



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

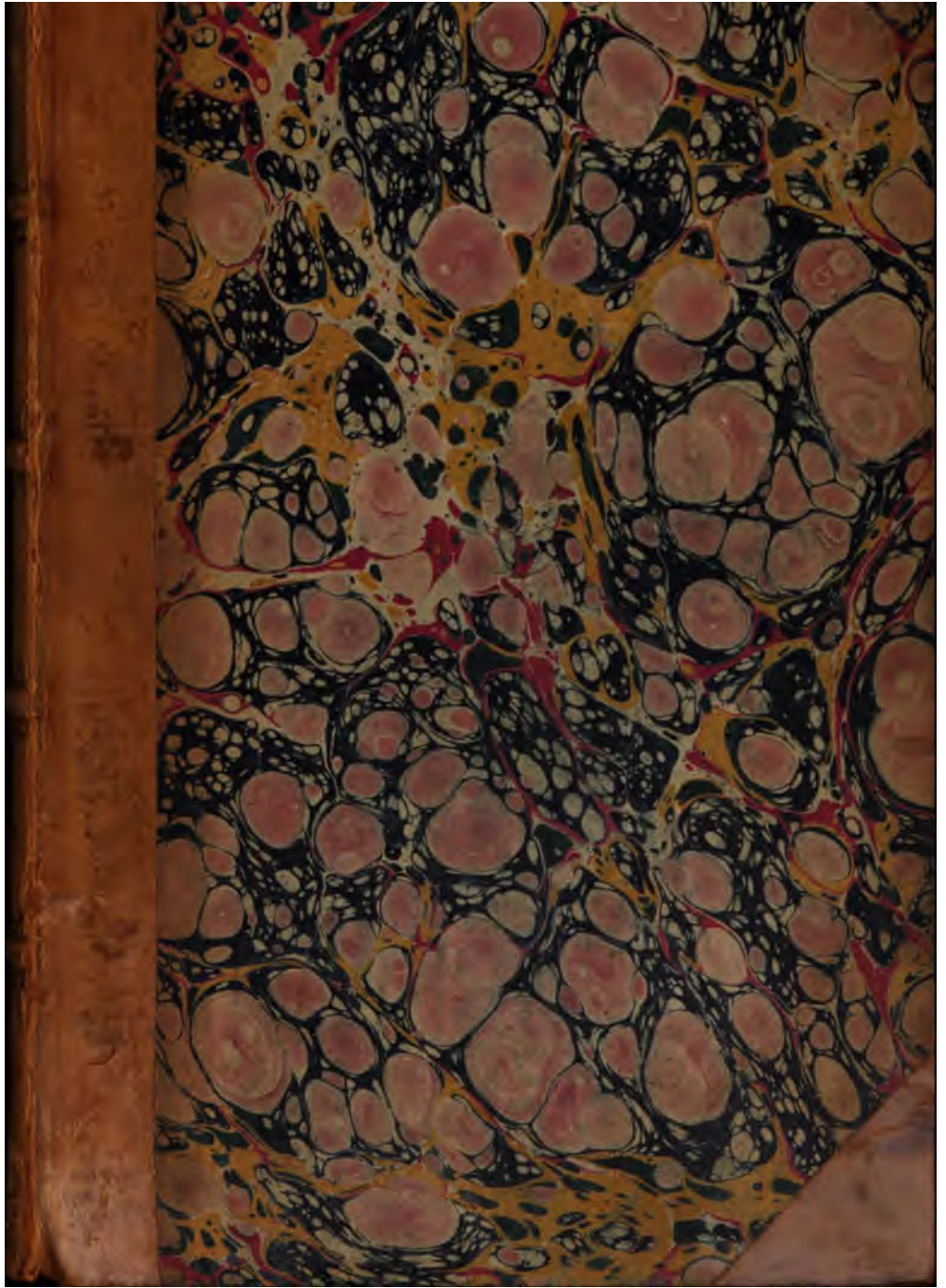
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





6000307758

G. 95: N. 7.



E. BIBL. RADCL.

~~1896~~

~~1896~~

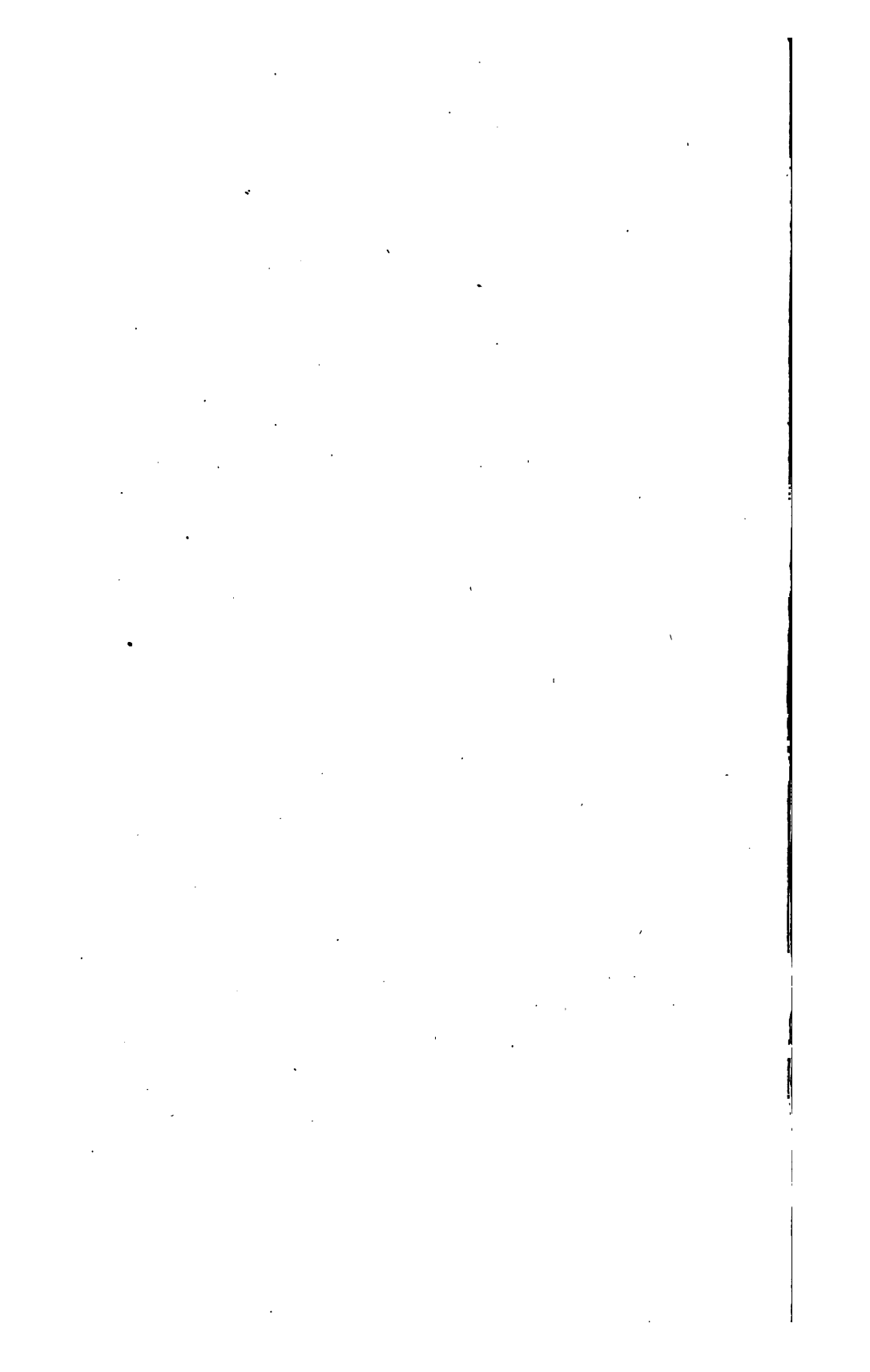
1896

C

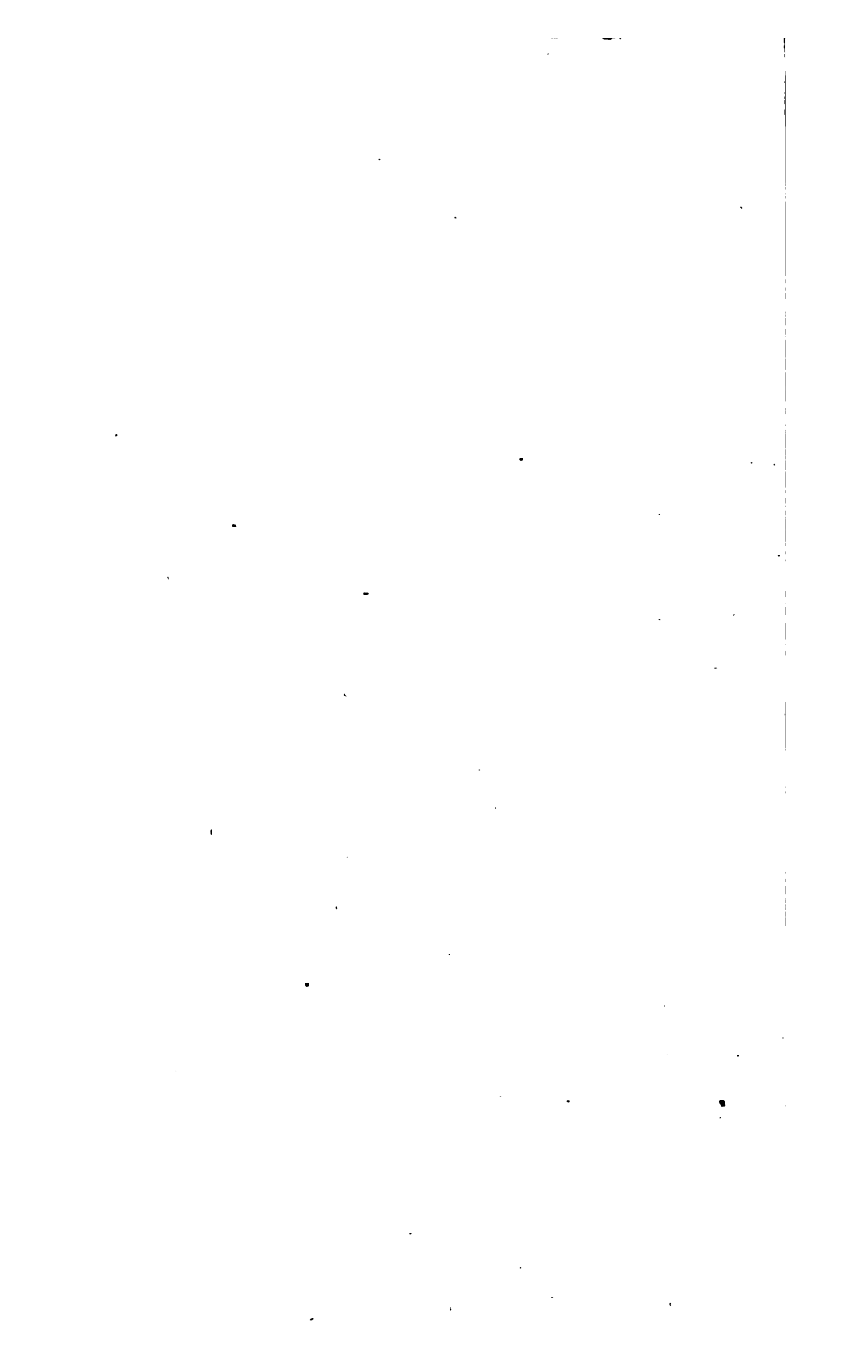
18961 e $\frac{485}{2}$











.

.

.

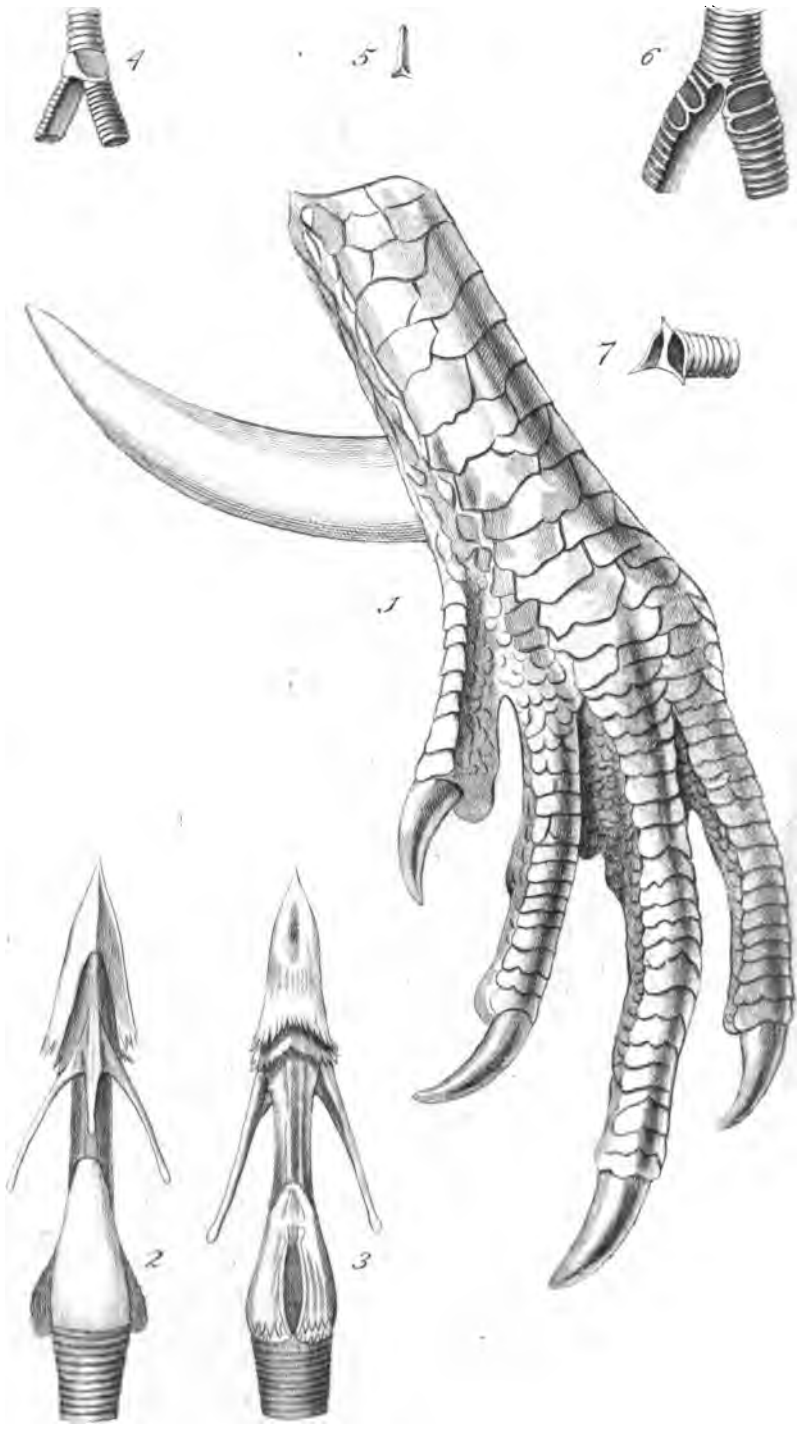
.

..

.

.

.



HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE

DES

PIGEONS

ET DES

GALLINACÉS,

PAR

C. J. TEMMINCK,

CHEVALLIER DE L'ORDRE IMPÉRIAL DE
LA RÉUNION, DIRECTEUR DE LA
SOCIÉTÉ DES SCIENCES À HARLEM,
ET MEMBRE DE PLUSIEURS
SOCIÉTÉS D'HISTOIRE NATURELLE.

ouvrage en trois volumes.

accompagné de

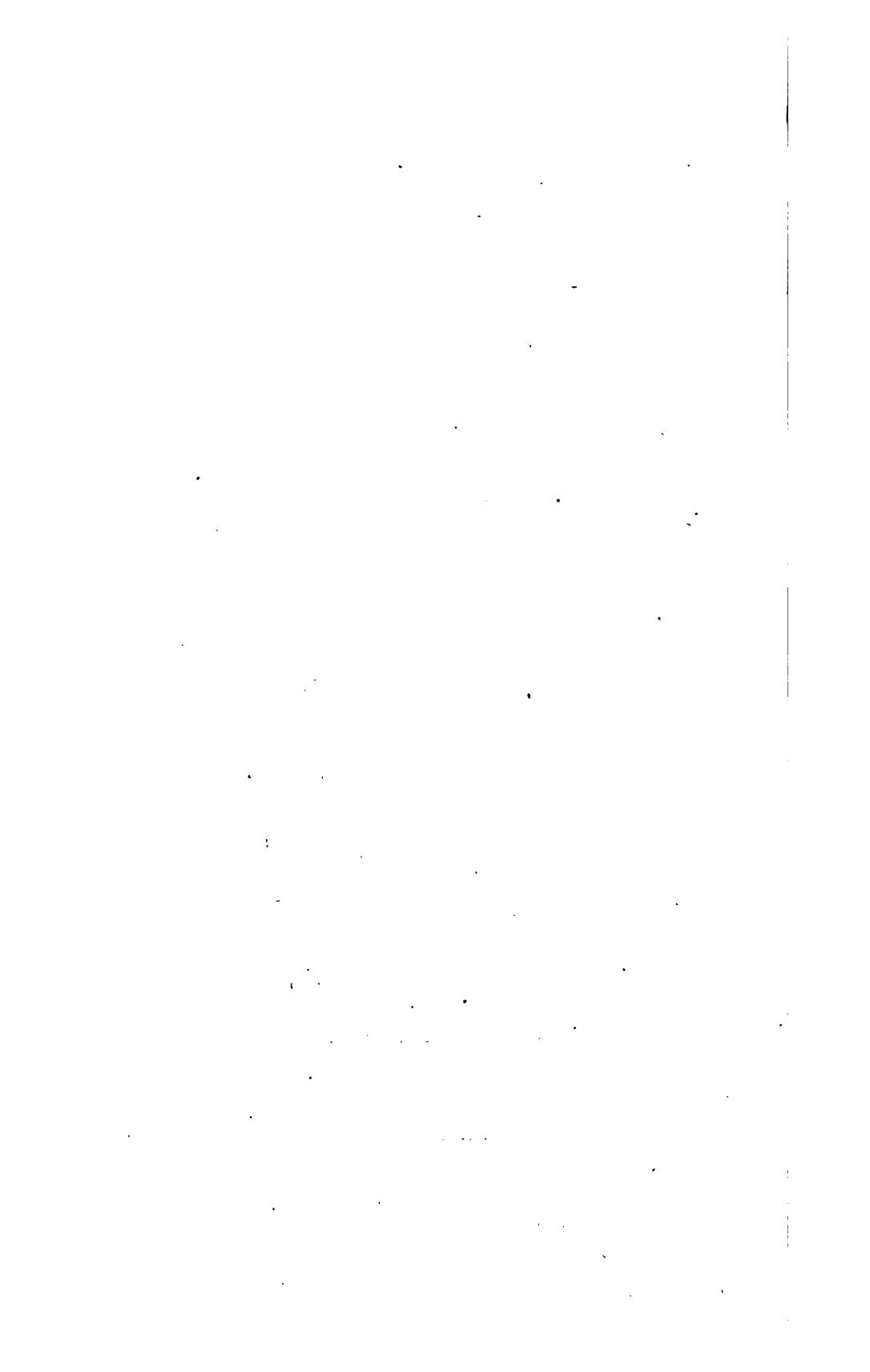
PLANCHES ANATOMIQUES.

TOME SECOND.

à AMSTERDAM,
chez J. C. SEPP & FILS,
et à PARIS
chez G. DUFOUR,

1813.

à l'Imprimerie de H. O. BROUWER, torenftceg,
n^o. 7. à Amsterdam.



DISCOURS

SUR L'ORDRE DES

GALLINACÉS.

DE tous les êtres que le sublime Architecte de l'Univers a placés sur cette terre, que l'homme, le plus parfait modèle qui sortit du néant à la voix créatrice, a reçue pour séjour; aucun n'est naturellement soumis ou attaché par quelque secret instinct à celui, dont l'ensemble des formes porte les empreintes de la force et de la supériorité qui lui ont été déferées; au contraire toute la création paroît le redouter et le fuit; le Très-Haut, qui remit entre ses mains le pouvoir de disposer à volonté, sur tous ces êtres dont il est environné, à voulu, qu'il porta sur son front les marques évidentes de cette suprématie, afin que la nature animée, en envisageant en lui son oppresseur, put éviter ses embuches

Tome II.

DISCOURS

ou échapper à ses armes meurtrières; seul de son espèce, il tache par des soins assidus, souvent même par un raffinement de stratagèmes, à étendre le cercle borné de son savoir; ici en s'obstinant à pénétrer dans les entrailles de la terre pour y lire les secrets de la création renfermés dans le sein du globe; là pour tâcher de se procurer des notions plus parfaites sur les êtres organisés qui l'entourent; mais ceux-ci en reconnoissant le tyran de la nature disparaissent devant lui; les uns par la rapidité de leur course; d'autres en parcourant le fluide des airs; quelques uns en se cachant dans des retraites souterraines; d'autres enfin en s'enfonçant dans la profondeur des abymes; ceux que la nature a doué d'une force étonnante et d'un courage indomptable évitent cependant le fier regard de l'homme; ceux dont les masses énormes sembleroient capables de l'anéantir par le plus léger contact, craignent sa présence; ils se retirent dans les affreux déserts ou ce maître curieux n'ose à son tour adresser ses pas indiscrets; ces vastes solitudes triomphent bien mieux que la

SUR L'ORDRE DES GALLINACÉS, 3

puissance des armes et le courage, des vaines tentatives qu'il fait pour les franchir.

Des êtres moins partagés du côté de la force doivent paroître plus exposés aux perquisitions de l'homme ; mais ceux-ci ont obtenu en compensation une plus grande perfection d'instinct ; pas des ruses qu'il n'est point encore parvenu à déjouer complètement, ils savent se soustraire à son œil observateur en franchissant d'énormes précipices, ou choisissant pour demeure les régions inaccessibles, dont les pitons couverts de frimas et de glaces éternelles s'élèvent jusques vers les cieux.

D'autres animaux se cachent ou habitent dans ces antres profonds, ou l'œil de l'homme ne sauroit les suivre, bien moins peut-il espérer de trouver des moyens pour pénétrer assez avant dans ces vastes forêts qui ne tombent que sous la hache du temps ; les petits animaux se dérobent par leur petitesse même ; vivant autour de lui ils échappent le plus souvent à sa vue ; enfin ces êtres parasites qui font le tourment de l'homme en se nourrissant habituellement de sa propre

subsistance, ou vivant à ses dépens, ceux la même n'en sont guère plus connus de lui.

J'ai représenté jusqu'ici les animaux dans leur nature première ou sauvage, tels que, fuyant par instinct l'aspect de l'homme comme leur plus grand ennemi, et l'homme par là abandonné et obligé de se suffire à lui-même. Un aspect moins sombre se présente devant nous, lorsque, en envisageant celui-ci du côté de la noble puissance dont il est décoré, nous ne le voyons faire usage de sa supériorité que pour répandre des bienfaits; en faisant des pas rapides vers la civilisation, en domptant son propre naturel dominé par les passions, même souvent enclin à la férocité, l'homme a senti naître le désir de se rendre plus familières certaines espèces d'animaux moins farouches que les autres; envisageant l'utilité qu'il en pouvoit tirer, il s'est appliqué d'avantage à leur éducation. Des soins bien dirigés lui ont fait conquérir sur la nature plusieurs espèces d'animaux qu'il s'est associées; par l'assiduité qu'il a mis à fléchir l'âpreté de leurs mœurs sauvages,

SUR L'ORDRE DES GALLINACÉS. 5

par des tentatives sans nombre dont son intelligence seule est capable de lui fournir les moyens, il a réussi dans cette entreprise difficile : les animaux qu'il a réunis autour de lui, ont successivement déposé leur crainte; plus leurs mêmes sont devenus tellement domestiques, qu'ils s'en rapportent à lui seul du soin de leur subsistance journalière; ne vivant que par lui et de lui, ils sont devenus totalement dépendants; souvent vils esclaves, ils ont empruntés jusqu'aux défauts de leur maître.

De tous les animaux la classe ailée est la plus difficile à observer; l'occasion de les voir dans leur état naturel, d'étudier leurs mœurs pures et exemptes de contraintes ne se présente point fréquemment; l'homme le plus assidu à les épier, à suivre tous leurs mouvements, fut-il même secondé par des hasards heureux, ne pourroit suffire par le cours ordinaire de sa vie à rassembler les matériaux nécessaires à l'histoire complète des espèces connues; ce n'est qu'au temps qu'il est réservé de fournir ces matériaux; encore est-il probable que l'histoire des oiseaux sera con-

DISCOURS

stamment remplie de doutes et d'incertitudes.

L'observateur, supposé intelligent et éclairé, éprouve encore des obstacles sans nombre, lorsque parvenu enfin à force de soins et de perceptions à dérober à la nature une partie de ses secrets, il veut tracer l'histoire de ces animaux; c'est alors, que de nouvelles difficultés l'attendent dans cette tâche, tantôt pour percer ce voile tissu de fables accréditées par l'ignorance ou la superstition, tantôt pour rapporter chaque observation à son véritable objet; ici, il est inopinément arrêté par un assemblage confus de citations et de mots; là, le philosophe en prodiguant à la nature une diction poétique y sème la confusion; par tout ou le naturaliste du Cabinet et le méthodiste esclave de son système ont portés l'empreinte de leurs pas, ils semblent y avoir replongé la nature dans le Cahos.

Si l'étude qui a pour but la connoissance des animaux rencontre dans sa marche des obstacles aussi puissants, des entraves qui semblent insurmontables; l'historien de cette science doit par là même redoubler de zèle, et user sur tout de la plus grande circonspection, non

SUR L'ORDRE DES GALLINACÉS 7

seulement en observant les êtres dont il entreprend l'histoire, mais aussi en traçant cette description. Pour atteindre à la connoissance plus parfaite des animaux qui habitent avec nous cette terre, et pour être efficacement utile à l'avancement de l'histoire naturelle, il n'existe qu'une seule voie, celle qui, en nous procurant l'avantage de contempler de plus près les chefs-d'œuvres de la création, nous offre encore le plus de chances et de résultats heureux pour nos observations; enfin, comme l'a dit Buffon, l'étude de la nature libre et indépendante ou si l'on veut sauvage, c'est là l'étude de la seule belle nature; j'ajouterai, que celle-ci est le livre par excellence qui doit seul nous servir de guide.

C'est au milieu de ces animaux dociles et soumis à l'homme, nous dira l'observateur superficiel, qu'il est facile d'étudier la nature: hé! ne voit-il pas que la perte de leurs mœurs franches et naturelles est la seule cause de leur domesticité; cependant loin de rejeter en totalité cette étude des animaux domestiques, elle semble au contraire employée comme nouveau moyen de comparaison d'une

utilité remarquable à l'avancement de cette science; sans parler des nombreux avantages qu'elle peut nous fournir pour les agrémens de la vie privée, et des nouvelles ressources qui en résultent pour nos besoins journaliers.

C'est en l'envisageant sous ces derniers points de vue que l'histoire des Gallinacés offre sans contredit le champ le plus vaste à l'œil de l'observateur; l'intérêt et l'utilité marchent ici combinés dans les découvertes du naturaliste. Les mœurs paisibles de la plupart des Gallinacés, la faculté de les observer plus souvent, même de les suivre dans leur propagation et de les étudier dans l'état de domesticité, sont autant d'avantages, qu'on ne rencontre point aussi heureusement réunis dans tout autre genre d'oiseaux.

S'il résulte de la domesticité de plusieurs espèces d'oiseaux étrangers à l'Europe, qui maintenant se propagent en abondance sur notre sol, des avantages dont l'utilité est généralement reconnue; il est à souhaiter, que dans un siècle si fécond en projets dont on espère les plus grands avantages, les

SUR L'ORDRE DES GALLINACÉS.

ynes se porteront également sur une réforme dans les Ménageries. Au lieu de nourrir dans ces enceintes des animaux carnassiers, que l'esclavage seul paroît rendre moins féroces, il est à désirer, qu'on prodigue plus de soins à fléchir le naturel paisible de certaines espèces d'oiseaux, dont la domesticité seroit un nouveau bienfait ajouté à ceux que nous tenons des nobles tentatives de nos ancêtres; c'est aux Souverains et aux riches propriétaires qu'il appartient de faire des essais pour fixer parmi nous plusieurs espèces des Gallinacés; le genre humain leur auroit plus d'obligation pour un pareil bienfait, qu'il ne leur tient compte des sommes immenses que souvent ils dépensent, pour rassembler dans leurs enceintes de pure ostentation tous ces animaux, qui sont naturellement l'effroi de l'homme et que les progrès de la civilisation ont successivement écartés loin de nos demeures, en les banissant dans les vastes déserts, au milieu des hordes sauvages, dont ils continuent d'être la terreur et le fléau.

Dans mon Introduction générale qui est à la tête du volume des Pigeons, j'ai déjà insisté

sur un heureux changement à opérer dans les ménageries où les riches se plaisent à rassembler des animaux de pays étrangers; l'utilité d'une semblable réforme est assez conséquente au bien général, pour qu'il me soit permis de réitérer ici mes instances: le succès le plus complet récompensera celui, qui voudra employer ses moyens; et mettre en usage les soins convenables à former un semblable établissement.

J'ai déjà dit qu'avant la révolution la Hollande fournissoit en abondance toutes les ménageries de l'Europe; il est peu d'espèces d'oiseaux, dont le naturel est susceptible de se prêter à un état plus ou moins approchant de la domesticité, sur lesquelles les Hollandois n'ayent point fait des essais; ils sont parvenus par des soins bien dirigés à faire propager sur leur sol ingrat un grand nombre de Gallinacés, et presque toutes les espèces de Canards connus à cette époque.

La riche acquisition du Coq et de la Poule domestique, que nous devons aux soins bien dirigés d'ancêtres, dont les annales du monde n'ont point transmis les noms à notre connoissance;

SUR L'ORDRE DES GALLINACÉS. 11

n'a vraisemblablement pas été une conquête très facile sur la nature. Il a fallu des soins et de la patience, joints au désir d'être utile à ses semblables, pour pouvoir laisser après soi la reconnaissance que la postérité doit à un bienfait si conséquent dont elle recueille toute l'utilité. Peu de Gallinacés, et certainement aucune autre espèce d'oiseaux, offrent à l'homme un assemblage plus général de ressources, pour ses besoins, pour ses goûts et pour ses jouissances. Le pauvre y trouve sa part comme le riche; le malade s'en restaure; un mets sain et léger soutient ses forces; l'homme bien portant savoure la chair avec délice; la médecine a aussi trouvé sa part à recueillir; jusques aux plumes de ces oiseaux servent à différens usages; leur voix même mérite d'occuper une place dans cette liste d'utilités que nous fournit la domesticité du Coq.

Par cette énumération succincte des avantages que le genre humain a acquis par la domesticité du Coq et de la Poule, joints à ceux qu'elle tient, quoique dans un degré inférieur, de la domesticité du Paon, du

Dindon, et de la Peintade, qui sont de même que le Coq et la Poule primitivement étrangers au sol de l'Europe; j'ai voulu donner un aperçu des secours que l'homme trouve dans cette possession, afin d'exciter l'émulation de celui-ci à aspirer au titre honorable de bienfaiteur du genre humain, et d'imiter ainsi les grands modèles de nos ancêtres. Ces derniers ont laissé après eux un champ assez vaste à parcourir pour nous; en effet que d'espèces, propres à passer à l'état de domesticité, vivent encore ignorés dans les retraites ombragées des deux continents.

Ce n'est point à l'Aigle accoutumé à planer dans le vague de l'air, pour tomber en dévastateur féroce sur le timide animal que la terreur rend immobile; ce n'est point au Vautour, dont le naturel lâche et ignoble l'attache à la charogne dégoûtante que les sens singulièrement perfectionnés de son odorat lui font déceler à des distances incroyables; ce n'est non plus aux Chantres de nos bois que nous devons prodiguer notre temps; quelques soins que nous prenions, quels que soient les moyens

SUR L'ORDRE DES GALLINACÉS. 13

mis en œuvre, nous ne fléchirons jamais le caractère féroce et les appétits révoltants des uns; et les autres nous fuiront sans cesse, pour retourner à ces bois chéris, qui furent témoins de leurs premiers chants d'amour.

C'est sur les Gallinacés que doit s'étendre la prodigalité de nos soins; de toute la classe ailée ce sont ceux pour les quels nos besoins nous prescrivent de prendre un intérêt particulier; le bien-être général nous invite conséquemment, de prendre à tâche de reculer le plus loin que nos facultés le permettent, les bornes que la Divine Providence a imposées pour limites à l'entendement humain; avancer quelques pas vers une perfectibilité plus complète, et faire tendre cette nouvelle acquisition à l'utilité générale, c'est ravir quelque chose de plus sur les voies cachées de la nature, et porter à la lumière ce qui se trouvoit caché dans l'ombre.

Dans le cas où un principe, qui tend à se rendre utile à ses semblables, n'est pas considéré comme le motif le plus puissant

pour nous stimuler, à accorder des soins mieux dirigés aux espèces d'oiseaux susceptibles d'une domesticité plus ou moins parfaite; la curiosité et le plaisir d'observer journellement des animaux paisibles, de les suivre dans le développement de leurs facultés intellectuelles, dans leurs amours, dans les soins divers qu'ils prodiguent à leur progéniture, récompenseront ce nouveau projet. Si nous fixons nôtre attention sur les habitudes particulières qu'on remarque dans différentes espèces de Gallinacés, nous y trouverons des matières abondantes et variées qui nous conduiront insensiblement à des découvertes, où l'utilité marchera de front avec les jouissances; et dans une institution où le but principal paroît tendre au seul amusement, on se trouvera avoir contribué efficacement au bien-être de la société.

Lorsque le naturaliste considère les habitudes particulières des différentes espèces de Gallinacés, qu'il s'arrête sur les passions qui dominent en eux, sur les mouvemens et les attitudes que ces passions développent, particulièrement dans

SUR L'ORDRE DES GALLINACÉS. 15

certaines époques de leur vie; il y puisera des observations, qui échappent à l'œil de l'homme indifférent. La passion dominante qui sur les oiseaux Gallinacés opère avec le plus de véhémence, qui semble même accompagnée d'une espèce de frénésie, est l'amour aiguillonné par la nécessité de se reproduire; ce désir légitime dans chaque être animé, n'est dans aucun genre aussi impétueux, ni accompagné de signes extérieurs aussi caractérisés, que dans les Oiseaux de cette famille.

Ce n'est qu'agité par le besoin de satisfaire à l'acte de la reproduction, et pour complaire à sa compagne, que le Paon étale ses longues plumes dorsales, qu'il épanouit, en formant la roue; fier de sa beauté il se promène à pas comptés et semble par la splendeur dont il se pare vouloir engager sa compagne à satisfaire au besoin qui le presse.

Le Dindon ne prend cette attitude grotesque, que lorsque, inspiré par le désir des jouissances, il plane autour de sa femelle; c'est dans cet état, que d'un air menaçant il cherche

à écarter de lui, tout ce qui pouroit nuire, ou porter obstacle à son bonheur.

L'Argus qui en se promenant tranquillement paroît un oiseau modeste et dépourvu de parures extraordinaires; étant conduit par le besoin de la reproduction, s'embellit inopinément et dévoile comme par un charme, les richesses d'une beauté d'autant plus ravissante, qu'il est d'ailleurs soigneux à cacher ses attraits; il étale sa queue, qui de verticale qu'elle étoit, devient horisontale; ses ailes parsemées sur leurs barbes intérieures d'une quantité d'yeux se déploient, et en les écartant du corps l'oiseau prend plus de trois pieds de terrain; la tête et le cou se colorent du plus bel incarnat; par l'attitude fière, le pas grave et cadencé il semble orgueilleux des richesses qu'il se plaît à étaler aux yeux d'une modeste compagne.

Le Coq, ne paroissant connoître d'autres goûts, et même oubliant ses besoins particuliers, se précipitant l'œil en feu vers son serail, semble menacer tout ce qui paroît porter obstacle à sa jouissance; de ses yeux étincelants fixant son ennemi, il se fait

SUR L'ORDRE DES GALLINACÉS. 17

relever dans son domaine, et sa figure altière semble lui assurer la victoire.

Le Tétraz oubliant de veiller à sa sûreté individuelle, s'étourdissant par le désir dont il est possédé, ne voit que les objets auxquels s'adressent ses cris amoureux; tout lui paroît indifférent dans la nature, hormis celles qui dans ces instants captivent tous ses sens; souvent au milieu des plus doux ébats, le coup meurtrier l'avertit trop tard de cet oubli.

Les Peintades, les Faisans et les Pénélopes redressent leurs plumes, leurs joues se colorent du plus bel incarnat, et ces parties ainsi que les barbillons en s'allongeant ajoutent des grâces à la beauté d'un plumage éclatant; enfin c'est dans le tems des amours, que les Perdrix et les Cailles se livrent des combats opiniâtres et meurtriers.

L'anatomie trouve aussi sa part dans l'étude des Gallinacés. Ces oiseaux occupent dans la classe ailée la place que les quadrupèdes ruminans tiennent parmi les mammifères. Mr. Virey dans l'édition du Buffon de Sonnini observe que l'analogie est frappante, sur tout

dans la multiplicité des viscères ou les alimens sont préparés avant de se rendre à l'estomac: les ruminans fournissent beaucoup de lait et les Gallinacés font beaucoup d'œufs, même sans l'intervention des mâles; leur genre de vie est paisible et tranquille à l'égal de celui des ruminans; comme ces derniers ils sont polygames; leur fureur dans le tems des amours est poussée au plus haut degré. Ce sont des animaux lourds, qui volent peu et ne se déplacent point facilement; leur stupidité égale celle de quelques ruminans; ils supportent mieux qu'aucun autre genre d'oiseaux la contrainte et l'état de domesticité; quelques espèces portent des protubérances osseuses sur le front.

La structure la plus commune du conduit aérien ou de la Trachée artère des oiseaux, est d'ordinaire de forme cylindrique d'un diamètre presque toujours égal dans toute sa longueur, depuis son adhérence à la langue jusqu'à son entrée dans le Thorax; c'est là qu'elle se divise en deux branches appelées bronches, celles-ci se jettent dans les lobes des poumons auxquels ils sont adhérens; telle est

SUR L'ORDRE DES GALLINACÉS 19

presque généralement la construction de la Trachée dans la plupart des espèces; il en est cependant chez qui ce canal va en diminuant de diamètre, puis s'élargissant tout d'un coup extraordinairement, ou se présentant en anneaux aplatis ou bien en tuyaux osseux; dans d'autres (et c'est principalement le cas chez les canards et autres oiseaux d'eau) il se forme à l'endroit de la bifurcation de la trachée un larynx inférieur, dont les formes sont variées; chez quelques espèces le larynx inférieur est pourvu de muscles propres à cette partie, dans d'autres enfin ce conduit aérien décrit plusieurs sinuosités, et se dirige d'une façon toute particulière soit entre les tégumens, soit en s'introduisant dans la capacité du sternum, ou après avoir formé plusieurs circonvolutions il entre dans la cavité du thorax. (a)

(a) Voyez pour de plus amples détails sur la forme des trachées artères, l'anatomie comparée du célèbre Professeur Cuvier; *vol. 4.* et le mémoire de l'habile ornithologiste Latham, dans les *Transactions de la Société Linnéenne. V. 4. P. 97.*

Chez les Gallinacés comme généralement dans tous les oiseaux, c'est au bas de la trachée, à l'endroit où elle se partage en deux tubes qui adhèrent immédiatement aux poumons, que se forme la voix; c'est là que se trouvent les membranes dont les vibrations et la tension produisent ces modifications, qui font varier à l'infini les sons de la voix.

Mr. Cuvier dit, qu'il résulte de cette particularité que la voix des oiseaux se forme au bas de leur trachée artère, que celle-ci n'est pas un simple tube conducteur de l'air, mais bien un véritable tube d'instrument et conducteur du son; aussi a-t-elle été beaucoup plus soignée par la nature dans les oiseaux que dans les quadrupèdes; elle y est composée d'anneaux entiers, elle peut s'allonger et se raccourcir d'avantage; et surtout d'un oiseau à l'autre elle éprouve de grandes différences dans sa longueur respective, dans ses circonvolutions, dans sa mobilité, dans la consistance de ses anneaux dans sa figure &c. et chacune de ces circonstances influe sur la voix. Dans les Mammifères au contraire, où la structure de la trachée ne peut rien chan-

SE RENDRENT DES GALLINACÉS au
général, et, le point d'insertion des
muscles, est vu de la base à sa partie
supérieure, qui n'a d'autre forme que la forme
plus ou moins exactement elliptique, l'éfi-
cace de la trachée, est beaucoup plus simple
que celle des Mammifères, dans lequel, et à la
principale fonction, celle de faire passer
le son. (a)

Les Gallinacés n'ont point de dilatation
particulière dans le larynx inférieur, et ne
s'y forme pas le canal continu de son fi-
cation élastique portant des membranes tyro-
idées; cette partie de la trachée est donc
plus élastique que plus ou moins dans les
autres oiseaux; ces animaux portent
dans leur intervalle à l'endroit de la bifurcation
ou dans le tube même des branches ces
membranes, dont la vibration et la tension
forme la différence principale dans le timbre
de leur voix (b); cependant il s'en que, les

(a) *Cuvier Anatomie comp. des oiseaux*
T. 4. p. 455.

(b) Voyez ces larynx inférieurs dans les planches
anatomiques de ce volume.

espèces le tube même de la trachée sert à dilater le son qui a été formé dans le larynx inférieur ; et cette particularité a lieu dans les espèces dont la trachée fait une ou plusieurs circonvolutions ; celles-ci peuvent se rapporter quant au mécanisme aux instrumens à vent de la classe des cors et des trompettes.

Le tube intestinal est fort long dans les Callinacés, et surpasse environ cinq fois la longueur de l'animal prise de l'extrémité du bec jusqu'à l'anus. On y trouve deux coecum d'environ six pouces qui prennent naissance à l'endroit où le colon se joint à l'Yleon ; le rectum s'élargit à son extrémité, il forme un receptacle commun qu'on appelle cloaque, ou se rendent séparément les excréments solides et liquides, et d'où ils sortent à la fois sans être néanmoins entièrement mêlés. Les parties caractéristiques des sexes s'y trouvent aussi ; savoir dans les femelles la vulve ou l'orifice de l'oviductus, et dans les mâles deux Verges, c'est-à-dire, les mamelons des deux vaisseaux spermatiques ; la vulve est placée au dessus de l'anus, et

SUR L'ORDRE DES GALLINACÉS. 23

par conséquent tout au rebours de ce quelle est dans les quadrupèdes. (a)

La tunique intérieure de l'estomac des Gallinacés est, suivant Spalanzani, dure et cartilagineuse; lorsqu'on la détache des tuniques adjacentes et qu'on l'étend sur un verre on trouve qu'il faut assez d'effort pour l'entamer avec des outils tranchans; il y a plus, si on sépare un ventricule tout entier et qu'après l'avoir bien purifié de tout ce qu'il contient on le remplit de morceaux de verre aigus, pour le frotter ensuite pendant quelques instans entre les mains; on verra que cette tunique intérieure ne souffrira que quelques égratignures et que cependant le tranchant des morceaux de verre aura déjà commencé à s'émousser et à s'arrondir.

La supposition que les petites pierres avalées par les Gallinacés contribuent beaucoup à la force de leur estomac, est sans fondement. La trituration qu'opèrent les muscles aidés des petites pierres est un

(a) Buff. édit. de Sonnini. v. 5. p. 167.

mécanisme qui à la vérité prépare et hâte la digestion, mais l'action des sucs gastriques est indispensable pour la compléter. En effet Spalanzani a vu non seulement que les oiseaux, dont le ventricule contenoit le moins de petites pierres, digéroient aussi bien que les autres, mais encore que les oiseaux qu'il avoit élevés depuis la sortie de l'œuf jusqu'au moment où il les exposoit à ses expériences, et qu'il n'avoit nourris qu'avec des alimens triés grain à grain, pour être sur qu'ils n'avoient pas une seule pierre dans leur intérieur, avoient un estomac aussi capable de briser les boules de verre que ceux dont la cavité du ventricule contenoit le plus de petites pierres. (a)

Les Gallinacés sont des oiseaux pesans, brachyptères et pulvérateurs, qui se nourrissent principalement de grains; il en est cependant pour qui les grains sont uniquement un aliment accessoire, la plupart

(a) Voyez pour les détails de ces expériences, Spalanzani *Opuscules de phisq. Anim. et végét.* *Mém. sur la digest. p. 415. et suivantes.*

SUR L'ORDRE DES GALLINACÉS 25

ajoutent à leur nourriture ordinaire celle des Insectes. Ces oiseaux sont presque tous polygames, ils construisent à terre et sans aucun apprêt un nid caché le plus souvent dans les buissons; les femelles pondent un nombre considérable d'œufs.

La mandibule supérieure du bec est arquée plus ou moins voutée et à bords tranchans et édentés; les narines sont à la base du bec, recouvertes en partie par une pièce charnue, formant une écaille voutée et dans quelques genres entièrement cachées par des plumes: la mandibule inférieure est droite en partie cachée par les bords saillants de la mandibule supérieure; les pieds sont courts; les doigts au nombre de quatre et dans quelques genres de trois, sont dentelés sur leur bords et réunis à leur base seulement par de courtes membranes; dans les genres qui ont un doigt postérieur, celui-ci s'articule sur le tarse au dessus des doigts de devant; dans quelques genres le tarse est lisse, dans d'autres il est emplumé, dans plusieurs le mâle porte un éperon pointu.

GENRE PAON.

CARACTÈRES ESSENTIELS.

Bec médiocre, en cône courbé, à base nue; *mandibule* supérieure déprimée convexe et voutée. *Narines* basales, latérales, ouvertes. *Tête* emplumée portant une algrette. *Pieds*, à trois doigts devant, et un derrière, les trois doigts antérieurs réunis par une courte membrane; au tarse un éperon en forme de cône. *Couvertures* de la queue très prolongées et capables d'érection. *Queue* composée de dixhuit pennes. *Ailes* courtes. les 5 *Pennes* extérieures moins longues que la 6^{me} qui est la plus longue.

PAON SAUVAGE.

Pavo cristatus primus. Mihi.

CE n'est point une tâche facile que d'entreprendre la description d'un oiseau sur qui la nature semble avoir pris plaisir de répandre avec profusion les dons de ses plus brillantes et de ses plus rares couleurs; il est difficile de rendre par écrit les diverses teintes dont la livrée du Paon se trouve embellie; l'éclat

radieux que nous admirons dans les pierres précieuses, reluit à l'envie dans le riche plumage de cet oiseau.

L'Article du Paon qui sortit de la plume élégante de Guenau de Montbéliard, est rempli d'esprit et de grace; un style brillant et fleuri distingue cet illustre collaborateur de Buffon; mais le naturaliste en consultant cette description n'y trouve qu'un tableau purement poétique tandis qu'il y regrette cette vérité naturelle, cette exposition succincte claire et précise des caractères qui distinguent l'espèce. Sonnini, dans son addition à l'article du Paon répare cette lacune dans l'ouvrage de Buffon; lacune au reste qui se trouve malheureusement trop souvent dans les descriptions des oiseaux indigènes de cet auteur célèbre.

Avant de passer à la description du Paon que nous avons journellement sous les yeux et que les soins assidus des hommes ont acclimaté dans presque toutes les contrées même les plus froides, je ferai préalablement connoître, la souche de ce magnifique oiseau.

Il a été depuis longtems décidé que l'Inde est le berceau du Paon. C'est dans les contrées de l'Asie Meridionale, et dans le vaste Archipel des Indes, que cet oiseau paroît avoir fixé sa demeure et vit dans l'état de liberté. Tous les voyageurs qui ont visité ces pays en font mention. Thévenot en a trouvé un grand nombre dans la province du Guzurate (a). Tavernier dans toutes les Indes (b). Payrard, aux environs de Calicut (c). Labillardière dit que les Paons sont communs dans l'île de Java (d). Nous savons que la chasse du Paon est un des plus grands amusements au Bengale (e), (f) et dans les îles de Java

(a) *Thevenot, Voyage au Levant, tom. 3, p. 18.*

(b) *Voyage de Tavernier, tom. 3. livre 1. p. 57 et 58.*

(c) *Voyage de Payrard, tom. 1, p. 426.*

(d) *Voyage à la recherche de la Pérouse, tom. 2, p. 314.*

(e) Quand aux Paons dont on distingue deux ou trois sortes ils sont partout très multipliés; le nom de *Morebunje*, que porte un canton de la province d'*Orisa*, signifie district des Paons. — *Annales des Voyages par Malte-Brun v. 6, p. 80. à Particle; parties de chasse des Anglais dans l'Inde: par le Colonel G. Ironside.*

(f) Sur la côte de Malabar le gibier abonde; il se

et de Sumatra; mais cette chasse est dangereuse, la proximité du Tigre est presque certaine dans les lieux qui sont abondamment peuplés de Paons, ce carnivore ayant une prédilection particulière pour la chair de ces oiseaux, oblige les chasseurs à prendre beaucoup de circonspection.

Tous les écrivains s'accordent à dire que les Paons habitent les contrées de l'Inde et y vivent dans l'état de liberté; mais aucun auteur n'a donné une description fidèle faite d'après la nature; on ne voit point de figure qui représente ces beaux oiseaux; au contraire, ceux qui comme Brisson, Buffon, Latham et Sonnini, ont décrit notre Paon, se contentent de dire, que les Paons sauvages des Indes ne diffèrent des nôtres qu'en ce qu'ils sont plus grands et plus forts.

On ne saurait déterminer avec précision

prend fort aisément; le seul Paon est difficile à approcher; on ne laisse pas d'en prendre et d'en manger très souvent; les plumes sont en usage dans toute l'Asie; on s'en sert à faire des parassols, pour les personnes de qualité; et des éventails enrichis d'or et de pierreries: les Malabars ont aussi chez eux de toutes sortes de Volailles. *Dillon Voy. aux Indes p. 96.*

l'époque de la domesticité du Paon; nous savons qu'elle remonte à la plus haute antiquité, puisque les flottes de Salomon dans leurs courses lointaines, rapportaient tous les trois ans des Paons, qu'on énumérait dans ces tems parmi les richesses dont se composaient les cargaisons de ces vaisseaux. Plin le naturaliste nous apprend que l'orateur Hortensius fut le premier Romain qui fit tuer un Paon pour sa table, lorsqu'il donna son repas de réception au collège des Pontifes: et le premier qui ait engraisé des Paons est Aufidius Lurcon, vers le tems de la dernière guerre des pirates; il se procura par ce moyen un revenu de soixante mille sesters qui font 13,500 francs. Dans les festins des Empereurs Vitellius et Héliogabale on servait fréquemment d'énormes plats composés de ragouts de langues et de cervelles de Paons, le premier de ces Empereurs avait coutume de désigner un plat de ce mets par le nom de l'égide de Pallas. Buffon dit qu'ils furent d'abord très rares; à Athènes on les montra pendant trente ans à chaque néoménie, comme un objet de curiosité, et on

DES PAONS.

31

accourait en foule des villes voisines pour voir les Paons.

J'ai examiné deux mâles du Paon sauvage, l'un me fut adressé vivant de Batavia, et l'autre se trouve dans une Ménagerie à Londres. Ces oiseaux se ressemblent parfaitement, ils sont aussi familiers que les Paons domestiques.

Je regrette beaucoup de n'avoir pu suivre la propagation de ces Paons, avec les paons domestiques, pour observer dans les générations suivantes l'altération dans les couleurs de leur plumage: le Paon qui me fut envoyé étant mort dès la première année de son arrivée en Europe.

Le Paon sauvage est un de ces oiseaux uniques pour les brillantes couleurs dont son plumage est décoré on chercheroit vainement à mettre d'autres sur les rangs pour disputer ces attributs de magnificence, aucune espèce ne sauroit rivaliser avec lui; s'il est possible de se faire une idée des limites de la richesse que la nature se plaît à répandre sur le plumage des oiseaux on seroit tenté de considérer sous ce rapport

le Paon sauvage comme le chef d'œuvre et le modèle de toutes les magnificences réunies; son incomparable vêtement brille de tout l'éclat que nous admirons dans les diverses espèces d'oiseaux mouches et de colibris; il semble, comme dit Buffon, que la nature prodigue envers cet oiseau ait broyé en sa faveur les pierres précieuses pour en former des couleurs qui servissent à peindre son plumage.

Le Paon sauvage est de la taille d'une Poule d'Inde; sa longueur depuis le bout du bec à l'extrémité de la queue est de quatre pieds cinq pouces; sa queue a dix neuf pouces: le tarse quatre pouces sept lignes; le bec un pouce huit lignes; l'aigrette qui orne le dessus de la tête s'élève de deux pouces. L'on voit par le résultat de ce mesurage que la taille ne diffère presque en rien dans les dimensions principales et que les voyageurs ont eu tort d'indiquer cette différence comme l'unique qui se trouve entre le Paon sauvage et le Paon domestique. La huppe élégante et légère qui orne la tête du Paon domestique

est pareille en tout dans celui-ci; les couleurs brillantes de bleu éclatant à reflets de vert et lustrés d'or, qui décorent la tête, le cou et la poitrine, ainsi que les écailles veloutées qui recouvrent le dos, sont d'une teinte plus pure; mais, c'est dans les couleurs richement assorties des couvertures alaires que se remarque une des principales différences. Le Paon sauvage a toutes les petites couvertures du dessus des ailes ainsi que les plumes subalaires d'un vert foncé et brillant; elles sont bordées de vert à reflets d'or; les petites et les moyennes couvertures sont d'un bleu foncé bordées de vert doré; les grandes couvertures sont d'un noir verdâtre et métallique; toutes ont de larges bordures d'un beau pourpre bronzé changeant en couleur de cuivre de rosette: l'aile bâtarde est d'un brun bistre; les dix premières grandes pennes des ailes sont d'un roux de rouille foncé; les autres ont leurs barbes extérieures d'un beau vert à legers reflets bronzés; les barbes extérieures sont d'un bistre foncé; le ventre, les flancs et l'abdomen sont noi-

râtres à reflets de vert-doré: les cuisses sont d'un noir grisâtre avec des teintes de vert doré; ces plumes sont terminées sur le genou par une bande de couleur fauve.

La Paone sauvage que nous n'avons jamais eu occasion de voir en nature, ne fait qu'une couvée par an; elle pond de vingt cinq à trente œufs, qu'elle dépose à terre dans des lieux bien abrités qui mettent sa couvée hors de toute atteinte du Tigre.

En langue samscrite qui est celle des Hindous, le Paon porte le nom de *Mavali*.

Les Paons sauvages qu'on nourrit dans les Menageries de Java, montrent toujours leur naturel enclin à la liberté, ils retournent dans les bois dès qu'ils en rencontrent l'occasion.

Le Paon sauvage fait partie de mon cabinet.

PAON DOMESTIQUE.

Pavo cristatus domesticus. LATH.

J'AI fait observer dans l'article du Paon sauvage, que nous devons à M. Sonnini l'exposé le plus simple, le plus clair et le plus précis sur cet oiseau qui vit parmi nous en domesticité; il n'est donc que juste de donner en entier le texte de cet auteur.

Le Paon (a) est à peu près de la grosseur d'un jeune Coq d'Inde qui n'a pas encore atteint sa première année; sa longueur ordinaire prise du bout du bec à celui de la queue, est de trois pieds huit pouces, sa queue est longue de plus d'un pied et demi et ces ailes pliées s'étendent jusque'à environ cinq pouces de la longueur de sa queue.

Une huppe qui ne ressemble en rien à

(a) Il est nécessaire de remarquer que M. Sonnini, de même que ses prédécesseurs qui ont écrit l'histoire des Paons, n'avoient point de notions exactes concernant le Paon primitif.

celle dont la tête de presque toutes les espèces d'oiseaux huppés est chargée, élégant diadème de la beauté surmonte la tête petite et oblongue du Paon; cette jolie aigrette est formée de vingt-quatre plumes droites déliées, élevées de deux pouces au dessus de la tête, couronnées seulement à leur sommet par des barbes semblables à celles des plumes ordinaires et n'ayant sur presque toute leur longueur que des barbes rares et détachées les unes des autres; le bec est convexe épais et de la même forme que celui des Gallinacés; les ouvertures des narines sont amples et les pieds du mâle n'ont qu'un seul éperon très gros, long de neuf lignes, se terminant en pointe aigue; mais le trait caractéristique qui éloigne le Paon de tous les autres genres de la nombreuse famille des Gallinacés, est la longueur singulière des couvertures supérieures de la queue, plus prolongées que les pennes elles-mêmes; les plumes de cette sorte de fausse queue ont leur tuyau garni des deux côtés de longues barbes desunies et terminées par d'autres barbes adhérentes les unes aux autres,

ornées de longues franges dans leur contour, et formant un épanouissement arrondi, marqué dans son milieu d'une tache en forme d'oeil.

Un vert brillant enrichi d'un lustre d'or et changeant en un bleu éclatant couvre la tête, la gorge, le cou, et la poitrine; à chaque côté de la tête sont deux longues taches blanches, l'une passe au dessus de l'oeil et l'autre qui est plus courte et beaucoup plus large au dessous, le bout des plumes de l'aigrette brille du même mélange de riches couleurs que le dessus de la tête, leurs barbes écartées et rasées sont noirâtres; les plumes du dos et du croupion sont d'un vert doré très éclatant et à reflets de couleurs de cuivre de rosette; un cercle d'un noir velouté termine et borde ces plumes, et, par leur arrangement et leur position, elles imitent les écailles des poissons: les nombreuses et longues couvertures supérieures de la queue partagées en plusieurs rangs placés les uns au dessus des autres, ont la tige blanche, garnie depuis leur origine jusques vers leur extrémité de longues barbes

détachées les unes des autres, d'un vert-doré éclatant et à reflets cuivrés; les barbes se réunissent au bout de ces plumes, et forment un épanouissement au centre duquel est l'œil, grande tache, dont le centre est d'un noir velouté échancré en cœur et entouré d'un cercle d'un vert à reflets éclatants de bleu et de violet; ce cercle est entouré lui-même de deux autres cercles d'or de différentes nuances et à reflets cuivrés; les plumes du dernier plan de ces couvertures de la queue n'ont point ces yeux ou taches d'un effet admirable; elles se terminent par un épanouissement d'une couleur sombre, et dont l'extrémité est comme coupée carrément. Le ventre et les flancs sont noirâtres avec quelques teintes de vert-doré; les couvertures inférieures de la queue et la queue elle-même, composée de dix huit pennes légèrement étagées, sont d'un gris brun: les plumes des jambes sont d'un fauve clair; les petites couvertures du dessus des ailes, aussi bien que les plumes scapulaires sont variées de fauve noirâtre avec une légère teinte de vert-doré sur les petites couver-

tures seulement; les moyennes sont d'un bleu foncé, changeant en vert-doré, et les grandes les plus éloignées du corps sont roussâtres. L'aile a vingt quatre pennes, les dix premières sont rousses, la dixième a quelques taches noirâtres mêlées d'un peu de vert-doré sur le côté extérieur, et rousse avec des taches noirâtres sur le côté intérieur; les neuf pennes suivantes sont entièrement noirâtres; on remarque seulement quelques nuances de vert-doré sur leur côté extérieur; enfin, les quatre les plus proches du corps sont variées des mêmes couleurs que les plumes scapulaires. L'iris des yeux est jaune; le bec est blanchâtre, et les pieds et les ongles sont gris.

La Paone est plus petite que le mâle; sa parure est moins brillante, son aigrette moins élevée, ces pieds n'ont point d'éperons, elle n'a pas les belles taches qui forment des espèces d'yeux éclatans à l'extrémité des couvertures de la queue du mâle, et ces couvertures sont moins longues que les pennes; tout son plumage est presque entièrement d'un brun

tirant sur le cendré; le sommet de la tête et la huppe sont de la même couleur, variée de quelques petites taches, qui sont comme autant des points verts et brillans; les deux taches blanches des côtés de la tête y occupent plus d'espace que dans le mâle; la gorge est blanche, le cou est vert, et chaque plume de la poitrine est terminée de blanc: l'iris des yeux est de couleur de plomb, et le bec les pieds et les ongles sont gris.

Le Paon panaché, ainsi que le Paon blanc, sont des variétés accidentelles de l'espèce; le premier à le plus souvent du blanc sur les ailes, sur le ventre et la poitrine, quelquefois aussi sur les autres parties du corps, le reste du plumage est pareil aux individus ordinaires.

Les Paons font l'ornement des Ménageries; pendant l'été ces oiseaux aiment à vivre en un lieu vaste où ils peuvent choisir des endroits élevés pour se percher; mais en hiver il est nécessaire de les mettre à couvert contre les intempéries de l'air; on leur donnera de préférence une habitation où

ils puissent se percher. On peut les nourrir d'orge de millet de cumin de vesce et de pois; l'orge est leur mets habituel; en hiver on leur donnera de temps en temps des fèves de marais grillées. Dans la belle saison quand les Paons peuvent se procurer des Insectes, de l'herbe et du gravier, on les voit moins exposés aux maladies; on dit que les fleurs du sureau (*sambucus nigra*) sont un poison pour ces oiseaux; le lait leur est pernicieux.

Les Paons entrent en amour à la fin de Mars ou au commencement d'Avril. On ne donnera pas plus de six femelles à un Coq Paon, et pour être plus certain de la fécondité des oeufs il vaut mieux ne lui en donner que trois, la femelle met un jour d'intervalle entre la ponte de chaque oeuf; lorsqu'on les lui enlève, sa ponte est de huit jusqu'à douze oeufs; dans l'Inde en état d'indépendance elles sont plus fécondes et pondent jusqu'à vingt oeufs; ces oeufs sont de la grosseur et de la forme des oeufs d'oye d'un blanc-fauve avec des taches et des points plus foncés. Les Paones sont peu

assidues à couvrir, elles quittent souvent les oeufs pour voler sur quelque lieu élevé, il est conséquemment mieux entendu de faire couvrir les oeufs de ces oiseaux par une Dinde qui en peut couvrir jusqu'à douze, ou bien par une Poule qui n'en pourra couvrir que huit. Quand la Paone conduit elle-même ses petits, il est nécessaire de la faire rentrer tous les soirs et de l'enfermer dans quelque lieu bas, afin de la contraindre à rester à terre et à rechauffer les poussins sous ces ailes; en la laissant en liberté elle quite ses petits et va se percher sur quelque arbre; il arrive aussi mais plus rarement que la Paone enporte un ou plusieurs de ses petits sur le dos et s'envôle avec eux sur quelque grosse branche: il est rare que les jeunes Paonneaux suivent la mère sur les lieux élevés avant les quatre semaines évoluées; vers cette époque l'aigrette commence à paroître et c'est alors qu'on doit prendre grand soin des jeunes, non seulement par rapport aux maladies auxquelles ils sont sujets à cette époque de leur vie, mais aussi parce que vers ce tems ils commencent à se

mordre, et que les plus forts écartent les foibles; on doit accoutumer les Paonneaux qu'on aura fait éclore par une Dinde ou par une Poule, de se percher dès que la faculté du vol le leur permet, la terre étant trop froide pour ces jeunes oiseaux qui sont trop grands pour être reçus sous les ailes de leur mère adoptive. Jusqu'à la seconde année le mâle et la femelle ont le même plumage; à la troisième année les longues plumes dorsales paroissent chez les mâles, et c'est alors qu'ils commencent à faire la roue et à rechercher les femelles, quoiqu'ils s'apparient dès la seconde année, mais le plus souvent sans effets; la Paone ne commence à pondre qu'à la troisième année. Lorsque les jeunes sont malades on les guérit à peu près comme les autres volailles, surtout en les nourrissant d'insectes, de vers de farine, de mouches, de larves de fourmis, d'araignées, et de sauterelles auxquelles il faut arracher les pattes.

A proprement parler le Paon n'a point de jabot, cependant dans la dilatation de l'oesophage ou chez les Gallinacés les ail-

mens trouvent leur première macération on a observé à peu de distance de l'estomac un noeud glanduleux rempli de petits canaux qui fournissent une grande abondance de sucs visqueux et gastriques ; l'estomac est pourvu extérieurement de beaucoup de fibres déliées. Gaspard Bartolin (a) dit avoir trouvé dans un de ces oiseaux deux vesicules de fiel, tandis qu'il n'y avoit qu'un seul canal pancréatique qui d'ordinaire est double dans les oiseaux. Le cœcum est double et dirigé d'arrière en avant, sa longueur égale celle des autres intestins pris ensemble, et sa capacité est plus large.

Les cris sonores et discordans du Paon sont produits comme chez tous les oiseaux dans le bas de la trachée artère ; le larynx inférieur et les bronches sont pourvus de membranes, dont la vibration ajoute à la dilatation de la voix. Les anneaux de la trachée sont entiers, ronds et osseux, on ne voit point de socle à l'ouverture du larynx supérieur, il est garni de rugosités.

(a) *Acta Hauniens.* 1673. obs. 114.

Voyez le larynx supérieur et inférieur
Pl. anatomique I. Fig. 1. et 2.

Le croupion est très musculéux, ce sont ces muscles qui servent de moteurs aux longues plumes dorsales implantées sur leurs réseaux et dont la tension ou la dilatation les font relever étaler ou baisser suivant la volonté de l'oiseau.

PAON BLANC.

Pavo cristatus albus. LATH.

LA blancheur du plumage dans les oiseaux ainsi que des poils dans les quadrupèdes, a souvent donné lieu à des méprisés graves, il est cependant à présumer que le froid du pôle glacial doit influer puissamment sur toutes les productions de la nature, puis qu'il paroît contraire à l'entier développement de la génération: les plantes mêmes sont plus petites et naines dans ces contrées; les hommes y sont d'une taille beaucoup inférieure, comparés avec les habitans des régions tempérées; on y trouve aussi des animaux dont la livrée principale est d'un blanc pur, cette couleur y est répandue en plus grande abondance sur le plumage des oiseaux que par tout ailleurs; mais la majeure partie des quadrupèdes et des oiseaux de ces pays, n'ont cette livrée blanche en partage que durant la saison hybernale; le Lièvre,

L'Hermine, le Rat et d'autres quadrupèdes repré-
sentent en été leurs couleurs ordinaires et
telles que nous les voyons dans les contrées
tempérées; il existe cependant peu de qua-
drupèdes qui sont constamment et totalement
blancs; l'Ours polaire et le Furet sont je
crois les seuls animaux vivipares, dont la
fourrure ait une blancheur constante; nous
retrouvons à peu près les mêmes exemples
dans les oiseaux; la plupart changent de livrée
à l'approche de l'été; les espèces de Lagopèdes
ne sont blancs qu'en hiver, encore conser-
vent-ils dans cette saison leur queue composée
de plumes noires. Plusieurs autres oiseaux
du Pôle Arctique ont la majeure partie
de leur plumage d'un blanc pur: ceci prouve
bien que la couleur blanche, répandue prin-
cipalement sur les animaux qui habitent ces
contrées, est propre au climat glacial; de même
que les couleurs brillantes peuvent être con-
sidérées comme des dons accordés aux régions
chaudes, et produites par l'influence d'un
soleil ardent; mais ceci ne prouve pas,
qu'un oiseau originaire des régions de la
zone torride paré des couleurs les plus

riches, perdrait toute empreinte de ces brillants atours, uniquement, par influence d'un climat glacial; il est ce me semble évident que le Paon ne vit point en état de sauvage dans les pays septentrionaux; mais que, habitant des contrées de la zone torride; les soins des hommes qui rassemblent pour leurs jouissances les dons épars dans tous les climats, nous l'ont rendu familier et domestique.

Au reste on ne doit pas ajouter foi à ce que Frisch et Willughby, nous transmettent à l'égard des Paons blancs, qui; suivant eux sont originaires de la Suède; si effectivement cette supposition pouvait être alléguée avec quelque probabilité on pourroit présumer que ces oiseaux habitent encore aujourd'hui cette contrée ou bien qu'ils y ont habités autrefois dans l'état de liberté; cependant aucun auteur ancien n'en fait mention; mais Linnéus, au témoignage duquel nous devons quelque foi, assure que les Paons ne restent pas en Suède de leur plein gré; et il n'en excepte pas même les Paons blancs. (a) Nous ajouterons encore, qu'il est

(a) *Linné. fauna suecica, pag. 60. et 120.*

rare de voir dans les ménageries de ces pays des Paons en domesticité; ces oiseaux ne s'y accoutement que difficilement, les petits y sont très difficiles à élever, même les Paons blancs y sont plus rares que dans nos ménageries en Hollande.

Si nous observons ensuite cette quantité d'oiseaux de toutes les espèces qui blanchissent plus ou moins, et cela dans les pays septentrionaux comme dans les pays tempérés et chauds, nous trouverons des preuves pour refuter l'idée de M. de Buffon, qui à cet article s'est étrangement mépris.

Nous voyons souvent des oiseaux tous blancs, tels que des hirondelles de mer, des mouettes, des goelands &c. décrits par divers auteurs comme autant d'espèces distinctes, tandis que par mes observations et par l'assiduité que j'ai mis à étudier dans les diverses époques de leur âge, cette classe d'oiseaux des hautes mers, il m'a paru, que beaucoup de ces espèces prétendues, n'étoient en effet que des variétés accidentelles des individus jeunes encore, ou des oiseaux parvenus à une vieillesse extrême.

Il est étonnant que les ornithologistes aient été induits en erreur par ce seul caractère de la blancheur du plumage; tous ces oiseaux variés accidentellement de blanc ont toujours le bec et les pieds colorés des mêmes teintes que les autres individus de leur espèce. J'ajouterai encore qu'il paroît que la couleur blanche, la rouge, ainsi que la couleur jaune du plumage, demande un laps de tems plus considérable pour parvenir à sa perfection. Plusieurs espèces d'oiseaux de rivage, qui sont plus ou moins blancs, ont souvent besoin de quatre années pour achever l'entier développement de leurs couleurs; le Lorient à besoin d'un nombre d'années a peu-près égal, la Spatule, le Courlis rouge, le Phénicoptère, ne prennent leurs belles livrées qu'après plusieurs mues et un tems considérable. Mais revenons à notre sujet.

Buffon, en voulant prouver la blancheur constante du Paon dans les pays septentrionaux s'explique ainsi. — „Le climat n'influe pas „ moins sur le plumage des oiseaux que sur „ le pelage des quadrupèdes: nous avons vu „ dans les volumes précédents que le Lièvre, „ l'Hermine, et la plupart des autres animaux,

„ étoient sujets à devenir blancs dans les
„ pays froids, sur tout pendant l'hyver; et
„ voici une espèce de Paon, ou si l'on
„ veut une variété, qui paroît avoir éprouvé
„ les mêmes résultats par la même cause, et
„ plus grands encore, puis qu'elle a produit
„ une race constante dans cette espèce et
„ qu'elle semble avoir agi plus fortement sur
„ les plumes de cet oiseau; car la blancheur
„ des Lièvres et des Hermines n'est que
„ passagère, et n'a lieu que pendant l'hyver,
„ ainsi que celle de la Gêlinotte blanche ou
„ du Lagopode; au lieu que le Paon blanc
„ est toujours blanc, et dans tous les pays
„ l'été, comme l'hyver, à Rome comme à
„ Tornéo; et cette couleur nouvelle est
„ même si fixe, que des œufs de cet oiseau
„ pondus et éclos en Italie, donnent encore
„ des Paons blancs. (a)

Supposons pour un moment l'existence d'une
race de Paons blancs originaux des pays du
Nord; comment se fait-il donc que ces
oiseaux blancs se trouvent aux Indes? Certes
ils n'ont pas été transportés de Suède au

(a) *Buffon Edit. de Sonnini v. 6. p. 148.*

Bengale ni dans l'Ile de Java; Buffon même donne une citation qui doit déjà en partie détruire son opinion; l'histoire des voyages nous transmet, dit cet auteur, que l'on trouve des Paons blancs à l'Ile de Madère. (a)

Je ne conteste pas qu'il est possible que les Paons blancs qui se trouvaient dans cette ile y fussent transportés; mais il est hors de toute doute que l'on ne sauroit présumer avec quelque fondement une pareille transplantation aux Indes Orientales.

„ Ce n'est pas sans un laps de tems con-
 „ sidérable, poursuit Mr. de Buffon, et sans
 „ des circonstances singulières qu'un oiseau
 „ né dans les climats si doux de l'Inde et
 „ de l'Asie a pu s'accoutumer a l'âpreté des
 „ pays septentrionaux; s'il n'y à pas été
 „ transporté par les hommes, il a pu y
 „ passer, soit par le nord de l'Asie soit
 „ par le nord de l'Europe: quoiqu'on ne
 „ sache pas précisément l'époque de cette
 „ emigration, je soupçonne qu'elle n'est pas
 „ fort ancienne.” (b)

(a) *Histoire générale des voyages tom. 2. p. 270.*

(b) *Buffon Edition de Sonnini v. 6. p. 150.*

Le Paon blanc n'a pu former dans les pays septentrionaux une race constante qui auroit été transportée des Indes par les hommes, ou bien, qui auroit émigrée par le nord de l'Asie pour se rendre dans ces régions glaciales, puisque ces pays ne nourrissent point une pareille race et qu'aucun auteur n'en parle ; ces oiseaux entièrement blancs sont aussi rares, même moins abondants dans l'état de sauvage aux Indes, qu'ils ne le sont chez nous dans l'état de domesticité. Un ami qui avoit longtems séjourné dans l'Inde m'a assuré avoir rencontré dans ces parages des Paons entièrement blancs ; ceux-ci volent avec les grandes troupes de Paons sauvages, décorés de couleurs brillantes. Ce fait, qui m'a été confirmé par des personnes qui ont visité ces contrées, vient encore à l'appui d'autres de la même nature, qui prouvent évidemment que l'influence des Climats n'opère point aussi puissamment sur la livrée des oiseaux, que Mr. de Buffon paroît le présumer ; de là l'origine des erreurs dans lesquelles ce grand génie est souvent tombé, en cherchant des analo-

gics avec des oiseaux entièrement différents, et en attribuant uniquement au climat, des dissemblances qui caractérisent les différentes espèces.

Je me conforme au reste pour ce qui concerne ces Paons avec le sentiment de Sonnini; la note de cet auteur que je vais citer, et qui est tirée de l'encyclopédie, prouvera encore contre la supposition de Buffon.

„ La race des Paons blancs dit Mr. Sonnini,
 „ n'est pas essentiellement originaire des climats
 „ du nord, puisqu'en 1783 une paire de
 „ Paons ordinaires a produit à Gentilli, près
 „ de Paris, quatre petits, dont deux ont
 „ conservés le plumage de leurs parens, et
 „ deux étoient entièrement blancs; cepen-
 „ dant Mauduit, qui rapporte ce fait dans
 „ l'encyclopédie méthodique observe, qu'il
 „ n'y avoit aucun Paon blanc dans le villa-
 „ ge, ni aux environs; la même chose
 „ étoit arrivée quelques années auparavant
 „ dans une campagne également voisine de
 „ Paris. Il paroît donc que la blancheur
 „ du plumage des Paons est une simple

„ variété accidentelle, que l'on ne doit pas
 „ regarder comme formant une race constan-
 „ te; et ce qui semble le prouver encore
 „ plus, c'est que ces Paons blancs sont
 „ fort rares. (a)

Quoique le plumage du Paon blanc soit entièrement de cette couleur, les longues plumes de parade ont cependant à leur extrémité des vestiges de ces miroirs brillants, et tout le reste de leur livrée porte les empreintes des différentes couleurs, quoique faiblement ébauchées par un blanc plus ou moins pur. La variété des Paons blancs est assez rare dans les ménageries, ils se vendent toujours plus chers; ce sont de fort beaux oiseaux, et qui produisent un effet admirable au milieu d'une troupe de Paons richement décorés.

La Paone blanche ne diffère des autres femelles, que par sa livrée pareille à celle du mâle.

(a) *Sonnini. dans l'édition de Buffon. t. 6. p. 152. note additionnelle.*

PAON SPICIFÈRE.

Pavo Muticus. LATH.

D'APRÈS la règle que je me suis prescrite de décrire uniquement dans cet ouvrage le oiseaux que j'ai été à même de voir, et d'en écarter soigneusement tous ceux dont l'existence n'auroit pas été constatée par mes recherches, le Paon Spicifère ne devoit point y figurer. Il est certain que cet oiseau n'existe jusqu'à présent dans aucune collection en Europe. Le Spicifère étoit déjà connu, du tems d'Aldrovande, mais seulement d'après une figure peinte, que l'Empereur du Japon avoit envoyée au Pape; c'est d'après le naturaliste dont nous venons de parler que Brisson, Buffon et Latham font mention de cet oiseau. Depuis l'époque citée l'espèce n'a pas été mieux connue, elle l'est seulement par les figures peintes par les Chinois:

mais comme nous avons lieu de soupçonner la vérité de ces représentations, il est préférable de ne pas faire mention de celles-ci; j'aurais même placé la description de cette espèce de Paon a la suite du genre, pour servir simplement d'indication, au cas que par la suite on parvint à se procurer l'oiseau; mais en considération des renseignemens récents qu'on m'a fournis, et plus encore par la figure de la tête de cet oiseau copiée d'après nature; j'ai jugé convenable d'en faire un article.

Mr. Le Vaillant, au témoignage duquel nous ne saurions nous permettre de porter des doutes; m'a communiqué la description de cet oiseau accompagnée du dessin de la tête, figurée de grandeur naturelle dans la planche anatomique 1. Fig. 1. Le Spicifère que Mr. Le Vaillant a eu occasion d'observer se trouvoit au Cap de Bonne Espérance dans la menagerie de feu Mr. le fiscal Boërs, qui l'avoit reçu de Macao.

Le Spicifère est de la taille du Paon vulgaire dont il a aussi les formes; il en diffère par une huppe droite qu'il porte perpendiculairement sur la tête; cette huppe est compo-

sée de dix plumes étroites étagées entr'elles, et ressemble beaucoup à la queue d'une mésange à longue-queue; ces plumes sont d'un beau vert à reflets de bleu; les plumes dorsales qu'il relève comme le font nos Paons, sont plus courtes et moins brillantes que celles de ces derniers, mais les miroirs sont plus grands: la couleur de la tête du cou et de la poitrine est d'un vert lustré à reflets bleuâtres; le ventre, l'abdomen, et les grandes plumes des ailes sont brunes avec des teintes verdâtres; au dessous des yeux est un espace dénué de plumes; la peau sur cette partie est jaunâtre; une autre nudité plus considérable qui se dirige de chaque côté vers l'ouverture des oreilles, se remarque au dessous de la première, elle est d'un beau jaune; le bec est plus allongé et plus droit que dans le Paon vulgaire, il est d'un gris noirâtre; les pieds qui sont armés d'un éperon, ont une teinte brunâtre, et l'iris est de couleur marron rougeâtre. Le cri du Spicifère diffère beaucoup de celui de nos Paons.

La description du Spécifère que Buffon donne d'après Aldrovande, diffère peu de

celle-ci, je n'en ferai point mention, puisqu'elle offrirait les mêmes résultats incertains, que celle, qu'on pourrait présenter d'après deux dessins Chinois que j'ai eu occasion de voir. La description de la prétendue femelle de cet oiseau dont il est fait mention dans Buffon, me semble, plutôt appartenir à un mâle en mue.

DISCOURS

SUR LE

GENRE COQ.

DE tous les genres d'oiseaux dont les naturalistes et les voyageurs nous ont transmis l'histoire, aucun sans contredit n'a excité entre eux des discussions et des débats aussi souvent renouvelés, que l'orsqu'il a été question de faire connoître et de désigner la souche ou l'espèce primitive d'où, selon l'idée de quelques-uns, dérivent toutes les races de nos Coqs domestiques; jamais; les opinions de savants judicieux n'ont autant différés, qu'au sujet de ces oiseaux.

Fixer le lieu qui le premier a vu naître et qui continue encore a nourrir dans l'état de pureté et d'indépendance l'espèce de Coq qui doit être considérée comme le type de notre race Vilagoise; déterminer les caractères propres a la souche primitive; indiquer les différentes altérations que les suites de la domesticité ont successivement produit sur

cette espèce première; assigner à ces autres différentes races particulières leur véritable origine; débrouiller ce cahos de ténèbres que l'empreinte des tems, et le caprice bisarre des hommes, ont répandu sur leur propagation dans presque toutes les contrées du globe; sont des faits bien intéressants à ajouter à l'histoire des Coqs.

Je n'ose me flatter de pouvoir satisfaire à toutes ces questions; la domesticité du Coq remonte à des tems si reculés qu'il n'est guère probable qu'on parvienne jamais à découvrir le type de cette espèce.

Je vais citer les opinions diverses des principaux auteurs, les confronter entre-eux, rapporter leurs descriptions aux espèces primitives connues, et débrouiller ainsi les ténèbres où se trouvent ensevelis les races de ces oiseaux, faire connoître des espèces nouvelles dans ce genre, et tâcher de fixer les caractères génériques, d'après des formes propres à toutes les espèces qui doivent composer cette famille.

Avant de parler de chaque espèce en particulier, je dois à cette classe innombrable

de nomenclateurs, mais surtout à ces savants estimables, à ces hommes illustres ornements de leur siècle, qui ont consacré les plus beaux jours de leur vie à l'étude de la nature; je leurs suis redevable dis-je, des raisons qui m'ont porté à ne point suivre leur méthode; en plaçant le Coq dans le genre *Phasianus* de Linné (a): mais en adoptant préférablement le sentiment de Gesner, Aldrovande, Frisch, Brisson, et Illiger, et en formant du Coq un genre isolé sous l'ancienne dénomination générique de *Gallus*.

Il est vrai que Linné, Latham, et Lacépède, les principaux et les meilleurs nomenclateurs, n'ont pas donné une grande précision aux caractères génériques de leur division *Phasianus*, ces auteurs étoient à mêmes sous ce rapport, d'introduire dans le genre des

(a) L'on verra par la suite dans les autres genres, et principalement à l'article des faisans, qu'il s'est bien trouvé d'autres oiseaux que Linné à considéré comme assortis à son genre *Phasianus* les quels cependant ne se trouvent avoir nuls rapports avec nos vrais Faisans.

SUR LE GENRE COQ. 63

espèces qui étoient entièrement étrangères à nos vrais Faisans, ce dont aussi ils se sont permis un ample usage.

Le célèbre professeur Cuvier (a) a déjà fait observer, que Linné avoit eu tort de réunir les Coqs au genre des Faisans.

Quoique me conformant aux vucs de Mr. Brisson, et Illiger, que d'accord avec ces auteurs, je me voye fondé à rétablir l'ancien genre du *Gallus*; je suis cependant loin d'adopter les caractères qu'ils donnent comme propres au genre Coq, mais je me vois en même tems contraint de les conserver comme base fondamentale; les individus nouveaux que nous aurons à décrire, détruisent presque totalement dans ce genre toute espèce de classification méthodique.

Nous voyons a chaque feuille du grand livre de la nature, que nos classifications purement méthodiques nous conduisent à nous contredire souvent; évitons donc ce défaut en n'étendant ces classifications qu'au-

(a) *Tableau Élémentaire de l'Histoire naturelle des animaux page 245.*

tant qu'elles sont utiles au maintien d'un certain ordre dans les espèces, ordre des plus nécessaires, sans lequel l'histoire naturelle retomberoit infailliblement dans un chaos impénétrable.

En effet si nous nous obstinions à vouloir ranger les Coqs dans le genre *Phasianus* de Linné, même, en donnant à ce genre tous les caractères réunis que nous trouvons dans les divers auteurs; il s'en suivroit encore, que la majeure partie des Coqs contenus dans cet ouvrage n'y sauroient trouver une place: si parcontre avec le projet de faire de ces oiseaux un genre séparé sous la dénomination de *Gallus*, nous nourrissons l'idée d'y vouloir ajouter un court exposé des caractères propres à tous, nous nous verrions encore frustrés dans ce dessein. En supposant pour principaux caractères du Coq, d'avoir une crête échancrée sur la tête et deux barbillons pendants à la mâchoire inférieure; que faire du Coq Javan Ayamalas, qui n'a qu'un seul barbillon flottant comme le dindon; et une grande partie du cou dénué de plumes? Ou placera t'on cette race de Coqs d'ont la

SUR LE GENRE COQ. 65

érête est lisse, et qui n'a point de barbillons? Où rangera-t'on le Coq que j'ai nommé; d'après ce voyageur célèbre; Houppifère Macartny? Il a une huppe à peu près semblable au Paon; ses joues seulement sont nues, et la peau qui les recouvre s'allonge en une espèce de membrane pointue, et s'élève au dessus des yeux: certes l'on ne placera pas cet oiseau à l'exemple de Latham dans le genre des vrais Faisans; la queue de ce Coq se trouvant formée de deux plans verticaux qui ensemble décrivent un angle. Ou, si l'on veut donner comme attribut constant du Coq cette queue formée de deux plans verticaux adossés l'un à l'autre, ainsi que la forme de ces deux longues plumes du milieu de la queue se courbant en arc: quelle place assignera t'on dans ce cas au Coq. Wallikikili; vulgairement Coq sans croupion; et que les nomenclateurs ont à tort nommé Coq de Perse? Où placera t'on encore le Coq Ayamalas qui porte sa queue horizontalement, et le Coq primitif appelé Bankiva dont la queue n'est que faiblement

voutée et presque horizontale? Le Macartny même, qui à la seule inspection extérieure, paroît bien plus tenir en partage des caractères propres aux Coqs qu'à ceux des Faisans, étant considéré méthodiquement, ne sauroit encore faire partie du premier de ces genres: enfin, nous voyons dans ces oiseaux un si grand nombre de petites variétés, tant par rapport à la structure des plumes, qu'au port, à la taille et à l'ensemble, que je donnerois au nomenclateur le plus habile, comme au méthodiste le plus opiniâtre, à fixer des caractères constants, propres à tous les oiseaux que nous connoissons dans ce genre.

Les Coqs diffèrent à plus d'un titre des faisans; ces derniers ont les plumes caudales longues, étroites et voutés, les deux penes intermédiaires constamment plus allongées que les latérales, les joues couvertes d'un tissu composé de petites plumes excessivement courtes, et imitant le velour; nous leurs remarquons aussi un naturel très délicat, très sensible, soit aux intempéries de l'air, soit aux influences d'un climat froid; on se

SUR LE GENRE COQ. 67

parvient qu' avec des soins assidus, à les faire propager dans l'état de domesticité.

Les Coqs ont les plumes caudales très larges; ils ont souvent deux plumes pendantes en arc, le long de chaque plan d'une queue qui dans la plupart est verticale; la tête a constamment une partie dénuée de plumes recouverte par une peau lisse; qui s'allonge tantôt en un seul barbillon flottant; tantôt en deux appendices, et qui surmonte souvent la tête en forme de crête; dans d'autres, la peau nue n'engage que les joues. Ces oiseaux ont le naturel moins sensible que les faisans, ils s'accoutent aussi mieux à toutes les températures ce que prouvevidemment leur existence dans presque tous les pays, même les plus froids.

Pour en venir à une conclusion, je vais faire connoître mes idées sur ce genre d'oiseaux; ayant ce me semble assez clairement prouvé les motifs qui m'ont porté à les séparer des vrais Faisans; avec les quels ils n'ont d'autres rapports qu'à titre d'oiseaux brachiptères et pulvérateurs.

Je prendrai d'abord pour caractères propres

au genre *gallus* : Un bec médiocre en cône arqué; les narines basales, latérales, à moitié fermées par une membrane voutée, ouvertes; quatre doigts dont trois devant, et l'autre derrière (a); une membrane qui atteint environ jusqu'à la première phalange de chaque doigt; les tarses à éperons arqués; une partie de la tête nue, ainsi que le devant du cou; le plus souvent une crête charnue qui surmonte la tête, et des prolongements de même nature sous le bec; les trois premières plumes des ailes les moins longues, dont l'extérieure très courte; le chant pareil à celui de nos Coqs domestiques.

A ces caractères on pourroit encore ajouter: que presque tous les Coqs ont un certain air de famille, qui sans prendre garde à la différence dans la forme des plumes, les distingue des vrais Faisans; leur attitude est fière, leur port est élané, la forme du corps et la

(a) Il faut se garder de considérer le Coq à cinq doigts comme formant une race constante, ainsi que Buffon l'a présenté; cette erreur de la nature ne sauroit faire exception dans les caractères génériques.

manière dont ils redressent le cou leur est particulière; ils diffèrent en ces caractères des vrais Faisans; ceux-ci paroissent plus allongés par la manière qu'ils ont de racourcir le cou en hauteur, et de l'étendre en avant d'une façon plus ou moins horisontale.

Je ne saurois me conformer aux vues de plusieurs naturalistes qui croient, que la plupart de nos races de Coqs domestiques sont issues d'une seule souche ou type, et que toutes ces dissemblances que nous observons dans la taille et dans les formes particulières de ces oiseaux, doivent uniquement, leur origine à la différence du climat, aux empreintes de la domesticité, à la manière bizarre dont ces variétés ont été croisées, enfin au simple hazard. Il est ce me semble plus raisonnable, de reconnoître dans le genre Coq plusieurs souches ou espèces premières, dont les descendants qui forment nos races particulières, auront conservés des caractères propres à leurs espèces, et au milieu desquelles on ne manquera pas de trouver des individus purs et non dégénérés. Plusieurs espèces primitives de Coqs inconnus jusqu'à ces jours, dont

nous ne possédons point les descendants en domesticité, serviront de base à mon opinion.

Il est peu de faits en histoire naturelle aussi difficiles à déterminer avec précision que d'indiquer les lieux qui ont vu naître l'espèce du Coq vulgaire ou de nos basse-cours dans son indépendance et de liberté première; nous trouvons à cet égard dans les divers auteurs des matières qui servent d'avantage à induire en erreur et à jeter un voile obscur sur leur origine, qu'a nous servir de guide dans cette recherche. Ceux qui, comme Sonnerat, Buffon et autres, croient qu'une seule souche ou espèce première a donnée naissance à toutes nos races de Coqs et de Poules domestiques, se gardent bien d'adopter comme véridique les indications données par divers voyageurs. Sonnerat rejette l'opinion de Dampière, sur l'existence des Poules sauvages à Pulocondor (a), à Timor et à San-Jago, en

(a) L'on trouve à Pulocondor des perroquets, des parruches, des Pigeons &c. il y a une espèce de poule sauvage plus petite que la nôtre: les Coqs ont le même chant, leur chair est blanche

disant, que ce voyageur n'avoit pas fait une étude particulière de l'histoire naturelle ; comme le remarque Sonnini, s'il étoit nécessaire d'avoir des notions fort profondes dans cette étude pour distinguer un Coq ou une Poule, de tout autre oiseau (b).

Le même voyageur ne paroît pas ajouter plus de foi au témoignage de Gmelli Carreri et de Morelle ; il rejette au rang des conjectures l'avancé de Sonnini concernant l'existence de Coqs sauvages dans les forêts de l'Amérique méridionale.

Nous nous trouvons fondés à ne point adopter le sentiment du plus grand nombre ; en effet, il n'y a nul obstacle à supposer l'existence de Poules sauvages dans les îles de Pulo-

et délicate. — *Collection des voyages autour du monde Tom. 2, p. 247.*

(b) Dans presque tous les voyages autour du monde il est fait mention de poules, que les Indiens apportoient en grande quantité aux Vaisseaux qui arrivent dans ces parrages : voyez à cette fin les relations de Cook. Bougainville, le Gentil &c. dans la collection des voyages autour du monde.

condor, et de Timor, puisque j'ai reçu des Coqs sauvages de Sumatra, de Java et de Ceylon; ces derniers diffèrent encore à beau coup d'égards non seulement de ceux trouvés dans les Indes par Soanerat, mais aussi de toutes les races que nous cultivons en domesticité,

Si donc, comme il est probable, Dampière ne s'est pas trompé en parlant des Coqs qu'il a vu, et que les espèces primitives que nous allons décrire soient jugés être de vrais Coqs; je ne vois dès lors point d'obstacle à fixer l'existence de plusieurs espèces distinctes dans ce genre, lesquelles, quoique habitant des contrées éloignées, s'uniront facilement en domesticité, et produiront dans cet état des individus féconds, qui conserveront les caractères propres à la souche première, et d'autres, qui partageront des caractères de plusieurs, suivant la manière dont les races auront été croisées.

J'ai formé quelques conjectures sur l'origine du Coq vulgaire ainsi que sur les races peu différentes de celle-ci; je présente cette opinion sans les moindres prétentions d'en vouloir garantir l'authenticité, elle m'a été

sugérée par les observations que je vais détailler.

Nôtre Coq vilageois ou de basse-cour paroît originaire du *Coq Jago*, très grande espèce sauvage, qui habite l'île de Sumatra; et de l'espèce du *Bankiva*, autre Coq primitif, qu'on trouve dans les forêts de Java; je fixe spécialement mon attention sur ces deux espèces: 1°. par rapport à la ressemblance des femelles avec nos poules domestiques: 2°. en égard à la taille de nôtre Coq vilageois, qui est de grandeur moyenne entre le Jago et le Bankiva: 3°. par la nature des plumes, les formes et les distributions des barbes, qui sont absolument les mêmes dans nos Coqs domestiques: 4°. parce que c'est dans ces deux seules espèces que les femelles sont pourvues d'une crête et de petits barbillons, caractères qui ne se trouvent pas dans toutes les autres espèces primitives connues.

Comme les suites de la domesticité du Coq ont produit des altérations dans les formes totales du corps, et des appendices charnus, il est difficile d'indiquer les races qui doivent leur origine à la même souche; en partant

de mon opinion, il semble que la race des Coqs appelés de Caux ou de Padone, et celle de Sancevare ont beaucoup d'analogie avec l'espèce du Jago; tandis que la race des Coqs dits de Turquie à le plus de rapports avec l'espèce du Bankiva: ces races que nous rapprochons des deux espèces primitives seront celles, qui auront éprouvées le moins d'altérations par les suites de la propagation en domesticité; elles auront pu produire en s'aliant entre-eux: 1°. la race des Coqs villageois à crête et à barbillons: 2°. celle des Coqs huppés, à petite crête et barbillons; chez lesquels les suc's propres à former les appendices charnus se sont portés à la production de la huppe de plumes qui orne leur tête: 3°. toutes ces races de Coqs, dont les tarse's et les doigts sont plus ou moins couverts de plumes, dont l'origine doit être attribuée à la surabondance de nourriture, qui a produit des plumes aux jambes de ceux-ci, comme elle a formée une huppe aux Coqs huppés: 4°. La race des Coqs de Hambourg qui à la tête encapuchonnée et des plumes redressées sur les oreilles. Ces races et un

nombre considérable d'autres, qui, en se mêlant entre-eux et en s'aliant avec d'autres espèces que nous désignerons, ont produit par ce tems considérable que dure leur état de domesticité, toutes ces variétés dont on pourrait former autant de races et en reproduire un nombre considérable d'autres, qui seront le fruit des soins assidus et de l'attention qu'on prendra à les assortir.

Beaucoup d'oiseaux qui composent la famille des Gallinacés paroissent moins difficiles à s'alier avec des espèces étrangères; nous ne remarquons dans aucun genre des productions aussi variées et aussi singulières: l'on parvient à tirer des métis de la plupart des Faisans, tous les Hoccoos s'alient entr-eux en domesticité; le Faisan s'alie au Coq, celui-ci avec le Dindon, les Hoccoos nés en domesticité s'unissent avec les Dindons; je crois même qu'avec quelque soins, l'on viendroit à bout de tirer des métis de la majeure partie des Gallinacés, dont le naturel est susceptible à être cultivé en domesticité.

Il nous reste à voir si effectivement le nouveau monde nourrit aussi de vrais Coqs

en état de sauvages, et s'il est bien vrai que ces Coqs trouvés dans les forêts solitaires de l'Amérique méridionale, ne tirent point leur origine de ceux qui y furent transportés de l'ancien continent, et que les Indiens d'Amérique cultivent autour de leurs demeures.

Je ne trouve point de raisons à réjeter la possibilité de l'existence de Coqs sauvages en Amérique; il n'est pas dit que puisque ces oiseaux habitent en état de liberté dans l'Inde à la Chine et aux îles de l'Archipel Indien; il doit s'en suivre que l'Amérique n'a point de Coqs dans l'état de sauvages. Les relations de voyageurs accrédités et de témoins oculaires, ne sauroit donc nous permettre de porter des doutes à la véracité de ce qu'ils avancent, jusqu'à ce que des preuves mieux fondées et des observations plus recantes nous forcent à rejeter leur opinion. J'indiquerai en attendant ce que ces voyageurs en disent.

Le Jésuite Acosta (a), est le premier qui

(a) Sonnini nous apprend dans une note qu'Acosta étoit provincial des Jésuites au Pérou et Espagnol, il mourut à Salamanque en 1599. Il a

ait assuré que les poules existoient au Pérou avant l'arrivée des Espagnols, et qu'elles s'appeloient dans la langue du pays, *Talpa*, et leurs œufs *ponto*.

Voici ce que nous rapporte Sonnini. „ En „ voyageant dans les forêts sombres et soli- „ taires de la Guyana, lorsque l'aurore „ commençoit à répandre une teinte moins „ lugubre, au milieu d'immenses futaies qui „ ne tombent que sous la hache du tems, „ jentendois souvent un cri parfaitement sem- „ blable au chant de nôtre Coq, mais moins „ fort, et moins retentissant; un éloigne- „ ment considérable de tous lieux habités ne „ permettoit pas de penser que ce chant, „ que mes compagnons de voyage enten- „ doient très distinctement, fut produit par „ des oiseaux domestiques, et les Indiens „ dont nous étions suivis, nous disoient que „ c'étoit le cri de Coqs sauvages. Dans un „ de ces voyages je vis moi-même, sur une „ montagne, un oiseau de la grosseur d'un

donné en Espagnol l'histoire naturelle des Indes, et un traité de *Procuranda Indorum saluta.*

„ Pigeon, à plumage brun, portant sur la
 „ tête une crête charnue, ayant les ailes
 „ courtes et la queue disposée de même que
 „ celle de la Poule, dont il avoit le
 „ port et la démarche. Je pus l'examiner
 „ assez bien; il me parut peu farouche.
 „ Le nègre qui portoit mon fusil s'étoit
 „ arrêté à quelque distance, et lorsqu'il
 „ m'eut rejoint, l'oiseau s'étoit enfoncé dans
 „ l'épaisseur de la forêt, et nous le cher-
 „ chames inutilement.

„ Le fait très exact, le chant des Coqs
 „ qui se fait entendre dans les bois, la
 „ connoissance que les naturels ont des
 „ Coqs sauvages à la Guiane, ne me laiss-
 „ soient aucun doute sur l'existence de
 „ ces Coqs dans l'Amérique méridionale,
 „ et j'ai présenté ce que j'avois été à
 „ porté d'apprendre à cet égard, sans
 „ autre prétention que de faire connoître
 „ une particularité nouvelle pour l'histoire
 „ des Gallinacés (a).” Sonnini cite encore

(a) *Sonnini, nouvelle édition de Buffon. Vol. 5.
 p. 207.*

le témoignage d'un Colon de la Guiane, qui avoit recueilli beaucoup de connoissances locales. M. Salmes, major des milices d'un quartier de la Guiane, dans la colonie de Cayenne, raporta, que dans un détachement qu'il fit au commencement de 1776. dans les grands bois de la Guiane, il rencontra, et eut tout le tems de considérer, un oiseau conformé absolument comme une Poule, semblable à celui que Sonnini avoit vu lui-même; à l'exception de sa couleur rougeâtre, peu différente du brun qui teignoit le plumage de l'autre.

Le capitaine Stedman a observé que les Indiens de l'intérieur de la Guiane Hollandaise nourrissent une très-petite espèce de Poule qui paroît naturelle à ce pays (a);

(a) As for the poultry, nothing can thrive better; the common fowls are here as good and plenty as in any country, but smaller, and their eggs differ in shape, being more sharp pointed. A smaller species of the dunghil kind, with rumped inverted feathers, seems natural at Guiana:

Le capitaine Pages dit; qu'entre les espèces d'oiseaux dont abondent les bois de l'île de Samar, la plus orientale des Philippines, il y a une grande quantité de poules sauvages, qui diffèrent des nôtres par leur corps ramassé, et leurs pattes courtes; elles sont de couleur grise, piquetée comme la Perdrix (b).

Il paroît donc probable que les Coqs sauvages se trouvent également dans les deux continents; je ne vois aucun fondement plausible propre à rejeter l'avancé de ces voyageurs; mais je me crois dispensé de parler plus au long de ces Coqs américains, ne les ayant jamais vu.

Il est remarquable que les poules sauvages des Indes ne varient pas entre-elles pour la couleur du plumage, comme nos poules domestiques; les femelles des

being reared in the inland parts of the country by the Indians or natives. — *Siedman voyage in Gulana on the wild coast of south America.* 7. 11 p. 123.

(b) *Collection des voyages autour du monde.* 7. 11 p. 59.

espèces primitives que je ferai connoître se ressemblent toutes individuellement : on voit bien qu'il n'en est pas de même pour nos Poules domestiques, la différence d'un individu à l'autre porte même quelquefois sur des attributs caractéristiques, tels que, le manque de crête, de barbillons, la grande différence de taille, &c. Ceci sert principalement de preuve contre l'opinion de Buffon, qui suppose que la couleur blanche doit être l'attribut de la race primitive. Cet auteur présume, que les Poules originairement blanches auront variées du blanc au noir, et prises successivement toutes les couleurs intermédiaires.

Il paroît cependant plus probable que les Poules primitives sont indifféremment de couleur brune, rousse ou grise, et qu'elles auront prises par les suites de la domesticité, les couleurs blanches et noires; je fonde mon opinion sur l'observation que toutes les Poules sauvages, (celles qui ont été indiquées par les voyageurs, comme les espèces nouvelles que nous ferons connoître), ont des couleurs intermédiaires;

que même le plus grand nombre de nos Poules domestiques ou vulgaires se trouvent avoir ces couleurs en partage, lorsqu'elles sont tirées des Poules de toutes couleurs; et que les variétés de Poules blanches, ou les noires, ne se perpétuent que par une propagation pure.

Il est cependant des races, ou pour mieux dire des espèces de Coqs, dont la souche première doit avoir été indubitablement de couleur blanche; nous remarquons dans les Poules à duvet que le blanc domine constamment, et que pour-peu qu'on y donne de l'attention et qu'on ne croise point les races, il n'est pas difficile de parvenir à conserver cette couleur dans toute sa pureté; il seroit même possible, (mais ceci n'est qu'une conjecture) que les Poules communes ou villageoises, dont le plumage est entièrement blanc ou noir, doivent leur origine au produit d'une race croisée, soit avec les espèces primitivement blanches, ou avec celles qui ont le plumage constamment noir.

Il est impossible de retrouver les diffé-

SUR LE GENRE COQ. 93

rentes espèces au milieu de nos Poules communes ; le hasard et les soins même les ont multipliées et croisées à tel point, qu'il est inutile de prendre à tâche d'en séparer les diverses races premières ; pour peu qu'on observe une multitude de Poules, pululant pile-mêle, on trouvera bientôt l'empreinte de toutes les races confondues. Il s'en trouvera de fort grandes, de petites et de mitoyennes ; de noires, de blanches, et de toutes couleurs ; à crête double à crête simple et sans crête ; à crête échan-crée, ainsi qu'à crête lisse et arondie ; à plumes frisées et à plumage ordinaire ; à pieds patus et à pieds lisses ; enfin l'on verra au milieu d'eux des individus qui réunissent les caractères de plusieurs races différentes.

C O Q J A G O.

Gallus giganteus. *Mihi.*

Je place à la tête de ce genre la plus grande espèce dont nous aurons à parler ; cet oiseau qui vit dans l'état de sauvage habite les forêts de la partie méridionale de l'île de Sumatra ; il se trouve aussi répandu à la partie occidentale de l'île de Java. Dampier et Marsden en font mention ; ce dernier , qui en a parlé très succinctement , dit avoir vu un Coq de cette espèce atteindre du plancher avec son bec une table à manger ; lorsque l'oiseau étoit fatigué il se reposoit sur la première jointure de ses jambes et étoit alors même plus haut que le Coq villageois ou ordinaire. On pourra se faire une idée de la grande taille de cet oiseau par la représentation du pied que j'ai figuré de grandeur naturelle dans la Pl. anatomique 2. fig. 1. Cette partie est la seule que je puis offrir pour constater l'existence de l'espèce ; je puis assurer que sa dépouille ne se trouve

dans aucun cabinet marquant en Europe; puisque, comme il a été dit dans l'introduction de cette monographie, un de mes premiers soins avant de publier cet ouvrage a été, de visiter les principaux cabinets; que ce n'est qu'après plusieurs années après et des comparaisons suivies et constamment renouvelées sur une multitude d'individus, que j'ai tracé l'histoire des nombreuses espèces que cet ouvrage renferme.

J'ai présenté mon idée sur l'origine du Coq villageois dans le discours sur ce genre, ou j'ai également donné les détails relatifs à l'espèce de cet article, qui semble avoir concouru avec l'espèce du Coq Bankiva, à la production de la race des Coqs domestiques. Cette opinion traitée dans le discours a été basée sur plusieurs observations, auxquelles le lecteur est renvoyé.

Il sera cependant nécessaire de dire ici, que les races des Coqs de Caux ou de Padoue, et de Sansevarre, se rapprochent beaucoup pour la taille et les formes totales de l'espèce du Jago; les détails qui m'ont été communiqués à l'égard de cette espèce de Coq pri-

mitif par des amis dignes de foi, et des personnes établies depuis leur enfance dans l'Inde, confirment absolument cette opinion.

Le pied du Jago, dont nous figurons le contour dans la pl. citée, m'a été envoyé de Batavia.

LE COQ DE PADOUE, ET LES POULES DE SANSEVARRE.

Gallus Patavinus. Briss.

Cette race a presque le double de grandeur de nos Coqs et Poules ordinaires; elle a beaucoup de ressemblance avec l'espèce du Jago dont je viens de faire mention; la voix de ces Coqs est forte et rauque; leur poids va jusqu'à huit ou dix livres.

On peut rapporter à cette race les grands Coqs de Rhodes, de Perse et du Pégu, ces grosses Poules de Bahia dont Dampier fait mention, ainsi que les Poules de Sansevarre si estimées en Perse.

COQ ET POULE BANKIVA.

Gallus Bankiva. *Mitt.*

DANS l'ordre naturel, l'espèce du Bankiva doit occuper le second rang, comme ayant concouru à la production de la race du Coq villageois et des nombreuses nuances dont celle-ci est composé. En effet, en considérant cet oiseau, on lui trouve beaucoup de rapports avec les Coqs villageois de moyenne taille; même forme et couleurs; sa crête et ses barbillons sont semblables à ceux de nos Coqs, la Poule sur tout ressemble tellement à nos Poules domestiques, qu'il serait difficile de la reconnoître d'une Poule vulgaire, si la pente moins verticale de sa queue ne la faisoit distinguer; ce caractère qui est bien plus apparent dans le mâle, m'a fait hésiter un moment, et à jetté quelques doutes sur l'opinion que cette espèce auroit effectivement concouru à la propagation des races vulgaires: mais en

observant toutes les espèces primitives connues, il paroît que leur queue n'a pas une position aussi verticale, et n'est pas à beaucoup près si ample et si abondamment pourvue de plumes de recouvrement, que dans les Coqs domestiques; il paroît que chez ces derniers la surabondance de nourriture, et les soins qu'ils obtiennent assidument de l'homme, ont puissamment contribué à leur fournir des sucs propres au développement de tous leurs organes. Différentes races de Coqs, telles que celles du Coq huppé, du Coq de Hambourg, des Coqs à double crête et autres, servent à prouver, que la domesticité, et par elle, la surabondance de nourriture, ont produit des modifications infinies dans ces êtres; peut-être les plus anciens des esclaves que l'homme a soumis à sa puissance. Quoiqu'il en soit, il est certain qu'aucune espèce primitive jusqu'à présent connue, n'a autant d'analogie avec nos Coqs domestiques que les espèces du Jago et du Bankiva; les femelles ont comme nos Poules de petites crêtes, et la peau de la gorge

est dénuée de plumes et des appendices qui y prennent naissance, tandis que celles de toutes les autres espèces dont nous donnerons les descriptions diffèrent de nos Poules par la forme des plumes et par la distribution des couleurs, et qu'elles manquent absolument de crêtes et de barbillons; leur tête étant entièrement garnie de plumes.

Cette espèce de Coq et de Poule sauvage est nouvelle. M. Laischenau, que j'ai eu occasion de citer plusieurs fois dans mon histoire des Pigeons, a rapporté ces oiseaux de l'île de Java; les habitans de l'intérieur les désignent par le nom de *Ayam Bankiya*, dénomination que nous avons cru devoir leur conserver, parcequ'elle exprime probablement dans cette langue quelque habitude, ou quelque particularité, propre à l'espèce; ces oiseaux habitent les grandes forêts et se tiennent souvent le long des lisières des bois; ils sont très farouches; ils ressemblent pour la forme, et pour les couleurs du plumage, à la race des Coqs dits de Bantam, et à celle des Coqs de Turquie; un seul caractère

éloigne le Bankiva de celles-ci, le port de sa queue étant presque horizontale et voutée, tandis que chez les races désignées, la queue est plus relevée et forme deux plans verticaux : les plumes qui tombent du cou sur le haut du dos, sont, comme dans nos Coqs, longues et à barbes désunies ; le bout de chaque plume s'élargit un peu et est arrondi ; la tête, le cou, et toutes les longues plumes du dos qui pendent le long du croupion, sont d'un orange éclatant ou couleur de feu ; le haut du dos, les petites et les moyennes couvertures des ailes sont d'un beau marron pourpré ; les grandes couvertures sont d'un noir à reflets de vert ; les rémiges et les pennes secondaires sont d'un roux de rouille sur leurs barbes extérieures, et noires en dedans ; la poitrine, le ventre, les cuisses, l'abdomen, et la queue sont noirs à légers reflets de vert-doré ; la crête, les joues, la gorge et les barbillons sont d'un rouge plus ou moins vif ; les pieds sont gris, armés de puissants éperons ; l'iris est jaune.

La Poule est plus petite que le Coq, sa queue est aussi un peu horizontale et voutée; elle porte une petite crête et ses appendices ou barbillons sont très courts; le tour des yeux est nud ainsi que la gorge; cette dernière partie a de petites plumes distantes les unes des autres, ce qui forme un léger tissu à travers duquel on aperçoit la peau rouge; la poitrine, le ventre, et l'abdomen sont de couleur isabelle; chaque plume porte une petite raye plus claire le long de la baguette; les plumes du bas du cou sont allongées à barbes desunies; elles ont du noir à leur centre et sont frangées de jaune d'ocre; le manteau, les ailes, les plumes du croupion et de la queue, sont d'un gris terreux parsemé de nombreux zigzags noirs; les grandes pennes des ailes sont gris cendrés.

M. Laischenau a déposé dans les galeries du muséum de Paris le Coq et la Poule de cette espèce; on y voit encore une seconde femelle qui ressemble absolument à celle dont nous donnerons la figure dans l'édition en grand format.

COQ VULGAIRE A CRÊTE^A
 O U
 COQ VILLAGEOIS.

Gallus domesticus. Brisson.

ME voici arrivé à l'histoire d'un oiseau sur lequel l'homme s'est acquis la plus ample domination, comme la puissance la plus complète. Cependant la conquête du Coq et de la Poule doit avoir coûté beaucoup de soins; réduire à une domesticité totale le sauvage habitant des bois solitaires, n'étoit point du nombre des tentatives faciles; non-obstant la réussite la plus complète a couronné des soins bien dirigés. L'époque de cette première domesticité du Coq et de la Poule se perd dans la nuit des tems; aucun ouvrage de l'antiquité ne nous présente quelque indice sur la migration de ces oiseaux; il n'est guère aussi dans l'ordre des probabilités, que des êtres pesants dont les ailes

et la forme de la queue présentent si peu de moyens pour opérer un vol de longue durée, et pour traverser les mers, ayent eu la faculté de se transporter, de leur plein gré, dans des contrées aussi éloignées, du sol qui les nourrit dans l'état d'indépendance. Quel instinct auroit opéré sur ces oiseaux, pour les déterminer à quitter les bois solitaires des climats chauds? Tous les oiseaux qui voyagent à des époques régulières de l'année émigrent de nos climats à l'approche du retour de l'hiver; ce n'est pas seulement le refroidissement de l'atmosphère, qui détermine les migrations des oiseaux, mais c'est encore le manque de substances alimentaires qui les engage puissamment à se déplacer; semblable nécessité n'a pu contraindre les Coqs à quitter les parages de l'Asie méridionale; si tel eut été autrefois le cas, les mêmes causes subsisteraient encore de nos jours, et nous verrions les Coqs sauvages de Java, de Sumatra, de Ceylon et de l'Indostan opérer des voyages réguliers et périodiques.

Si donc, comme j'ai tout lieu de le supposer, les climats de l'Asie tempérée et ceux de l'Europe n'ont point nourri anciennement des Coqs sauvages; nous devons conséquemment remonter à l'époque des premières navigations, et présumer que la domesticité du Coq date déjà de ces tems très reculés. Sous le regne de ce grand Roi qui gouverna avec tant de gloire les tribus d'Israël, nous voyons, que les Paons formaient une conquête digne d'être énumérée dans la liste des richesses, tant en or qu'en ivoire dont les flottes formoient leur cargaison (a): il paroît que c'est du tems de Salomon qu'on fit la découverte du Paon, rien donc d'extraordinaire, que le Coq qui habite le même pays où se trouve le Paon, ait attiré l'attention des Hébreux.

Quoiqu'il en soit, il est certain que le Coq de même que le Paon ont été transportés par les hommes dans les différens pays où ces espèces vivent de nos jours

(a) *Premier livre des Rois Chap: 10. vers 22.*

en domesticité; ils se propagent aujourd'hui dans toutes les contrées du globe.

Le Coq et la Poule sont, de tous les oiseaux domestiques, ceux qui nous sont de la plus grande utilité; ils nous payent avec usure de tous les soins qu'on a mis, et qu'on met encore journellement, à leur reproduction; l'homme non content de l'utilité et des agréments dont ces oiseaux le font jouir, par un gout bizarre et souvent fertile en inventions destructives, les a soumis à des amusemens barbares. Les combats de Coqs, si communs dans l'Inde, font aussi les délices des nations policées de l'Europe; on voit encore dans plusieurs pays des hommes accourir à ces combats (a), et risquer des

(a) Ce genre de spectacle plait beaucoup aux Anglais et encore plus aux Anglo-Américains; chez eux des combats de Coqs annoncés avec solennité, ont lieu en champ clos, à certaines époques de l'année, surtout pendant l'hiver. Les combattans ont ordinairement les pattes armées de lames tranchantes; presque toujours

sommes considérables sur un des partis. Les anciens se divertissoient à ces tournois, qui étoient connus du tems des Athéniens (b); aux Philippines, à la Chine (c), sur le continent de l'Inde, à Java, et à Sumatra (d), ces joutes sont très communes.

Les différentes variétés dans le plumage du Coq et de la Poule vulgaire sont innumérables; leur signalement me paroît superflu. Je dirai seulement que le mâle a toujours les couleurs plus brillantes que la femelle, qu'il est plus grand que la Poule; sa crête est large et édentée; ses barbillons sont longs et pendent à la mandibule inférieure du bec; sur la gorge et à l'en-

l'un des deux périt sur le champ de bataille et l'autre en sort souvent très maltraité; ceux qui ont remporté plusieurs victoires, sont cités avec distinction.

(b) *Aliena. Variarum Historiarum lib: 2:*

(c) *Gemelli carveri, tom. 5, p. 36.* Anciennes relations des Indes et de la Chine.

(d) Histoire de Sumatra; *Marsden: trad: franc. v. 2, p. 70.*

tour, des yeux est une peau dénuée de plumes et de couleur rouge. Une remarque générale que j'ai faite, c'est que cet espace de plumes, qui s'étend sur la gorge et qui entoure l'œil, est bien plus considérable chez toutes les espèces de Coqs sauvages que chez les races domestiques de ces oiseaux. Au dessous des oreilles est un espace d'un blanc pur: l'iris des yeux est rouge, et le bec et les pieds varient du noir au jaune.

L'estomac du Coq est extraordinairement musculéux et pourvu intérieurement d'une tunique presque cartilagineuse; l'action de ces muscles opère dans l'intérieur de l'estomac un frottement qui dissout non seulement très promptement toutes sortes d'alimens, mais use dans peu d'heures la surface des globes de verre, et les réduit en poudre; les triangles de verre, eussent-ils des pointes très acérées sont émoussés en peu de tems; des pointes d'acier implantées dans une balle de plomb sont également bien-tôt usées par cette action violente des muscles. On peut voir

dans les œuvres de Spallanzani (a), les épreuves nombreuses; faites par ce savant sur l'organe digestif du Coq.

A proprement parler le Coq a trois estomacs, le premier est le gésier; le second se remarque un peu plus bas dans une dilatation de l'œsophage, et le troisième est cette poche musculeuse dont je viens de parler; ce dernier estomac est composé suivant Bechstein de quatre muscles principaux, qui opèrent le mécanisme le plus actif sur ce viscère. Le tube intestinal mesure plus de cinq fois la longueur de l'oiseau; les deux coecum ont six pouces et prennent leur origine à l'endroit où le colon se réunit à l'ilion. Les testicules du mâle sont en proportion du volume du corps beaucoup plus grands que dans les autres oiseaux. La trachée s'élargit un peu en entonnoir vers le larynx supérieur; elle se retrécit sensiblement vers le larynx inférieur; ce dernier est très comprimé; ses parties

(a) Opuscules de Physique animale et végétale.

latérales sont garnies d'une seule pièce membraneuse, qui n'est point soutenue par des anneaux cartilagineux; le cartilage qui traverse intérieurement le larynx, au lieu d'être soudé (comme chez le Dindon) dans le milieu du dernier demi anneau, est suspendu à deux pièces triangulaires attachées sous la partie antérieure et postérieure de cet anneau. Les bronches n'ont point d'anneaux entiers, leur partie interne est garnie d'une membrane; toute la trachée me paroît susceptible de s'allonger et de se raccourcir sensiblement, et le larynx inférieur également capable d'être comprimé et d'être dilaté, suivant les sons que l'animal veut produire: il est probable, comme l'observe M. Cuvier, que le son si aigu du Coq est produit par cette compression du larynx inférieur. Dans l'intérieur du haut de la trachée, immédiatement à l'ouverture de la glotte; je n'ai remarqué qu'une très légère protubérance, mais point de socle ou triangle osseux, comme dans les Pauxis, les Hoocos et les Pénélopes. Voyez le

larynx inférieur et supérieur du Coq,
pl. 2. fig. 2, 3 et 4.

Quelque peu de soins que demandent l'entretien des Coqs et des Poules, il est certain, que celui qui ne mettra pas une juste économie dans la nourriture et dans l'éducation d'une multitude de ces oiseaux, trouvera que les dépenses surpassent de beaucoup le produit, tant en chair qu'en oeufs, qu'on pourra retirer de cette volaille; ce n'est guere que pour les fermiers et les habitans des campagnes que les Poules offrent des avantages réels; c'est en abandonnant en quelque sorte ces oiseaux à leur sort, en les laissant pourvoir eux-mêmes à leur subsistance, que l'économe en retirera du profit; il devra observer, de ne laisser pulluler sur son domaine, que le nombre de Poules, qu'il pourra nourrir abondamment du rebut de ses grains.

Pour conserver la santé à ces oiseaux, et pour les faire tendre en même tems au plus grand profit du propriétaire, il est nécessaire de leur choisir un poulailler bien

construit, placé le plus près d'une écurie ou d'une étable, et mieux encore au dessus, afin de les garantir du froid excessif des hivers, car les poules ne peuvent supporter le grand froid ni une neige abondante; l'humidité et les terrains marécageux entrecoupés de trop d'eau stagnante leur sont également nuisibles; on s'apercevra facilement d'un manque de soins quelconque à l'établissement qu'on aura choisi pour eux, par la petite quantité d'œufs, l'irrégularité des pontes, et l'état languissant des poussins,

Dans les grands parcs on pourra abandonner les poules à leur sort, sans se mêler en aucune manière ni de leur subsistance, ni d'aucun autre soin; leur chair dans cet état à moitié sauvage acquiert un gout très délicat et un fumet exquis; plusieurs grands Seigneurs en Allemagne laissent ainsi pulluler des poules dans les faisanneries, en leur distribuant seulement de tems en tems dans certains endroits de la forêt quelque nourriture; particulièrement lorsque la terre est cou-

verte pendant longtems d'une neige épaisse ; ces oiseaux pondent et élèvent leurs petits dans les bois ; ceux-ci prennent bientôt un naturel plus sauvage, ils sont toujours inférieurs en taille aux Coqs et aux poules totalement domestiques, ne prennent pas autant de graisse ; mais en revanche, leur chair est plus agréable ; le plumage se ressent aussi après quelques générations de cet état plus sauvage ; les plumes sont généralement moins larges, les huppés et la queue sont moins touffues, cette dernière est moins relevée, et sa forme approche beaucoup de celle que je viens de faire observer dans le Coq sauvage Bankiva, de Java ; cette circonstance vient à l'appui de mon opinion sur l'origine de l'espèce du Coq villegois et de ses variétés.

Buffon nous apprend que le Coq a beaucoup de soin et même d'inquiétude et de souci pour ses poulés ; il ne les perd guère de vue ; il les conduit, les défend, les menace, va chercher celles qui s'écartent, les ramène, et ne se livre au plaisir

de manger que lorsqu'il les voit toutes manger autour de lui; à juger par les différentes inflexions de sa voix, et par les différentes expressions de sa mine, on ne peut guère douter qu'il ne leur parle différens langages. Quand il les perd, il donne des signes de regret; quoiqu'aussi jaloux qu'amoureux, il n'en traite aucun, sa jalousie ne l'irrite que contre ses concurrens; s'il se présente un autre Coq, sans lui donner le tems de rien entreprendre, il accurt l'œil en feu, les plumes hérissées, se jette sur son rival et lui livre un combat opiniâtre, jusqu'à ce que l'un ou l'autre succombe, ou que le nouveau venu lui cède le champ de bataille (a).

Je joins ici la singulière description que Pline a fait du Coq; de même que celle tracée par la plume élégante de Manduyt.

„ Après le Paon, les oiseaux les plus
 „ sensibles à la gloire, sont ces actives
 „ sentinelles que la nature a produites pour
 „ arracher l'homme au sommeil et le ren-

(a) *Buffon a Particle du Coq.*

„ voyer à ses occupations. Ils connoissent
„ les astres, et de trois en trois heures,
„ ils marquent par leur chant les diverses
„ époques du jour; ils se couchent avec
„ le soleil, et dès la quatrième veillée
„ militaire, ils nous rapellent aux soins
„ et aux travaux. Ils ne souffrent pas
„ que cet astre vienne nous surprendre
„ sans que nous soyons prévenus. Leur
„ chant annonce l'arrivée du jour, et ce
„ chant lui-même est annoncé par le bat-
„ tement de leurs ailes. Chaque bassecour
„ a son Roi; et chez eux aussi l'Empire
„ est le prix de la victoire. Ils semblent
„ comprendre la destination des armes qu'ils
„ portent à leurs pieds; souvent les deux
„ rivaux meurent en combattant: si l'un
„ deux est vainqueur, aussi-tôt il chante
„ son triomphe, et lui-même se proclame
„ souverain; l'autre disparoit honteux de sa
„ défaite. Non moins superbe le peuple
„ marche la tête haute et la crête levée.
„ Seuls de tous les oiseaux, ils regardent
„ habituellement le ciel, dressant en même
„ tems leur queue recourbée en faucille,

„ aussi inspirent-ils de la terreur au Lion
„ même, le plus intrépide des animaux.
„ Quelques-uns d'eux semblent naître uni-
„ quement pour la guerre et les com-
„ bats. Ceux là ont illustré les pays qui
„ les produisent, tels que Rhodes et Ta-
„ nagre. On assigne le second rang à ceux
„ de Bélos et de Chalcis. Oiseaux di-
„ gnes en effet des hommages que leur
„ rend la pourpre Romaine! Leurs repas
„ sont des présages solennels: ce sont
„ eux qui, chaque jour, règlent la conduite
„ de nos magistrats, et leur ouvrent ou
„ leur ferment leurs propres maisons. Ce
„ sont eux qui prescrivent le repos ou le
„ mouvement aux faisceaux Romains: qui
„ ordonnent ou défendent les batailles. Ils
„ ont annoncé toutes les victoires remportées
„ dans tout l'univers: En un mot ils com-
„ mandent aux maîtres du monde. Leurs
„ entrailles mêmes et leurs fibres ne sont
„ pas moins agréables aux Dieux que les
„ plus riches victimes. Leurs chants entendus
„ le soir et à des heures extraordinaires
„ forment des présages. En chantant toute

„ la nuit ils annoncèrent aux Béotiens cette
 „ fameuse victoire remportée sur les Lacé-
 „ démoniens : les devins l'interprétèrent ainsi ,
 „ parceque cet oiseau ne chante point quand
 „ il est vaincu. Pline livre X.

„ Le Coq a le corps plein, la démarche
 „ lente et posée, il porte le cou relevé
 „ et la tête haute ; son regard est vif et
 „ animé ; il a l'air fier, indépendant sans avoir
 „ rien de menaçant ni de farouche. C'est
 „ un être confiant dans son courage et
 „ dans ses forces, qui connoit son prix
 „ sans dedains pour les autres, certain de
 „ sa supériorité et des droits qu'elle lui
 „ donne, il sait les maintenir dans tout ce
 „ qui est important, et s'en relâche sur
 „ ce qui n'y sauroit porter préjudice ; des-
 „ pote et amant au milieu d'un sérail nom-
 „ breux, il est mari attentif et père tendre ;
 „ les Poules et les petits qu'elles conduisent,
 „ sont devant lui un peuple qui doit obéir,
 „ mais qui doit être gouverné avec dou-
 „ ceur, au quel sa propre foiblesse et les
 „ forces de son souverain consacrent de sa
 „ part les égards et les attentions de la

„ société, en le chargeant en même tems de
„ tout ce qui concerne sa sûreté. Ne voulant
„ que des alimens propres à entretenir ses
„ forces, si le Coq trouve un mets délicat,
„ sans en rien prendre pour lui, son cri en
„ avertit les Poules et les petits, qui ac-
„ courent à la voix d'un maître qui appelle,
„ d'un mari et d'un père qui invite; il
„ partage entre les mères et les enfans,
„ en répondant par des accens doux et
„ bas à ceux que sa famille fait en-
„ tendre autour de lui. Il défend sa
„ progéniture soit en attaquant, soit en
„ la défendant contre les ennemis qui
„ pourroient lui nuire; il combat, il re-
„ pousse les animaux étrangers; il agit
„ en maître avec les oiseaux de la basse-
„ cour, et il les éloigne des Poules,
„ mais il s'irrite sur tout à l'approche
„ d'un de ses semblables; aussitôt qu'il
„ l'aperçoit, l'œil en feu, les plumes
„ hérissées, il court à lui, et lui livre
„ un combat qui ne cesse que par l'abandon
„ de ses forces, ou la retraite du nou-
„ veau venu. Vainqueur, il se redresse,

„ frappe les flancs de ses ailes et chante
 „ à deux ou trois reprises; c'est de lui
 „ qu'il est dit: aime, combat, triomphe,
 „ et chante sa victoire (a).”

Afin de compléter l'histoire du Coq et de la Poule domestique, et pour laisser le moins à désirer à ceux qui consulteront cette monographie, je place ici en son entier l'intéressant article qui traite de l'économie; il se trouve dans le nouveau dictionnaire d'histoire naturelle de l'an 1803. C'est M. Parmentier qui parle.

POULAILLER.

On sait que l'excès du froid engourdit les Poules, retarde et diminue leur ponte; que la chaleur trop vive les affoiblit; que le manque de bonne eau leur cause la pépie, la constipation et les autres maladies inflammatoires; que l'air humide leur donne des douleurs rhumatismales; enfin, une atmosphère infecte les rend languissantes, d'où il suit nécessairement que

(a) *Mauduyt Encyclop. Méthod.*

leur fécondité est moindre, que la chair n'a pas autant de qualité, que leur éducation est difficile. D'après ces considérations, on peut juger combien il est important, pour la prospérité de la volaille, qu'elle soit logée sagement, commodément et proprement.

Pour réunir tous les avantages qu'on peut désirer dans un poulailler, il est donc essentiel qu'il ne soit ni trop froid pendant l'hiver, ni trop chaud pendant l'été; il faut que les Poules puissent s'y plaire, et ne soient pas tentées d'aller coucher et pondre à l'aventure. Sa grandeur doit être proportionnée au nombre des individus, mais plutôt petit que trop grand, parcequ'en hiver les Poules plus rassemblées, s'électrisent et se communiquent de leur propre chaleur. Qu'on ne craigne pas que rassemblées ainsi, elles se nuisent et s'infectent réciproquement; il est prouvé que les Poules qui s'isolent sont peu fécondes, et que plus elles sont rassemblées dans un petit espace, plus leur ardeur à pondre est soutenue, même dans les tems froids.

Le meilleur poulailler est situé au levant, assez, mais non trop près de la maison du fermier; il offre un carré de douze pieds de longueur sur dix de largeur et autant de hauteur; il est élevé d'un pied au dessus du Sol; les murailles en sont épaisses, bien crépies, blanchies en dehors et en dedans, n'ayant ni fentes ni crevasses, ni cavités qui permettent aux fouines, aux belettes, aux rats, aux souris, et même aux insectes, d'y pénétrer et de s'y cacher; le toit qui le couvre est très saillant; il le garantit de l'humidité, le plus redoutable fléau des Poules; la porte est petite; au dessus est une ouverture par laquelle les Poules entrent du dehors à l'aide d'une échelle, et vont se placer sur le juchoir, qui se trouve exprès au niveau de cette ouverture, ainsi que deux fenêtres de forme circulaire, l'une au levant l'autre au couchant, toutes deux garnies d'un grillage à mailles très serrées, et d'un contrevent.

Ces fenêtres, qui servent à entretenir des courans d'air dans le poulailler pour

DES COQS.

177

le rafraîchir, et surtout pour le sécher, sont constamment ouvertes en été, et bien fermées en hyver.

Dans les angles intérieurs sont placés sur des tasseaux et à dix à douze pouces d'intervalle, les juchoirs; ce sont des perches qu'on a soin d'équarrier, parce que les Poules n'embrassent point une perche cylindrique, ne pouvant point courber leurs doigts, ni leurs ongles pour s'affermir dessus.

Les espaces intermédiaires sont destinés aux pondoirs, tous recouverts d'une planche, pour garantir les pondeuses des fientes des autres Poules, et leur procurer le repos qu'elles recherchent dans l'instant de la ponte.

Les pondoirs ou nids sont des paniers d'osier fixés solidement contre les murs; ils sont bien fournis, souvent rafraîchis de paille de seigle brisée, et disposés si avantageusement, que les Poules y entrent sans risquer de casser les œufs qu'ils contiennent.

Il y existe un abreuvoir semblable à

celui des volières, dans lequel on entretient de l'eau toujours nouvelle.

Pour sanifier ce poulailler, on ne se sert plus de toutes ces fumigations de plantes aromatiques, d'encens, de benjoin &c; dont les anciens agriculteurs ont donné des recettes si variées; parce que l'expérience a appris que ces fumigations nuisoient aux Poules dans plusieurs circonstances; qu'en général elles ne purifiaient point, qu'elles ne faisoient qu'aromatiser des miasmes putrides. On n'emploie que le feu, l'air et l'eau; ces trois agens sont assez puissans, assez actifs pour produire les meilleurs effets.

Ainsi, après la sortie des Poules, on ouvre la porte et les fenêtres du poulailler, et de tems en tems on y brûle une petite botte de paille, pour mieux renouveler l'air, et détruire les insectes. On gratte et on lave à l'eau froide, et quelquefois même à l'eau bouillante mêlée avec un peu de vinaigre, les paniers des nids, les perches, les auges, les abreuvoirs, &c.

Le sol, pavé en pierres plates ou polies, ou en bons carreaux, est fréquemment balayé, ratissé, lavé et recouvert d'une couche de gravier ou de paille hachée menue.

Le même poulailler ne doit servir que pour les Coqs, les Poules et les Poulets; il faut d'autres logemens pour les autres oiseaux de la basse cour: les Poules, qui consentent à vivre avec eux pendant le jour sur le même fumier, ne les aiment point avec elles pendant la nuit sous le même toit; elles ne souffrent pas plus volontiers sur leurs juchoirs les Chapons, quoiqu'ils soient de la famille. Ces êtres disgraciés, qui ne devoient trouver dans les Poules que de l'indifférence, leur inspirent la plus grande aversion.

Il est nécessaire qu'il y ait, attenant au Poulailler des espèces de cabinets bien chauds, tant pour y faire couvrir les œufs que pour y mettre les poussins qui en sont éclos.

Dans le cabinet destiné aux poussins

sont des cages séparées, où chaque mère reste huit jours avec sa famille, puis passe de-là dans une enceinte jusqu'à ce qu'ayant achevé leur éducation, elle puisse sans danger les abandonner à eux mêmes.

Un Pouailler a pour accessoires :

1°. Une petite fosse remplie de sable et de cendres ; les Poules s'y roulent en été pour désoler la vermine qui les rongent.

2°. Une autre petite fosse contenant du crotin de Cheval qu'on renouvelle souvent, et dans laquelle elles s'amusent à gratter pendant la froide saison pour y chercher du grain et des vers.

3°. Deux carrés de gazons, qu'on leur abandonne successivement pour les y laisser pâtre et prendre leurs ébats.

4°. Des haies bien touffues, ou mieux encore des arbres qui puissent leur fournir un abri contre les ardeurs du soleil, les dérober à la vue perçante du milan planant au haut des airs. Ces arbres sont ordinairement des muriers ou des cérisiers, dont elles aiment les fruits avec passion.

5°. Un hangar, où elles trouvent à se mettre à couvert dans les tems de pluie.

6°. Des auges en pierre ou en bois couvertes, dans les quelles les poules, en passant la tête par des ouvertures faites exprès, puissent s'abreuver d'une eau pure, plutôt que d'en aller chercher une corrompue et capable de leur causer diverses maladies.

7°. Enfin, la basse-cour qui contient le poulailler et tous les accessoires indiqués ci dessus, est vaste, spacieuse, propre autant qu'il est possible. Les fumiers y sont rassemblés avec soin; les eaux y trouvent des écoulemens suffisans. La volaille nombreuse et extrêmement variée qui l'habite y jouissant de l'abondance, ne paroît pas regretter sa liberté.

DE LA FILLE DE BASSECOUR.

Ce n'est pas assez de procurer à la volaille un logement sain et commode, il lui faut encore un surveillant actif qui la garantisse de tous les ennemis, et la mette en état de procurer à la ferme

tous les avantages qu'elle a droit d'en attendre.

Les Poules, quoique facilement effarouchées par le plus petit animal étranger, s'accoutume volontiers avec tous les gens de la ferme; elles osent venir manger avec tous les animaux jusque dans les râteliers et dans les auges; elles se placeroient même à la table des maîtres, si on vouloit les y souffrir. Mais fideles a la maison qui les nourrit, et non contentes de l'enrichir tous les jours de leurs œufs, elles ne s'en écartent jamais, de sorte qu'en appercevant une Poule le voyageur qui chercheroit une habitation est assuré qu'elle est près de lui: à la vérité, voraces, gourmandes et volages comme elles sont, elles ont besoin d'être surveillées et contenues.

Dans les mairies un peu considérables, la fermière a toujours un agent secondaire, sur lequel elle se repose comme sur elle même de tous les détails minutieux et multipliés que demande la condite de la volaille: cet agent est ce qu'on nomme

la fille de bassecour. Pour se bien acquitter de son emploi, il faut quelle soit propre, soigneuse, douce, patinte, adroïtre, attentive et vigilente; quand elle réunit toutes ces conditions, c'est un vrai trésor, il faut tout faire pour le conserver.

Son premier devoir en entrant en fonction, c'est de chercher à se faire aimer de la peuplade volatile dont le Gouvernement lui est confié; de venir souvent au milieu des individus qui la composent pour entretenir la paix parmi eux, apaiser leurs querelles, connoître le caractère de chacun, distinguer les moins farouches en leur parlant un langage qu'ils entendent, en leur donnant à manger dans la main, et leur témoignant par des gestes caressants son affection. Que de Poules hargneuses ont été condamnées à périr avant le tems, sous le conteau du Cuisinier, qui auraient perdu leur caractère farouche et seroient devenus sociables, si elles eussent trouvé dans leur premier âge plus de bienveillance de la part de la

maitresse, et en un ton plus caressant de la part de la surveillante.

Hors la fille de bassecour, que les volailles connoissent et dont la voix et la vue les réjouissent, personne ne doit entrer dans le Poulailier, de peur d'effrayer, de déranger les Poules occupées à pondre. L'inconvénient seroit encore plus grand, si un étranger alloit les troubler lorsqu'elles sont à couvrir ou à soigner leurs Poussins.

Après ces premiers soins, il y en a de journaliers pour la nourriture et la boisson, qu'il faut constamment distribuer à des heures réglées: pour les enfermer le soir dans le Poulailier: à les en faire sortir de grand matin: pour proportionner leur nombre aux moyens de subsistance qui existent sans beaucoup de frais, moyens nécessairement plus faciles et plus abondants dans les pays à grains que dans les cantons vignobles. Il est encore nécessaire de les passer souvent en revue, pour savoir si la troupe est au complet; d'assister de tems en tems à leur repas, pour juger de leur appétit; d'examiner si

elles sont en bon état, si elles n'engraissent on ne maigrissent pas trop, de suivre leurs démarches, d'épier leurs actions, et de les traiter en conséquence pour profiter de leurs dispositions à pondre ou à couvrir. Jamais la nouvelle progéniture destinée à repeupler la basse-cour ne doit être admise que le soir au Poulailier; mais lorsqu'il s'agit de remplacer un Coq mis à la réforme, il faut que la fille de basse-cour, après avoir lié les pattes au remplaçant le présenté aux Poules, et que chaque fois elle fasse en sorte d'empêcher les autres Coqs de l'insulter. Ce n'est qu'au bout de quelques jours que ceux-ci consentent à le souffrir comme leur égal, et les Poules à le reconnoître comme leur Sultan.

Une autre attention de la fille de basse-cour, c'est de visiter de tems en tems les nids où les Poules pondent, pour les garnir suffisamment d'une paille de seigle sèche et flexible; de lever les œufs à mesure qu'ils sont pondus; de les porter dans un endroit sec, obscur et fraix; de

séparer ceux qui doivent être vendus ou consommés de ceux qui sont destinés à la couvaison, et ne jamais les mettre sous la Poule sans les avoir examinés à la lumière d'une chandelle pour savoir s'ils sont fécondés et de quel sexe sera l'oiseau à naître; et à ne pas oublier d'inscrire sur un registre le jour où la Poule les adopte, afin d'avoir l'époque précise où ils doivent éclore, et de pouvoir exercer la surveillance qu'exigent les derniers moments de l'incubation.

Quelquefois la Poule éprouve de la difficulté à pondre. On a essayé dans cette circonstance, avec succès, de lui mettre quelques grains de sel dans l'anus. Souvent c'est un peu d'ail. La fille de bassecour doit même se servir de ce dernier moyen pour découvrir le lieu où elle a pondu à son insu. Comme elle est pressée alors de déposer son œuf, sa marche vers le nid est accélérée; on la suit, et bien-tôt on surprend son secret.

Quoique la soif chez la couveuse soit plus impérieuse que la faim, il arrive souvent

qu'elle demeure constamment sur ses œufs deux fois vingt-quatre heures sans boire ni manger. Quand la fille de basse-cour s'aperçoit de cette opiniâtreté, elle doit la lever et la déterminer à prendre son repas, mais c'est seulement dans ce cas; car il vaut mieux qu'elle se lève et se replace elle-même sur ses œufs, comme aussi lui laisser exclusivement le soin de les retourner.

Mais c'est surtout le jour que les petits doivent éclore qu'il est nécessaire que la fille de basse-cour redouble d'attention, soit pour favoriser leur sortie, soit pour les fortifier quand ils sont hors de la coque, soit enfin pour les soins qu'ils exigent pendant tout le tems qu'ils vivent sous la tutelle de la mère.

Il convient qu'elle possède les connoissances relatives à l'opération qui les chaponne, aux meilleurs procédés qui les engraisent, qu'elle sache distinguer les aliments qui échaffent d'avec ceux qui les rafraichissent, ceux qui font le plus de profit et coûtent moins; qu'elle mette à part chaque

individu aussi-tôt qu'elle aperçoit son plumage hérissé, mal en ordre, ses ailes lâches et traînantes; qu'elle saisisse bien tous les symptômes des diverses maladies, afin de pouvoir appliquer à tems les remèdes les plus efficaces.

Elle saura donc, 1°. que les pepins des raisins arrêtent la ponte des Poules, et que pendant ce tems il faut leur en interdire l'usage.

2°. Que les alimens très nourrissans et légèrement salés la favorisent.

3°. Que la pépie annonçant que les Poules ont éprouvé une disette d'eau où l'ont bue mauvaise, il faut, après leur avoir fait subir l'opération qui convient dans ce cas, veiller à ce qu'elles ayent toujours de bonne eau et en abondance, ayent soin qu'elles puissent la boire tiède en hyver.

4°. Que dans le cours de ventre causé par des nourriture trop humides, elle doit leur en donner de sèches et légèrement astringentes.

5°. Que dans les constipations, il est utile d'employer les relâchans, comme la berte, les laitues, les poinées,

6°. Que dans la gale ou autre maladie de la peau, il est bon de rafraîchir avec des plantes potagères hachées et mêlées avec du son détrempe.

7°. Que lorsqu'elles ont la goutte, elle est avertie de soigner d'avantage le Pouliller.

8°. Que quand les œufs ont la coque molle, c'est qu'elles ont une disposition à passer à la graisse. Il convient alors de diminuer leur ration; il est à propos de délayer de la craie dans leur eau, et de mettre de la brique pilée dans leur manger.

9°. Enfin, qu'elle doit éviter de leur donner de la pâte d'amandes amères épuisées d'huile, les amandes amères étant un poison pour elles.

DU COQ.

Le Coq est remarquable par la fierté, la gravité la majesté de sa démarche, par son courage et sa vigilance, par son attachement pour ses femelles, par son penchant à l'amour et ses moyens de le satisfaire.

Sa tête est surmontée d'une crête charnue, festonnée, souvent disposée en couronne, d'un rouge de corail; sous son bec pendent deux appendices membraneux mamelonnés de la même couleur que sa crête; ses oreilles sont blanches; ses cuisses charnues, ses pattes sont armées de longs éperons; son plumage est très varié; sa queue est verticale et ornée de quatorze grandes et belles plumes, dont deux beaucoup plus longues que les autres forment des arcs agréables; sa voix est forte, il la tire de l'extrémité de la trachée artère; il l'emploie sur le même ton, tant pour annoncer ses victoires et ses bonnes fortunes, que chaque heure de la nuit, que l'arrivée de l'aurore. Mais il en change lorsqu'il invite ses poules à prendre le repas qu'on vient de leur servir, ou qu'il les appelle pour leur offrir généreusement le grain qu'il a lui-même trouvé; mais ils est encore différent lorsqu'il se joint à ses poules, exprimant par leurs cris, leur joie ou leur douleur, et enfin lorsqu'il veut les avertir des dangers qui

les menacent, ou leur faire partager ses inquiétudes, ses alarmes, ses desirs.

Un Coq suffit bien au delà à quinze ou vingt poules, puisqu'il peut donner jusqu'à cinquante fois par jour des marques de sa vigueur ; c'est surtout le matin qu'il est pressé de satisfaire sa passion. Il descend le premier du poulailler, il regarde ses poules sortir; on diroit qu'il est occupé à les compter; quand elles sont toutes dehors, il parcourt leurs rangs, l'œil enflammé et comme incertain du choix qu'il doit faire; bientôt il en salue une de l'aile et de la voix, en faisant un demi-cercle autour d'elle.

Dans d'autres momens, le Coq profite de la découverte qu'il vient de faire d'une graine. Il appelle ses poules: celle qui, pour l'instant, est vraisemblablement la plus amoureuse, est aussi la moins éloignée de lui et la plus docile à sa voix; elle ne manque point d'arriver la première. Le Coq prend avec son bec le grain; il se met devant elle; il l'engage de la manière la plus affectueuse à le prendre,

à vouloir bien s'en nourrir; elle l'accepte; mais à peine l'a-et-elle avalée, qu'il a déjà obtenu son salaire.

Le choix d'un Coq est très important. On estime qu'il a toutes les qualités requises, lorsqu'il est d'une belle taille quoique moyenne, qu'il a la tête haute, le regard vif et animé, la voix forte et claire, le bec gros et court, la crête d'un beau rouge et comme vernissée, la barbe membraneuse, d'un volume considérable et aussi colorée que la crête; la poitrine large, les ailes fortes, le plumage noir ou d'un rouge obscur, les cuisses bien musculeuses, les jambes grosses, armées de longs épérons, les pattes garnies d'ongles légèrement crochus, et fortement acérés; lorsqu'il est alerte, pétulant, qu'il est ardent et adroit à les caresser, prompt à les défendre, attentif à les solliciter à manger, à les réunir dans la journée, et à les rassembler le soir.

Le Coq commence à faire sa cour aux Poules dès l'âge de trois mois; sa grande vigueur ne dure que trois années, quoi-

qu'il puisse vivre jusqu'à dix ans. On remarque que chez les Coqs de la grande espèce, les facultés productrices se développent plus tard, vraisemblablement ils en jouissent plus longtems. Aussi-tôt que le Coq est moins dispos, il n'est plus digne de figurer dans son sérail; il faut lui donner pour successeur le plus beau, le plus brave de tous les jeunes Coqs surnuméraires de la bassecour.

Lorsqu'on hésite entre deux de ces Coqs qui paroissent également beaux, également forts, il faut, suivant le conseil donné par une femme, les faire battre ensemble et donner la préférence au vainqueur. Les Poules comme les autres femelles, l'accordent toujours au mâle le plus courageux, le plus capable de les charmer.

La paix ne règne pas longtems parmi les Coqs à qui on a ainsi partagé l'empire de la bassecour. Mus tous par un caractère inquiet, jaloux, vif, bouillant, ardent, leurs querelles sont fréquentes et presque toujours ensanglantées. Le combat suit de près la provocation. Les

deux adversaires sont en présence; ils ont les plumes hérissées, le cou tendu, la tête basse, le bec en arrêt; ils s'observent en silence avec des yeux fixes et étincelans. Au moindre mouvement de l'un d'eux ils partent ensemble, ils se dressent, ils s'élancent, ils se choquent et répètent la même manœuvre jusqu'à ce que le plus adroit et le plus fort ait déchiré la crête de son ennemi, l'ait renversé à coups d'ailes, ou l'ait poignardé de ses éperons.

Cette disposition des Coqs à se battre entre-eux, à toute outrance, sur-tout quand ils ne sont point accoutumés à vivre ensemble et qu'ils se rencontrent pour la première fois, le courage, l'opiniâtreté qu'ils font paroître dans cette lutte souvent terrible, ont fait naître aux Anglais l'idée de donner en spectacle public des combats de Coqs. C'est l'espèce de tragédie qu'ils paroissent aimer de préférence. Les fastes de ce spectacle font mention d'une sympathie bien singulière entre deux Coqs. Ils avoient battu successivement tous les autres, on ne

put jamais les faire battre entr'eux, malgré les stimulans des passions les plus haineuses.

Il est des Coqs qui, par excès de tempéramment, sont hargneux, querelleurs; ils fatiguent les Poules sans les féconder. Jaloux du bonheur des autres, ils troublent tous les ménages des autres Coqs. Pour calmer ces turbulens le moyen est simple; on leur fait passer le pied dans le milieu d'un morceau de cuir taillé en rond; ils deviennent aussi tranquilles que les hommes qui ont les fers aux pieds, aux mains et au cou.

Le Coq aime la propreté; il est soigneux de sa parure, on le voit souvent occupé à se peigner, à polir, à lustrer ses plumes avec son bec. Si, comme le rossignol et la fauvette, auxquels l'amour a fourni des sons mélodieux, il n'a pas l'ambition de briller par son chant, au moins on peut croire qu'il est singulièrement jaloux de montrer qu'il a la voix très-haute, très-perçante et très étendue. En effet, lorsqu'il a chanté il écoute pour savoir si on lui répond; en entend-il un autre, il recommence aussi-tôt, et il semble le défier

d'élever sa voix au dessus de la sienne. Souvent dans une nuit obscure ce chant répété à l'envi par tous les Coqs d'un village, a heureusement frappé les oreilles du voyageur égaré, et l'a aidé à mieux diriger ses pas.

On pense assez généralement que le Coq n'est point destiné par la nature à partager les sollicitudes de l'incubation et de l'éducation des poussins ; mais nous voyons qu'en observant les choses de plus près, on cessera d'adopter cette opinion. En effet, comment dans l'état sauvage, si le Coq n'étoit point attaché à une seule femelle, celle-ci pourrait elle couvrir, et cependant aller chercher sa vie. Cette impossibilité pour la Poule de pouvoir faire alors ces deux choses sans le secours du Coq, prouve sans réplique qu'elle jouissoit alors de ce secours. De quelle manière a-t-il perdu ses mœurs et ses habitudes ? Comme on les perd par la civilisation, comme on est amené à les perdre par l'esclavage ; mais est il vrai que le Coq domestique ait entièrement perdu les sentimens qui caractérisent un époux constant

et un père tendre? On aura peine à se le persuader, en observant :

1°. Que le Coq attire quelquefois une de ses Poules dans un coin, que la il remue la paille qu'il y trouve, qu'il fait un nid, qu'il s'y couche, qu'il semble inviter sa femelle à y pondre, en lui vantant la commodité de ce lieu.

2°. Qu'il va quelquefois se percher sur le bord du nid où pond sa Poule favorite pour lui offrir ses services, paroissant disposé à oublier pour elle, à lui sacrifier toutes ses autres Poules; et à si comporter entièrement comme les oiseaux qui n'ont qu'une femelle.

A ces deux observations qui présentent les traces des anciennes mœurs du Coq sauvage, et qui font connoître que l'art des hommes, que l'état actuel du Coq ne l'ont pas complètement dénaturé, on peut joindre les témoignages évidens de la prédilection qu'il a toujours pour une de ses jeunes et belles Poules.

On le voit sans cesse la combler de faveurs, de présens et d'égards. On re-

marque que la Poule est très sensible à cette préférence, qu'elle l'accompagne presque toujours dans ses recherches alimentaires, qu'elle est la première à se rendre à sa voix, à recevoir de son bec le grain qu'il a trouvé, et on juge qu'elle le suivroit volontiers, si, se dégageant de sa captivité, il vouloit aller vivre avec elle sous les loix de la nature, loin du séjour de hommes, et sur tout loin des autres Poules.

Si le Coq aime les jeunes Poules, il déteste cordialement les vieilles, aussi les délaisse-t-il aussi-tôt qu'elles ne sont plus aptes à la reproduction de l'espèce.

Les Coqs, ainsi que tous les êtres organisés, présentent de tems en tems des monstruosité qui fixent l'attention des curieux. On a vu des poulets à deux têtes, des Coqs à quatre pattes &c. Ce sont de ces jeux de la nature qui ne demandent plus d'explication.

Mais il est une monstruosité plus commune que les autres, et qu'il est à propos de citer parce qu'elle est un produit de

l'art; ce sont les cornes qu'on voit quelquefois sur leurs têtes. Elles y sont placées par un procédé qui consiste à faire une ouverture à la crête du Coq, à introduire par cette plaie, et à appliquer sur le Crâne un ergot de poulet. L'accroissement prodigieux que prend cet ergot après l'union qu'il a contractée avec les os de la tête du Coq, prouve d'une manière incontestable la similitude de la greffe animale avec celle des végétaux.

LA POULE.

La Poule a, comme le Coq, une crête sur la tête et deux membranes sous le bec, mais moins volumineuses et d'une couleur moins vive et moins éclatante; la femelle, comme dans les autres oiseaux, est plus petit que le mâle; son plumage quoique beau, est moins brillant, moins varié; sa queue est comme la seinne dans un plan vertical, sans être accompagnée de ces plumes élégantes qui dépassent et ornent celles du Coq.

L'on a vu à l'article de l'histoire natu?

relle de la Poule, que l'Inde est le pays, natal de cet oiseau.

Mais maintenant que sous la protection de l'homme il est établi dans toutes les contrées de la terre, qu'il vit dans les climats les plus chauds comme dans les pays les plus froids, les races des Poules se sont singulièrement multipliées. C'est sans doute le changement de climats et d'alimens qui a produit ces altérations qu'on remarque dans leur forme ou plutôt dans les parties les moins essentielles à leur caractère primitif.

Les races de Poules qu'on doit s'attacher à multiplier de préférence, sont celles qui fournissent le plus abondamment des œufs et dont la chair est la plus délicate: ces deux avantages, et surtout le premier, se rencontrent dans les Poules communes. C'est donc principalement de cette espèce qu'il faut peupler les basse-cours.

Leur choix consiste à les prendre de moyenne taille, d'une couleur noire ou brune, d'une constitution robuste, ayant

la tête grosse, les yeux vifs, la crête pendante, les pattes bleuâtres; il faut rejeter celles qui ont de grands ergots, qui grattent, qui chantent, qui appellent à la manière des Coqs; celles qui sont farouches, querelleuses, acariâtres, parce qu'ordinairement elles se laissent difficilement cocher, qu'elles pondent rarement, qu'elles couvent mal; qu'elles perdent, qu'elles cassent, qu'elles mangent leurs œufs.

On réforme les Poules trop grasses et celles qui sont vieilles; les premières, à raison de leur embonpoint, donnent rarement des œufs, encore sont-ils hardés; les autres, reconnoissables en ce qu'elles ont la crête et les pattes rudes au toucher, ne pondent plus.

Après la Poule commune qui mérite d'occuper le premier rang à cause de sa fécondité, viennent la Poule huppée, plus délicate à manger que la commune; parce que, pendant moins que celle-ci, elle prend plus de graisse; et la grande flandrinc qui, sans être plus féconde que la Poule huppée, est préférable aux autres pour sa

élever des Poulets de vente, on en faire des Chapons et Poulardes.

L'opinion la plus généralement adoptée par les Cultivateurs sur ces trois espèces de Poules, c'est que la première étant plus féconde en œufs, et les autres fournissant de plus gros Poulets, elles leur donnent plus de profit qu'ils ne pourroient en retirer de toutes ces Poules étrangères que figurent dans les basse-cours de luxe, et dont la liste est considérable.

Cependant comme il est de la plus grande importance pour eux, de savoir s'ils ont bien calculé, s'ils n'ont point accordé leurs suffrages à ces trois espèces de Poules, il faudroit :

1°. Voir, en suivant la ponte des Poules communes, au moins pendant une année entière, quel est leur rapport comparé avec la dépense qu'elles occasionnent.

2°. Répéter cette expérience sur toutes les espèces de Poules.

3°. Avoir principalement en vue de s'assurer si les Poules communes qui donnent un grand nombre d'œufs, mais d'un plus

petit volume, fournissent réellement (leur nourriture compensée) dans le courant d'une année, une masse d'aliment plus considérable que celle qui résulte de la somme des oeufs plus gros obtenus des autres Poules dans le même espace de tems.

En même tems qu'on se livreroit à ces recherches minutieuses, mais intéressantes, il faudroit tâcher de fixer à quel degré d'embonpoint les Poules produisent une plus grande quantité d'oeufs, car, comme on le sait, les Poules mal nourries ne pondent guère plus que les Poules trop nourries.

Il faudroit tenter, d'avancer ou de reculer le tems de la ponte de manière à la maîtriser, comme un jardinier habile maîtrise la floraison d'un oranger, de manière à distribuer avec une certaine égalité, dans les differens mois de l'année, la quantité des oeufs à pondre.

Le moyen le plus efficace pour produire cet effet, seroit, suivant l'opinion de Reaumur, de dépouiller peu à peu les

fumier, et reçurent de bonne grace les caresses des Coqs accourus à leur rencontre.

NOURRITURE DES POULES.

Les Poules sont les oiseaux les plus faciles à nourrir; toutes les substances alimentaires leur conviennent, même lorsqu'elles sont enfouies dans le fumier; rien n'est perdu avec elles; on les voit pendant toute la journée sans cesse occupées à gratter, à chercher et à ramasser pour vivre.

La semence la plus fine, la plus imperceptible ne peut échapper aux regards perçans d'une Poule; la mouche dont le vol est le plus rapide, ne sauroit se soustraire à la promptitude avec laquelle elle darde son bec; le ver qui vient respirer à la surface de la terre, n'a pas le tems de se replier sur lui même, il est aussi-tôt saisi par la tête et déterré.

Malheureusement quand la Poule a fait cette dernière trouvaille, elle n'est point

aussi discrète quelle a été adroite, elle l'annonce par ses cris; ses compagnes accourent; elles la trouvent ayant le ver pendu à son bec et cherchant un endroit écarté pour aller le dépécer. Toutes aussitôt de se précipiter sur cette proyc. Le ver passe de bec en bec, jusqu'à ce qu'enfin il soit porté assez loin de la foule par la dernière qui l'a obtenu, pour avoir la liberté de le dévorer à son aise.

Les Poules, ainsi repues de grains, de vers, d'insectes, de tout ce qu'elles ont trouvé par une recherche opiniâtre dans le fumier, dans les cours, dans les granges dans les écuries et les étables &c.; n'ont besoin dans les fermes, au printems et en hyver, que d'un supplément de nourriture, qu'on leur distribue toujours le matin au lever du soleil, et le soir avant qu'il se couche. Ce repas est préparé de la manière suivante.

On fait cuire la veille, dans les lavures de vaisselle, les plantes potagères que la saison fournit, on les mêle avec du son, on les égoutte. Le lendemain on porte cette pâtée réchauffée aux Poules;

lorsqu'elles l'ont mangée, on leur jette, suivant les ressources locales, une certaine quantité de vannure, de scribliure de froment et de seigle, ou d'orge pur, de sarrasin, de blé de Turquie concassé, de vesce de pois chiches, de marc de raisin ou de pommes, de fruits sains ou gâtés, coupés par morceaux, de pain, de miettes et autres débris de la table et de la cuisine, des racines cuites, &c. Seulement, suivant la saison, on augmente ou on diminue la ration de l'une ou de l'autre de ces substances; quelquefois, comme pendant la récolte ou le battage des grains, on supprime toute distribution.

Le repas du soir est semblable à celui du matin; tous deux doivent leur être servis, soit dans le Poulailier, si on veut que les Poules seules y aient part, soit près du Poulailier, dans un endroit disposé de manière qu'elles n'y soient point exposées aux vents et à la pluie. L'expérience a appris qu'il étoit essentiel:

1°. Que la pâtée fut chaude lorsqu'on la leur donnoit, parceque dans cet état elle

contribuoit à mieux conserver leur santé, à les rendre plus fécondes et à les nourrir d'avantage.

2°. Qu'on pouvoit remplacer la distribution des grains, cuits ou crus, par celle de la pomme-de-terre cuite, mêlée à une certaine quantité de farine de ces grains, ou mieux encore, par ce mélange couverti en pain, puis mis sous forme de soupe.

3°. Que les grains étoient en général meilleurs lorsqu'ils avoient éprouvé la cuisson que lorsqu'ils étoient crus, et encore plus nutritifs lorsqu'ils avoient subi la panification.

4°. Que la plus excellente nourriture pour les Poules étoit ce même pain trempé et mêlée avec de la viande bouillie et hachée.

5°. Qu'il existoit des circonstances où le choix de la nourriture des poules n'étoit pas indifférents, comme pendant la ponte: la couvaison et surtout pendant les maladies qui les affligent. Le froment et le seigle, à l'exception de

leurs criblures, ne font point partie de la nourriture des Poules, non qu'elles n'en soient très friandes, mais parce qu'on croit devoir les réserver pour les hommes.

VERMINIÈRE.

Le gout décide que les poules montrent pour les vers, a fait imaginer de les multiplier de la manière suivante.

Faites une pâte avec du levain d'orge, du son et du Crotin; mettez la dans un vaisseau convenable; au bout de trois jours, s'il fait chaud, elle sera remplie d'une multitude de vers, qui serviront de pâture aux Poules. Mais voici un autre procédé plus en grand.

Sur un endroit de la basse cour, assez élevé pour permettre l'écoulement des eaux, on construit quatre murailles, chacune de douze pieds de longueur et de quatre de hauteur, ce qui forme une fosse carrée.

On met successivement dans cette fosse de la paille de seigle hachée, du crotin.

récent de Cheval; de la terre légère, abreuvée du sang de bœuf ou d'autres animaux, et un mélange de marc de raisin, d'avoine et de son; sur ce dernier lit on étend des intestins d'animaux, coupés par morceaux; puis recommençant par un lit de paille, on suit le même ordre que la première fois, jusqu'à ce que la fosse soit remplie. Alors on la recouvre de branches d'épines, qu'on assujétit par de grosses pierres, pour en défendre l'accès à la volaille.

Ce mélange se convertit pour ainsi dire en un monceau de vers, qu'on leur ménage pour la saison où la terre, durcie par le froid, ne leur en fournit plus, et qu'on leur distribue tous les matins par petites portions.

Quand la bassecour est très considérable, on établit plusieurs verminières; mais on a grand soin de ne les leur jamais laisser à discrétion. Quelquefois on charge des enfans de suivre un Jardinier, et de ramasser les vers qu'il fait sortir de terre à chaque coup de bêche, on bien on leur dit de remuer la terre avec un trident. Ce mouvement, qui imite le travail

de la taupe, détermine les vers à quitter leur souterrain pour éviter cet ennemi, et ils tombent entre les mains des enfans.

Les os concassés peuvent encore être employés à varier les alimens des Poules; elles les digèrent avec autant de facilité même que les noyaux des olives, que cependant les animaux ruminans rendent entiers, et qu'on ne retrouve plus dans la fiente des volailles.

La digestion des Poules se faisant principalement par trituration, leur instinct les porte à avaler de petites pierres ou de petits Cailloux, pour aider les forces musculaires de leur gésier; mais souvent il arrive que rencontrant du verre, elles l'avalent comme corps durs, sans s'embarrasser de la faculté qu'il a de couper et de piquer. Les effets funestes de cette substance qui ont lieu sur plusieurs Poules, doivent déterminer les cultivateurs à ne pas souffrir que parmi les ordures de la cuisine qu'on leur jette sur le fumier, il s'y trouve du verre. Ils doivent même étendre cette attention sur plusieurs autres

substances. Des Poules ayoient mangé des écailles de moules, et plusieurs mouroient. Pour sauver les autres, on leur ouvrit le Jabot, on le vida, et on le cousit: heureusement que cette opération reussit; mais il vaut encore mieux n'avoir point à la faire (a).

P O N T E.

La Ponte est l'action par laquelle la femelle des oiseaux met au jour ses œufs. Elle désigne encore un certain nombre d'œufs formant une couvée. Mais sous cette dernière acception, la Ponte se répète assez communément chez tous les oiseaux, deux fois par an; la première après l'hiver, elle est la plus considérable; la seconde qui a lieu vers la fin de l'été, ne vient pas toujours à bien.

La saison de pondre commence pour les poules au mois de Février dans les pays froids. Après avoir donné dix-huit à vingt œufs de suite, elles s'en tien-

(a) Ce que Mr. Parmentier dit ici de l'organe digestif, est peu exact; voyez pour ces détails la page 23 et 27 de ce volume, et les expériences de spallanzani.

droient la, et elles demanderoient à les couvrir.

Mais l'expérience ayant appris que lorsqu'on cassoit ou qu'on ôtoit un, ou plusieurs œufs à un oiseau occupé à former sa ponte, il les remplaçoit toujours, et qu'il ne pensoit à couvrir que lorsque le nombre de ses œufs étoit complet, on a imaginé pour obliger les Poules à fournir de nouveaux œufs, de leur enlever chaque jour ceux qu'elles venoient de faire : trompées par cette supercherie, les poules continuent à pondre, et tous les jours en voyant leurs nids vides, elles croient pondre pour la première fois.

Lorsqu'une poule a l'envie ou le besoin de pondre, elle va, elle vient, elle paroît affairée, elle caquette sans cesse, elle visite tous les coins et recoins, pour en trouver un où elle puisse se cacher, et jouir de la tranquillité, elle en trouve rarement qui lui convienne; enfin arrive le moment où trop pressée pour continuer à être aussi difficile, elle se détermine à entrer dans le Poulailier, et à choisir

un des paniers disposés pour servir de nids, elle y monte, elle s'y arrange, elle se tait et pond.

Il y a telle poule qui adopte un nid de préférence; si au moment où elle veut y aller pondre, elle le trouve occupé par une autre, elle attend patiemment que celle-ci ait fait son œuf pour la remplacer. En général on remarque que les poules qui n'ont pas fait cette adoption d'un nid, se placent plus volontiers dans celui où elles trouvent que le tas d'œufs est le plus considérable.

La Poule souffre vraisemblablement dans l'opération de la ponte quoiqu'elle ne se plaigne point; mais aussitôt qu'elle est débarrassée de son œuf, elle se livre à des transports de joie, elle annonce sa délivrance par des cris perçans et réitérés et que répètent à l'envi, non seulement toutes ses compagnes, mais encore le Coq lui même. Dans le nombre il y en a dont la fécondité varie, il en est qui ne donnent qu'un œuf en trois jours, d'autres pondent de deux jours l'un, cel-

les-là enfin en donnent deux le même jour, mais cela est fort rare, et quand en général les jeunes Poules en font d'avantage que celles d'un moyen âge, ils sont plus petits, et les vieilles cessent de pondre à la fin de leur quatrième année.

La ponte des Poules, sauf quelques interruptions, continue jusqu'à la fin de l'été, alors elle est arrêtée par la mue, espèce de maladie qu'elles éprouvent tous les ans, et qui les attaque les unes un peu plus tôt et les autres un peu plus tard.

Les poules ne pondent point pendant la durée de cette maladie, parceque leur suc nourricier étant employé au développement et à l'accroissement des nouvelles plumes, il n'en reste point pour faire croître des oeufs.

Ce tems de la mue est pour tous les oiseaux un tems de retraite, plus d'amour, et partout plus de joie.

Les poules surtout sont alors foibles, tristes, languissantes; leurs plumes se hérisissent, elles ne sont occupées qu'à arra-

cher celles qui tendent à tomber, quelquefois elles changent totalement de plumage; on les voit passer du blanc au noir, ou du noir au blanc.

Le froid qui commence alors à se faire sentir, contribue à prolonger leur repos, il continue jusqu'au commencement du printemps.

Ennuyé de cette longue inaction que la nature permet aux poules, sans doute pour leur plus grand avantage, l'homme qui ne pense qu'à son propre intérêt a essayé différens moyens pour les remettre en activité; il lui paroissoit bien pénible de passer son hyver sans manger d'œufs frais. Voici le moyen qui lui à le mieux réussi pour en obtenir.

On choisit les Poules les plus vigoureuses; on les enferme dans une chambre chaude et claire; on leur donne un Coq jeune et brave, une nourriture abondante et échauffante, et on les entretient avec la plus grande propreté.

On a remarqué que ce travail forcé, et hors de saison, usoit les poules qui y

étoient soumises, et qu'elles parvenoiene
plutôt que les autres à la vieillesse.

La poule n'auroit-elle qu'une quantité fixe
d'ocufs à nous fournir pendant la durée de
sa vie? d'après cette remarque on ne doit
employer ce moyen qu'après avoir bien
calculé le profit qui doit en résulter, toute
chose bien compensée. Ce calcul; cet exa-
men sont d'autant plus nécessaire, que Réau-
mur dit n'avoir pu déterminer les poules à
pondre pendant l'hyver, en leur donnant du
chenevis pour nourriture, c'est-a-dire la
semence, qui passe pour celle qui les
dispose le mieux à pondre; il est vrai qu'il
les tenoit dans un lieu échauffé par des cou-
ches de fumier, et que peut-être malgré ses
précautions, les exhalaisons de ce fumier
pouroient diminuer la vigueur des poules.
Outre le chenevis employé dans l'expérience
de Réaumur pour échauffer ses poules, et
les disposer à pondre, on se sert encore
dans toutes les saisons d'avoine pure, de
sarrasin et de millet commun. Mais on
a observé que lorsque la ponte étoit
accélérée chez les poules, la coquille de

leurs œufs étoit beaucoup moins pesante, et souvent qu'ils n'avoient qu'une simple membrane comme lorsqu'ils sont pondus par des poules trop grasses. Pendant l'hiver rigoureux de 1788, des poules avoient perdu par la gelée leurs crêtes et leurs pattes; au printemps elles marchaient sur leurs genoux, et n'en étoient pas moins aptes à pondre comme à l'ordinaire.

Mais elles n'ont pas toujours besoin de Coqs pour produire des œufs; ils naissent naturellement sur cette grappe qu'on nomme l'ovaire, ils peuvent indépendamment de toute communication avec le mâle y grossir, y murir, se perfectionner sans être fécondés: rendus alors, ils sont ce qu'on appelle des œufs clairs. Ils passent peut-être sans beaucoup de raisons pour être moins sains que les autres, mais ils ont l'avantage, innappréciable de se mieux conserver, et de pouvoir être transportés sans d'anger, comme nous l'avons dit à l'article des œufs.

On a vu une Poule mise en cage, pendant deux ans pondre régulièrement tous

les deux jours, depuis le mois de mars jusque vers la fin d'octobre, sans jamais manifester le désir de couver.

COUVAISON.

Les Poules ne vivent que cinq à six années, et étant déjà vieilles à quatre ans, on est obligé de les renouveler souvent.

Les poulets les chapons, les poulardes, fournissant des mets très recherchés, les Cultivateurs sont intéressés à se procurer des poussins; ainsi, il y a nécessité d'une part, et avantage de l'autre de ne pas consommer tous les œufs des Poules, et d'en recueillir une certaine quantité pour les soumettre à l'opération, par la quelle les oiseaux font éclore leurs petits. La couvaision, chez presque tous les oiseaux se fait de la manière suivante.

La femelle se pose légèrement sur ses œufs, les presse doucement, les couvre exactement de son corps, les embrasse de ses ailes, leur communique le calorique qui constitue sa chaleur naturelle, élève

leur température au trente deuxième degré du thermomètre de Réaumur, et jusqu'à l'époque fixée, mais variée par la nature pour la sortie des petits de chaque espèce d'oiseau; elle les entretient à ce degré, soit en se faisant remplacer par son mâle; lorsque celui-ci est propre à partager les soins de l'incubation, soit lorsqu'elle en est chargée seule, en restant jour et nuit, sans autre interruption qu'un instant qu'elle emploie chaque jour pour prendre sa nourriture et rendre ses excréments.

On désigne sous le nom de couvée le nombre des œufs que la femelle des oiseaux soumet à l'incubation. Ce nombre qui est plus ou moins considérable dans les couvées des différens oiseaux, paroît être déterminé d'après les ressources alimentaires, plus ou moins abondantes, que trouveront les petits lorsqu'ils seront éclos.

Ainsi dans les galinacés, les petits mangeant seuls en sortant de leur coque, la quantité d'œufs d'une couvée est précisé-

ment celle que chaque mère peut échauffer convenablement en les couvrant de son corps et de ses ailes qu'elle forme en berceau, tandis que dans la plupart des autres oiseaux la couvée n'est que de deux ou de quatre œufs, non parce que les femelles de ces oiseaux ne peuvent en couvrir une plus grande quantité, mais parcequ'obligées de pourvoir à la nourriture de leurs petits pendant un certain tems après leur naissance, elles ne pourroient y suffire s'ils étoient trop nombreux.

En général les femelles des oiseaux sont disposées à couvrir aussi-tôt que leur ponte est finie. Les Poules seules font souvent exception à cette règle; déterminées ordinairement à continuer à pondre pendant la plus grande partie de l'année, tant à cause de la nourriture abondante qu'on leur prodigue, qu'à cause de la supercherie dont nous avons dit qu'on usait à leur égard, elles dépassent très souvent la quantité d'œufs nécessaire pour leurs couvées, sans témoigner la

moindre envie de remplir cette fonction naturelle qui rend leur fécondité utile à la propagation de leur espèce; celles en petit nombre qui ont la volonté de couvrir, l'annoncent par un cri particulier qu'on nomme gloussement.

Bientôt cette volonté devient une passion très forte, on les voit s'agiter, abaisser leurs ailes, hérissier leurs plumes, chercher partout des œufs à couvrir, si elles en rencontrent, qu'ils soient produits par des poules ou par d'autres oiseaux, elles se mettent aussi-tôt dessus.

On détruit cette ardeur trop précoce, en leur passant une petite plume par les narines.

Il ne suffit pas que les poules manifestent l'envie de couvrir pour être chargées de cette besogne, l'expérience a appris qu'elles ne sont pas toutes également propres à s'en bien acquitter; celles qui y sont les plus aptes ont au moins deux ans, on les nomme *franches*; il faut qu'elles ne prennent l'épouvante de rien, qu'on puisse les élever de dessus leurs nids, sans qu'elles s'effarouchent,

il faut qu'elles soient d'une complexion forte, qu'elles aient le corps, large les ailes grandes bien garnies de plumes, que leurs ongles et leurs ergots ne soient ni longs ni aigus.

Pour s'assurer de la propension d'une Poule de cette espèce à couvrir, on la laisse un jour ou deux dans le pondeoir sur quelques œufs qu'on sacrifie à cela, si elle y reste avec constance, on juge qu'elle est bonne couveuse, et on la transporte dans le lieu où on a distribué dans des paniers, la quantité d'œufs choisis et nécessaires à chaque couvée. On la pose doucement sur ses œufs, on la couvre d'un linge, qu'on ne lui ôte qu'une fois par jour le matin quand on la lève pour lui faire prendre le repas qui lui est servi à côté du nid; précaution nécessaire pour qu'elle soit le moins long-tems possible absente de son nid; que le moindre froid surtout vers la fin de l'incubation ne fasse pas périr les petits dans leurs coquilles.

Les œufs destinés à être soumis à l'incubation doivent être ramassés avec encore plus de soin que pour être employés comme alimens.

Il faut que parmi les œufs produits par les Poules des meilleures races, et pendant la seconde année de leur vie, on prenne les plus gros, parce qu'ils donnent, ou sont présumés devoir donner les plus grands, les plus vigoureux poulets.

Il faut être assuré que les œufs sont fécondés; trop de personnes pour avoir mis couver des œufs clairs ont été dégoûtées de faire éclore des poulets.

Ainsi quoique Harrey assure qu'un Coq féconde en une fois les œufs qu'une Poule pondra pendant toute une année; quoique l'expérience prouve réellement qu'un simple accouplement du Coq et de la Poule rends féconds les œufs à pondre pendant un mois; on a l'attention de ne recueillir que les œufs fournis par des poules qui vivent avec des Coqs très vigoureux, et pour être encore

plus certain de son fait, on préfère les œufs de ses propres Poules.

Tantôt le besoin de la basse-cour demande des femelles, tantôt l'intérêt d'un débit avantageux fait souhaiter d'avoir des mâles; il faut donc savoir distinguer les œufs d'où doivent sortir les uns ou les autres.

On prenoit jadis les œufs pointus pour avoir des Coqs et des œufs arrondis pour se procurer des Poules; mais maintenant on les reconnoit à des signes plus certains; on examine les œufs à la lumière d'une chandelle, si à un des bouts on remarque un petit vide sous la Coque, et que ce vide soit justement au bout de l'œuf; il contient le germe d'un mâle; s'il est un peu de côté, c'est une femelle.

Les œufs ainsi choisis et triés à mesure qu'ils sont pris dans leur nids, sont mis sans leur faire éprouver aucune secousse dans un panier en les isolant avec de la sciure de bois, ce panier est suspendu en l'air dans un endroit

sec, frais et obscur, jusqu'à la fin de la ponte, jusqu'au tems de la couvaïson.

Il faut que l'endroit destiné à la couvaïson soit sec, chaud, propre et au midi; il doit être fermé, et disposé de manière que les couveuses y jouissent de la plus grande tranquillité, qu'aucun bruit ne les distraie; que les Coqs et les autres Poules ne puissent venir les interrompre. Il doit être garni d'autant de paniers qu'on veut de couveuses; dans ces paniers, d'une hauteur et d'un diamètre convenables, sont arrangés des nids, formés avec de la paille nouvellement brisée; on les fait concaves et on couvre le fond de plumes.

SOINS A PRENDRE, RÈGLES A
OBSERVER, REMARQUES A
FAIRE PENDANT LA COU-
VAISON.

Les Poules, les œufs, le lieu, ainsi disposés pour la couvaïson.

1°. On examine de nouveau les œufs

Tome II.

qu'on retire avec précaution du panier dans lequel on les avoit serrés à mesure qu'ils sortoient des nids; on a soin que les plus anciens n'aient pas plus de trois semaines: on est assuré qu'ils n'aient pas souffert une trop grande évaporation lorsqu'ils sont encore assez pesans pour aller au fond de l'eau. A la vérité, quelques expériences ont prouvé que des œufs de six semaines ou de deux mois ont été couvés avec succès, mais il n'est pas prudent de s'y fier. D'ailleurs d'autres expériences ont démontré que les œufs les plus fraix étoient plus faciles à éclore et produisoient des poussins plus forts et plus vigoureux.

2°. Le nombre des œufs qu'on donne à chaque couveuse varie suivant leur grosseur, suivant l'ampleur des ailes de la Poule, et encore suivant la température de la saison; vers la fin de l'hiver, on leur en met moins que l'été, afin qu'elles puissent les couvrir plus parfaitement, les défendre plus exactement du froid qui règne encore à cette époque. Ainsi, telle Poule

à la quelle on ne donneroit que dix à douze œufs en fevrier pourroit on couver quatorze à quinze en mars, et jusqu'à dix-huit en avril.

3°. On prescrivoit autrefois de ne commencer la couvaion qu'à la fin du croissant de la lune, de mettre toujours les œufs en nombre impair, de les garantir du tonnère en armant les nids de ferraille, de les préserver du mauvais air avec des aromates; mais on reconnoit maintenant l'absurdité de toutes ces minuties, et on engage les fermières à ne plus s'y arrêter.

4°. Le printems et l'automne sont les saisons les plus favorables pour faire couvrir les Poules; alors la température est plus convenable; les œufs sont plus abondans, mieux constitués, les Poules plus échauffées.

Si cependant on vouloit faire éclore des poulets dans l'hiver, il faudroit se servir des mêmes Poules qu'on auroit enfermées pendant cette saison dans un endroit chaud, pour en obtenir des œufs par une nourriture plus substantielle qu'à l'ordinaire.

Il faudroit leur donner l'envie de couvrir en les échauffant avec du chnevis, avec des soupes au vin, des feuilles et de la graine d'ortie desséchées et mises en poudre. Si ce régime ne suffiroit pas, on auroit recours au procédé par lequel on détermine les Poules d'Inde à couvrir pendant l'hiver; on les nourrit de soupes au vin et au sucre, on les enveloppe de manière à ne laisser passer que leurs têtes et leurs queues; on les tient sur de vieux œufs pendant trois ou quatre jours; au bout de ce tems, mises en liberté, elles consentent à couvrir de bon œufs qu'on substitue aux mauvais. A la vérité ces couvées d'hiver ne sont pas très usitées, sans doute, parce qu'on a éprouvé qu'elles ne réussissent pas aussi souvent et aussi constamment que les autres; mais si déjà les premières couvées du printems sont beaucoup plus lucratives que les secondes, à cause, de la cherté de la jeune volaille dans cette saison, quel bénéfice celles d'hiver ne procureroient-elles pas? Et n'est-il pas évident qu'on seroit am-

ment dédommagé des dépenses plus considérables qu'elles exigeraient, en risquant un plus grand nombre d'œufs pour avoir un même nombre de poulcts.

5°. On ne doit pas mettre ensemble les œufs de différentes poules de la même espèce, parce qu'ils n'éclosent pas à-la-fois, et que la Poule laisse dans le nid les plus tardifs pour conduire les poussins sortis de leurs Coques.

6°. Réaumur, a imaginé de vernir les œufs dans le dessein de pouvoir les couvrir plus de six semaines après avoir été pondus, mais on n'aura point recours à cette méthode, au moins pour les œufs de Poules, parce qu'il est difficile d'enlever ce vernis, et parce que l'expérience n'a pas démontré d'une manière incontestable que ce vernis qui remédie très bien à l'évaporation de l'humidité des liqueurs de l'œuf, soit le préservatif le plus assuré du germe. D'ailleurs les œufs frais sont très-faciles à trouver.

7°. Les œufs une fois sous la Poule, ne doivent plus être touchés; il faut lui

laisser le soin de les retourner à son gré, de les ramener de la circonférence au centre, et du centre à la circonférence pour les échauffer également.

Une Poule sait bien mieux faire cette besogne que la fille de bassecour la plus intelligente.

8°. Il arrive quelquefois qu'une couveuse est impatiente, qu'elle cherche à sortir souvent de son nid: aussitôt qu'on s'en aperçoit, on diminue de moitié la quantité de nourriture qui forme ordinairement son repas, lorsqu'elle l'a mangée, on la remet à moitié repue sur ses œufs, et on lui présente à la main quelques grains de chenevis, de froment ou de millet.

Ce supplément à son repas produit le meilleur effet, elle s'y accoutume, elle reste alors aussi volontiers sur ses œufs que les autres femelles qui attendent les alimens que leur apporteroient les mâles. Pour remplir sans doute le même but, certaines filles de bassecour mettent la nourriture si près des aïds, que les

couveuses peuvent prendre leurs repas sans être obligées de quitter leurs œufs; mais cette méthode considérée en général est vicieuse, parce - qu'il est reconnu que les Poules ont besoin de se dégourdir de prendre l'air, et qu'il est utile que celui où sont plongés les œufs soit renouvelé de tems en tems.

9°. Il est des couveuses qui mangent leurs œufs ou les cassent, voici le moyen de les corriger de ce défaut. On fait durcir un œuf, on le perce aussitôt de plusieurs trous; on le présente à la Poule, elle le becquète comme les autres, et se brule; alors, par la même raison qu'un chat échaudé craint l'eau froide, elle ne s'avise plus d'attaquer même les œufs froids.

10°. Il est plus avantageux de mettre à couver plusieurs Poules le même jour, afin que s'il arrive des accidens à une des couveuses, on puisse y remédier en confiant à une autre ses œufs à ~~éclore~~, ce qu'on fait en les glissant sous elle avec la précaution de

ne pas lui en donner au delà de ce qu'elle peut en échauffer.

11°. Pour se procurer un plus grand nombre de Poulets, et conserver aux Poules leur faculté de pondre, on les remplace pour la couvaison par des Poules d'Inde qui sont singulièrement aptes à cette opération, et qui peuvent couvrir de vingt cinq à trente œufs de Poules ordinaires.

12°. Il est des gens qui le onzième jour de l'incubation mirent les œufs.

Ils ont un tambour, ils le mettent au soleil; ils y placent les œufs l'un après l'autre; si leur ombre vacille par le mouvement du Poulet, ils les remettent dans le nid, et ils rejettent ceux où on n'aperçoit aucun mouvement.

13°. Plusieurs, après dix-huit jours d'incubation, plongent les œufs dans l'eau chaude, sous prétexte d'attendrir leurs Coques, c'est une mauvaise pratique qui ne fait que troubler et quelquefois manquer entièrement l'opération.

Quelque importans que soient pour le succès de la couvaïson les préceptes et les observations que nous venons de présenter, l'expérience prouve que la nature livrée à ses propres moyens, peut sans inconvénient les négliger.

L'amour de la liberté, l'envie de dérober leurs œufs et leurs petits aux regards et aux recherches de ses ennemis, cet instinct qui ramène les Poules à leur état primitif lorsqu'elles se disposent à remplir les fonctions importantes que la nature leur a confiées, les déterminent quelquefois à aller pondre et couvrir à l'écart. Elles reviennent comme en triomphe à la basse cour à la tête d'une troupe de petits poussins souvent mieux portans que ceux qui doivent leur existence aux soins combinés d'une couveuse choisie et d'une fille de basse-cour intelligente.

On a vu des Poules, aller faire leur nids dans un paro, y pondre, y couvrir, s'y établir avec leurs familles, devenir sauvages se revêtir d'une plus grande quantité de plumes, pondre moins souvent, avoir

une chair moins tendre, mais plus savoureuse, rester fidèles à leurs Coqs jusqu'à la mort de ceux-ci, s'abandonner ensuite aux faisans, et donner naissance à des mulets.

DÉVELOPPEMENT DU FOETUS DANS L'ŒUF.

Les principaux auteurs qui ont écrit sur la formation du poulet, sont Fabrice d'Aquapendente, Harrée, maître Jean, Malpighy, Blasius, Haller, Vicq-d'Azyr, Bonnet, Monro et Leveillé.

Si on veut connoître exactement les progrès du foetus pendant tout le tems de l'incubation, il faut surtout consulter Haller, il en a rendu compte dans le plus grand détail.

Si on désire savoir tous les changemens qui ont lieu dans les parties constituantes de l'œuf, pour faciliter l'accroissement de ce foetus, il est bon de lire la Dissertation physiologique de M. Leveillé, sur la nutrition des foetus considérés dans les mammifères et dans les ovipares.

Il résulte des observations de Haller,

1^o. Qu'au bout de douze heures on aperçoit déjà un commencement d'organisation dans cette petite tache qu'on nomme cicatricule, et que nous avons dit être placée sur le globe du jaune, et se trouver toujours, par un mécanisme particulier, à sa partie supérieure, qu'elle que soit la situation de l'œuf au centre duquel ce globe est suspendu.

2^o. Que les parties du fœtus qui étoient invisibles avant l'incubation à cause de leur exiguité de leur fluidité et de leur transparence, acquièrent graduellement la consistance qui leur convient, de manière que celles qui doivent être solides, comme les os par exemple, deviennent gélatineuses, membraneuses, cartilagineuses, avant d'être osseuses.

3^o. Qu'en se développant les unes un peu plutôt, les autres un peu plus tard, suivant leur importance dans l'organisation du poulet, elles perdent plus ou moins promptement leur transparence, et prennent des formes et des situations qui les rendent reconnoissables.

C'est pourqu'oi elles ne deviennent sensibles qu'a différentes époques, le premier jour on distingue la tête et l'épine dorsale; le second les vertébrés et le cœur; le troisième, le cou et la poitrine; le quatrième, les yeux et le foie; le cinquième, l'estomac et les reins; le sixième, le poulmon et la peau, le septième, les intestins et le bec; le huitième, la vésicule du fiel et les ventricules du cœur; le neuvième, les ailes et les cuisses; le dixième, toutes les parties qui doivent constituer le Poulet sont à leur place; elles ont déjà la forme qui les caractérise. Les jours suivans elles se développent, et prennent tout l'accroissement qu'elles peuvent acquérir, alors le poussin est assez fort pour briser sa coquille, et c'est ce qui se fait le vingt-unième jour de l'incubation.

On verra dans la Dissertation de M. Leveillé, l'analogie qui est entre la position des foetus des mammifères et des ovipares dans leurs matrices respectives,

Quelle différence il y a, entre l'organisation du foie dans le foetus du premier, et dans celui des seconds.

Pourqu'oi on trouve dans la vésicule du fiel de ceux-ci, une abondance de bile assez considérable, tandis qu'on n'en rencontre point ou presque point, dans la vésicule des autres.

On apprendra à distinguer le cordon ombilical du foetus des oiseaux, à l'aide du quel le Poulet se nourrit; on saura que les membranes qui enveloppent toutes les parties contenues dans l'œuf, forment par leur arrangement.

1°. Une cavité particulière pour le foetus et les eaux qui les baignent; 2°. une pour le jaune en entier et pour les intestins du Poulet, auxquels on peut joindre tous les raisseaux qui les accompagnent hors du bas ventre; 3°. une pour la masse vitelline; 4°. une pour le troisième albumen; 5°. une pour le second; 6°. une dernière très étendue, propre à réunir toutes les autres, et avec elles toutes les substances différentes qu'elles renferment.

On connoîtra les rapports qui existent entre le Poulet et les substances destinées à le faire vivre dans l'oeuf. Combien étoient erronées les idées qu'on avoit sur ces vaisseaux jaunes, et sur le prétendu canal, qui de la capsule du jaune, communique dans le tube intestinal. Par quelles voies le blanc est transféré dans la Coque du jaune pour étendre celui ci, pour le rendre plus susceptible d'être absorbé et entraîné dans le torrent de la circulation; enfin, quel est le mécanisme que la nature emploie pour expulser l'oiseau.

Muni de ces diverses instructions puisées dans l'ouvrage de M. Leveillé, voici comment on concevra ce qui se passe dans l'oeuf pendant son incubation.

Le principe de vie, introduit par l'acte du mâle dans l'oeuf commencé sur l'ovaire de la femelle des oiseaux, contribue peut-être à l'organiser pour le but que la nature se propose. Mais aussi-tôt que cet oeuf est sorti du corps de la femelle, le principe de vie y dort jusqu'à ce

qu'il soit réveillé par le calorique communiqué par la Poule qui couve.

Alors, de concert avec cet agent, il donne le mouvement à l'embryon qu'il est chargé d'animer; il lui procure la propriété de croître, d'employer à son organisation, à sa nourriture, toutes les substances qui sont renfermées avec lui dans cette matrice isolée, mais qui remplit les mêmes fonctions que celles des mammifères.

Alors le jaune d'oeuf augmente de quantité aux dépens des albumens dont il absorbe la partie fluide; il devient un lait charitable qui est charié dans le foie, qui y est élaboré, et qui passe ensuite dans la circulation.

Le jaune, jusqu'au dix-neuvième jour de l'incubation, forme dans l'oeuf un corps distinct de l'oiseau renfermé dans une capsule séparé; ils n'ont ensemble communication qu'au moyen des vaisseaux qui tiennent lieu de cordon ombilical. Mais à cette époque il s'introduit en entier dans l'abdomen; et par sa présence il augmente tellement le volume du poulet;

que la poche des eaux n'a plus une capacité suffisante pour le contenir; elle se remplit, les organes pulmonaires sont mis en contact avec l'air qui a pénétré dans l'oeuf pour y remplir le vide causé par l'évaporation.

Le poussin respire, piaule, sa force vitale acquiert plus d'énergie, il se meut, ses membres se développent, son bec agit, sa coquille est brisée, et il sort.

POUSSINS.

C'est communément le vingt unième jour de l'incubation que les Poussins brisent leurs coquilles et s'échappent de leurs prisons. Les uns font cette opération assez facilement, ou du moins assez promptement; les autres éprouvent plus de difficultés, soit que la coquille que ces derniers attaquent offre plus de dureté, soit que leur bec ait moins de force que ceux de leurs camarades.

On doit être ce jour-là très attentif à surveiller les couveuses, et se tenir prêt à secourir les Poussins qui n'ont pas as-

bec, de force pour faire une issue suffisante à l'oeuf, ou qui demeurent cellées à la Coquille par un reste d'albimune qui c'est épaissi; mais cette sortie des Poussins est d'autant moins dangereuse pour eux, qu'elle est naturelle et non forcée. On ne doit donc la faciliter que dans un cas pressant, que lorsqu'à-près des efforts inutiles le Poussin est réduit à l'inaction, alors on emploie la plus grande dextérité pour l'aider sans le blesser, car la moindre égratignure lui seroit pernicieux.

On fortifie les plus foibles en leur mouillant le bec avec du vin tiède et sucré: ce vin s'introduisant quand le Poussin piaule, il en avale quelques gouttes.

Le jour de leur naissance les Poussins n'ont pas besoin de manger; on les laisse dans le nid. Le lendemain, on les porte sous une mue, espèce de grand panier garni en dedans d'étoupes, et on leur sert ainsi que les jours suivans pour nourriture; des miettes de pain trempées ou dans du vin pour

leur procurer de la force, ou dans du lait pour leur donner de l'appétit; on leur présente des jaunes d'œufs si on s'apperçoit qu'ils sont dévoyés. On leur met tous les jours de l'eau nouvelle très pure, et de tems en tems on leur distribue des poireaux hachés. Après les avoir tenus enfermés chaudement sous cette mue pendant cinq à six jours, on leur fait prendre un peu l'air au soleil, vers le milieu de la journée, et on leur donne de l'orge bouille, du millet mé-lé avec du lait caillé, et quelques herbes potagères hachées.

Au bout de quinze à dix-huit jours, on permet à la Poule de conduire ses petits dans la bassecour, mais comme elle est alors en état d'en soigner, vingt cinq à trente; on ajoute aux siens ceux d'une autre Poule, et on remet celle-ci à pondre ou à couver.

Ce qui détermine le choix de l'une de ces deux Poules, pour lui donner la conduite des poussins, c'est la

grandeur de son corsage et l'ampleur de ses ailes, afin qu'ils puissent encore éprouver l'utile influence d'une seconde couvaion.

P O U L E T S.

On vante avec raison la tendresse et les sollicitudes de la Poule pour ses petits. Le changement que l'amour maternel produit sur son caractère et sur ses habitudes, est réellement digne d'admiration. Elle étoit vorace insatiable; vagabonde, timide, pusillanime, aussitôt qu'elle est mère, ou la voit généreuse, frugale, sobre, réservée, courageuse et intrépide; elle prend toutes les qualités qui distinguent le Coq, elle les porte même à un plus haut degré de perfection. Lorsqu'on la voit s'avancer dans la basse-cour, entourée de ses petits qu'elle y mène pour la première fois; il semble qu'énorgueillie de sa nouvelle dignité, elle prend plaisir à venir en remplir les fonctions aux yeux du mâle, à lui montrer les résultats de la couvaion de cette opéra-

tion qu'elle a exécutée sans son secours; ne diroit-on pas qu'elle veut lui faire connoître, qu'elle saura bien encore sans lui nourrir ses Poulets; les surveiller et les défendre?

Qu'elle fierté, qu'elle gravité dans sa démarche! comme elle est lente et mesurée! c'est celle du Coq lui même au milieu de ses Poules. On ne peut mieux l'imiter; mais elle se dispose encore à l'égaliser par son courage et à le surpasser par sa vigilance et son attachement pour son troupeau.

Ses yeux sont vifs, animés et extrêmement mobiles, ses regards sont si prompts, si rapides, qu'elle paroît embrasser tous les objets d'un seul coup d'œil, paroît découvrir à la fois à terre le petit grain qu'elle indique à ses petits; et dans la nue, l'oiseau de proie qu'elle redoute pour eux, et qu'elle leur annonce par un cri lugubre qui les détermine aussi-tôt à se tapir.

Sans-cesse occupée de leur bien-être elle les excite à la suivre et à manger;

elle émiette leur nourriture; elle gratte la terre pour y chercher des vers qu'elle leur abandonne: elle s'arrête de tems en tems, elle s'accroupit, et formant avec ses ailes des berceaux, elle invite ses tendres nourrissons à venir s'y réunir et s'y réchauffer.

Elle continue à leur prodiguer ses soins jusqu'à ce qu'ils leur deviennent inutiles, ce qui a lieu lorsque les Poulets sont revêtus de toutes leurs plumes, et qu'ils ont acquis la moitié de la grosseur qu'ils doivent avoir.

De ces élevés parvenus à cette grandeur, on garde les plus belles Poulettes pour remplacer les vieilles Poules, et les jeunes Coqs les plus vigoureux pour succéder à ceux qui sont épuisés; le superflu est ou vendu, ou soumis à la castration.

C H A P O N S.

Ce sont des Coqs auxquels ont enlevé la faculté de se reproduire afin, qu'en prolongant pour ainsi dire leur

jeunesse, ils conservent cette chair tendre, blanche, et délicate qu'ils ont dans le premier âge : afin que n'étant point exposés aux tourmens de l'amour et épuisés par ses plaisirs, ils puissent, dans un repos parfait, dans une indifférence absolue, s'engraisser à leur aise et prendre une obésité parfaite.

La méthode de châtrer les Poulets, quoique très anciennement pratiquée dans la Judée et à Rome, quoique généralement répandue en Europe n'est point employée en Egypte. C'est une chose remarquable que dans ce pays, où on épargne si peu la virilité, des hommes, on respecte cependant les organes de la génération chez les autres animaux, seroit ce reste de leur ancienne idolâtrie pour eux ?

On châtronne les Poulets à trois mois, et autant qu'il est possible avant le mois de Juillet, parcequ'on a observé que les Chapons qu'on faisoit dans l'arrière saison ne devenoient jamais aussi beaux. On destine de préférence à la castration les Poulets issus des grandes

espèces, par la raison qu'ils s'engraissent plus facilement, qu'ils deviennent plus gros que les autres, et se vendent un plus haut prix.

L'opération qu'ils subissent consiste à leur faire une incision près des parties génitales, à introduire le doigt par cette ouverture pour saisir les testicules et les emporter avec adresse sans offenser les intestins, à coudre la playe, à la frotter d'huile, à la saupoudrer de cendres, et enfin à leur couper la crête.

Cela fait, on les nourrit avec une soupe au vin pendant trois ou quatre jours, on les tient enfermés dans un endroit où la température n'est pas trop élevée, parce qu'on a remarqué que lorsqu'il fait un tems très chaud, la gangrène se met souvent à la plaie, et qu'elle les fait périr comme aussi quand l'opération est mal faite.

Columelle enseigne une autre manière de chaponner; elle consiste à couper jusqu'au vif les ergots du jeune Coq

jeunesse, ils conservent cette frotte
 dre, blanche, et délicate er.
 le premier age: afin edit bien
 exposés aux tourmen et devrait
 épuisés par ses p' réussit elle
 dans un repos pa s avons de la
 rence absolue, ader. Qu'ont, en
 et prendre ur les ergots avec les
 La méthod génération, si non peut
 quoique tr donner au Coq la facilité de
 la Judée sur les femelles, lors de
 ment
 emp' sapons ne sont presque plus su-
 re mue; leur voix n'a plus ni la
 ni l'éclat qu'elle avoit auparavant;
 sont-ils bien moins empressés à se
 entendre, ils sont tristes, mélanco-
 liques. Les Coqs les traitent durement;
 les Poules les détestent; ils seroient bien-
 tôt leurs victimes, si l'homme, qui ne
 les a pas dégradés pour être les délices
 de leur société, ne les en retiroit pour
 les mettre à la besogne à laquelle ils
 sont propres, et leur faire remplir le
 but qu'il s'est proposé. Cette besogne,
 c'est de boire, manger, et dormir, pour

engraisser le plus promptement possible. Que d'hommes; sans être dans le même état qu'eux, n'ont point d'autre métier et visent au même but?

EDUCATION DES CHAPONS POUR
COUVER ET CONDUIRE DES
POULETS.

Persuadé que le Chapon n'étoit bon qu'à être mangé, on ne songeoit point à en tirer d'autre parti; mais considérant sa docilité on s'est avisé d'essayer s'il ne seroit point possible de le dresser, à conduire des Poulets. Le procédé suivant a complètement réussi.

Il faut choisir un Chapon gros et vigoureux, lui plumer le ventre, le lui frotter avec des orties, l'enivrer avec une rotie au vin, réitérer ce traitement deux ou trois jours, pendant lesquels on le tient enfermé dans un endroit étroit; le porter de-là sous une cage, avec deux ou trois Poulets, qui mangent avec lui, qui se glissent sous son ventre comme sous leur mère qui calment ses cuis-

sons par leur duvet, auxquels il s'affectionne par reconnaissance, qu'il rappelle quand ils le quittent, dont on augmente le nombre tous les jours jusqu'à ce qu'il en ait autant que le volume de son corps et l'ampleur de ses ailes peuvent en couvrir. Quand il a avec lui tous les Poulets qu'on veut lui faire conduire, il faut le laisser encore deux jours avec eux dans la grande cage, puis lui permettre de se promener en conduisant son troupeau. Il le soigne aussi bien et avec autant d'attention que la Poule la plus attentive.

Il étoit sans doute bien utile de déterminer le Chapon à remplacer la Poule dans la conduite des poussins; mais ne pouvoit-on pas imaginer un procédé moins cruel? c'est ce qu'a fait Réaumur; il a pensé qu'il n'étoit pas nécessaire d'enivrer le Chapon pour lui apprendre le métier de conducteur, encore moins de lui arracher des plumes qui pourroient contribuer à mieux réchauffer les Poulets. Il a cru, et il a prouvé, qu'il suffiroit de le mettre seul d'abord dans un baquet

peu large et assez profond, de le couvrir pour lui laisser peu de lumière, de le retirer deux ou trois fois par jour du baquet pour le mettre sous une cage où il trouvoit du grain; puis de lui donner deux ou trois Poulets qu'on porte et qu'on fait manger avec lui sous la cage, pour l'accoutumer non seulement à les souffrir, mais encore à en recevoir d'autres, dont on augmentoit successivement le nombre jusqu'à quarante ou cinquante, comme dans le premier procédé, et qu'il conduisoit de même.

Le Chapon, devenu conducteur de poulets, reparoit à leur tête dans la basse-cour non comme il étoit avant, triste, honteux et humilié, mais fier, altier et triomphant; et telle est l'influence de l'audace sur tous les animaux; que cet air emprunté en impose tellement aux Coqs et aux poules, qu'ils ne cherchent point à le troubler dans l'exercice de sa charge. D'abord il y est un peu gauche; l'envie qu'il a de prendre dans sa démarche la dignité, la majesté du Coq, fait qu'il

tient sa tête trop roide, et qu'il ne voit pas les Poussins qui se pressent sous ses pattes et qu'il écrase, mais bientôt instruit par ce malheur, il prend garde à lui, et de pareils accidens ne se renouvellent plus.

Comme la voix du chapon n'est pas aussi expressive que celle de la poule, pour engager les poussins à le suivre et à se réunir près de lui, on y a suppléé en lui mettant au cou un grelot.

Le chapon, une fois instruit à mener les poussins, l'est pour toujours, ou du moins, il est très facile de le remettre sur la voie.

Quand on a obtenu des services d'un individu quelconque, il est rare qu'on le tienne quitte et qu'on n'essaie pas d'en tirer de nouveaux; c'est ce qu'on a fait à l'égard du chapon. On a voulu voir s'il consentiroit à couvrir, et cette nouvelle expérience a encore réussi. Après des préparations préliminaires analogues à celles qui le disposent à conduire les Poulets, on est parvenu à le faire couvrir et cette

faculté dans le chapon est d'autant plus avantageuse, qu'on peut mettre sous lui jusqu'à vingt-cinq-œufs, qu'après l'incubation il conduit les poulets, et qu'on peut lui faire recommencer la même besogne deux ou trois fois; sur tout, si on a l'attention de le bien nourrir. Si cette pratique étoit généralement adoptée, les Poules pondroient sans distraction et sans interruption jusqu'à la mue.

POULARDES.

On désigne sous ce nom les Poules auxquelles on a enlevé l'ovaire, soit lorsqu'elles ont cessé de pondre, soit avant qu'elles aient pondu.

Cette opération, qui se fait à peu-près de la manière que celle qui se pratique sur les Coqs, rend stériles les Poules; elle les dispose à prendre un embonpoint extraordinaire, et à acquérir une chair fine et délicate.

On y soumet toutes les Poules auxquelles on remarque les défauts essentiels qui, comme il a été dit ci dessus, les rendent peu propres à pondre ou à couver, comme

on l'a fait aux Poulets, dans lesquels on n'aperçoit pas à un assez haut-degré, les qualités requises pour devenir de bons Coqs.

On chaponne sur-tout de préférence les Poules ou Poulettes des grandes races, tant parcequ'elles pondent moins que les Poules communes, que parcequ'elles fournissent, après avoir été engraisées, de belles pièces de volaille qui sont extrêmement recherchés et qui se vendent très cher.

MANIÈRE D'ENGRAISSER LA VOLAILLE.

La manière d'engraisser la volaille semble devoir être extrêmement simple. On pourroit croire qu'il suffit de lui distribuer à des heures réglées une nourriture saine et abondante, capable de la rassasier. A la vérité ce procédé lui seroit très salutaire, il augmenteroit sa force et sa vigueur, il lui procureroit une brillante santé. Mais pour remplir le but qu'on se propose, il n'est point nécessaire de la fortifier, de lui donner une santé vigoureuse; on veut au contraire lui donner une véritable ma-

ladie, une sorte de cachexie, dont l'effet est un embonpoint extraordinaire, si supérieur à celui qui lui convient pour qu'elle jouisse de ses facultés dans toute leur énergie, qu'elle ne manqueroit pas de mourir de gras fondu, si on ne la tuoit pas à remis. On veut l'engraisser, non pour son avantage mais pour le nôtre, et pour y parvenir, on emploie des moyens qu'elle ne choisiroit pas elle même. On a recours à une des méthodes suivantes:

La première consiste à enfermer la volaille dans un endroit obscur, à la nourrir abondamment avec de l'orge, ou du sarrazin, ou du maïs, l'un ou l'autre de ces grains cuits et mis en boulettes.

La seconde, pratiquée au Mans, a cela de particulier, qu'au lieu de laisser manger librement la volaille, on lui fait avaler des pâtons de figure ovale, portant environ deux pouces de longueur sur une d'épaisseur, composés de deux parties de farine d'orge, d'une partie de sarrazin et de suffisante quantité de lait.

La troisième passe pour être plus expéditive que les précédentes ; elle prescrit de mettre les volailles dans une Cage ou épinette, placée dans un endroit chaud ; de les empâter deux ou trois fois par jour, au moyen d'un entonnoir, avec de la farine d'orge, d'avoine, de petit millet, de maïs détrempe dans du lait ; de leur donner d'abord une petite quantité de ce mélange un peu liquide, par la raison qu'on ne leur donne point à boire, puis d'augmenter successivement la dose ; jusqu'à leur remplir entièrement le Jabot, leur laissant tout le tems de le vider à son aise, avant de recommencer la même manœuvre, pour ne pas troubler leur digestion.

L'épinette employée dans ce troisième procédé, est une suite de petites loges dans lesquelles chaque volaille est séparée, qu'elle ne peut se remuer que très difficilement ; tout ce qui lui est permis de faire, c'est de passer sa tête par un trou et de rendre ses extrêmes par un autre.

L'entonnoir, à la faveur duquel un homme peut empâter une cinquantaine de Poulets en une demie heure, est ainsi décrit.

Sur un escabeau à hauteur de bras, s'élève une espèce d'entonnoir dans lequel on verse la mangeaille; du bas de cet entonnoir sort un tuyau courbe, à peu près comme celui d'une théière; on fait descendre en dedans de l'entonnoir, jusque vers le bas, un secret garni d'une soupape, à côté de laquelle la mangeaille passe dans le fond de l'entonnoir; ce secret est suspendu par une petite verge de fer, attachée à une languette aussi de fer, qui fait ressort, et qui s'élève depuis l'escabeau jusqu'au dessus de l'entonnoir; à cette même languette tient une corde qui descend jusqu'au pied de l'escabeau, là elle est arrêtée par une petite planche mobile que l'empâteur peut presser du pied; par ce mouvement, la corde tire la languette de fer, qui, en s'abaissant, force le secret faisant les fonctions d'une pompe foulante, presse

la pâte et l'oblige à sortir par le bout du tuyau courbe que l'engraisseur tient dans le bec de l'oiseau, au dessus de la langue. Il a soin de retirer le Poulet a l'instant qu'il sent qu'il a pris assez de nourriture; s'il a dépassé la dose convenable, il le fait dégorger dans un vaisseau placé au-dessous de la machine pour l'empêcher d'étouffer.

Chaquefois qu'on se sert de l'entonnoir, on a soin de le laver à l'eau fraîche, dans la crainte qu'il n'y reste de la mangeaille qui s'aigrirait.

Les Poulets nourris de cette manière, qui convient surtout aux marchands de volaille, sont, au bout de huit jours, bien blancs et d'un gout excellent; en quinze jours, ils ont acquis leur plus haute graisse.

Il y a des personnes qui ajoutent à la nourriture prescrite un peu de semence de jusquiame, dans la vue de la rendre somnifère; mais il reste à savoir si cette semence partage réellement les propriétés de la plante d'où elle provient. D'autres

y mêlent des feuilles et graines d'orties, séchées et réduites en poudre.

Enfin, au lieu de mettre les Chapons, les Poulardes ou autres volailles dans des épinettes, plusieurs les enferment dans des cabas suspendus en l'air, et faits de telle manière que d'un côté leurs têtes sortent dehors, et de l'autre leurs croupions; ainsi empaquetés, immobiles, ils mangent, dorment et digèrent à peu près comme dans l'épinette.

Anciennement, sous prétexte de les délivrer de la vermine qui, pendant l'opération de l'engraissement, les tourmente et en empêche les effets; ou les épousmoit sur la tête, sous le ventre et sous les ailes.

Enfin la gourmandise avoit tellement fendu féroce et si peu avisé, qu'au lieu de les mettre, comme nous le conseillons, dans un endroit obscur, on leur crevoit les yeux.

Dans le tems où la nation avoit un gout décidé pour les épices et les aromates, on imagina de varier à son gré

la saveur et le parfum de la chair de la volaille, on méloit à la pâtée destinée à l'engraisser, des dragées au musc, à l'anis et d'autres drogues aromatiques. en Angleterre, on fit une pâtée composée de farine d'avoine et de thériaque. On vit une de nos reines dépenser quinze cents livres pour engraisser trois oies, dont elle vouloit rendre les foies plus délicats.

On sent que cette méthode, qui ne pouvoit être employée que par des gens très-riches, ne fit pas fortune chez les cultivateurs, et qu'elle dut passer comme une mode.

Cependant nous croyons qu'on doit reprendre cette ancienne idée, mais en mettant plus de sagesse et d'économie dans son exécution. Nous croyons qu'il seroit tres important de rechercher et de reconnaître les substances communes qui, ajoutées à la nourriture de la volaille, peuvent la rendre plus fine et plus savoureuse.

En effet, si les grives sont excellentes

lorsqu'elles mangent du raisin, si leur chair est amère quand elles ne trouvent que des baies de genièvre, si les merles sont moins bons à manger lorsqu'ils vivent de grains de lierre; s'il y a tant de différence entre le l'apin qui vit de chou et celui qui broute le serpolet, que ne doit on pas espérer en faisant entrer dans la nourriture des Poulets des substances capables de modifier avantageusement la saveur de leur chair? ne sait on pas déjà que des Dindes qui avoient mangé beaucoup de feuilles d'oignons, avoient une chair d'un gout exquis; tandis que d'autres, qui avoient passé la forêt de Fontainebleau et mangé du genièvre, en avoient une très désagréable? Ne sait-on pas que l'ortie grièche, le persil, le fenouil, la chiodrée sauvage, la millefeuille, l'ail, introduits dans la pâtée des Dindonneaux, ont changé avantageusement la saveur de leur chair? Ne soit-on pas enfin que les Poulets dans la nourriture desquels entre du phosphate calcaire, deviennent plus forts, et leurs os plus solides?

Tout le monde connoit l'usage qu'on fait de la chair de tous les individus qui composent la famille des Poules. Le Coq ne s'engraisse pas au métier qu'il fait; à un certain âge, sa chair desséchée est coriace et peu savoureuse; elle n'est point servie sur la table du riche, on n'y voit paroître que sa crête et ses rognons, morceaux de cet oiseau, estimés, par les Lucullus modernes. On fait cependant avec le Coq entier des bouillons très restaurans, des consommés et des gelées excellentes; mais il ne fournit plus, comme autrefois, d'autres médicamens extraordinaires aux malades, qui, moins crédules et superstitieux et peut être moins reconnoissans, ne songent plus, quand ils sont guéris, à offrir un de ces oiseaux au dieu de la médecine. Les Poulets donnent des bouillons légers, rafraichissans; on en prépare des ragoûts très-estimés; quand ils sont chaponnés et engraisés, on les fait rôtir, et ils présentent des mets aussi agréables pour ceux qui sont en santé que pour les convalescens.

On ne croit plus maintenant qu'ils don-

nent la goutte, par la raison qu'ils y sont sujets, mais par cela seulement, qu'ils fomentent la gourmandise de ceux à qui cette passion est réputée la procurer.

On applique quelquefois une Poule entière et dont le ventre est plumé, sur la tête, dans les maladies du cerveau, et sur la région du coeur dans les fièvres malignes; mais toutes ces prétendues vertus sont comme celles de tant d'autres, au nombre des fables, et leur usage médicinal, parmi les pratiques ridicules et inutiles.

Autrefois la fiente de volaille étoit aussi employée intérieurement et extérieurement; on la laisse maintenant en totalité à la disposition des cultivateurs, qui en tirent presque autant d'avantages que de celle de Pigeon, quand ils savent s'en servir à propos.

Les Coqs et les Poules sont sujets à différentes maladies, qu'on peut guérir ou plutôt prévenir par des soins bien entendus, et basés sur l'observation faite par tous les observateurs, savoir; qu'il est

nécessaire pour ces oiseaux, qu'ils aient une nourriture suffisante et bien appropriée; qu'ils soient abreuvés d'une bonne eau; qu'ils jouissent pendant le jour d'un grand espace, où ils puissent s'ébattre à leur aise, particulièrement sur le fumier, se réchauffer à l'ardeur du soleil, trouver un abri contre la pluie, le vent, le hâle, le grand chaud et le grand froid, et être en sûreté contre tous leurs ennemis. En un mot, si la volaille n'est pas essentiellement nécessaire à l'exploitation de la ferme, elle offre au moins une ressource utile et qui mérite quelque attention.

POULETS ÉCLOS ARTIFICIELLEMENT.

Lorsque les hommes eurent apprivoisé les oiseaux qu'ils destinoient à composer leurs basse cours, lorsqu'après avoir forcé les poules à pondre presque toute l'année par le stratagème dont nous avons parlé à l'article œuf, ils purent apprécier les ressources immenses qu'ils leur procuroient, soit en œufs, soit en Poulets; ils durent

désirer d'augmenter encore ces deux produits. Ils ne pouvoient y parvenir qu'en rendant aux Poules la faculté de pondre, faculté qui se trouvoit suspendue chez elles pendant le tems de la couvaison des œufs, et celui de l'éducation des poussins.

Mais comment remplacer les Poules dans ces deux importantes fonctions, et surtout dans la première?

Ils avoient vu que des œufs déposés et abandonnés dans un endroit où régnoit une température aussi élevée, aussi égale, aussi constante que celle qu'une Poule auroit pu leur communiquer, que ces œufs étoient éclos d'eux mêmes; qu'il résultoit de là, que dans l'incubation la Poule ne servoit qu'à leur transmettre la dose de calorique nécessaire au développement des embryons qu'ils contiennent; et que toute autre chaleur, pourvu qu'elle fût absolument semblable en énergie et en durée, produiroit le même effet.

Il ne s'agissoit donc plus, pour créer l'art de faire éclore les œufs sans le secours des Poules, que d'imiter le procédé

que le hazard avoit indiqué, et qui se réduisoit à choisir un local dans lequel des œufs recevraient la même température que sous la femelle qui les avoit pondus, et pendant un tems égal à celui dont ils auroient eu besoin pour éclore sous ses ailes.

Rien ne sembloit plus facile à trouver que les procédés de cet art. Toutes les nations étoient intéressées à les chercher, et cependant ce n'est qu'en Egypte qu'on en a pu imaginer d'assez parfaits pour en tirer un parti avantageux.

En effet, les fours ou couvoirs inventés par les prêtres de ces contrées fournissoient autrefois cent millions de Poulets par année, et maintenant que la population y est moindre et qu'ils sont dirigés par de simples paysans, héritiers du secret de ces anciens prêtres, ils en produisent encore trente millions dans le même espace de tems; tandis que chez les autres peuples, en descendant de la plus haute antiquité jusqu'à nos jours, on ne cite que quelques œufs éclos de loin par des méthodes différentes de celles des Egyptiens.

On ne peut cependant pas douter que les succès obtenus par la méthode Egyptienne, n'ayant excité successivement l'émulation des Grecs et des Romains; mais comme aucun de ces deux peuples ne put engager les prêtres Egyptiens à leur révéler les secrets de leur art, et que d'ailleurs tous deux furent écartés du but par l'opinion qu'ils s'étoient formée, d'après Aristote, que ces prêtres employoient la chaleur du fumier, ils eurent beau faire des tentatives, elles furent trop infructueuses pour les déterminer à élever de ces établissemens dont l'histoire peut faire mention. Elles n'ont abouti qu'à nous laisser quelques recettes trop mauvaises pour mériter d'être transcrites ici.

Sous le règne d'Auguste, Livie, femme de cet Empereur, ayant appris qu'un homme avoit fait éclore des Poulets avec la seule chaleur de son corps et en restant au lit sur des œufs pendant un tems égal à celui que les Poules emploient dans l'incubation, voulut essayer de couvrir un œuf en le gardant dans

son sein; il en sortit un petit Coq avec une jolie crête.

Il n'en fallut pas davantage pour électriser tous les esprits. On se remit de nouveau à chercher les moyens de remplacer les Poules, et de pouvoir faire cette opération en grand et sans employer la chaleur du fumier. Il paroît que les efforts qu'on fit à cette époque furent plus heureux. On avoit pris en effet une bien meilleure route.

On imagina dit Pline le naturaliste, de déposer sur la paille, dans un lieu échauffé par un feu doux des œufs qu'un homme retournoit de tems en tems, et d'ont il sortit des Poussins précisément au même jour que sous les Poules. On ignore si on profita longtems de cette découverte; ce qu'on sait, c'est que depuis ce trait rapporté par Pline jusqu'au-de-là du tems des croisades, il n'est nullement question chez les différens peuples, excepté chez celui de l'Egypte de couvaïson artificielle. Mais lors de la renaissance des sciences et des arts en Europe, on voit l'ait

Égyptien lui-même être transporté successivement à Malte, en Sicile, en Italie et de là en France.

On voit un Duc de Florence faire venir du village du Bermé un de ces héritiers, du secret des prêtres Égyptiens, pour diriger un four à Poulet; puis un Roi de Naples, Alphonse II, en établir un à Pongéal, sa maison de Campagne; ensuite un Roi de France, Charles VIII, en faire construire un à Amboise (a), et enfin un autre Roi de France, François Ier. suivre cet exemple à Montrichard.

(a) Extrait d'un compte rendu sous Charles VIII, an 1496. Payé à messire Nicolas Vicens, Italien, pour quatorze journées d'homme par lui prise et employées à besogner, à faire un fourneau au dit lieu d'ambroise, près le dit port, pour faire couver et éclore des Poulets sans Poule; ce qu'il a fait pour le plaisir du dit roi au tems dessus dit, au prix de 4 sols 2 deniers par jour, a été payé comme appert par sa quittance la somme de 58 sols 4 deniers.

A lui pour le nombre de treize cents œufs par lui achetés au tems dessus dit, pour faire couver,

Ces essais multipliés de la méthode Égyptienne auroient dû contribuer à la faire adopter en Europe; vraisemblablement ils ne furent pas assez constamment heureux pour exciter la cupidité des particuliers, qui les considèrent comme un nouveau moyen d'amusement pour les Rois, et non comme un objet de spéculation avantageuse pour les sujets. Cependant comme les petits aiment toujours à singer les grands, le peuple voulut aussi s'amuser à faire éclore des Poulets. Il demanda s'il n'existoit point des moyens de faire la chose en petit et d'une manière peu coûteuse. Les sçavans d'alors lui donnèrent les vieilles recettes des Grecs, et à peu près dans le même tems les voyageurs Portugais lui communiquèrent la manière employée à la Chine. Celle ci consiste à mettre dans un vase des oeufs enfouis par le gros bout dans du sable fin, à les couvrir d'une natte

et avoir des dits Poulets au prix de 4 sols 4 deniers le cent, à été payé par verta dudit rolle en sa quitance, 58 sols 2 deniers,

et à placer le vase sur un fourneau dans lequel on entretient de la braise allumée.

L'industrie des François ne tarda pas à modifier ces procédés : en effet, Olivier de Serrés nous parle d'un petit four portatif qu'on faisoit en fer ou en cuivre, dans lequel on arrangeoit des oeufs entremêlés de plumes ; et qu'on couvroit d'un coussin bien mollet. On donnoit à tout le fourneau une chaleur continue et égale au moyen de quatre lampes toujours allumées.

Ce patriarche de notre agriculture, qui trouvoit ce four plus curieux qu'utile, observe que les Poulets qu'il fournissoient demandoient plus de soins que les autres, parce qu'ils étoient plus foibles, plus sujets à des fluxions à des rhumes.

MÉTHODE DE RÉAUMUR.

Nous arrivons à cette époque remarquable où des savans voyageurs sont revenus d'Egypte, rapportant les dessins fidèles des fours à Poulets et la description des procédés qu'ils avoient vu employer dans ce pays ; nous arrivons à

cette époque où un phisicien célèbre qui venoit d'inventer le thermomètre; c'est à dire l'instrument le plus propre à diriger la température nécessaire à l'opération de la couvaison artificielle, Réaumur, se charge de recueillir tous les renseignements des voyageurs, de les comparer entr'eux, de les accorder, de répéter tous les procédés de cet art, afin de pouvoir l'établir définitivement en France. Malheureusement il s'étoit glissé dans toutes les descriptions de nos voyageurs, des erreurs que Réaumur et les autres phisiciens après lui, prirent pour des défauts de l'art lui même. Réaumur ne pouvoit révoquer en doute les succès qu'on en obtenoit en Egypte; mais il se persuada qu'ils étoient dûs à la température de ce pays; il jugea qu'il seroit impossible d'en obtenir de pareils en France, où le climat ne pourroit, comme en Egypte, corriger les prétendus vices des procédés. En conséquence, au lieu de suivre sa première intention, celle de perfectionner la méthode Egyp-

tienne, il en chercha une autre. Il en trouva deux qu'il présenta au public comme plus commodes, moins coûteuses et plus sûres que celle des Egyptiens.

La première consistoit à plonger debout dans une masse de fumier en fermentation, des tonneaux plâtrés intérieurement, dans lesquels il plaçoit des œufs rangés dans des corbeilles suspendues, ou bien à couvrir, à envelopper de fumier de grandes et longues caisses couchées, peintes ou goudronnées à l'extérieur, garnies en plomb à l'intérieur, ayant une de leurs extrémités enchassée dans un mur, et s'ouvrant dans une pièce que ce mur séparoit du fumier.

C'est par cette ouverture qu'il glissoit de petits chariots à roulettes contenant des œufs.

Il tenoit toujours dans ces fours horizontaux, comme dans les verticaux, des thermomètres pour juger de la température qui y régnoit, pour savoir quand il étoit nécessaire de l'élever ou de l'abaisser.

La seconde méthode consistoit ou à convertir en étuve le dessus des différens fours qui travaillent continuellement, comme ceux des boulangers, des pâtisiers, &c. ou à préparer des chambres qu'il échauffoit par un poêle, en observant dans le premier cas de modifier la chaleur; dans le second de régler le feu à l'aide de ses thermomètres, de manière que, pendant les vingt-un jours nécessaires à l'incubation des œufs de Poules, la température n'y fut pas au dessous de vingt-huit degrés et au dessus de trente-quatre.

A force de persévérance, d'adresse et de soin, Réaumur est parvenu à faire assez bien réussir ces procédés; mais ils présentent tant d'inconvéniens et de difficultés pour les gens auxquels on doit naturellement en confier l'exécution, que depuis sa mort personne encore n'a cru devoir les adopter.

Il a au moins contribué à déterminer d'autres phisiciens à en chercher de moins défectueux et sur tout de plus

propres, sous le point de vue d'un établissement considérable.

MÉTHODE DE COPINEAU.

Celui qui nous paroît avoir travaillé le premier dans ce sens, sur cet objet, avec le plus d'intelligence et de sagacité, est l'auteur de l'ouvrage ayant pour titre, *L'homme rival de la nature*.

C'est, après les prêtres Égyptiens, celui qui a le mieux connu les principes de l'art, et qui pouvoit le conduire plus rapidement à sa perfection, si les circonstances eussent favorisé ses efforts. Son couvoir est sur-tout très ingénieux.

C'est un bâtiment rond, dont le faite est une voute percée de quatre fenêtres triangulaires, chacune ouvrant à volonté à l'aide d'une corde passée dans une poulie; l'entrée de ce couvoir est formée de deux portes vitrées, l'une intérieure, l'autre extérieure, toutes deux, ainsi que les fenêtres, sont garnies de bandes de peudagneau, sur la dernière porte vient se rabattre une portière formée d'une grosse

étoffe de laine. L'extérieur de ce petit bâtiment, jusqu'aux trois quarts de hauteur, est aussi revêtu de couvertures de laine; dans l'intérieur sont disposées des tablettes circulaires, sur lesquelles sont rangés les œufs, qui peuvent y tenir au nombre de huit mille; il y a dans l'entre-deux de chaque tablette, pour y distribuer de l'air, quatre tuyaux opposés entre-eux et qui ouvrent et ferment au dehors; dans une pièce inférieure à celle de ce couvoir, est construit un fourneau dans lequel plonge de deux pieds, la base d'une colonne de cuivre remplie d'eau chauffée au degré convenable par le feu du fourneau; cette colonne perce le plancher du couvoir, s'élève dans son intérieur dont elle occupe le centre, et sort par le faite.

La chaleur que donne cette colonne d'eau est plus constante et plus régulière que celle qu'on avoit obtenue jusqu'alors. Il la dirige encore par des thermomètres; il la modère dans la partie supérieure du couvoir, en introduisant au besoin l'air extérieur par les fenêtres et par les tuy-

aux de l'entre-deux des tablettes. Cette chaleur, dans la partie basse où elle tend à être moindre, est conservée par l'épaisseur du mur, par l'étoffe de laine dont il est couvert, enfin pour la rendre, moins desséchante; il a l'attention de mettre dans le couvoir de l'eau, dont la vapeur appréciée par un excellent hygromètre de son invention, rend la chaleur aussi humide que celle qui s'exhale d'une Poêle couvante,

MÉTHODE DE DUBOIS.

Ses procédés sont très simples, exigent peu de frais, et peuvent être mis en pratique dans toute sorte de local.

Un petit cabinet semblable à une pièce d'entre-sol de dix pieds de longueur sur six de largeur, dont le plafond est fort bas fait l'office de couvoir; une porte de grandeur ordinaire, couverte par une vieille tapisserie, sert d'entrée à cette pièce qui est éclairée par une petite fenêtre garnie d'un chassis avec quatre grands carreaux de vitre.

Au milieu du cabinet est un poêle de fonte dont le tuyau s'élève perpendiculairement, et va échauffer la pièce qui est au dessus; l'intérieur du poêle est rempli dans la partie supérieure de grosses boules d'argile, destinées à conserver la chaleur, et pour en rompre la vivacité à l'extérieur, le poêle est recouvert de tuiles courbes.

Tous les cinq à six heures, deux livres de charbon qu'on met dans le poêle, suffisent pour élever la température au degré convenable.

Des tringles de feu fixées au plafond et disposées de manière qu'elles forment autant de rayons divergens autour du poêle, supportent des corbeilles d'osier dans lesquelles sont placés les œufs: chacune contient trois cents; elles sont suspendues au moyen de cordes réunies à un crochet de fer qui permet de les placer sur les tringles à différentes distances du poêle; chaque corbeille porte la date du jour où a commencé l'incubation des œufs qu'elle contient, ce n'est qu'au bout de quatre ou cinq jours qu'on enlève les œufs inféconds; des ther-

momètres placés dans différentes parties du couvoir, guident pour l'entretien du feu; on obtient le même service de fioles remplies d'un fluide gras qui se fige lorsque la température est au dessous du trentième degré, et que Réaumur a imaginé de former avec du beurre et du suif. L'intensité de chaleur n'est pas la même dans toutes les parties de la pièce, elle va jusqu'à 32 et même 33 degrés autour du poêle; mais dans la partie la plus éloignée, elle ne passe pas 30; elle est d'ailleurs moindre dans la région inférieure.

Dubois ayant reconnu que vers le douzième ou quinzième jour de l'incubation, il falloit un degré de chaleur moindre, que celui qu'on avoit donné d'abord; il allonge graduellement les cordes qui tiennent suspendues les Corbeilles; afin de les rapprocher davantage du sol ou la chaleur est moindre, et il les éloigne successivement du poêle, ou bien il place à cette époque les œufs dans des tiroirs posés les uns sur les autres et peu éloignés du poêle, ayant soin de remuer plusieurs

fois par jour tous les œufs, afin que le germe se porte successivement dans tous les points, et que toutes les parties de l'œuf soient également échauffées.

MÉTHODE DE BONNEMAIN.

L'étude de Bonnemain est située au dessus du rez-de-chaussé, elle a douze pieds de long sur dix de large et six de haut; il y existe quatre corps de tablettes à quatre étages: un contre le mur à droite, deux au milieu, et un contre le mur à gauche; ces tablettes portent des tiroirs dont le fond, qui est une toile claire soutenue par des barreaux de bois, est couvert d'œufs sur un seul lit, tous les tiroirs ensemble pourroient en soutenir dix mille. Sous chacun des tiroirs (ils sont tous élevés sur des pieds) est une cuvette de plomb tenant de l'eau. Au dessus de chaque rangée de tiroirs, règnent horizontalement six tuyaux remplis d'eau chaude, ils sont fixés aux tablettes. Ces six tuyaux, pour échauffer successivement les œufs distribués sur les quatre étages de

tablettes; ont besoin de se relever à l'extrémité de la première, de reprendre la situation horizontale au dessus de la seconde rangée de tiroirs; puis au dessus des autres, et ensuite d'aller se décharger dans l'évasement supérieure d'un tuyau qui ramène l'eau au vaisseau qui l'avoit fourni aux tuyaux de l'étuve.

Ce vaisseau est dans une pièce inférieure à celle du couvoir, il est formé de deux cylindres soudés ensemble, chacun est de trois pieds de hauteur; l'un qui est extérieur, a sept pieds et demi de circonférence, l'autre qui est intérieur, n'a que dix-huit pouces de diamètre, tous deux sont également terminés par un cône tronqué.

L'espace qui existe entre les deux cylindres donne à ces vaisseaux une assez grande capacité pour contenir de l'eau, et la cavité que présente l'intérieur du second cylindre, le rend propre à faire les fonctions de fourneau; pour cet effet il y a dedans une grille pratiquée à l'endroit où commence la basse cône. Dans le

dessein de rendre plus durable le feu qu'on fait sur cet grille, Bonnemain renverse dessus une boîte cylindrique en cuivre, remplie de charbon, et qui est fermée à sa partie supérieure par un couvercle luté, c'est-à-dire qu'il fait de son fourneau un athanor. Et pour avoir une température plus uniforme, il bouche l'extrémité du cône qui reçoit et par où on retire les cendres, et il y ajoute à une porte latérale placée plus bas que le grille, le régulateur du feu, dont il est l'inventeur et que tout le monde connoit.

Les choses ainsi disposées, Bonnemain choisit les œufs les plus nouveaux qu'il peut trouver, ceux dont le vide est le moins considérable et ne change point de place, ceux qui proviennent de Poules ayant des Coqs vigoureux, ceux surtout qu'on a retirés des paniers aussi-tôt qu'ils ont été pondus, et sans attendre que le séjour que fait chaque Poule pour pondre dans le nid commun ait donné aux germes des premiers œufs ce mouvement de

vis qu'il est dangereux qu'ils aient reçus lorsqu'il ne doit point-être aussi-tôt entrete-
nu par une incubation continuée pendant tout le tems convenable; Bonnemain expose ces œufs à une température de 15 à 16 degrés, et les place aussi-tôt dans les tiroirs de son étuve déjà échauffée à 32 degrés, à l'aide de l'eau en circulation dans les tuyaux dont nous avons parlé; malgré la température à laquelle sont élevés ces œufs avant d'être introduits dans l'étuve, il se charge, aussi-tôt leur entrée, d'une vapeur humide qui ne se dissipe qu'au bout de vingt-cinq à trente minutes, et qui annonce que l'air n'y est point trop desséché. Deux ou trois jours après l'introduction des œufs, Bonnemain les passe à la lumière, et reconnoit à une ombre qui y flotte qu'ils sont fécondés; au bout de dix jours il sent à la chaleur généralement répandue dans les œufs, que les germes sont en vie; il retourne souvent les œufs pendant le tems de l'incubation, mais il aide le moins possi-

ble les poussins, à sortir de leurs coquilles; il croit que la nécessité de les secourir dans cette circonstance doit faire connoître qu'on a opéré non comme les Poules qui ont choisi elles mêmes le lieu qui convenoit à la réussite de cette opération, mais comme celles qui ont été obligées de couvrir dans le lieu et d'après le mode voulu par l'homme, bien moins instruit qu'elles sur ce sujet.

Le couvoir de Bonnemain paroît plus compliqué que les précédens, mais cependant il est plus facile à diriger; il offre sur eux quatre avantages remarquables.

1°. Celui d'une chaleur rendue infiniment plus constante à l'aide de son régulateur.

2°. Celui d'une chaleur humide plus parfaitement semblable à celle de la poule couvante.

3°. Celui d'appliquer principalement cette chaleur à la surface des œufs, c'est à dire de l'appliquer presque immédiatement aux germes des œufs eux mêmes, qui parroissent, d'après l'intention de la nature se diriger toujours de manière à recevoir ainsi la chaleur de la poule.

4°. Celui de ne pas produire une aussi grande évaporation des liquides contenus dans les œufs, et par là de n'occasionner aucun empêchement à l'exclusion des Poulets non retenus à leurs coquilles par un reste de blanc d'œuf desséché.

Aux procédés de Réaumur, de Copincau, de Dubois, et de Bonnemain, on en pourroit encore joindre beaucoup d'autres qui ont été imaginés en France; mais c'en est assez pour avoir l'idée des efforts faits pour établir dans ce pays, un art capable de rivaliser avec celui des Egyptiens. Tous ces procédés ont réussi plus ou moins. Il est sorti des Poulets des différens établissemens ou on les a mis en pratique; mais, il faut avouer, la quantité de Poulets qui sont éclos, n'est guère plus considérable que celle obtenue par les Grecs et les Romains; elle n'est rien en comparaison de celle qui sort annuellement des couvoirs de l'Egypte, et nous avons toujours à regretter que nos savans au lieu de vouloir inventer un art nouveau, ne se soient pas plutôt appliqués à per-

fectionner celui des Égyptiens, et à l'appropriér à notre climat. S'ils avoient reconnu par l'expérience qu'il ne pouvoit réussir dans l'état où il est exercé en l'Égypte, nos regrets seront encore bien plus grands lorsque l'ouvrage sur l'Égypte, qu'on prépare en ce moment, nous apprendra qu'il n'est pas aussi défectueux qu'on l'a imaginé sur les faux rapports des voyageurs. Lorsqu'on verra qu'il n'est pas impossible de l'introduire tel qu'il est, sans avoir besoin de le perfectionner, comme on peut en juger par l'extrait que je vais donner de ma correspondance avec Mr. Boudet, pharmacien en chef de l'armée d'orient, et celle de Mr. Rouyer, pharmacien de première classe de la même armée, tous deux réunissant les talens pour bien observer,

FOURS A POULETS OU COUVOURS DE L'ÉGYPTE.

Ce sont des bâtimens faits en briques non cuites, mais séchées au soleil; on peut voir le détail fidèle et exact de

leur construction et leurs dimensions dans les ouvrages de Vestling, de Nieburg, et d'autres voyageurs.

L'intérieur de ces bâtimens est coupé dans sa longueur par une galerie ou corridor qui sépare deux rangées parallèles de fours, dont le nombre varie depuis trois jusqu'à huit de chaque côté: chacun de ces fours est à double étage; la pièce supérieure a une porte donnant sur le corridor, un trou à sa voûte qu'on bouche et qu'on ouvre à volonté, des fenêtres latérales qui ne sont jamais fermées, et qui communiquent avec les pièces supérieures des fours voisins, une ouverture circulaire au centre de son plancher, par laquelle on peut descendre dans la pièce inférieure, et autour de laquelle est ménagée une rigole destinée à recevoir et à contenir de la braise allumée, dont la chaleur se rend par l'ouverture ci dessus dans la pièce inférieure. Celle-ci a, comme la première, une porte qui s'ouvre sur le corridor. C'est sur le sol de cette pièce qu'on place les œufs.

En avant du bâtiment principal dont ces fours font partie, sont plusieurs pièces, l'une moins vaste que les autres, servant de fourneau à convertir les mottes de fumier en braise, à leur ôter la faculté de répandre dans les fours où on les met, une fumée qui nuirait aux œufs; une autre pièce est destinée à recevoir les Poussins qui doivent éclore; dans une troisième, on y dépose les œufs qu'on doit mettre dans les fours; dans la quatrième, logent les gens chargés de diriger toutes les opérations du couvoir.

Les bâtimens qui contiennent les fours et tous leurs accessoires sont toujours construits au niveau du terrain; jamais on n'est obligé de descendre pour y entrer, seulement ils sont assez généralement adossez contre les petits monticules très-fréquens en Égypte, et qui sont formées près des villes et des villages, par des terres, par des déblais que dans ce pays on est obligé d'amonceler dans certains endroits, parceque si on les ré-

pandoit comme ailleurs, ils rendroient le terrain inégal et l'irrigation difficile et même souvent impossible.

SERVICE DES FOURS A POULETS.

Vers la mi Janvier, on visite ces fours, on les répare, et comme ils sont bannaux, et que chacun d'eux a un arrondissement de quinze à vingt villages, on en avertit les habitans, afin qu'ils viennent apporter leurs œufs.

Aussi-tôt qu'il en est arrivé une quantité convenable, on la met dans les chambres qui doivent servir à la première couvée: il est à remarquer, qu'on n'emploie jamais pour la faire la totalité des fours, mais seulement la moitié de ceux que contient le bâtiment, et que s'il y en a une douzaine, par exemple, on les prend dans l'ordre suivant: le premier, le troisième, le cinquième, le septième, le neuvième et le onzième.

Les œufs rangés à trois d'épaisseur, dans

les chambres inférieures de chaque four sur un lit de paille hachée et de poussière ; mélange qu' Aristote a peut-être pris pour du fumier : on place dans les rigoles des pièces supérieures, la braise allumée résultante de la combustion des mottes de fumier, et qu'on retire du fourneau où nous avons dit qu'on la préparoit.

Après quelques instans on ferme les portes des deux pièces, et seulement les ouvertures qui sont aux voûtes des chambres supérieures.

La braise achève de se consommer, on la renouvelle deux ou trois fois le jour et autant la nuit, avec la même précaution à chaquefois de déboucher un instant le trou de la voûte, soit pour renouveler l'air, soit pour garantir les œufs de la première impression de la chaleur.

On continue ainsi le feu pendant dix jours ; une longue expérience, un tact exercé, l'application des œufs contre les paupières, voilà des thermomètres dont on se sert en Égypte pour le diriger, pour avoir toujours la même température.

Pendant cet espace de tems on retourne souvent les œufs, on les examine, on sépare ceux qui sont gâtés et ceux qui sont clair.

Le onzième jour, on organise la seconde couvée, c'est-à-dire qu'on place de nouveaux œufs dans les loges inférieures des six fours laissés vides lors de la première couvée, et qu'on remplit de braise allumée les rigoles de leurs loges supérieures.

Mais aussi-tôt que le feu est allumée dans ces fours, on le cesse dans les autres, de manière que les œufs de ceux-ci ne sont plus échauffés que par le feu nouvellement allumé dans ceux-là, et qu'ils n'en reçoivent la chaleur que par les fenêtres latérales, que nous avons dit exister dans les chambres supérieures des fours, et rester toujours ouvertes.

La seconde couvée étant ainsi organisée, on retire des chambres basses des premiers fours employés, la moitié des œufs, pour l'étendre sur le planché des chambres hautes: on fait ce changement, parceque les œufs exigent d'autant plus de soins

qu'ils approchent du terme où les Poulets doivent en sortir; on peut les visiter, les retourner, les déplacer avec plus de facilité.

Lorsqu'on a gagné le vingtième jour de l'incubation, on voit déjà quelques poussins briser leurs coquilles, le plus grand nombre éclot le lendemain avec ou sans aide; il en est peu qui attendent le vingt-deuxième jour.

Les plus forts poussins sont portés dans la chambre destinée à les recevoir, pour être distribués à ceux qui ont fourni des oeufs, et qui en obtiennent deux pour trois; les plus foibles sont conservés quelques jours dans le corridor.

Cette première couvée ainsi terminée, on procède à la troisième, et en même tems on se conduit envers la seconde comme on avoit fait pour la première c'est à dire que dans les fours Nos. 2, 4, 6, 10, 12, on déplace une partie des oeufs, on supprime le feu, et qu'on n'y reçoit plus de chaleur que celle qui leur est communiquée par les fours à nombre

impair, dont le tour est d'avoir le feu dans les rigoles de leurs chambres supérieures, et pendant les dix premiers jours de l'incubation des oeufs, on continue la même manoeuvre sur toutes les couvées successives qui ont lieu pendant la saison des couvées.

D'après cette description des procédés pratiqués en Égypte, nous croyons qu'on n'attribuera plus les succès qu'on en obtient dans ce pays, à la bonté du climat.

En effet, au lieu de cette flamme momentanément considérable, capable de produire une chaleur irrégulière, et comme dit Copineau, de causer un flux et reflux de variations perpétuelles; on ne voit que de la braise qui ne donne point de flamme; au lieu d'un combustible fournissant cette énorme fumée, qui, disoit-on, inondoit tous les fours, et qui auroit du pénétrer tous les oeufs, étouffer tous leurs germes, aveugler tous les gens occupés à les soigner; on ne voit qu'une matière à demi consumée, mise dans l'état de ne pouvoir plus donner de fumée, et on

apparaît que dans toute partie de l'incubation
 les œufs approuvés et les œufs non approuvés
 ont été élevés, de sorte que les
 résultats sont les mêmes et les œufs
 sont.

Enfin au sujet de cette chambre, il est
 à remarquer, que, plusieurs fois pendant
 les dix premiers jours, sans pouvoir pas-
 ser de l'œuf, le même œuf est dé-
 gâté, se conserve, échauffé, sans même
 pendant les onze derniers, de manière à
 préserver la même température; on voit
 les œufs échauffés pendant tout le temps
 de l'incubation par un feu constamment
 entretenu en même degré; seulement on
 a cru devoir le tenir plus voisin des
 œufs les dix premiers jours, et plus
 éloigné les onze derniers.

La seule objection un peu valable est
 celle qu'on a faite, contre le peu d'élé-
 vation des pièces inférieures des fours,
 ce qui doit rendre très pénible l'opération
 journalière du retournement, du déplace-
 ment des œufs; mais on pourroit remé-
 dier ici à cet inconvénient, qui, d'ailleurs

n'en est pas un en Égypte, où les habitans se recœquillent plus facilement que nos Européens.

POUSSINS ÉLEVÉS SANS LE SECOURS DES POULES.

Il ne suffit pas de faire éclore des poussins sans le secours des Poules, il faut encore pouvoir les élever sans elles.

Cette dernière partie de l'art présente plus ou moins de difficultés, suivant le climat ou la saison dans lesquels on veut l'exercer.

En Égypte, ce ne sont point les Berrméens, les conducteurs des fours qui prennent ce soin. Presque aussi-tôt que les poussins sont sortis de leurs coquilles, on les remet par bandes de quatre à cinq cents à ceux qui ont fourni les œufs, et les femmes dans chaque maison se chargent d'élever cette quantité de poussins. Dans ce pays où il pleut très rarement, les maisons au lieu de toits ont des terrasses bornées par des petits murs de quatre à cinq

pieds de haut. C'est dans ces enclos, sur le sol desquels est répandue une couche de terre fine, que les poussins passent la journée, ils y sont surveillés pour les garantir des milans, et pour leur distribuer du blé du millet et du riz concassés.

A l'approche de la nuit on les renferme dans des cages faites de branches de palmier, et garnies intérieurement de grosse toile, et on les retire dans les appartemens.

Un mois suffit pour les mettre en état d'être agrégés à la volaille de la basse cour.

Dans nos climats, lorsque les poussins sont éclos, ils ont besoin de rester pendant quatre à cinq jours dans le couvoir, exposés à une température à-peu-près égale à celle qui étoit nécessaire pour l'incubation des œufs; N leur faut en outre, des mères artificielles, ce sont des espèces de cages peu élevées, garnies intérieurement de peaux de moutons, et disposées de manière à rendre aux

poussins le même service, que celui qu'ils recevoient, en se cachant sous les ailes et le ventre des Poules.

Les quatre et cinq premiers jours expirés, on les transporte avec leurs cages dans une chambre située au midi, et chauffée par un poêle, construit et alimenté de manière à entretenir une chaleur de dix huit à vingt degrés; ou bien, en suivant le procédé de Bonnemain, on les met dans une pièce où règnent, à des distances égales et à très peu d'élévation au dessus du sol, quatre tuyaux fixés sous des planches; à ces tuyaux remplis d'eau chaude, sont attachées des flanelles lâches et chargées de légers poids, de manière à leur faire présenter aux Poulets des corps mollets, qui puissent échauffer principalement leur dos.

Dans l'une ou l'autre de ces étuves, les Poulets se tapissent ou courent à leur gré.

Là, pour qu'ils soient proprement, le sol est couvert d'une couche de sable fin, qui reçoit les excréments, et qu'on

enlève tous les jours à l'aide du balai; les mères artificielles sont nettoyées, les peaux battues, la laine peignée, les Poulets salis lavés à l'eau tiède, les murs blanchis à la chaux ou tapissés de nattes.

Là, pour qu'ils y fussent plus sainement, l'air devrait être sans cesse renouvelé: on rempliroit complètement ce but, en conduisant le tuyau du poêle dans une espèce de cheminée, dont l'ouverture inférieure commençant au niveau du plafond de la chambre, présenteroit une vaste issue à l'air qu'elle contient; et afin que celui qui viendroit du dehors pour le remplacer ne produisit pas du froid, il seroit bon de le faire arriver dans un réservoir ménagé dans le poêle, d'où il se répandroit dans la pièce par des bouches de chaleur.

Là, pour qu'ils puissent se fortifier, il faut leur procurer un promenoir; c'est un petit tersein attachant à l'étable, un petit enclos où on lâche les poussins pour s'y ébattre au soleil, et s'y accou-

sumer insensiblement aux impressions de l'air.

Là enfin, on leur sert une nourriture appropriée à leur âge: d'abord de la mie de pain humectée d'un peu de vin, de la mie de pain et des œufs durs, de la mie de pain et du millet, puis de la pâtée avec orge concassé et des pommes de terre cuites, dans laquelle on ajoute les restes des cuisines, des os broyés, des poireaux hachés, &c, &c, le tout mis dans des dugets, mangeoires et trémies exactement nettoyés, ainsi que le vase qui contient de l'eau très-nette, et qui est disposé de manière à laisser seulement aux poussins la faculté de passer la tête ou le cou pour boire.

Pendant le second mois, on diminue la chaleur de leur étuve; on les tient plus longtems exposés à l'air, et on leur ôte leurs mères artificielles.

Sur la fin du troisième mois, on les engraisse en dix ou douze jours dans des épinettes, avec une pâtée formée d'un mélange de deux parties de farine de sar-

rasin, d'une partie de farine d'orge et autant de celle d'avoine, ce mélange bien pétri avec de l'eau, ou mieux encore avec du lait.

On conserve les plus grands et les plus gros pour en faire des chapons et des Poulardes, les plus vifs et les plus forts pour repeupler la basse-cour.

AVANTAGES DES MÉTHODES ARTIFICIELLES.

Pour les apprécier il suffit de considérer les résultats qu'elles donnent tant en Égypte qu'en France, et de les comparer ensuite à ceux qu'on obtient de la couvaison naturelle.

En Égypte, les fours rapportent constamment plus des deux tiers en Poulets, puisque le conducteur d'un four rend toujours deux mille poussins pour trois mille oeufs qu'il a reçus, et qu'il se contente pour son salaire des Poulets qui éclosent du troisième mille.

En France, il seroit très possible d'obtenir un produit équivalent, puisque Réaumur, malgré la défectuosité de sa méthode,

comptoit sur le succès des deux tiers des oeufs fécondés, et qu'une fois il a vu éclore quatre-vingt-seize Poulets de trois cents oeufs mis dans un de ses fours verticaux; puisque Bonnemain, quand il opéroit sur les oeufs de ses Poules, avoit presque toujours autant de poussins qu'il avoit mis d'oeufs dans son couvoir.

Or, tout le monde sait que le cultivateur qui fait couvrir ses Poules; se trouve en général très heureux quand il voit réussir moitié de ses couvées, tant il est commun de rencontrer de mauvaises couveuses. En effet, les unes cassent les oeufs en se mettant dessus trop pésamment; les autres les brisent en voulant les changer de place; celles-ci les mangent, celles-là, après les avoir couvées, un certain tems, les abandonnent; il en est qui, après avoir conduit leurs couvées presque au terme, s'impatientent, ouvrent les oeufs à coups de bec, et tuent les Poulets tout formés.

Il en est encore qui, par trop d'affection, étouffent les poussins à leur sortie des coquilles.

Tant d'avantages d'un côté, tant d'inconvénients de l'autre, doivent engager les Européens à redoubler d'efforts pour former des établissemens qui puissent soutenir la concurrence avec ceux d'Égypte.

Faisons des vœux pour voir reparôître un autre Réaumur. Un propriétaire savant et riche, zélé pour l'intérêt de son pays, qui examineroit tous les procédés de l'art de faire éclore et d'élever les Poulets, porteroit cet art à sa perfection, l'enseigneroit aux habitans du village voisin de son établissement. Bien-tôt ces paysans deviendroient tous d'aussi habiles conducteurs de four, que les Berméens, ce qui ne seroit pas plus difficile pour eux, qu'il ne l'est pour les habitans de Montreuil, de devenir de bons jardiniers. *Nouveau dictionnaire d'histoire naturelle, vol. 18, p. 425.*

Il me reste maintenant à indiquer les variétés ou sous races qui se remarquent habituellement, dans la race du Coq, vulgaire ou villageois; je considère comme sous races ces Coqs et ces Poules qui ne se

distinguent pas des Coqs villageois par des caractères particuliers, chez lesquels, les différences ne portent que sur la taille, le plus ou moins d'étendue de la crête, celle-ci double ou remplacé par un panache de plumes, les pieds et les doigts emplumés, ou lisses; et autres dissemblances de cette nature.

Je décrirai ensuite les espèce particulières qui s'allient avec toutes les autres, et produisent des individus féconds; les caractères qui distinguent ces races maintenant domestiques, sont trop sensibles pour ne pas séparer ces oiseaux des Coqs villageois: il sera fait mention de chacune de ces espèces dans des articles séparés.

COQ VULGAIRE HUPPÉ.

Gallus Cristatus. Bris.

Cette race diffère du Coq villageois à crête par une ample touffe de plumes qui s'élève sur la tête: il se trouve

parmi ces Coqs huppés, des individus qui n'ont point de crête ni de membranes sous le bec, remplacées par des bouquets de plumes, ces individus sont dit-on le produit d'une race croisée avec les Coqs de Hambourg ou culotte de velours, et peut-être cette race même; car ils ne diffèrent des Coqs huppés, qu'en ce que leurs yeux sont entourés d'un cercle de plumes: des parraches semblables mais redressés couvrent les oreilles, l'occiput et quelquefois la gorge.

La race des Coqs huppés est particulièrement recherchée par les curieux, on les cultive avec grand soin, ceux qui desirent propager quelques sous races ou variétés singulière, isolent une telle compagnie, afin que les individus ne se mêlent point avec ceux dont les couleurs sont autrement distribués.

On obtient dans cette race plusieurs variétés ou sous races qui se perpétuent par les soins assidus, elles sont d'autant plus estimées suivant que les couleurs sont plus rares, ou que la huppe con-

traste avec le reste du plumage ; les dorées, les noire à huppés blanches, les blanches à huppe noires ou d'orée, les ardoissés à larmes blanches, les tigrés, les rayés, &c. Quoique ces différences dans le plumage soient assez constantes, il est certain qu'elles doivent leur origine à la même race et qu'elles ne peuvent se reproduire dans toute leur pureté que, sous les yeux de l'homme qui les a créés.

Sonnini, nous apprend que les Coqs huppés sont très estimés en Égypte à cause de la bonté de leur chair, ils sont si communs dans la haute Égypte qu'ils n'y valent que cinq à six sous la pièce. Au Cap de Bonne Espérance cette race est également répandue (a):

(a) Au Cap de Bonne Espérance les volailles sont très communes et d'une espèce plus forte que les nôtres, les Poules ont presque toutes des plumes aux pattes et une huppe, leurs couleurs sont aussi plus belles, plus variées. *Tombe, voy. aux ind. orient. v. 1. p. 37.*

COQ VULGAIRE DIT DE TURQUIE
ET COQ DE BANTAM.*Gallus turceicus. Briss.*

Jc réunis ces deux races qui ne diffèrent entre-eux que par de très légers caractères; il seroit peut-être même convenable de les considérer comme peu dissemblantes de la race des Coqs villageois; quoiqu'il en soit, il semble que le Coq de Turquie et celui de Bantam ont beaucoup d'analogie avec l'espèce de Coq Javan que j'ai nommé Bankiva; ils se ressemblent pour la taille; leur queue n'a pas à beaucoup près une position aussi verticale que dans la race des Coqs villageois, et ils sont moins grands que cette dernière; il paroît donc probable que les Coqs villageois sont une race moyenne provenue de l'alliance de l'espèce sauvage du Jago, avec l'espèce du Bankiva, et que la race des Coqs de Turquie et de Bantam, est un produit moins croisé et plus directement originaire du Bankiva; comme, les Coqs de Padoue nous semblent des

Ces descendants du Jago, qui auront subi un moindre degré d'altération.

Les Coqs de Bantam diffèrent des Coqs de Turquie par des plumes plus ou moins longues dont le tarse et souvent même les doigts sont revêtus. Ces plumes ne constituent aucune différence spécifique, elles paroissent simplement le produit d'une surabondance de nourriture qui est la suite inséparable de la domesticité; le même effet produit par les mêmes causes se retrouve; dans plusieurs races de Pigeons domestiques, qui ont aussi les tarses et les pieds garnis de plumes plus ou moins longues.

Cette observation me conduira naturellement à ranger toutes ces diverses sous-races de Coqs patus, dans la même souche avec le Coq villageois à crête, le Coq huppé, le Coq de Hambourg; celui d'Angleterre et autres races semblables, chez lesquelles, les dissimilitudes ne portent pas sur une organisation particulière.

La race des Coqs de Turquie et de Bantam se distingue par un plumage

éclatant, les Coqs sont le plus souvent dorés.

LE COQ VULGAIRE NAIN.

Gallus pumilio. Briss.

Cette race de beaucoup inférieure en grandeur, comparativement aux autres races de Coqs vulgaires dont je viens de faire mention, est semblable à nos Coqs et Poules ordinaires; elle a en général les pieds courts, sa taille varie d'un individu à l'autre; quelques individus sont de la grandeur de la corneille, d'autres ne sont pas plus gros qu'un Pigeon, la plupart ont les doigts emplumés; on distingue des sous-races à crête double et d'autres qui ont la crête simple, quelques individus portent les ailes si basses qu'elles traînent presque à terre, les couleurs du plumage varient comme dans les autres races.

Je termin cet article en observant que, l'espèce du Coq villageois est encore composée d'un nombre infini de races, dont

Les dissemblances d'avec celles que je viens d'indiquer, paroissent de trop peu de conséquence pour en faire l'énumération. Je vais passer maintenant à la description des espèces de Coqs et de Poules qui diffèrent de nos races ordinaires par des caractères particuliers, caractères dont les traces se trouvent encore empreintes sur les descendants de ces espèces que nous élevons en domesticité. Il en est d'autres sur lesquelles l'homme n'a pas encore étendu son domaine, et qui vivent dans l'état de sauvages.

COQ ET POULE SONNERAT.

Gallus Sonneratii. Nébél.

DANS la ferme supposition où est Sonnerat, que l'espèce de Coq et de Poule sauvage, trouvée par lui dans les vastes et solitaires forêts de l'Inde, est le véritable type de nos Coqs domestiques, et particulièrement de la race du Coq villageois; il rejette au rang des conjectures l'opinion de Gemelli Carreri, de Morella, de Dampier, et de Sonnini, concernant l'existence des Coqs sauvages, tant dans les îles de l'Archipel Indien, que dans le nouveau continent; ce voyageur paroît s'enorgueillir en quelque-sort de sa découverte, comme s'il eût trouvé cette espèce unique, à laquelle, selon l'idée de presque tous les naturalistes ses contemporains, les différentes races de nos Coqs domestiques doivent leur origine. C'est pour

étayer cette opinion, que Sonnerat n'admet point ce le des autres voyageurs. J'ai déjà réfuté dans le discours, cette fausse supposition que les naturalistes ont nourri jusqu'à ce jour, et l'histoire plus détaillée que je présenté sur ce genre d'oiseaux prouve, qu'il est composé d'un nombre assez considérable d'espèces différentes, dont nous propageons quelquesunes en domesticité.

Mon intention est de prouver que Sonnerat a eu tort d'établir l'identité spécifique de son Coq sauvage des Gâtes avec la race des Coqs villageois, et qu'il s'est étrangement mépris, en considérant cette espèce trouvée par lui dans l'état de liberté, comme le véritable type de toutes les races de nos Coqs domestiques (a).

Pour réfuter cette supposition, il ne sera pas besoin d'entrer dans de longs détails:

(a) Voyez mon opinion sur l'origine du Coq villageois et de ses variétés ou races, dans le discours sur le genre, et dans l'article du Coq villageois.

je présume qu'il suffira de donner dans mes planches anatomiques, la forme des plumes du cou et des petites couvertures alaires du Coq Sonnerat; celles-ci, comparées avec les plumes des mêmes parties du Coq villageois et avec les descriptions exactes des deux oiseaux, serviront de preuves pour mon opinion. Voyez pl. 3. fig. 1. et 2. plumes du Coq Sonnerat; fig. 3. et 4. plumes des mêmes parties dans le Coq villageois.

Le Coq Sonnerat a de la pointe du bec, à l'extrémité de la queue abaissée et étendue, deux pieds quatre pouces; la grosseur du mâle est d'un tiers moindre que dans le Coq villageois; il a depuis le plan où reposent les pieds, jusqu'au sommet de la tête la crête non comprise, quatorze pouces et demi. Sur la tête est une crête édentée, et aux deux côtés de la mandibule inférieure du bec se forment deux barbillons, semblables à ceux de nos Coqs domestiques; seulement la partie nue des côtés de la tête et de la gorge, est plus considérable dans l'espèce du Coq Sonnerat.

Les plumes du sommet de la tête et celles du cou deviennent plus longues, selon qu'elles approchent du corps; leur forme et leur nature est cependant différente de ces mêmes parties dans les autres espèces de Coqs tant sauvages, que domestiques; le tuyau est gros, très exprimé; il forme une raye blanche sur toute la longueur de la plume jusque vers l'extrémité, où il se dilate, en donnant naissance à un épanouissement de nature cartilagineuse et de forme arrondie; la plaque est blanchâtre, mince et très polie; cette substance, qui se retrouve encore plus apparente sur les ailes, est aussi propre à la Colombe Hérissée (a), et aux Jauseurs (b).

Les plumes qui couvrent le dos jusqu'aux couvertures de la queue, sont longues et étroites; elles sont d'un brun noirâtre, marquées de taches plus claires; toutes ont une large raye blanche qui suit la direction de la baguette; les plumes de la poitrine, du ventre, des

(a) *Columba Francia.*

(b) *Bombusivora Garrula et Cedrorum.*

flancs, des cuisses, et de l'abdomen sont noirâtres avec des reflets verdâtres; les grandes pennes alaires sont d'un noir terne; les moyennes, ou pennes secondaires, sont d'un noir à reflets verts; les petites et les moyennes couvertures ont aussi des baguettes applanies, l'extrémité de toutes ces plumes forme une large lame cartilagineuse, dont la substance est solide et très épaisse au toucher, quoique lustré et polié comme dans les plumes du cou: ces lames sont d'un roux ardent, elles forment par leur réunion une plaque d'un roux marron qui aurait été passée au vernis.

Les couvertures de la queue d'un violet foncé, sont longues et courbées en arc le long des deux plans verticaux de la queue; celle-ci est composée de quatorze pennes d'un noir lustré de vert; les pieds sont gris, les yeux jaunes; les appendices charnus ont différentes teintes d'un rouge plus ou moins foncé; le bec est couleur de corne.

La femelle, constamment plus petite que le mâle n'a point de crête ni de barbillon ; la gorge est couverte de plumes, ce qui n'est pas le cas chez nos Poules vulgaires ; celles-ci, ont cette partie nue, elles ont toujours des crêtes et des rudimens de membrane près de la racine de la mandibule inférieure du bec. La Poule Sonnerat a tout le plumage des parties inférieures semblable à celui du mâle, si ce n'est, que les teintes sont plus ternes chez elle que chez ce dernier ; elle n'a point de plumes allongées au bas du cou, et celles-ci ne sont pas terminées par la substance cartilagineuse qui ne se retrouve également point sur les petites couvertures des ailes : toutes les parties supérieures sont d'un gris plus ou moins noirâtre, avec des rayes blanches qui occupent le centre de la plume en suivant la direction de la baguette ; le tour des yeux est dénué de plumes et rougeâtre.

Cette espèce vit dans l'Inde ; elle habite les grandes forêts de ce pays,

et continue à s'y reproduire dans l'état de sauvage (a). Elle forme une espèce également distincte des races domestiques que les Indiens nourrissent dans ces parrages, ces races sont absolument semblables à tous égards à celles qui vivent en domesticité, dans les autres pays du globe.

J'ai vu trois mâles et une femelle de l'espèce du Coq Sonnerat; le plumage des mâles n'offrait aucune différence.

(a) Dans les plaines boisées de l'Indoustan on trouve des Coqs sauvages qui sont tous de la même couleur, c'est à dire rougeâtres; ils ont une démarche fière, et se battent entre-eux avec fureur. Les Poules sont toujours brunes. Il est très agréable, en traversant les bois de bonne-heure, de voir de tous côtés les Poules suivies de leurs Poussins qu'elles gardent avec sollicitude. Quand à la saveur de la chair de ces Poules sauvages, elle est inférieure à celle des volailles domestiques. *Biblioth. Brit. v. 22. p. 526. Art. parties de chasses du Bengale.*

COQ NÈGRE.

Callus Morio. Miki.

CETTE race qui est originaire de l'Inde, ou l'espèce vit dans l'état de sauvage, est remarquable par la couleur de la crête et des barbillons qui sont d'un violet noirâtre; la peau est totalement noire et le périoste est aussi teint de cette couleur; il paroît que les voyageurs ne sont pas d'accord entre-eux sur ce dernier point. Mardsen (a) et Freyer (b) assurent, que ces Coqs ont les os d'un noir décidé; d'autres nous apprenent, qu'ils ont même la chair noire. Ces opinions sont bien différentes du résultat de mes observations. Je puis assurer que l'espèce du Coq nègre n'a en effet que l'épiderme et le périoste noirs; les os

(a) *Mardsen. Hist. de Sumatra. v. 1. pag. 188.*

(b) *Freyer. voy. de Siam. v. 1. p. 279.*

sont semblables à ceux de toutes les autres races de coqs, et la chair est blanche et de très bon goût, des voyageurs qui ont vu ces oiseaux dans les divers parrages de l'Inde où ils vivent en liberté, et où les habitants en nourrissent en domesticité, confirment ce que nous venons d'avancer.

Les Coqs ont des crêtes édentées et des barbillons semblables à ceux de nos Coqs ordinaires; les Poules ressemblent aussi à nos Poules ordinaires; à l'extérieur il n'est guère possible de les distinguer que par la couleur noire nuancée de violet qui est répandue sur la crête et sur les barbillons; le bec est le plus souvent d'un bleu foncé et les pieds sont d'un bleu noirâtre; leur plumage est habituellement d'un noir à reflets bronzés, mais en domesticité il arrive souvent d'en voir de toutes couleurs; les noires sont cependant celles qui tiennent le plus du premier type.

La race domestique de ces Coqs négres est peu abondante, on ne se soucie guère de les multiplier; leur peau noire comme

de l'encre , en fait un métis dégoutant : lorsque les Poules se mêlent avec les autres , il en résulte des métis de différentes couleurs , dont les uns ont l'épiderme et le périoste teints en noir , et les autres semblables en tout à nos Poules vulgaires. Le naturel de ces oiseaux est très farouche , et les Poules pondent fort peu.

En examinant les parties internes , le naturaliste peut se convaincre de la différence qui se trouve entre le Coq nègre et les races de nos Coqs ordinaires.

COQ À DUVET.

Gallus lanatus. *Muhl.*

VOICI encore une espèce dont les parties internes ressemblent à celles du Coq nègre; elle a comme ce dernier l'épiderme et le périoste d'un noir d'encre, mais la chair très blanche et d'un goût exquis. Il est certain que la saveur et la blancheur de la chair de ces Coqs surpasse de beaucoup celle des autres volailles de ce genre; si l'aspect dégoûtant que nous offre un tel plat ne répugnait point sur nos tables, on estimerait ces volailles à l'égal des Peintades, dont leur chair a le goût et la blancheur.

Outre ce caractère, que le Coq à duvet a de commun avec le Coq nègre, il en a d'autres qui lui sont particuliers; sa livrée est d'un blanc pur; toutes ses plumes ont les barbes desunies et soyeuses, il semble que les baguettes sont

pourvues d'un poil excessivement fin, même le duvet qui se trouve à l'origine des plumes est moins serré et d'un tissu plus fin que dans les races de Coqs ordinaires ; les pieds sont très robustes d'un bleu foncé, et les parties nues sont d'un rouge violet ou couleur de laque ; le bec est d'un bleu transparent ; l'iris des yeux est rouge, entouré d'un petit cercle noir.

La livrée des Poules ressemble à celle des Coqs, elles ont de petites crêtes et des appendices charnus qui sont colorés comme ceux des mâles, elles sont mauvaises couveuses, et il faut beaucoup de soins pour les faire pondre ; l'espèce est très farouche et les Coqs ne sont pas si courageux que les Coqs des races ordinaires ; ils s'allient difficilement avec les Poules vulgaires, mais leur produit est fécond.

Cette espèce habite les différentes parties de l'Asie ; on la trouve au Japon et à la Chine, où les habitants les tiennent en Cage, pour les vendre aux Européens. Il n'est guère probable que la race do-

mestique puisse jamais devenir d'une grande utilité pour nos basse-cours, à moins, qu'on ne croise l'espèce avec les races de nos Poules communes, ce qui pourra leur faire perdre leur naturel sauvage. Les races, qui ont les tarses et les pieds garnis de plumes, ont déjà subi quelque altération. Buffon représente une telle Poule, dans ses planches enluminées.

COQ À PLUMES FRISÉES.

Gallus crispus. Briss.

CETTE singulière espèce à toutes les plumes retournées en haut et comme frisées ; elle est plus petite que les races de nos Poules vulgaires ; son naturel, moins fait à la domesticité et plus farouche, la rend peu propre à offrir un revenu qui, dédomage l'économe des soins qu'il doit prendre pour les faire propager ; les poussins de cette espèce sont très sensibles au froid et principalement à l'humidité ; les races domestiques sont assez communes, mais on ne les élève guère que par curiosité ; celle qui tient le plus du premier type a tout le plumage blanc et les pieds lisses ; l'on en voit cependant qui ont les pieds garnis de plumes. Plusieurs races se distinguent par les différentes couleurs du plumage, et par la taille plus ou moins forte ; mais elles ne

sont jamais de la grandeur de nos Poules ordinaires.

Cette espèce est originaire d'Asie; on la trouve en domesticité à Java, à Sumatra et dans toutes les Philippines où ils réussissent très bien. On est dans l'incertitude sur la contrée qui continue encore à nourrir ces oiseaux dans l'état d'indépendance, mais il paroît probable que, l'Asie est leur berceau.

COQ ET POULE AYAMALAS.

Gallus Furcatus Miki.

Les Malais qui habitent l'île de Java désignent cette belle espèce par le nom de *Ayam-alas*, ce qui signifie Coq sauvage ou des bois; ils la distinguent de leur *Ayam-Bankiva*, dont nous avons donné la description, ainsi que de l'*Ayam*, qui est la dénomination par laquelle ils désignent le Coq domestique. *Marsden* (a), nous apprend qu'on trouve à Sumatra une espèce de Coq sauvage que les Malais de cette île appellent *Ayam-baroo*, il est incertain, si cette dernière espèce de Coq est différente des deux autres espèces sauvages, dont nous venons de faire mention.

L'*Ayamalas* est remarquable par sa queue

(a) *Marsden. Hist. de Sumatra, t. 1. p. 188.*

horizontale et fourchue; par sa crête lisse; par un seul barbillon ou appendice membraneux qui, prend son origine à la mandibule inférieure du bec, et qui, descend le long de la gorge sur la partie nue du devant du cou, ou cette membrane forme plusieurs plis; enfin par la forme arrondie des plumes du cou et du haut du dos, dont les barbes très serrées présentent des espèces de caillies veloutées ou de palettes luisantes.

Le mâle mesuré depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, a environ deux pieds. Les côtés de la tête, la gorge, le devant du cou, le barbillon flottant et la crête sont d'un beau rouge-violet; l'occiput, les côtés et la partie postérieure du cou, ont des plumes courtes et arrondies vers le bout, mais sur le haut du dos elles sont un peu moins arrondies et présentent une forme ovale; ces plumes ont un duvet d'un brun clair à leur origine; vers leur centre elles sont d'un bleu à reflets de violet; depuis le centre jusque vers leur

extrémité l'on remarque des teintes d'un beau vert à reflets dorés; toutes sont terminées par un croissant d'un noir velouté; les plumes du haut du dos et du croupion sont longues et étroites, du noir à reflets dorés occupe le milieu, elles sont entourées de barbes desunies qui ont une teinte de jaune d'ocre; les plumes qui servent de petites et de moyennes couvertures des ailes présentent la même forme que celles du haut du dos; leur milieu est également noir; mais les barbes déliées qui entourent cette couleur, sont d'un roux brillant; les rémiges sont d'un noir brun; les pennes secondaires des ailes sont d'un noir à reflets dorés; la poitrine, le ventre et l'abdomen sont noirs; la queue, composée de douze pennes légèrement fourchues, est horizontale; les grandes plumes implantées autour du croupion, et les couvertures supérieures de la queue, sont couchées sur les pennes caudales et décrivent des paraboles plus, ou moins courbées, suivant que ces plumes sont plus ou moins longues;

toutes, de même que les pennes de la queue sont d'un vert à reflets dorés; les pieds armés d'éperons très acérés, sont ainsi que le bec d'un jaune brun; l'iris est d'un jaune clair.

La Poule Ayamalaş diffère également des Poules vulgaires par le port de sa queue, par la forme des plumes du cou, et par l'absence totale des barbillons et de la crête: elle mesure quatorze pouces depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité de la queue.

Cette Poule a seulement le tour des yeux, ainsi qu'un très-petit espace derrière chaque œil dénué de plumes et de couleur livide; les plumes du haut de la tête et de la partie postérieure du cou, sont d'un gris brun terreux; au dessus des yeux est une espèce de sourcil d'un roux jaunâtre; la gorge est blanche; la poitrine, le ventre et l'abdomen, sont d'un gris isabelle sans taches; les plumes de la poitrine sont bordées de noirâtre: le dos ainsi que les petites couvertures des ailes sont d'un vert foncé

à reflets dorés, les plumes de ces parties sont liserées de gris brun, et une raye jaunâtre occupe leur centre; les grandes couvertures et les penes secondaires sont d'un noir à reflets de vert-doré; toutes sont onnées transversalement de jaunâtre, et leur extrémité est entièrement de cette couleur; les grandes penes de la queue sont brunes avec de légers reflets de vert; elles sont bordées de roussâtre clair; les rémiges sont d'un gris brun clair; les pieds et le bec sont bruns.

Cette belle espèce est très abondante dans les grandes forêts de l'intérieur de l'île de Java, elle se tient communément pendant le jour à la lisière des bois; son naturel est farouche, attentif à se cacher au moindre indice de danger, il est difficile de l'approcher pour la tuer. Les habitans ne nourrissent point des Coqs de cette espèce en domesticité, parcequ'ils se privent difficilement; l'on nous a cependant assuré qu'ils produisent avec les races de Poules domestiques; particularité

très intéressante à laquelle il est permis d'ajouter encore plus de foi, par le témoignage de Mr. Laischenault, qui m'a également communiqué ce fait; cet estimable voyageur m'a aussi appris que le chant du Coq ressemble à la moitié du chant du Coq villageois; on pourrait le rendre par les deux syllabes *Co-crik*.

Mr. Laischenault a déposé très récemment dans les galeries du museum de Paris deux mâles et une femelle, fruites de ses intéressantes courses dans l'île de Java: deux individus, en tout semblables à ceux du museum, m'ont été adressés par l'ancien Gouverneur de l'île de Java; ils font partie de mon cabinet.

COQ WALLIKIKILI.

Gallus Ecandatus, primus. M. H.

CETTE espèce a donné lieu à plusieurs contes exagérés. Avant que la race domestique fut bien connue et répandue dans les diverses parties de l'Europe, le vulgaire formait sur le compte de ces oiseaux des idées ridicules, enfantées par la superstition.

Les transactions philosophiques de l'année 1693. nous apprennent que les Coqs de Virginie n'ont point de croupion; les habitans de cette colonie assurent que lorsqu'on y transporte des Coqs ils perdent bientôt leur croupion, mais cette opinion est fautive et n'a pas été confirmée par les voyageurs modernes. Buffon, qui semble ajouter foi à ce conte peu vraisemblable, paroît en conclure que, cette espèce est originaire de Virginie; d'autant plus, dit ce naturaliste „ que les en-

„ciens ne les ont point connus et que
 „ les naturalistes n'ont commencé à en
 „ parler qu'après la découverte de l'Amérique.”

Nous pouvons dire positivement que l'opinion de Buffon n'a pas été confirmée; ce Coq sans croupion n'est pas originaire du nouveau monde, puisque l'espèce primitive habite les immenses forêts et les lieux inhabités de l'île de Ceylan; la Poule construit son nid à terre, il est grossièrement entrelacé d'herbes fines et ressemble aux nids des perdrix. Le naturel de cet oiseau est farouche, le Coq fait entendre fréquemment son chant qui moins sonore que celui de nos Coqs domestiques, a cependant la même cadence. Les Chingulois désignent cette espèce par la dénomination de Walliki-kill, ce qui signifie Coq des bois.

Les caractères distinctifs de cette espèce consistent, dans le manque du dernier vertèbre du dos qui porte la carnosité qu'on nomme croupion; l'absence de ce vertèbre est la cause naturelle que les Coqs

et les Poules de cette espèce manquent, les pennes caudales, ainsi que, toutes les couvertures qui, chez les autres oiseaux se trouvent implantées dans le croupion; l'espèce se distingue encore des autres Coqs dont nous avons parlé, par sa crête arrondie et sans échancrures.

La taille de ce Coq mesurée depuis le plan des pieds au sommet de la tête y compris la crête, est de quinze pouces, il porte treize pouces, mesuré depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité de la partie charnue du croupion.

La tête de cet oiseau est ornée d'une crête charnue sans échancrures; les joues jusque derrière les oreilles de même qu'une partie de la gorge, sont dénués de plumes; de la base de la mandibule inférieure pendent deux appendices charnus, comme dans nos Coqs vulgaires; ces parties charnues sont rouges; les plumes de la nuque sont longues et effilées, leurs barbes desunies et soyeuses sont marquées d'une tache longitudinale de couleur noire qui, est entourée de jaune légèrement

orangé; immédiatement au dessous de la partie nue de la gorge il y a des plumes d'un violet à reflets pourprés; le reste du devant du cou, la poitrine ainsi que le ventre sont d'une belle couleur orangée, une tache longitudinale d'un brun foncé occupe le centre de toutes ces plumes: les moyennes et les petites couvertures des ailes, de même que toutes les plumes du dos, sont d'un roux orangé; les grandes plumes placées près du croupion, celles nommément qui dans les oiseaux pourvus d'une queue, servent de petites couvertures supérieures, sont toutes courbées en arc et servent à recouvrir le croupion; ces plumes sont d'un beau violet à reflets bronzés; les pennes secondaires des ailes ont des reflets de violet; les grandes pennes ou rémiges sont d'un brun mat; les éperons robustes et très acérés, sont de même que les pieds et le bec d'un gris-brun.

Je ne connois point les couleurs du plumage de la femelle primitive de cette rare

espèce; le Gouverneur de Ceylan à qui je suis redevable des renseignemens sur ce Coq sauvage, ne m'ayant envoyé qu'un très vieux mâle et un second individu également mâle, à l'époque où la crête et les barbilions commencent à se montrer; un mâle adulte est déposé dans le cabinet de Mr. Raye de Breukelerwaert à Amsterdam. Ces trois individus ont les mêmes caractères distinctifs et les couleurs du plumage sont absolument semblables.

Les différentes races domestiques de cette espèce se distinguent par les différentes couleurs du plumage; la plupart des Coqs ont des crêtes échancrées comme celles de nos Coqs Villageois; d'autres ont aussi la crête double. Je n'en ai point encore rencontré à crête lisse et sans échancrures; cette dernière race si elle existe, sera celle qui tient le plus de la souche ou du premier type.

Il n'est guère possible de fournir des renseignemens sur l'origine de la domesticité de ces Coqs sans croupion; l'époque en doit cependant être plus récente que

ne l'est celle, des autres espèces qui ont produit les races des Coqs villageois; mais les recherches à cet égard ne peuvent être constatées par des preuves; elles se perdent dans la nuit des tems.

SECONDE SECTION.

Seulement les côtés de la tête dénués de plumes; un panache sur la tête; le tarse plus long que dans les Coqs de la première division.

HOUPIFÈRE MACARTNEY

Gallus Macartneyi. Mil.

DANS le discours sur le genre Coq, j'ai établi deux sections dans cette classe d'oiseaux; la première, composée des Coqs proprement dits, et la seconde comprenant l'espèce du Houpifère; cet oiseau, dont Latham a fait un Faisan, a plus de rapports avec les Coqs, à la suite desquels il semble convenable de le ranger.

Cette belle espèce de Gallinacé dont l'on n'a que des descriptions très-succinctes, a été indiquée en premier lieu par sir Georges

Staunton, d'après un individu qui fut offert à Lord Macartney Ambassadeur Anglais auprès de l'Empereur de la Chine, lors de son séjour à Batavia. C'est dans l'impossibilité où je me trouve d'indiquer le nom que les Sumataranois donnent à cette espèce, que je lui conserve celui de l'illustre Ambassadeur à qui, nous devons les premiers détails concernant ce magnifique oiseau.

Le Macartney, a été indiqué par Latham dans son supplément à sa synopsis; c'est d'après cet auteur que, Sonnini en a fait mention dans la nouvelle édition de Buffon. Je me propose de faire mieux connoître l'extérieur du mâle, en présentant comme nouveauté la femelle et le jeune mâle qui, n'étoient point connus. Plus de vingt individus, tant mâles que femelles ou jeunes, m'ont été adressés successivement de Batavia, mais toujours sans aucune notice concernant les mœurs de ce gallinacé; mes demandes répétées pour obtenir des renseignements sur le genre de vie de cet oi-

beau; n'ont servi qu'à me procurer des notions exactes sur la contrée qu'il habite; c'est dans l'intérieur des terres et aux lisières des grandes forêts de l'île de Sumatra, que l'espèce a fixé sa demeure.

Le Macartney se distingue des Coqs; par la touffe de plumes déliées qui forme la huppe dont sa tête est ornée; par les parties nues des joues et les formes différentes de ces carnosités; par la longueur du tarse, qui est plus nerveux et plus robuste que dans les Coqs.

La longueur du mâle prise depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, est de deux pieds; le bec a un pouce sept lignes; le tarse a quatre pouces cinq lignes; le doigt du milieu avec l'ongle a deux pouces et demi, et l'éperon porte un pouce huit lignes. Ces mesures ont été prises sur un mâle adulte.

Sur la tête du Macartney, s'élève une élégante huppe composée de plusieurs tiges ou baguettes dépourvues de

barbes, mais dont l'extrémité donne naissance à une multitude de petites barbules desquelles qui, s'épanouissent en forme d'éventail (2). Une épaisse membrane que et de couleur violette qui, semble former le prolongement des narines, se dirige sur toute l'étendue des côtés de la tête, elle enchasse l'œil, s'élève de quelques lignes au dessus de la racine du bec et du crâne, forme un espèce de prolongement ou de membrane lâche qui, se dirige vers l'occiput, tandis qu'au dessous de chaque œil elle forme un petit barbillon qui, s'allonge de quelques lignes; le haut de la tête les plumes de la huppe, le cou, le haut du dos, la poitrine et le ventre, sont d'un noir à reflets violets; les plumes des flancs ont leurs extrémités d'un roux très brillant; les couvertures alaises noires, sont terminées d'une large zone d'un vert doré; les plumes

(2) Une de ces plumes est représentée séparément dans notre planche anatomique, 3.

larges et très fournies du croupion, sont d'un roux doré ou couleur de feu; elles ont des reflets de cuivre de rosette, et se nuancent en pourpre et en violet; ces couleurs dominent principalement sur les couvertures supérieures de la queue; les quatre pennes implantées au centre de la queue forment l'arc-boutant; elles sont d'un roux clair; les autres pennes très étagées entre-elles sont, noires; le bec qui est conformé comme celui des Coqs est d'un jaune d'ocre; les pieds sont gris; les ongles et les éperons sont bruns. Les mâles portent le plus souvent la queue dans une position horizontale, mais ils la relèvent souvent; et lorsqu'ils sont perchés elle est inclinée; les deux plans dont elle est composée ne sont point verticaux ni adossés comme dans les Coqs; mais ils forment un angle ouvert.

Parmi le nombre des individus qui m'ont été envoyés, j'ai remarqué une variété; celle-ci, a tout le plumage d'une teinte plus violacée; les plumes des

Les bords sont terminés de blanc, et les quatre penes du milieu de la queue, sont d'un blanc pur.

La femelle, plus petite que le mâle, mesure en totalité vingt pouces; la peau nue qui, chez elle entoure les yeux, les cotés de la tête, et la base du bec, est adhérente aux chairs et ne s'allonge point au-dessus de la tête ni au-dessous des yeux comme dans le mâle: la huppe qui orne sa tête est aussi d'une autre nature: les plumes qui la composent sont fournies de barbes sur toute leur longueur, elles deviennent seulement plus larges vers leur extrémité; cette huppe ainsi que le dessus de la tête, la partie postérieure du cou et le haut du dos, sont d'un brun marron; le reste du dos, les ailes, le croupion et la queue, sont d'une teinte plus foncée; on remarque encore sur les plumes de ces parties des lignes transversales très-fines et noires: la gorge est blanche; les plumes de toutes les parties inférieures dont le centre est d'un brun marron, sont

Toutes entourées d'une large bordure d'un blanc pur; le bec et les pieds qui n'ont point d'éperons, sont du reste comme dans le mâle.

Des jeunes mâles de cette espèce qui m'ont été envoyés, mesuraient en totalité de seize jusqu'à dixhuit pouces et d'avantage; dans cet état la huppe n'avoit point encore paru, les éperons étoient très-courts et la membrane des joues ne débordoit pas de beaucoup les contours de la tête; les couleurs du plumage offroient aussi des différences bien marquées.

La tête, le cou, la poitrine et le ventre, sont d'un noir plus mat, les teintes violettes se remarquent moins, et les plumes des flancs ne sont point terminées par une couleur tranchée. Le dos, toutes les couvertures des ailes et les plumes secondaires, sont d'un noir violet; les plumes de ces parties sont variées de petites rayes blanches très fines en forme de zigzags; les plumes du croupion, n'ont pas cet éclat qu'elles ont dans les mâles adultes, et toutes les plumes de la

queue sont rousses; dans d'autres individus elles sont moitié rousses et moitié noires; ces derniers, sont des oiseaux jeunes prenant la livrée des adultes.

Le Macartney habite l'île de Sumatra; c'est un oiseau très farouche, mais que, je crois cependant susceptible d'être réduit par des soins bien dirigés, à l'état de domesticité.

Plusieurs individus de tout âge font partie de mon cabinet, Mr. Raye de Breukelerwaert à Amsterdam, possède aussi un mâle et une femelle de cette espèce.

GENRE FAISAN.

CARACTÈRES ESSENTIELS.

Bec médiocre, à base nue. *Mandibule* supérieure voutée, convexe et déprimée vers le bout. *Narines* basales, latérales, à moitié fermées par une membrane voutée. *Joues* couvertes de petites barbules verruqueuses; *Tête* et gorge couvertes de plumes. *Pieds* à trois doigts devant et un derrière; les trois doigts antérieurs réunis par une courte membrane; au tarse un éperon en forme de cône. *Queue* très étagée, conique et composée de 18 pennes. *Alles* courtes, les 3 rémiges extérieures plus courtes que les 4^{me} et 5^{me} qui sont les plus longues.

FAISAN BICOLOR.

Phasianus nycthemerus. Lath.

A considérer le Faisan noir et blanc de la Chine, en égard à son naturel, autant qu'à ses formes extérieures, l'on trouvera dans cette espèce beaucoup de ressemblance, avec les oiseaux qui composent le genre Coq: il s'apprivoise très facilement, et peut devenir un oiseau

entièrement domestique; son naturel plus robuste que ne l'est celui des autres espèces de Faisans le rapproche des Coqs. Comme ces derniers, il demande seulement des soins ordinaires; pour élever les jeunes, l'on n'a pas besoin des attentions assidues qu'exigent l'éducation des petits des autres espèces dont nous aurons occasion de parler; la forme des plumes caudale et la manière dont ces plumes sont implantées dans le croupion, offrent encore quelques ressemblances avec les Coqs, et rapprochent cet oiseau de l'espèce du Houpière Macartny dont je viens de donner la description. Ce dernier qui, tient plus des Coqs que des Faisans, sera la dernière espèce dans le genre *Gallus*, tandis que le Bicolore, occupera la première place dans le genre *Phasianus*.

Les argumens par lesquels Buffon, ou plutôt l'illustre collaborateur de ce savant, tâche de prouver l'identité spécifique de notre Faisan bicolore, avec le Faisan vulgaire d'Europe, sont très peu spécieux: en effet, l'on ne sauroit se permettre de

nos jours, de porter des doutes sur la dissemblance qui existe entre ces espèces.

La longueur ordinaire du Faisan bicolor mâle est de deux pieds huit pouces : ses ailes, lorsqu'elles sont pliées, ne s'étendent pas plus loin que l'origine de la queue; celle-ci, est longue et très étagée; elle est composée de deux plans qui s'inclinent en forme d'angle ouvert; les deux pennes du milieu sont longues et plates; leur baguette est courbée, et décrit une parabole; celles qui suivent s'inclinent sur le même plan: l'oiseau porte cette queue taut-soit peu relevée; position qui, lui étoit nécessaire pour empêcher que le bout des longues plumes du centre, ne traîne à terre.

Les naturalistes se trompent en disant, que le Faisan de même que plusieurs autres espèces de ce genre, ont sur les joues une nudité plus ou moins considérable: cette nudité apparente n'existe pas chez les Faisans; toutes les espèces qui n'ont pas la tempe emplumées, l'ont revêtue d'un peu épaisse capable d'extention, ce qui

a lieu dans le tems des amours, ou lorsque l'oiseau est agité; cette peau est couverte de petites barbules formant un tissu très serré, qui ressemble à du velours; ces petites plumes d'une nature toute particulière se colorent du plus beau rouge, ou pâlissent plus ou moins suivant que l'oiseau est agité ou dans un état de calme; elles sont sujettes surtout à se décolorer après la mort; ceci me fait croire que leurs filamens déliés, sont d'une toute autre nature que les barbules des plumes, et que ce sont plutôt de fines membranes transparentes dans lesquelles le sang s'introduit, et opère à leur fournir l'éclat dont on les voit s'animer; particulièrement dans le tems des amours.

Le Bicolor mâle a les joues revêtues d'un tissu tel que nous venons de le désigner; la membrane est capable d'extension; elle s'allonge au-dessus des yeux en forme de crête, et pend de chaque côté le long de la mandibule inférieure du bec; la tête est ornée d'une huppe longue et à barbes décomposées, retom-

bant en arrière et d'un noir pourpré : des traits noirs d'une grande finesse, traversent obliquement le plumage du dessus du cou et des parties supérieures du corps, sur un fond d'un blanc éclatant; cette dernière couleur contraste très agréablement, avec le noir pourpré dont le devant du cou et le dessous du corps sont couverts; les ailes et la queue sont blanches et rayées comme le dessus du corps, à l'exception des deux pennes du milieu de la queue sur lesquelles il n'y a point de rayes noires; l'iris des yeux est d'un jaune rougeâtre; le bec est jaunâtre, un peu rembruni à son bout; les pieds sont d'un beau rouge de laque, et les ergots longs et très-acérés sont blancs.

La trachée du Faisan bicolor mâle est droite dans toute sa longueur, elle ne se rétrécit point vers le larynx inférieur comme dans les Coqs; les trois demi-anneaux de la partie supérieure de chaque bronche sont séparés par deux larges intervalles membraneux; le premier demi-

anneau est fixé par ses bouts à la traverse osseuse, soudée en avant et en arrière au dernier anneau de la trachée. Voyez ces parties, pl. 2, fig. 6. et 7. Le larynx supérieur et les cartilages hioïdes sont semblables à ces mêmes parties dans les Coqs.

La femelle est constamment plus petite que le mâle; elle s'en distingue encore par la couleur et par la forme de sa queue; celle-ci est simplement voûtée, elle manque les deux longues plumes qui, chez le mâle se courbent en arc; dans la femelle, ces deux plumes du centre de la queue sont droites et couchées sur les plumes latérales: les yeux sont entourés d'un tissu rouge mais beaucoup moins étendu que chez le mâle; sur le sommet de la tête sont des plumes d'un brun obscur, formant une espèce de huppe; la gorge est blanchâtre; le cou, la poitrine, le dos, le croupion, les couvertures des ailes et celles du dessus de la queue sont d'un brun terreux; le ventre, l'abdomen et les

couvertures inférieures de la queue, sont d'un blanc sale mêlé de brun et coupé par des bandes transversales noires; les rémiges sont noirâtres; les deux plumes du milieu de la queue sont d'un brun tirant sur le roux; les latérales sont rayées obliquement de noir sur un fond blanc mêlé et tacheté de brun; l'iris des yeux et le bec sont d'un brun jaunâtre; les pieds sont d'une couleur rouge de laque.

Le mâle bicolor est très lascif; il s'apparie dès la fin d'avril; lorsque la femelle a suffisamment de liberté elle vaque avec beaucoup d'assiduité aux soins de sa couvée; l'incubation est de vingt-six jours; le nombre des œufs varie de huit à quatorze, il est rare qu'il monte à dixhuit; la couleur de ces œufs est d'un roux jaunâtre, tirant souvent au blanchâtre, ils ont de petits points bruns.

Le Faisan bicolor habite, dans les régions septentrionales du vaste empire de la Chine; il a été transporté dans presque toutes les contrées de l'Europe, où,

avec quelque peu de soins il réussit parfaitement; il s'apprivoise plus facilement que le Faisan vulgaire, qui vit dans nos bois dont il fait l'ornement; ses petits sont moins difficiles à élever que ceux du Faisan tricolor; enfin, c'est le plus robuste de toutes les espèces de Faisans que nous connoissons; il seroit même propre à peupler nos parcs et nos bois, si sa livrée, dont l'éclatante blancheur, attirant plus particulièrement sur lui les oiseaux rapaces en le désignant de loin à leurs regards percants, ne nous empêchoit de l'élever à cette fin.

FAISAN VULGAIRE.

Phasianus colchicus. Linn.

GUENEAU de Montbeillard, le zèle collaborateur de Buffon à qui, l'histoire naturelle est redevable d'un nombre de faits intéressants; nous donne l'article suivant, concernant la vraie patrie du Faisan vulgaire.

„ Il suffit dit cet auteur, de nommer
„ cet oiseau pour se rappeler le lieu de
„ son origine. Le Faisan, c'est à dire
„ l'oiseau de phase, étoit dit-on, confiné
„ dans la Colchide avant l'expédition des
„ Argonautes; ce sont ces Grecs qui en
„ remontant le Phase pour arriver à
„ Colchos, virent ces beaux oiseaux ré-
„ pendus sur les bords du fleuve et qui,
„ en les rapportant dans leur patrie, lui
„ firent un présent plus riche que celui
„ de la Toison d'or. Encore aujourd'hui
„ les Faisans de la Colchide ou Mingrelie,

Tome II.

„ et de quelques autres contrées voisines,
„ sont les plus beaux et les plus gros
„ que l'on connoisse (a).

C'est de ces contrées qu'ils se sont répendus dans presque tous les pays de l'ancien continent; on trouve des Faisans dans une grande partie de l'Europe, ils sont abondants en Espagne, en Italie, dans quelques parties de l'Allemagne principalement de Bohême et dans le midi de la France; ils sont moins communs dans le nord de cet Empire: l'espèce en seroit bientôt détruite en Hollande si l'on ne prenoit la précaution de destiner toutes les années un certain nombre de ces oiseaux à repeupler nos bois et nos parcs; pour se procurer les Faisans qu'on se propose de conserver à cette fin; on défriche au milieu du bois, un, ou plu-

(a) Buffon dans l'édition de Sonnini, vol. 6: p. 155. à l'article du Faisan. Marco Paulo, assure que c'est dans les pays soumis aux Tartares, qu'on trouve les plus gros Faisans et ceux qui ont la plus longue queue.

Sièurs petits emplachemens de trois et de quatre pieds de diamètre ; on y habitue les Faisans à venir prendre du chénevis; vers le mois de septembre on a soin de tendre des filets dans ces lieux ; il est alors facile de se procurer la quantité de Faisans nécessaires pour l'année suivante.

Les Faisans qu'on destine à repeupler les parcs sont remis en liberté au commencement de Mars , et ils réussissent assez bien.

J'ai lieu de croire que le Faisan Vulgaire, n'habite point en Afrique, il est du moins certain que, l'espèce ne se trouve pas au Cap de Bonne-Espérance quoique Buffon, qui s'appuie du témoignage de Kolbe (a), assure le contraire; mais ce n'est pas le seul endroit de son livre ou ce dernier en impose; les habitans de la colonie du Cap donnent cependant le nom de (*Fezant*) à d'autres oiseaux ; entre - autres à une espèce de Francolin que je nommerai Francolin criard.

(a) Voyez Kolbe. Tom. 1. pag. 151.

Sparman, (a) fait aussi mention d'un Faisan; l'oiseau que ce voyageur désigne est encore le même Francolin dont nous venons de parler, le cri sonore et désagréable de *kurrinn*, *kurrinn*, qu'il fait entendre le matin et le soir, est propre à cette espèce.

Le Faisan vulgaire est très multiplié à la Chine, ou il vit dans les bois sans se mêler aux autres espèces qui abondent également dans ce vaste Empire.

Nous voyons encore dans le voyage du savant professeur Pallas, que les Faisans se trouvent jusqu'en Sibérie. „ Les „ Faisans, dit cet auteur, font quelque- „ fois leurs couvées dans les bas fonds „ garnis de broussailles; ils sont très „ communs dans les landes des Kirguis, „ qui ornent leurs bonnets avec les „ plumes de cet oiseau.” (b)

Il est aisé de conclure en observant

(a) Sparman. *voyages au Cap de Bonne-Espérance*, traduction française. t. 1. p. 201.

(b) *Voyages du professeur Pallas* traduction française nouvelle édition, vol. 1. p. 408.

la brièveté des ailes du Faisan et de la, son vol : lourd et peu soutenu, qu'il n'aura pu franchir de lui-même les mers qui, séparent l'ancien monde du nouveau continent, cette conclusion paroît confirmée par le témoignage de tous les voyageurs qui, s'accordent à dire qu'il ne s'est pas encore trouvé de vrais Faisans dans toute cette étendue de pays; car, nous excluons entièrement du genre Faisan, non seulement les Hoccoes que Brisson avoit compris sous cette dénomination, mais aussi tous les Pénélopes que Buffon et tant d'autres auteurs après lui, ont nommés ainsi; nous éloignons encore du genre *phasianus* tous les Coqs, dont j'ai cru devoir faire un genre séparé, ainsi que de l'Argus, qui, n'a nul rapport avec ces oiseaux.

Le Faisan vulgaire est de la taille d'un Coq ordinaire, sa longueur est de deux pieds onze pouces; son envergure de deux pieds et demi; les ailes pliées ne s'étendent guère plus loin que de la naissance de la queue; les pieds portent un

éperon aigu. La tête et le cou sont d'un vert doré changeant en bleu et en violet; des cotés de l'occiput partent deux bouquets ou cornes, d'un vert doré; les joues qui au premier aspect paroissent nues et lisses sont couvertes de petites barbules fort serrées imitant un velours d'une belle couleur écarlate; il y a une petite raye de plumes verdâtres au dessous des yeux; le bas du cou, la poitrine, le ventre et les flancs sont d'un marron-pourpre très brillant; toutes les plumes sont bordées de noir à reflets violet; l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue sont d'un roussâtre mêlé de brun; les ailes sont d'un brun pourpre, avec des taches d'un blanc jaunâtre; les rémiges sont brunes avec des bandes transversales d'un blanc roussâtre; la queue est composée de dixhuit plumes dont deux du milieu sont les plus longues et voutées, leur centre est d'un gris olivâtre varié de bandes transversales noires, et leurs bords sont d'un marron-pourpre; l'iris des yeux est

jaune, le bec de couleur de corne, et les pieds d'un gris brun.

La Faisane a peu d'expression dans la phisionomie; elle est plus petite que le mâle; sa longueur totale est d'un peu plus de deux pieds. La couleur du plumage est généralement terne, le fond en est d'un gris terreux; il est clair, parsemé de petites mouchetures irrégulières sur les parties inférieures; mais sur les parties supérieures du corps, ainsi que sur la tête et le cou, le noir occupe le centre de toutes les plumes et les bords seulement, sont d'un gris terreux; il y a en outre du roux foncé sur les scapulaires et sur les grandes couvertures des ailes; les pennes secondaires des ailes et les pennes caudale ont, sur un fond brun roussâtre des bandes transversales noires dont le centre est occupé par du jaune d'ocre: les vieilles femelles ont un tubercule calcaire à l'endroit où le mâle porte l'éperon; c'est dans l'état d'adulte qu'on distingue chez elles derrière l'œil et au dessous, un petit espace no

d'un rouge pâle, et ce n'est qu'après l'âge de trois ans que l'iris devient jaunâtre, il est d'un blanc mêlé de grisâtre, dans les jeunes femelles.

Les jeunes ont un plumage gris uniforme, approchant beaucoup plus du plumage de la femelle que de celui du mâle, mais à la première mue, c'est à dire, au mois de septembre dans les pays tempérés et vers le milieu d'octobre dans les contrées plus froides, ces jeunes Faisans commencent à prendre les couleurs des adultes, et l'on peut dès la fin de septembre, distinguer les mâles d'avec les femelles; les jeunes Coqs se reconnoissent d'ailleurs à l'ergot qu'ils ont rond et obtus, tandis qu'il est long et pointu au pied des vieux Coqs.

Quoique le naturel du Faisan soit très sauvage, et qu'il fuie au moindre danger, rien n'est plus facile que de lui tendre des pièges; il se laisse prendre indistinctement dans toutes les espèces de trapes et de filets.

Il court beaucoup et avec une grande

célérité, il ne s'envole que, lorsqu'il est poursuivi ou chassé, souvent aussi change-t'il ainsi de place quand l'herbe ou les buissons sont trop mouillés. Il prend l'essor avec un grand bruit d'aile, c'est alors que le mâle jette des cris sonores qui peuvent se rendre par les syllabes. *kock-kock*. La vie du Faisan est calculée de six à dix ans; il est rare qu'il vieillisse d'avantage.

Les Faisans se plaisent dans les bois en plaine, ils diffèrent en cela des Tétris et des Gélinites qui semblent préférer les bois en montagne; ils fréquentent les lieux humides, ou se trouvent en abondance de petits limaçons, dont ils sont très friands; la baie du murier sauvage est aussi un de leurs mets favoris; il en mangent en grande abondance: leur nourriture consiste encore, en toutes sortes de graines, petits pois, lentilles, bayes de genévrier, de sureau, de groseille, la graine de genet, des nêles, du faine, des choux, de la pimprenelle, de la cuillérée, des vers, des fourmis et autres insectes.

Les Faisans se perchent d'ordinaire pour passer la nuit, et les jeunes de l'année étant poursuivis se posent souvent sur les branches à la vue même du chien qui les tient en arrêt, ce qui donne au chasseur la faculté, de les tuer à son aise.

Le naturel du Faisan est peu sociable, il évite non seulement l'homme, mais même son semblable, et ce n'est qu'excité par le besoin de l'amour que, le mâle recherche sa compagne, ceci a lieu d'ordinaire, vers le mois de mars ou d'avril. Un mâle suffit à plusieurs femelles dans l'état de sauvage; dans l'état de captivité l'économe ne lui en laissera que trois; une plus grande quantité de femelles auprès d'un mâle ne donne pas le même avantage que chez les Poules communes; le Faisan étant moins vigoureux que le Coq; pour bien tirer parti des Faisans il faut que le mâle soit de l'année précédente et les femelles ne doivent pas avoir plus de trois ans; beaucoup d'amateurs font éclore les œufs de Faisans par des Poules, et j'ai re-

marqué que l'espèce de Poules à duvet du Japon est la plus propre à cette fin.

Nés en captivité les jeunes Faisandeaux demandent beaucoup de soins, l'époque la plus critique pour ces oiseaux est celle, ou la queue commence à pousser; on les nourrit d'abord comme l'on nourrit les jeunes poussins avec un mélange d'œufs durs, de mie de pain et de feuille de laitue hachés ensemble, et mêlés avec des œufs de fourmis; au défaut d'œufs de fourmis l'encyclopédie méthodique recommande de nourrir les jeunes Faisans avec les vers de la mouche bleue qui, dépose ses œufs sur la viande; on jette ces vers dans de l'eau un peu chaude, on les y laisse quelque tems, on les retire vivans et on les donne à la couvée, en y mêlant en outre de la mie de pain et des jaunes d'œufs. Je puis recommander cet aliment pour les Faisandeaux, mais en simplifiant la méthode; il suffira de suspendre au dessus de l'endroit où l'on tient les jeunes Faisans, des foies et autres voiries sem-

blable où les mouches viennent déposer leurs larves, qui, en se multipliant, tombent à terre et sont ramassés par les jeunes Faisans.

Je vais m'occuper de la manière dont on fait usage pour élever les Faisans en domesticité, après quoi j'indiquerai les variétés accidentelle qu'on rencontre habituellement dans l'espèce du Faisan vulgaire, de même que deux sortes de mépris qu'on est parvenu à obtenir de cette espèce.

On appelle Faisanderie, le lieu où l'on élève des Faisans et des perdrix de toute espèce.

Cette éducation domestique du gibier est le meilleur moyen d'en peupler promptement une terre, et de réparer la destruction que la chasse en fait; c'est par-là que l'on est parvenu à répandre les Faisans et les perdrix rouges dans des endroits que la nature ne leur avoit pas destinés.

Les Faisans étant le gibier qu'ordinairement on désire le plus, et que l'on sait

le moins se procurer, nous donnerons ici en détail la méthode la plus sûre pour en élever dans une Faisanderie. Cette méthode peut d'ailleurs s'appliquer aussi aux perdrix rouges et grises : s'il y a quelque différence, elles sont légères.

Une Faisanderie doit être un enclos fermé de murs assez hauts, pour n'être pas insultés par les Renards, &c. et d'une étendue proportionnée à la quantité de gibier qu'on y veut élever. Dix arpens suffisent, pour en contenir le nombre dont un Faisandier peut prendre soin ; mais plus une Faisanderie est spacieuse meilleure elle est ; il est nécessaire que les bandes de jeune gibier qu'on élève, soient assez éloignées les unes des autres pour que, les âges ne puissent pas se confondre ; le voisinage de ceux qui sont forts, est dangereux pour les plus foibles. Cet espace doit d'ailleurs être disposé de manière que l'herbe croise dans la plus grande partie, et qu'il y ait un assez grand nombre de petits buissons épais et fourrés pour que chaque bande en ait un à portée d'elle ;

ce secours leur est nécessaire pendant le tems de la grande chaleur.

Pour se procurer aisément des œufs de Faisans, il faut nourrir pendant toute l'année un certain nombre de Poulcs; on les tient enfermés au nombre de sept avec un Coq, dans de petits enclos séparés, auxquels on a donné le nom de parquets, l'étendue la plus juste d'un parquet est de cinq toises en carré, et il doit être gazonné dans les endroits exposés aux fouines, aux chats &c., on couvre les parquets d'un filet: dans les autres, on se contente d'éjoindre les Faisans pour les retenir; éjoindre, c'est enlever le fouet même d'une aile en serrant fortement la jointure avec un fil. Il faut que ce qui fait séparation entre deux parquets soit assez épais pour que les Faisans de l'un, ne voient pas ceux de l'autre; au défaut de murs, on peut employer des roseaux ou de la paille de seigle. La rivalité troubleroit les Coqs s'il se voyent, et elle nuiroit à la pro-

pagation. On nourrit les Faisans dans un parquet comme les Poules de basse-cour, avec du blé noir, que l'on appelle sarrasin : pour les échauffer un peu et hâter le tems de l'amour, il faut qu'ils soient bien nourris, mais ils seroit dangereux qu'ils fussent engraisés. Les Poules trop grasses pondent moins, et la coquille de leurs œufs est si molle qu'ils courent risque d'être écrasés dans l'incubation; au reste les parquets doivent être exposés au midi et défendus du coté du nord, par un bois ou par un mur élevé qui, y fixe la chaleur.

Les Faisans pondent vers la fin d'avril, il faut alors ramasser les œufs avec soin tous les soirs dans chaque parquet, sans cela ils seroient souvent cassés et mangés par les Poules même; on les met au nombre de dix-huit, sous une Poule de bassecour de la fidélité de laquelle on s'est assuré l'année précédente: on l'essaie même quelques jours au paravant sur des œufs ordinaires. L'incubation doit se faire dans une chambre enterrée, assez semblable à un

cellier, afin que, la chaleur y soit modérée et que l'impression du tonnerre s'y fasse moins sentir. Les œufs de Faisans sont couvés pendant vingt-quatre et quelquefois pendant vingt-cinq jours, avant que les Faisans viennent à éclore.

Lorsqu'ils sont éclos on les laisse encore sous la Poule pendant vingt-quatre heures sans leur donner à manger; une caisse de trois pieds de long sur un pied et demi de large, est d'abord le seul espace qu'on leur permette de parcourir; la Poule y est avec eux, mais retenue par une grille qui, n'empêche pas la communication que les Faisandeaux d'oivent avoir avec elle; cet endroit de la caisse que la Poule habite, est fermé par le haut, le reste est ouvert; et comme il est souvent nécessaire de mettre le jeune gibier à l'abri soit de la pluie, soit d'un soleil trop ardent, on y ajuste au besoin un toit de planches légères, au moyen duquel, on leur ménage le degré d'air qui leur convient; de jour en jour on donne plus d'étendue de terrain aux Faisandeaux, et après quinze

jours, on les laisse tout à fait libres; seulement la Poule qui reste toujours enfermée dans la caisse leur sert de point de ralliement, et en les rappelant sans cesse, elle les empêche de s'écarter.

Les œufs de fourmis de pré devroient être pendant le premier mois, la principale nourriture des Faisandeaux, il est dangereux de vouloir s'en passer tout à fait, mais la difficulté de s'en procurer en assez grande abondance, contraint ordinairement à chercher des moyens d'y suppléer; on se sert pour cela, d'œufs durs hachés et mêlés avec de la mie de pain et un peu de laitue; les repas ne sauroient être trop fréquens pendant ces premiers tems, on ne peut aussi mettre trop d'attention à ne donner que peu à-la-fois: c'est le moyen d'éviter aux Faisandeaux des maladies qui deviennent contagieuses, et qui sont incurables; cette méthode outre que l'expérience lui est favorable, a encore cet avantage, qu'elle est l'imitation de la nature; la Poule Faisane dans la campagne promène ses petits pen-

dant presque tout le jour quand ils sont jeunes, et ce continuel changement de lieu leur offre à tous momens, de quoi manger sans qu'ils soient jamais rasiés. Les Faisandeaux étant agés d'un mois on change un peu leur nourriture et on en augmente la quantité ; on leur donne des œufs de fourmis de bois, qui sont plus gros et plus solides, on y ajoute du blé mais très peu d'abord, on met aussi plus de distance entre les repas.

Ils sont sujets alors à être attaqués par une espèce de poux qui leur est commune avec la volaille, et qui les met en danger ; ils maigrissent ils meurent à la fin si l'on n'y remédie ; on le fait en nettoyant avec grand soin leur caisse, dans laquelle ils passent ordinairement la nuit ; souvent on est obligé de leur retirer cette caisse même, qui recèle une partie de cette vermine, on leur laisse seulement ce toit léger, dont nous avons parlé, sous lequel ils passent la nuit, et on attache la couveuse à coté exposée à l'air et à la rosée.

A mesure que les Faisandeaux avancent

en agé, les dangers diminuent pour eux, ils ont pourtant un moment assez critique à passer ; lorsqu'ils ont un peu plus de deux mois, les plumes de leur queue tombent alors, et il en pousse de nouvelles ; les œufs de fourmis lâtent ce moment et le rendent moins dangereux ; il ne faudroit pas leur donner de ces œufs de fourmis de bois sans y ajouter, au moins deux repas d'œufs durz hachés : l'excès des premiers seroit aussi fâcheux que l'usage en est nécessaire.

Mais de tous les soins, celui sur lequel on doit le moins se relacher ; regarde l'eau qu'on donne à boire aux Faisandeaux ; elle doit être incessamment renouvelée et rafraichie : l'inattention à cet égard expose le jeune gibier à une maladie assez commune parmi les poulets appelée la pépie à laquelle il n'y a guerre remède.

Nous avons dit, qu'il falloit éloigner les unes des autres les bandes de Faisans, assez pour qu'elles ne pussent pas se mêler, mais comme une Poule suffit pour en fixer un grand nombre, on unit ensemble trois ou quatre

couvées, d'âge à-peu-pres pareil, pour en former une bande; les plus âgés n'exigent pas des soins continuels on les éloigne aux extrémités de la Faisanderie, et les plus jeunes doivent toujours être sous la main du Faisandier; par ce moyen, la confusion s'il en arrive, n'est jamais qu'entre les âges moins disproportionnés et devient moins dangereuse.

Voilà les Faisandeaux élevés, la même méthode convient aux perdrix; il faut observer seulement, qu'en général les perdrix rouge sont plus délicates que les Faisans même, et que les œufs de fourmis de pré leurs sont plus nécessaires.

Lorsqu'elles ont atteint six semaines et que leur tête est entièrement couverte de plumes il est dangereux de les tenir enfermées dans la Faisanderie; ce Gibier naturellement sauvage, devient sujet alors à une maladie contagieuse, qu'on ne prévient qu'en le laissant libre dans la campagne; cette maladie s'annonce par une enflure considérable à la tête et aux pieds, et elle est accompagnée d'une soif, qui hâte la mort quand on la satisfait.

L'objet de l'éducation domestique du gibier étant d'en peupler la campagne, il faut lorsqu'il est élevé, le répandre dans les lieux ou l'on veut le fixer.

On peut donner la liberté aux Faisans, lorsqu'ils ont deux mois et demi. Pour les fixer, on transporte avec eux leur caisse et la Poule qui les a élevés; la nécessité ne leur ayant pas appris les moyens de se procurer de la nourriture, il faut encore leur en porter pendant quelque tems; chaque jour on leur en donne un peu moins, chaque jour aussi ils s'accoutument d'en chercher eux-même.

Insensiblement ils perdent de leur familiarité, mais sans jamais perdre la mémoire du lieu ou ils ont été déposés et nourris; on les abandonné enfin, lorsqu'on voit qu'ils n'ont plus besoin de secours.

LE FAISAN PANACHÉ.

Phasianus cholehekus. Varius.

Le Faisan panaché, est une variété accidentelle du plumage dans l'espèce du

Faisan vulgaire: c'est à quelque viscissitude dans les sucs propres au développement des plumes, qu'on doit attribuer une bigarrure semblable.

Généralement tous les oiseaux qui portent ces livrées blanchâtres, ou bien entièrement blanches, sont des individus malades; aussi Frisch a t'il remarqué, que le Faisan varié n'est point bon pour la propagation.

C'est aussi à la domesticité qu'on peut attribuer ces singulières bigarrures, ou, cette espèce de dégradation dans le plumage du Faisan; les exemples en sont moins fréquents et même rares parmi les Faisans qui vivent dans l'état de sauvage; ces individus, ne sont pas multipliés, même, parine les Faisans qu'on obtient en domesticité.

Des Faisandiers m'ont assuré, qu'il arrive souvent que de semblables individus conservent cette livrée blanchâtre, seulement pendant quelques années, et qu'après ce tems ils reprennent la livrée brillante, propre à l'espèce; cette circonstance, si elle est vraie, prouverait que la bigarrure men-

tionnée est occasionnée par quelque vice. Quoiqu'il en soit, le fait est certain que pareils changements ont lieu chez diverses espèces d'oiseaux: j'ai élevé des moineaux blancs ou blanchâtres, pris du nid dans cet état, qui, après une ou plusieurs mues se sont recouverts de leur plumage habituel; j'ai vu les mêmes résultats, chez les pinçons et les alouettes; plusieurs espèces de Goelands que j'ai nourri, m'ont fourni la même observation.

Il est possible que l'extrême vieillesse, dégrade en quelque sorte les couleurs d'un oiseau, et fasse blanchir plus ou moins son plumage; mais je crois, que pareille dégradation a lieu seulement, lorsque la mue ne s'effectue plus régulièrement; ceci arrive lorsque les oiseaux sont très avancés en âge; dans tous les autres cas, le plus ou le moins de blancheur du plumage, est dû à des causes purement accidentelles.

Toute la différence qui se trouve dans cette variété du Faisan vulgaire consiste, en ce que le roux pourpré qui fait le

fond du son plumage, est d'un blanc plus ou moins pur, et que les diverses mouchetures sont moins brillantes ; les plumes du cou et de la tête ont aussi des teintes moins vives, et le rouge des joues est très pale. La même dégradation a lieu chez les femelles, le fond de leur plumage prend du blanc, tandis que les mouchetures ont des teintes moins foncées.

LE FAISAN BLANC.

Phasianus cholchicus. Albus.

L'on se ferait une bien fausse idée de cette variété dans l'espèce de Faisan vulgaire, si l'on s'imaginait, que ces oiseaux sont d'un blanc pur ; il en est de ceux-ci comme des paons blancs, leur plumage porte également les empreintes (quoique très foiblement ébauchés) des couleurs propres à l'espèce : ce caractère, qui décèle au premier coup-

d'oell leur origine, est encore le plus souvent accompagné d'un autre incident qui le rend plus évident; peu d'individus ont tout le corps couvert de plumes blanches; l'on remarque le plus souvent quelques plumes richement décorées, semées au hasard sur l'une ou l'autre partie du corps de l'oiseau; mais ces incidents sont passagers, et la mue les varie plus ou moins. Le Faisan blanc ne saurait par conséquent être considéré comme une espèce ou race particulière, qui doit sa blancheur à la température des climats septentrionaux; puisque, les régions tempérées voient aussi naître de semblables individus; qui, dans ces pays, comme dans les contrées exposées à un plus grand degré de froid, doivent leur origine à notre espèce du Faisan vulgaire. Je suis entré dans de plus longs détails sur les oiseaux blancs ou variés de blanc, à l'article du Paon blanc.

Le FAISAN COCQUARD Métis.

Phasianus colchicus, hybridus. Lath.

Le Faisan cocquard est le produit d'un accouplement, qu'on est parvenu à obtenir du Faisan vulgaire mâle, avec la Poule domestique de nos basse-cours; ce mélange forcé, qui ne réussit que très difficilement, donne le jour à des êtres incapables de se reproduire, dont l'existence n'auroit jamais été connue sans le barbare caprice de l'homme; qui parla, semble s'être proposé quelque nouveau moyen de jouissance. Ces individus dont la vie est marquée au coin du malheur, ne sont point abondants, parce que, sur un nombre de cent œufs qu'on obtient, il est rare de voir éclore plus de deux ou trois petits, presque tous les œufs qui proviennent d'une telle alliance, sont vairs.

Je vais rapporter ici la méthode qu'on employe le plus souvent, pour opérer une semblable alliance; le style brillant de

Buffon va me servir à cette fin. Ce naturaliste s'explique ainsi.

„ L'homme ayant réussi à forcer le
 „ naturel du Faisan en l'accoutumant à
 „ se joindre à plusieurs femelles, a tenté
 „ de lui faire encore une nouvelle violence,
 „ en l'obligeant de se mêler avec une espèce
 „ étrangère, et ces tentatives ont eu quel-
 „ ques succès, mais ce n'a pas été sans
 „ beaucoup de soins et de précautions.

„ On a pris un jeune Coq Faisan, qui,
 „ ne s'étoit encore accouplé avec aucune
 „ Faisane, on la renfermé dans un lieu
 „ étroit et foiblement éclairé par en haut;
 „ on lui a choisi de jeunes Poules, dont
 „ le plumage approchoit de celui de la
 „ Faisane; on a mis ces jeunes Poules
 „ dans une case attenante à celle du Coq
 „ Faisan, et qui n'en étoit séparée, que
 „ par une espèce de grille, dont les mailles
 „ étoient assez grandes pour laisser passer
 „ la tête et le cou, mais non le corps
 „ de ces oiseaux; l'on a ainsi accoutumé
 „ le Coq Faisan à voir ces Poules, et
 „ même à vivre avec elles, parcequ'on ne

„ la Faisane , mais beaucoup plus gros ,
 „ lesquels ont produit des batards , qui ,
 „ participoient des deux espèces , et qui
 „ étoient même selon quelques-uns , plus
 „ délicats et meilleur au gout que les
 „ légitimes ; mais incapables à ce qu'on
 „ dit de perpétuer leur race , quoique ,
 „ selon Longolius , les femelles de ces
 „ mulets jointes avec leur père , donnent
 „ de véritables Faisans. On a encore
 „ observé , de ne donner au Coq Faisan
 „ que des Poules qui n'avoient jamais été
 „ cochées , et même de les renouvelier à
 „ chaque couvée , soit pour exciter d'avan-
 „ tage le Faisan , (car l'homme juge tou-
 „ jours les autres êtres par lui-même) ,
 „ soit , parcequ'on a prétendu remarquer
 „ que , lorsque les mêmes Poules étoient
 „ fécondées une seconde fois par le même
 „ Faisan , il en résultoit une race dégé-
 „ nérée (a).

L'ont voit par cet exposé que , le Faisan ne

(a) Buffon , dans l'édition de Sonnini , t. 6.
p. 185 et 186.

s'unit pas de son plein gré avec les Poules, et cette observation a été constatée par tous ceux, qui ont été à même de voir ces oiseaux, dans les ménageries ou on les laisse vivre ensemble. Quand aux couleurs du plumage du Faisan Cocquard, il varie prodigieusement d'individu à individu, la livrée de ces oiseaux, prend toutes les couleurs que l'on voit répandues sur le plumage des Poules vulgaires; cet accident seul, marque déjà l'empreinte de la domesticité.

Les formes et les attributs caractéristiques de l'espèce, s'altèrent aussi sous plusieurs rapport; le cercle rouge formé par ce tissu velouté qui entoure les yeux du Cocquard, n'est pas aussi grand, ni d'un rouge aussi vif que dans le Faisan: la queue n'est pas aussi longue, ni rassemblée de même en faisceau: mais elle est étalée, un peu relevée dans son milieu; les pennes qui la composent, vont en diminuant considérablement; celles du milieu ne sont pas aussi larges; ni ne forment pas la gouttière renversée; en général tout annonce en cet oiseau, un être sensiblement dégénéré; son port,

ses habitudes, tout son naturel enfin, nous retrace l'être misérable, privé de la plus douce sensation, que la nature ait accordée à toutes ses créatures.

LE FAISAN ROUSSARD. Métis.

Phasianus colchicus, hybridus. *Nishi*.

Une autre sorte de métis bien plus difficile à obtenir, est le produit du Faisan tricolor de la Chine, avec le Faisan vulgaire ou Colchique: cet oiseau paré d'une éclatante livrée a vécu plusieurs années dans ma ménagerie; sa dépouille, fait maintenant partie de mon cabinet.

L'oiseau qui fait le sujet de cet article, est le produit du faisán tricolor mâle (a), avec la femelle du faisán vulgaire (b); son plumage magnifique paré des couleurs les plus brillantes, n'est pas inférieur

(a) *Phasianus pictus*. Lath.

(b) *Phasianus Colchicus*. Lath.

en beauté à l'élégante livrée du faisan tricolor.

Ce métis n'est point né dans ma ménagerie; j'en fis l'acquisition chez un marchand d'oiseaux, qui me le présenta, comme une nouvelle espèce de faisan exotique; supercherie que la nouveauté et l'éclat des couleurs répandues sur le plumage de cet oiseau, étoient bien propres à favoriser: je parvins à lui prouver la véritable origine de l'oiseau, et il finit par m'avouer que, c'étoit dans une ménagerie en Brabant, qu'il en avoit fait l'acquisition. Curieux de faire des épreuves sur ce faisan, je l'achetai; mon intention étoit de me convaincre si c'étoit véritablement un animal infécond ou mulct: je lui prodiguai d'abord toutes les espèces de nourritures, capables d'exciter son tempéramment; il fut enfermé dans une case, ou, à travers des grilles il communiquoit avec des Faisans vulgaires que je soupçonnois les plus assorties; vers le tems de l'accouplement, je lui donnois la liberté dans la case des femelles; elles ne furent point maltraitées, au contraire, le desir de satisfaire une

jouissance naturelle, se manifestoit d'une manière non équivoque dans tous les mouvemens du mâle; la nudité des joues se colorait du plus vif incarnat; la membrane s'allongait, comme il arrive en pareille circonstance chez les Faisans vulgaires et bicolor; l'oiseau en frappant fortement la terre de ses pieds, piaffait autour des femelles en gonflant son corps et en hérissant ses plumes; mais, quoique les femelles parussent se prêter à son desir, je l'ai toujours trouvé incapable de les satisfaire; quand cet état de contraction avoit duré quelque tems, l'oiseau tombait dans une espèce d'inanition, et sembloit fuir les femelles; revenu à lui, il les maltraitoit quelquefois. Lorsque je me fus assuré qu'il ne produiroit point avec les femelles vulgaires, je lui donnai la seconde année, et en observant la même méthode, des femelles du Faisan tricolor; mon oiseau éprouva les mêmes desirs et la même impuissance d'y satisfaire, mais ces Faisanes tricolor de leur côté, ne voulurent pas souffrir cet être, et je les ai toujours vu s'enfuir, quand le

mâle s'approchait d'eux : je renouvelai mes expériences avec les femelles du Faisan à collier, celles-ci, ne furent pas plus complaisantes que les Faisanes tricolor. Je m'imaginai, qu'une seule Faisane vulgaire que je savais féconde, rempliroit peut-être mieux mon but ; en effet, elle se prétroit au désir que manifestoit toujours le Faisan sans que celui-ci fut capable d'y satisfaire. Toutes ces expériences me confirmèrent dans l'opinion, que cet oiseau étoit un mulet.

Dépuis, j'ai fait plusieurs tentatives pour obtenir de ces métis du tricolor mâle, avec des femelles du Faisan vulgaire, mais tous mes soins ont été infructueux ; les œufs que j'obtenois, étoient presque toujours clairs.

Buffon, fait mention de deux métis qu'on a obtenu de la Faisane tricolor, avec le mâle de l'espèce vulgaire, il en a résulté deux Faisans fort ressemblant aux nôtres, cependant, avec le plumage mal teint et n'ayant que quelques plumes jaunes sur la tête ; ces deux jeunes mâles métis, ayant

Été mis avec des Faisanes vulgaires, l'un féconda la sienne la seconde année, et il en a résulté une femelle, qui n'a jamais pu devenir féconde; l'autre Coq n'a rien produit, ils ont même continué à rester infécond pendant l'espace de quatre années qu'on les a observés.

Le métis de cet article, mesuré depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, a trente quatre pouces et demi; il a le bec de moyenne grandeur entre celui du Faisan vulgaire, et du Faisan tricolor; les pieds quoique de la même couleur et modélés sur la forme des pieds du tricolor, sont cependant plus robustes; l'éperon est petit et obtus; il a absolument la même forme de queue que le Faisan vulgaire, sans l'avoir cependant aussi longue; la nudité des joues est encore semblable à celle du Faisan vulgaire, mais elle est moins étendue: il porte la huppe alongée du tricolor mâle; l'ample camail orangé et rayé de noir qui orne le cou de ce Faisan, n'est composé dans ce métis, que de quelques plumes

qui pendent sur le derrière du cou, sans l'entourer sur les côtés : les couleurs du plumage tiennent encore des deux espèces.

La huppe qui pare la tête de ce Faisan, est composée de plumes à barbes desuntes ; sa couleur est d'un roux rougeâtre ; et toutes les plumes sont terminées d'une légère teinte de violet ; les plumes qui prennent naissance au dessous de l'occiput et celles, qui pendent en faisceau sur le derrière du cou, sont à leur origine d'un roux jaunâtre, terminé par du pourpre violacé ; toutes les plumes du cou, sont d'un pourpre violacé à reflets éclatants de vert doré ; celles qui, sur le haut du dos du Faisan tricolor forment cette brillante plaque de vert-doré, sont chez cet oiseau, d'un vert foncé depuis leur origine jusqu'au trois quarts de leur longueur, ensuite, elles sont d'un roux couleur de feu, et terminées par un cercle d'un beau pourpre-violet ; toutes les parties inférieures sont d'un roux éclatant ou couleur de feu : le dos et les scapulaires ont cette même

teinte; mais, l'origine de toutes les plumes de ces parties, est noire avec des rayes transversales de jaune d'ocre, semblables à celles, qu'on remarque sur les plumes de ces mêmes parties chez le Faisan vulgaire: le croupion et les couvertures du dessus de la queue sont d'un pourpre roussâtre; les rémiges sont grises, maculées sur leurs barbes extérieures de blanc jaunâtre; les plumes secondaires et toutes les couvertures, sont d'un roux marron sur les barbes extérieures, mais en-dedans, elles sont noires et mouchetées de brun-jaunâtre; les plumes intermédiaires de la queue, sont d'un roux clair sans mouchetures, les latérales sont plus foncées, et marquées de taches irrégulières, noires et brunes.

Cet oiseau, est déposé dans mon cabinet.

FAISAN À COLLIER.

Phasianus Torquatus, Primus. Mik.

M. SONNINI, commet une erreur, en considérant le Faisan à collier de la Chine, comme une variété du Faisan vulgaire de ce même pays; le résultat de mes observations m'a prouvé, que le Faisan à collier, est une espèce distincte et séparée du Faisan vulgaire, qui, s'acclimat bien en domesticité avec ce dernier, et qui produit des bâtards féconds, lesquels se reproduisent également; mais, ceci ne prouve en aucune manière, que ces oiseaux sont de la même espèce; quoique Sonnini, eu égard à cette seule circonstance, décide d'après les expériences de Manduyt sur l'identité, de ces deux espèces. Sans faire encore attention aux dissimilitudes bien marquées dans les couleurs

du plumage, qui se trouvent toujours entre le Faisan à collier et le Faisan vulgaire; nous remarquons; que ce n'est pas toujours une conséquence certaine de l'identité des espèces, lorsque les individus de celles-ci produisent ensemble des bâtards féconds. Ceci n'est point un fait, en opposition directe à l'infécondité des métis, dont l'impuissance seule, sert de preuve à la grande disparité qui existe, entre les deux espèces qu'on a employées à cette production.

Il suffira d'alléguer ici comme exemple, la fécondité des Coqs et des Poules qu'on obtient, en unissant des espèces différentes; car, on ne saurait raisonnablement disputer l'existence de plusieurs espèces très distinctes de Coqs et de Poules; les détails que j'ai présenté sur ces oiseaux, rendent témoignage de cette vérité. La fécondité des Hoccos qui proviennent de deux espèces différentes, offre une seconde preuve incontestable, à l'appui de ce que je viens d'alléguer.

Il est encore ici le cas d'observer;

que la domesticité peut seule opérer ces alliances, de différentes espèces de Coqs et de Moccas; que c'est aussi dans cet état seulement, qu'on obtient des batards féconds des deux espèces de Faisans dont nous parlons; dans leur pays natal et en pleine liberté, on ne verra jamais une semblable union; si le cas existoit, on pourroit décider alors sans balancer, sur l'identité des espèces. Le contraire nonobstant a lieu; le Faisan à collier ne s'unit jamais dans son pays avec le Faisan vulgaire, qui, abonde également dans les mêmes contrées où le premier habite. Ce fait, suffit pour servir à réfuter l'opinion que la plupart des naturalistes s'est formé, sur l'identité des deux espèces mentionnées.

Avant de passer à la description particulière du Faisan à collier, j'ajouterai encore à mes observations; que la livrée tant du mâle, que de la femelle de cet oiseau (a), diffère beaucoup de celle du

(a) Il est essentiel de prévenir les natura-

Faisan vulgaire; leurs mœurs présentent d'autres différences; les petits sont plus difficiles à élever; enfin, même les œufs de ces oiseaux offrent beaucoup de dissemblance: ceux de l'espèce de cet article, sont d'un bleu tendre ou bleu plus ou moins verdâtre, marqué de petites mouchetures d'une teinte plus foncée, tandis que les œufs du Faisan vulgaire, sont d'un blanc olivâtre sans mouchetures.

Ce n'est tout au plus, que depuis vingt ans que ces oiseaux sont connus en France: mais en Hollande, les ménageries s'en trouvaient déjà abondamment

listes, que par le Faisan à collier, je n'entends point ces Faisans à collier blanc, qui peuplent les ménageries de quelques seigneurs en Allemagne; ceux-ci, ne diffèrent du Faisan vulgaire que par le collier blanc, ils sont le produit des espèces du Faisan primitif à collier et du Faisan vulgaire, et forment seulement une race, qui se perpétue pendant quelque tems.

peuplées à une époque bien plus reculée; avant les guerres assidues qui devastent l'Europe, l'on voyoit ces Faisans dans presque toutes les ménageries de mon pays. Les Faisans à collier que j'ai fait produire avec les Faisans vulgaires, m'ont donné des bâtards dont quelques uns ressembloient aux premiers, d'autres étoient absolument semblable aux seconds; quelques uns tenaient des deux espèces. Le produit de ces bâtards entre-eux, ou bien avec l'une des deux espèces, donné les mêmes variétés dans le plumage; cependant les jeunes Faisans de la seconde génération, reprènent le plus souvent le plumage de l'une des deux espèces de ces oiseaux; et généralement il m'a paru que, la livrée la plus commune des Faisans de la seconde génération, et successivement des suivantes en augmentant en nombre, étoit celle du Faisan vulgaire; toutefois ceux-ci, conservent le collier blanc, caractère qui distingue pendant plusieurs générations de suite, les descendants qui proviennent de cette alliance.

Le Faisan à collier d'origine pure, est toujours moins grand que le Faisan vulgaire, sa longueur depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité de la queue n'exçède jamais deux pieds cinq pouces, ce qui le fait différer de six pouces, dans la longueur totale avec ce dernier; son envergure est aussi moins étendue, et la queue est bien plus courte en proportion du volume du corps, que chez le Faisan vulgaire.

Le Faisan à collier, a l'espace qui garnit les joues, absolument semblable au Faisan vulgaire; il a encore comme ce dernier, les plumes alongées en forme de petites cornes vers les côtés de l'occiput; ce sont là, tous les caractères de conformité entre ces oiseaux.

Le mâle de cette espèce a le dessus de la tête d'un fauve nuancé de vert clair; deux traits blancs forment sur chaque œil une espèce de sourcil; la partie supérieure du cou, la gorge et les plumes qui forment la touffe sur les deux cotés de l'occiput, sont d'un

beau vert foncé à reflets violets; vers le tiers de la longueur du cou, il y a un collier d'un blanc éclatant, plus large sur les côtés du cou que par devant et par derrière; les plumes du haut du dos sont noires dans leur milieu, avec une bande blanchâtre en zigzag qui suit les contours de la plume; elles ont un large bord d'un jaune de terre d'ocre, et toutes ont à leur extrémité une tache noire en forme de fer de lance; les scapulaires sont noires à leur origine, ensuite elles ont au centre de chaque plume une tache d'un blanc jaunâtre, cet espace est entouré d'un cercle noir, le reste de la plume est d'un beau marron à reflets pourprés; le haut du dos et le croupion est varié de différentes teintes de vert, qui, se nuancent sur les côtés en couleur cendrée; chaque plume du haut du dos est noirâtre dans son centre, sur ce noir sont plusieurs bandes en zigzag d'un blanc jaunâtre; et à quelque distance de l'extrémité de chaque plume, il y a une raye transversale

d'un vert foncé très éclatant ; toutes les plumes qui recouvrent les pennes de la queue, sont d'un vert clair, elles ont les barbes dessinées et soyeuses ; la poitrine est colorée d'un roux pourpre très éclatant, toutes les plumes de cette partie sont entourées d'une étroite bande d'un violet brillant ; les plumes des côtés du corps et des flancs sont d'un jaune blanchâtre ; elles ont à leur extrémité une grande tache angulaire d'un beau violet ; le ventre, les cuisses et l'abdomen sont d'un noir à reflets très brillants de violet ; les plumes du-dessus de la queue sont d'un roux marron ; les petites couvertures des ailes et l'extrémité des grandes couvertures, sont grises nuancées d'un vert-clair ; les pennes de la queue sont de couleur olivâtre dans leur milieu, mais sur les côtés ou les barbes sont dessinées, il y a différentes nuances d'un beau roux-violet ; toutes ces plumes ont à distance égale, des larges bandes noires, disposées transversalement : les pieds qui portant un éperon, sont gris ; le bec

est jaunâtre et l'iris des yeux est d'un jaune éclatant.

La femelle diffère aussi des Faisanes vulgaires, nonseulement dans la taille et dans la longueur des plumes de la queue, mais aussi dans les couleurs du plumage; ce qui distingue particulièrement les Faisanes à collier, est une petite bande de plumes très courtes et noires, qui se remarque à une petite distance au dessous des yeux; elles ont en général le fond du plumage d'une teinte plus rembrunie que chez les femelles du Faisan vulgaire; celles-ci, ont sur la poitrine des taches noires, qui ne se remarquent point dans la Faisane à collier; enfin, les plumes de la queue de cette dernière, portent des rayes transversales très prononcées, qui se sont bien moins distinctement sur ces mêmes plumes, dans la Faisane vulgaire; du reste, presque toutes les femelles des différentes espèces de Faisans, se ressemblent plus ou moins, quand aux teintes générales du plumage.

Le Faisan à collier vit dans les fo-

DES FAISANS. 335

rêts de la Chine, où se trouve de même le Faisan vulgaire, ce dernier habite cependant en plus grand nombre, dans les contrées septentrionales de ce vaste Empire.

FAISAN SUPERBE.

Phasianus superbus: Lath.

QUOIQUE je me trouve dans l'impossibilité, de faire connoître ce rare et magnifique Faisan à l'aide d'une figure colorée, je puis cependant présenter aux naturalistes, des faits plus certains qu'aucun des mes prédécesseurs concernant une très singulière espèce, dont l'existence paroissoit à juste-titre très suspect. Sonnini est je crois l'auteur, dont les détails sur cet oiseau sont les plus récents; il termine la description qu'il en donne d'après les figures peintes et brodées en Chine, par la remarque; „ qu'on n'a pas encore „ vu cet oiseau qu'en peinture, et qu'il „ n'existe peut-être que dans l'imagination „ des peintres Chinois.”

Il est certain, que c'est d'après les peintures Chinoises, qui s'écartent souvent beaucoup de la vérité, qu'on a tracé la

description de cet oiseau ; l'on voit très souvent la représentation de ce Faisan sur les papiers de Chine de la première qualité ; mais quoique les contours indiquent assez exactement la même espèce, l'on voit souvent des différences très marquées dans les couleurs du plumage. Les riches vêtements Chinois, sur lesquels l'or, l'argent et les soyes de différentes couleurs sont prodigués, portent aussi souvent les dessins de cette espèce d'oiseaux.

Il paroît que c'est de ce Faisan et non de l'Argus comme on l'a supposé jusqu'ici, qu'a parlé Marco-paolo ; cet auteur admira dans un de ses voyages à la Chine, un Faisan que les Chinois considèrent comme un oiseau très rare, et dont les plumes se vendent fort cher ; la longueur de sa queue étoit de trois pieds.

Jusqu'à l'époque où nous écrivons, il ne s'est point encore trouvé un individu complet du Faisan superbe, dans aucun cabinet de l'Europe ; il est même probable qu'on ne parviendra peut-être jamais à se procurer cet oiseau ; les loix et les

défenses strictes qui existent en Chine sur l'exportation de ce Faisan, le rendront toujours rare; ajoutez à cette difficulté à vaincre, celle de son existence au centre et dans la partie septentrionale de ce vaste Empire; et l'on jugera, si l'acquisition de cet oiseau est une tentative facile à entreprendre. Tout ce qu'il est possible de faire pour l'acquisition d'un couple de ces oiseaux, a été mis en œuvre par mon Père, qui par sa charge de Trésorier de la Compagnie des Indes, étoit à même d'obtenir par la voye des capitaines de vaisseaux de cette Compagnie, divers objets d'histoire naturelle peu communs: il n'a cependant jamais pu parvenir à se procurer une dépouille complète de cette espèce; la seule parcelle qu'il ait pu obtenir, consiste dans les deux longues plumes du milieu de la queue; ces plumes sont déposées dans mon cabinet, et servent à confirmer l'existence si longtems douteuse d'un oiseau, qui à en juger d'après cette partie, doit être une espèce de la plus grande beauté.

Pour ne pas donner dans les mêmes erreurs que nous condamnons dans les autres naturalistes, je ne veux point faire mention des couleurs de cet oiseau : il suffira de dire que les différentes descriptions des auteurs, sont prises d'après les représentations qu'on voit sur les papiers Chinois. On jugera du peu de vérité qui règne dans ces détails, par l'inexactitude des couleurs qu'on donne dans ceux-ci, aux deux longues plumes du milieu de la queue; les auteurs disent que ces plumes sont teintées de bleu et de rouge; deux couleurs qui ne s'y trouvent point; comme il est aisé de s'en convaincre.

Ce Faisan est du nombre de ceux dont la queue est rassemblée en faisceau; c'est à dire, que les deux plumes du milieu très rebombées et creusées en gouttière renversée cachent les autres plumes, comme c'est le cas dans le Faisan tricolor; je soupçonne encore que le Superbe doit avoir beaucoup d'analogie avec cette dernière espèce. La longueur totale de l'oi-

seau doit excéder six pieds, puisque les pennes du milieu de la queue, portent seules plus de quatre pieds; ces pennes sont larges d'environ deux pouces et se terminent en pointe, elles sont voutées et forment la gouttière renversée; la baguette est fortement cannelée en-dessous.

La couleur des barbes de ces pennes, est d'un blanc grisâtre se nuancant par demi teintes en un roux doré; de façon que cette dernière couleur se trouve très prononcée sur les bords de la plume: il y a quarante sept barres, ou espèces de demi lunes sur chaque côté des barbes; ces taches sont parallèles à l'origine et à l'extrémité de la plume; mais, depuis le quart jusques aux trois quarts environ de sa longueur, ces taches sont alternes; elles sont noires à l'origine de la plume et se nuancent plus ou moins en couleur marron vers son extrémité, ou elles sont entièrement de cette dernière couleur.

FAISAN TRICOLOR.

Phasianus pictus. Lath.

L'ESPÈCE du Faisan Tricolor, à en croire Buffon, n'est encore qu'une variété du Faisan vulgaire, qui s'est embellie sous un ciel plus beau. Cette opinion qu'aucun naturaliste n'a adopté depuis, est en effet erronée; les connoissances répandus par le flambeau des découvertes sur l'histoire naturelle, nous font chaque jour ouvrir les yeux sur de pareilles erreurs, elles semblent imposer à celui qui trace l'histoire des animaux habitans d'un ciel étranger, ou encore peu connu; de ne rien donner au hasard, en attribuant à ces espèces des rapports avec celles qui nous environnent; sur tout, lorsque les formes extérieures, ne contribuent point à confirmer de semblables rapprochemens. Buffon, n'auroit sans doute pas commis cette l'erreur, s'il eut été instruit, que le Faisan Tricolor

habite et se multiplie dans le même pays ou vit le Faisan vulgaire; que ce dernier très commun dans la partie septentrionale de la Chine, y a conservé les mêmes formes et les mêmes couleurs que dans nos climats; et qu'il ne se mêle jamais dans l'état de sauvage, avec le Faisan Tricolor.

L'espèce du Faisan tricolor est assez commune dans nos ménageries, elle ne l'est cependant pas autant que celle du Faisan bicolor et du Faisan à collier; ces dernières espèces ont le naturel plus robuste, ils résistent mieux à l'humidité de nos climats; les tricolors sont beaucoup plus délicats et plus difficiles à élever, mais la manière de les soigner est la même. Il naît communément en domesticité, plus de mâles que des femelles.

La longueur totale du mâle est de deux pieds dix pouces, la queue seule a vingt trois pouces; la partie supérieure de la tête est couverte de plumes à barbes déliées, d'un beau jaune; les côtés

de la tête ou les joues, ont de petites plumes clair semées sur la peau, dont la couleur est livide; les plumes de l'occiput s'allongent et s'étendent sur les cotés du cou en forme de mantelet ou de camail; elles sont coupées carrément par le bout, d'un orangé très vif, et rayées transversalement de noir; l'oiseau peut redresser ces plumes, comme le font les Coqs quand ils se battent.

La partie supérieure du cou ou la nuque, a des plumes d'un beau vert-doré, terminées par une bande noire; le dos et le croupion sont d'un jaune très vif les couvertures supérieures de la queue sont de cette même couleur, et terminées de rouge ponceau; la gorge est d'un roux fauve; le devant du cou, la poitrine et toutes les autres parties inférieures sont d'une belle couleur d'écarlate; les scapulaires sont d'un bleu foncé, changeant en un violet très éclatant; les plumes secondaires et les couvertures alaires, ont différentes teintes de marron et de brun; les rémiges sont brunes, marquées

de taches roussâtre, leur bord extérieur est de cette dernière couleur; les pennes de la queue sont évasés en gouttière renversée, elles sont réunies en faisceau, et tous les plumes latérales sont comme emboîtées dans les deux pennes du milieu; ces dernières sont aussi plus longues que les autres, qui toutes vont en décroissant, elles sont variées et comme marbrées de marron et de noir, les plumes latérales sont rayées obliquement de marron et de noir; au-dessus des plumes de la queue, sortent d'autres plumes longues et étroites, d'une belle couleur d'écarlate; l'iris des yeux est d'un jaune éclatant; le bec et les pieds sont d'un jaune clair; le tarse est éperonné.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, les plumes de la tête sont allongées et l'oiseau peut les relever en forme de huppe; les parties supérieures de la tête et du cou, le dos, le croupion, les couvertures des ailes, et celles du dessus de la queue, sont d'un brun plus ou moins roussâtre; la gorge est blanchâtre, toutes

les autres parties inférieures sont d'un brun clair ou jaunâtre, varié de taches brunes; les plumes des ailes et celles de la queue, sont de la même couleur que le dos, mais elles ont des bandes transversales noires; la queue, qui est plus courte que celle du mâle est brune, les plumes du milieu ont des barres noires, et les autres ont des taches irrégulières de la même couleur; l'iris des yeux est d'une couleur de noisette jaunâtre; le bec et les pieds sont jaunes.

La nourriture qu'on donne aux Faisans de la Chine consiste en ris, chanvre, froment, ou orge; ils mangent aussi des choux rouges, de l'herbe, des feuilles, des fruits, particulièrement des prunes et des poires, les insectes sont leur mets favori; cette dernière nourriture leur est tellement nécessaire, que l'impossibilité de s'en procurer, est l'unique cause des nombreuses maladies auxquelles ils sont exposés.

La chair de ces oiseaux dont le goût est semblable à celle du Faisan vulgaire est jaunâtre, ainsi que les os.

La Faisane dorée pond plutôt au printemps que la Faisane vulgaire et souvent dès le mois de mars ; au lieu que la Faisane vulgaire ne fait sa ponte qu'en avril : il est donc nécessaire d'apparier les tricolors dès le mois de février, temps, ou ils éprouvent les premières impressions de l'amour ; l'incubation est de vingt trois jours. Lorsque la Faisane tricolor est étroitement renfermée, il est rare quelle prenne beaucoup de soins pour la couvée, mais en liberté ou dans une enceinte vaste, elle a beaucoup de sollicitude pour ses petits.

Les jeunes, diffèrent beaucoup des vieux dans les couleurs du plumage ; ils sont dans la première année jusqu'à l'âge d'un an, d'un gris jaunâtre rayé transversalement de brun. L'année suivante on peut distinguer les mâles des femelles, par les couleurs plus foncées des premiers ; ce n'est qu'à la troisième année, que le mâle se revêt de

son plumage brillant. Les vieilles femelles sont comme dans toutes les autres espèces de Faisans, sujettes à prendre la livrée du mâle; mais, ces changemens de plumage, sont assez rares.

Les œufs de la Faisane tricolor ressemblent beaucoup à ceux de la peintade, ils sont plus petits à proportion que ceux de la Poule domestique, et plus rougeâtres que ceux de nos Faisans.

Le Faisan tricolor habite à la Chine, ou il porte le nom de Kinki. L'espèce serait depuis longtems plus commune en Europe, si des amateurs ne sobstinaient point à les élever dans un trop étroit esclavage; ils continuent malapropos à prodiguer aux jeunes, des soins dont ceux-ci peuvent se passer. En leur offrant une plus grande étendue de liberté; surtout, en les exposant d'avantage aux intempéries de l'air même pendant l'hiver; il s'en suivrait que l'espèce en se multipliant, s'endurcirait d'avantage, et finirait par supporter le froid de nos climats; l'essai en a été fait en Allemagne

dans une vaste faisanderie, ou ces oiseaux ont vécu en liberté avec les Faisans vulgaires, et n'ont pas plus souffert que ces derniers, du changement des saisons.

FAISAN NAPAL.

Phasianus Satyrus. Mihi.

Je termine l'histoire du genre des Faisans, par une espèce qui s'en éloigne sous plusieurs rapport, et qui semble former une section ou seconde division dans cette classe d'oiseaux. Il paroît cependant qu'elle a plus d'analogie avec les Faisans, qu'avec tout autre genre; du moins est il certain, qu'on ne doit pas ranger le Napal dans le genre Dindon comme l'a fait Latham; cet oiseau n'ayant aucune autre analogie avec le Dindon, que par le seul caractère, d'avoir comme ce dernier une membrane flottante, pendant le long de la gorge et de la partie supérieure du devant du cou.

J'ai eu occasion de voir la tête de cette rare espèce, conservée dans l'esprit de vin; il m'a été impossible d'examiner très exactement cette partie,

le possesseur ne m'ayant point permis de la tirer du bocal.

La figure que je me propose d'en donner dans l'édition de cet ouvrage en grand format, est faite d'après une exquise que j'ai rapporté de Londres. Il m'auroit été facile de représenter tout l'oiseau, en copiant le dessin d'après le quel Edwards a donné sa gravure; mais, je me serais écarté par là de l'engagement de figurer uniquement dans cet ouvrage, les seules especes dont j'ai été à même d'examiner les individus. Ce qui peut donner aux naturalistes la parfaite sécurité, de ne point se trouver en contradiction avec la nature, lorsqu'ils consultent cette monographie.

La tête du Nâpal est un peu plus grande que celle du Coq villageois, le bec est pareil à celui des Faisans.

Sur toute la partie du devant du cou est une membrane, dont les bords sont lâches et s'étendent de chaque côté de quelques lignes, par dessus les plumes des côtés du cou; cette peau est nue, d'un beau bleu avec des taches de

couleur orangée : une membrane lache prend naissance à la mandibule inférieure du bec, et se dirige en formant quelques plis sur toute l'étendue de la peau nue; cette membrane est également bleuâtre, mais parsemée de poils très courts; sur les joues sont de petites plumes noires, à quelque distance derrière les yeux l'on voit deux protubérances calleuses, semblable à des cornes; les plumes de la tête et du cou m'ont paru d'un rouge pourpré.

Je rapporterai ici pour compléter l'histoire de cette singulière espèce, ce qu'en ont dit Edwards et Brisson, sans vouloir cependant garantir la vérité de ces descriptions.

„ Le napal tient le milieu pour la
 „ grandeur entre la Poule et le Dindon;
 „ le cou et la poitrine sont d'un rouge
 „ orangé, la partie supérieure du cou
 „ est mêlée d'un peu de noir; la partie
 „ inférieure du cou et la poitrine, sont
 „ parsemées de petites taches rondes,
 „ blanches et entourées d'un cercle noir;

„ le dos, le croupion, les plumes sca-
 „ pulaires, les couvertures du dessus des
 „ ailes, celles du dessus de la queue
 „ et le ventre sont d'un brun roussâtre,
 „ varié de taches oblongues blanches,
 „ entourées de noir: le dos, le crou-
 „ pion, les Scapulaires et les couvertures
 „ du dessus des ailes, sont rayés [de
 „ petites lignes transversales et brunes;
 „ les plumes de la queue sont d'un brun
 „ roussâtre, les pieds sont blanchâtres
 „ armés d'un éperon court.”

La femelle n'a ni cornes ni caroncule
 à la gorge, sa tête est recouverte de
 plumes, d'un bleu noirâtre; longues,
 et retombant en arrière: elle ne diffère
 pas beaucoup du mâle dans tout le
 reste. (a)

Cette espèce habite au Bengale et dans
 les montagnes dont la chaîne sépare l'In-
 dostan du Thibet et du Nepal.

(a) *Sommit dans l'édition de Buffon, t. 6.*
 p. 224. N° 19.

Pour ne rien laisser à désirer sur l'histoire des Faisans, j'ajouterai encore les observations suivantes.

Après plusieurs comparaisons, j'écarte de la liste des vrais Faisans quelques oiseaux, qui ont été présentés comme tels par les naturalistes.

Le premier qui se présente est l'Argus.

(b) Cet oiseau s'éloigne beaucoup des Faisans, j'en ai fait un genre particulier.

Le Hoatzin, ou Faisan huppé de Buff. pl. 337. (c) n'est pas un Faisan ni même un Gallinacé; il doit former un genre distinct, sous le nom de *Opisthocomus*. (d)

Le Faisan noir de Sonnini (e), est une espèce douteuse. Latham nous dit, que son Faisan coloré, qui est le même oiseau, a la queue large et coupée carrément; caractère qui n'est propre à aucun Faisan. J'ai tout lieu de soupçonner que l'espèce dont il est question

(b) *Phasianus argus*. Lath.

(c) *Phasianus cristatus*. Lath.

(d) Illiger. Prod. Mam. et Av.

(e) *Phasianus leucomelanos*. Lath.

a beaucoup d'affinité avec notre Lophophore resplendissant; cependant nous ne le réunissons pas avec cet oiseau.

L'oiseau décrit par Latham, sous le nom d'*African pheasant* (f), n'est point un gallinacé; c'est un véritable Musophage, ce dont j'ai été à même de m'assurer, par l'inspection de l'individu qui avoit servi à la description de Latham. Au reste cet oiseau a les mêmes facultés et tous les caractères des Musophages.

Le Faisan coureur (g), Parraqua (h) et Motmot ou Faisan de la Guiane Buff. pl. 146 (i), sont du genre des Pénélopes.

Le Faisan couleur de feu de Sonnini (k) a été rangé par moi dans le genre Coq, et le Faisan monaul (l) du même auteur, forme dans cette monographie un genre particulier, qui fait le sujet de l'article suivant.

(f) *Phœlaenus Africanus*. Lath.

(g, h et i) *Phasianus Mexicanus Parraqua*, et *Motmot*. Lath.

(k) *Phasianus Ignitus*. Lath.

(l) *Phasianus Impeyanus*. Lath.

GENRE LOPHOPHORE.

CARACTÈRES ESSENTIELS.

Bec fort, long, courbé, large à sa base; mandibule supérieure voutée, très longue; dépassant de beaucoup l'inférieure, large et tranchant à son extrémité, arête supérieure élevée; mandibule inférieure cachée. *Narines* basales, latérales, à moitié fermées par une membrane couverte de plumes. *Pieds* à trois doigts devant et un derrière, les trois doigts antérieurs réunis par une courte membrane; haut du tarse couvert de plumes; un éperon-long et acéré. *Ongles* longs et comprimés. *Ailes*, les 3 rémiges extérieures également étagés, plus courtes que les 4^{me} et 5^{me}, qui sont les plus longues.

LOPHOPHORE RESPLENDISSANT.

Lophophorus refulgens. Minl.

L m'a paru nécessaire de placer cet oiseau dans un genre particulier, dont il fait jusqu'ici l'unique espèce. Les caractères qui tiennent aux formes extérieures de ce bel animal, l'éloignent beaucoup du

genre de Gallinacé auquel les naturalistes l'ont réuni. Nous en devons la connoissance à Latham, cet auteur le range parmi les faisans, genre dans lequel le naturaliste Anglois, parroit rassembler la plupart des espèces douteuse.

Le magnifique Gallinacé de cet article présente en effet plusieurs caractères nouveaux : la forme du bec et des pieds, l'éloigne beaucoup de toutes les espèces connues auxquelles l'on voudroit le réunir. Ces considérations m'ont déterminé à en faire un genre particulier ; je le place après celui du Faisan ; parceque, c'est de ce genre d'oiseaux, que le Lophophore s'éloigne le moins.

L'attribut caractéristique qui semble au premier coup d'œil, isoler ce Gallinacé de tous les autres oiseaux de cette nombreuse famille, réside dans l'excessive longueur de la mandibule supérieure du bec, dépassant de beaucoup l'inférieure ; cette mandibule est fortement arquée, très robuste et s'avance entre les plumes du front ; elle est de plus surmontée d'une arrête arrondie

formant de chaque côté, une rainure sur toute la longueur de la mandibule, et se trouve coupée carrément vers la pointe, dont la partie intérieure est profondément évasée; ce qui fait, qu'on n'aperçoit point la mandibule inférieure quand l'oiseau a le bec fermé; elle est alors cachée, par les parois allongés de la mandibule supérieure.

Les pieds du Lophophore sont courts et nerveux; les plumes des cuisses couvrent non seulement la jointure du genou, mais elles se prolongent sur la partie intérieure du tarse, et atteignent de ce côté, jusque près de l'origine du puissant éperon (a), dont chaque tarse est armé; les ongles sont très longs et peu arqués, celui du doigt du milieu a sept lignes.

(a) Il est nécessaire de relever à ce sujet une erreur de M. Sonnini; ce naturaliste dit, que chaque pied du monaul est armé d'un double éperon. L'on ne peut deviner d'où provient cette erreur, car ni la description, ni la figure que Latham donne du monaul, laissent le moindre doute; et les trois individus mâles que j'ai examinés, avaient un seul éperon à chaque pied.

Le Lophophore est plus fort de taille que le Faisan, sa longueur depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, est de deux pieds; il a quatorze pouces mesuré depuis le plan des pieds au sommet de la tête; la mandibule supérieure du bec a deux pouces deux lignes, l'inférieure n'en a qu'un et demi; le tarse a deux pouces neuf lignes.

Cet oiseau rivalise avec le Paon en beauté, il porte comme lui un diadème élégant qui s'agite avec grace au plus léger mouvement; son plumage resplendissant des couleurs les plus éclatantes, produit un effet admirable.

Sur le milieu de la tête s'élevaient treize (a) baguettes minces et effilées de couleur dorée, les barbes s'épanouissent à leur extrémité, elles forment de petites feuilles ou palettes d'un beau vert-doré; la

(a) Latham; compte dix sept ou dix huit plumes qui composent le pannache; il est probable que mon oiseau manque quelques-unes de ces palettes.

flexibilité des baguettes fait décrire une parabole à chacune d'elles, ce qui forme une aigrette élégante et légère; la peau à l'entour des yeux s'avance vers le bec, et est colorée d'un pourpre bleuâtre, elle est semée de petites plumes très courtes, d'un vert-doré; les plumes de la tête, des joues et de l'occiput sont d'un vert-doré brillant; la partie postérieure et les côtés du haut du cou sont d'un pourpre carmin, à reflets couleur de rubis; l'on voit briller sur la nuque et sur le haut du dos le cuivre de rosette, à reflets pourprés; cette couleur se nuance sur le milieu du dos en pourpre violet à reflets dorés; sur le dos est un espace blanc, mais chaque plume de cette partie a vers son extrémité une tache d'un pourpre éclatant; le croupion très emplumé, est d'un beau vert-doré à reflets pourprés; la queue est d'un roux de rouille clair; les grandes plumes des ailes sont d'un noir verdâtre; les secondaires ont de cette couleur sur les barbes intérieures; mais, les barbes extérieures

sont vertes dorées; les petites couvertures des ailes ont des reflets brillants de vert-doré et de pourpre bleuâtre; les moyennes et les grandes couvertures ont de ces dernières couleurs; mais les nuances en sont plus pourprées; la gorge, la poitrine et toutes les parties inférieures de l'oiseau, sont d'un beau noir à legers reflets de vert-doré; le bec est de couleur d'ocre; les pieds nerveux et couverts d'écaillés rudes, sont d'un gris noirâtre. les ongles sont de couleur noire; le puissant éperon dont chaque pied se trouve armé, est gris.

La femelle est plus petite de taille que le mâle; elle a les formes moins élégantes; sa longueur totale n'est que de vingt pouces; le bec et le tour des yeux sont pareils à ceux du mâle; la couleur dominante du plumage est brun; le milieu de chaque plume est d'une teinte plus claire, rayée et mouchetée de brun foncé, à-peu-près semblable à la livrée du grand duc; au-dessous de l'œil, est une large bande d'un blanc sale; les grandes

pennes des ailes sont noires, les secondaires sont barrées alternativement de noir et de roux; la queue très courte dépasse de fort peu l'extrémité des grandes pennes des ailes, elle est d'un brun terne; les pieds sont pareils à ceux du mâle, mais, l'on remarque un tubercule calcaire à l'endroit où le dernier porte l'éperon.

Le Lophophore habite la partie septentrionale de l'Indoustan, il se plaît sur les hautes montagnes et dans les lieux solitaires; on l'apporte comme objet de curiosité à Calcutta. Il est farouche, mais son naturel paroît cependant susceptible d'être cultivé en domesticité; Lady Imphey essaya de transporter quelques-uns de ces oiseaux en Angleterre, mais ils vinrent à périr dans la traversée. Le Lophophore supporte le froid, mais il aime la chaleur; on a observé que le mâle ne chantoit pas comme le coq ordinaire, mais, qu'il avoit la voix pareille à celle du Faisan, quoique plus sonore.

Un mâle fait partie de mon cabinet;

j'en ai vu un autre à Londres, dans le
Levérian Museum; il s'en trouve un
troisième à Paris, le même qui faisoit
autre fois partie de la collection du feu
Prince d'Orange,

GENRE ÉPERONNIER.

CARACTÈRES ESSENTIELS.

Bec médiocre, grêle, droit, comprimé, base couverte de plumes : mandibule supérieure courbée vers son extrémité. *Narines* latérales, placées dans le milieu du bec, à moitié couvertes par une membrane nue, et ouvertes par devant. *Pieds*, trois doigts devant et un derrière, les trois doigts antérieurs réunis par de courtes membranes ; tarse long et grêle, armé de plusieurs éperons. *Ongles* petits, celui de derrière très petit. *Ailes* courtes, les 4 rémiges extérieures également étagées, plus courtes que les 5^{me} et 6^{me}, qui sont les plus longues.

ÉPERONNIER CHINQUIS.

Polyplectron Chinquis. *Muhl.*

M. DE BUFFON a donné le nom d'Éperonnier à un oiseau que quelques naturalistes ont nommé Faisan Paon, Paon de la Chine, et Petit Paon de Malacca. Cet auteur a trouvé qu'il différoit cependant assez du Paon et du Faisan, pour mériter un autre nom. Sans enrer ici

dans les vues de Buffon, je me trouve de même fondé à ne point admettre l'oiseau dont il est question, ni dans le genre du Paon, ni dans celui du Faisan; mais il me semble, qu'il est plus convenable de le placer dans un genre nouveau, que je désigne à cette fin par l'attribut caractéristique qui semble particulier à ce gallinacé. L'éperonnier Chinois n'a en effet aucune analogie avec les Paons, et n'en déplaît à M. Sonnerat (a); je puis assurer positivement, qu'il n'a aucun des caractères principaux reconnu propre à ce genre. J'ai été à même d'observer cet oiseau vivant, il ne relève pas sa queue; il n'a point de grandes plumes dorsale ou plumes de parade, avec lesquelles le Paon fait la roue; sa queue d'une forme entièrement différente,

(a) J'ai placé, dit Sonnerat, le Paon de Malacca dans le genre des Paons, parcequ'il en a les caractères et les habitudes.

Sonnerat, *voy. aux Indes et à la Chine*,
t. 2. p. 174.

non seulement du Paon et du Faisan, mais aussi de tous les autres Gallinacés; est formée de deux rangées de plumes; la rangée supérieure qui est la plus courte, est couchée sur l'inférieure, ou la véritable queue. Cet oiseau diffère encore du Faisan, par sa queue large et arrondie, par les plumes du milieu qui ne sont point voutées, comme celles des vrais Faisans, et par les joues qui ne sont point couvertes d'un tissu de velours rouge; le caractère d'avoir constamment plusieurs épérons, l'éloigne aussi des Paons et des Faisans.

Les auteurs ont fait un double emploi de cet oiseau en le décrivant sous deux dénominations différentes: l'Éperonnier et le Chiquis des naturalistes, sont de la même espèce; et certes Brisson, dont l'exactitude est si recommandable, n'en eut pas fait deux espèces séparées; si cet excellent observateur eut eu l'occasion d'examiner la nature, ses descriptions tant de son Paon de la Chine, que de

celui du Thibet; sont du petit nombre de celles, faites d'après des dessins.

L'attribut de l'Éperonnier chinquois est d'avoir plusieurs éperons aux pieds, et variant de six à quatre; celui que Sonnerat décrit en avoit cinq, deux au pied droit, et trois au pied gauche, les deux éperons inférieurs étoient unis à leur base. J'en ai vu d'autres qui n'avoient que deux ergots à chaque pied; un seul en avoit six, trois à chaque pied. Deux Éperonniers qui font partie de mon cabinet, ont trois éperons au pied droit et deux au pied gauche; dans ces individus, les deux éperons supérieurs du pied droit, sont réunis à leur base.

J'ai constamment trouvé deux éperons réunis indifféremment de l'inférieur ou du supérieur; mais je n'ai jamais vu un individu avec trois ergots séparés. Il est tout aussi rare, de voir un chinquois à quatre éperons seulement, que d'en voir un qui en a six. J'avoue, que ce jeu étonnant dans la nature, ne sauroit servir de base assez solide pour former

une différence générique; mais ce caractère, ne se trouve dans aucun des oiseaux à double ergots, dont nous aurons occasion de parler dans la suite. Un second attribut caractéristique qui distingue l'Éperonnier, se voit dans les deux plans, ou si l'on veut les deux étages de la queue; le plan inférieur composé des plus longues plumes, forme la véritable queue: il est couché sur le premier rang, de manière à en recouvrir les deux tiers. Cette double queue a toutes les plumes dont elle est composée arrondies par le bout et étagées: quand l'oiseau est agité il étale ces deux rangées, sans cependant relever la queue dont les deux plans, restent toujours dans une direction horizontale.

Cet oiseau est d'un tiers moins grand que le Faisan vulgaire (a), le volume de son corps est presque pareil au Faisan

(a) Edwards, commet une faute en disant, que l'Éperonnier mâle surpasse en grosseur le Faisan ordinaire; Buffon tombe dans la même erreur en disant, est aussi.

tricolor huppé, mais ce dernier est plus alongé.

Le chinquis a vingt deux pouces mesure prise du bout du bec à l'extrémité de la queue; la queue seule a dix pouces; le bec a treize lignes; le tarse trois pouces; le doigt du milieu a deux pouces; les ailes [dépassent de fort peu l'origine de la queue, et les trois doigts antérieures sont liés par une membrane. La tête et le haut du cou sont d'un brun grisâtre s'éclaircissant d'avantage sous la gorge; les plumes du bas du cou, de la poitrine et du ventre, sont d'un brun terne, coupé par des bandes transversale, ondulées, d'un brun noirâtre; les grandes plumes alaire sont d'un brun bistre moucheté de gris terreux; les baguettes sont brunes; les autres plumes des ailes, et toutes les plumes du manteau sont d'un gris jaunâtre, semé de petites bandes d'un brun noirâtre; il y a sur chaque plume proche de son extrémité, une tache ou miroir arrondi, d'un vert bleuâtre à reflets d'or et de pourpre éclatant; ces miroirs, rendent suivant les différens

jours auxquels ils sont exposés, les-mêmes reflets que l'opale; ils sont entourés d'un cercle noir, et celui-ci est à son tour ceint d'un autre cercle jaune blanchâtre; le bout de chaque plume est de cette dernière couleur; le dos, le croupion et les grandes couvertures du dessus de la queue sont d'un brun clair, moucheté et transversalement ondulé de jaune blanchâtre; les plumes de la queue sont d'un brun terne, semé de petites mouchetures d'un jaune d'ocre; à un pouce près de l'extrémité des plumes du rang supérieur, et à un pouce et demi près de celui des plumes de la seconde rangée, se trouvent deux miroirs (a) de forme ovale accolés l'un à l'autre, et séparés par la baguette; ces yeux ou miroirs ont aussi des reflets de vert, de bleu et de pourpre; mais cette dernière couleur n'y brille pas avec autant d'éclat, que dans

(a) Sonnerat, qui dit avoir vu cet oiseau vivant, se trompe cependant en ne donnant qu'un seul miroir aux plumes du premier étage dont la queue est composée.

les miroirs des ailes et du dos ; ces miroirs disposés sur les pennes caudale, sont entourés d'un cercle noir, qui à son tour est ceint d'un autre cercle d'un gris terne ; mais, ce dernier est du double plus large que le cercle noir : la mandibule supérieure du bec, est rougeâtre à son origine et noire vers le bout ; l'inférieure, est jaune à son origine et brune vers le bout ; il y a quelques plumes grises clair semées, à l'entour des yeux ; l'iris est d'un jaune brillant ; les pieds sont noirs ainsi que les éperons ; les ongles sont gris.

La femelle ne diffère du mâle que par son plumage moins brillant et sa queue moins longue ; les pieds sont d'un gris terne, et à l'endroit où le mâle porte son éperon inférieur, l'on remarque dans celle-ci, un tubercule calleux assez proéminent.

Les jeunes chinquis ont le plumage entièrement d'un gris terreux, avec de grandes taches brunes et de petites rayes de cette couleur ; à leur première mue la couleur du plumage change, et commence à devenir moins irrégulière ; on voit sur les ailes et sur la queue, de grandes taches arrondies, qui in-

disquent l'endroit, ou se voit par la suite se former les miroirs brillans; à leur seconde mue ces miroirs paraissent, quoique encore dépourvus de ce lustre éclatant et doré; ils sont alors d'un bleu foncé avec quelque légers reflets de vert: les cercles jaunes qui entourent les miroirs dans les adultes, ne se trouvent pas encore dessinés sur le plumage des jeunes; ce n'est qu'à la troisième mue et à l'âge de deux ans évolués, que ces Gallinacés prennent le plumage des adultes; c'est alors que les miroirs se colorient de ces teintes vives et brillantes; les cercles qui les entourent se distinguent, et la queue prend toute sa longueur.

Le naturel de l'Éperonnier est peu farouche, il s'accoutume assez bien en domesticité, et l'on parviendroit aisément à l'acclimater et à le faire propager dans les ménageries; il n'est pas plus délicat que le Faisan tricolore, de la Chine, qui réussit très bien en Hollande.

Peu de nations prennent autant de soins pour élever des animaux des climats chauds que les Hollandais; l'on voyoit autrefois dans

ce pays, un plus grand nombre de ménageries que dans l'Angleterre et dans la France réunis. J'ai vu des chinquis dans plusieurs ménageries; le Prince d'Orange, Madame la Douairière Godyn et M. Ameshoff, possédaient ces, admiroit, avec un égal intérêt oiseaux dans leurs superbes encintes; on dans ces ménageries une multitude des plus belles espèces d'oiseaux, propres aux deux continents. C'est à la révolution, à ce gouffre destructeur, qui a étendu ses ravages sur la plus grande partie de l'Europe, qu'on doit avec tant d'autres pertes encore plus sensible pour les sciences; celle aussi, de plusieurs genres d'oiseaux, que les soins assidus nous auroient rendus familiers; et dont le produit auroit peut-être par la suite, payé et couronné tant de peines.

Avant de terminer l'article de cet oiseau, je dois avertir les naturalistes de ne point consulter les figures qui ont été données de l'Éperonnier; la seule passable et qui est vraie quand à la distribution principale des couleurs, est celle qu' Edwards donne de la femelle; la figure qui représente le mâle, est

entièrement défectueuse; les planches que Buffon donne du mâle et de la femelle sont mauvaises; ces figures dessinées à bon plaisir, ne ressemblent en aucune façon à l'oiseau qu'ils ont du représenter; le mâle porte huppé, et outre que les couleurs sont presque toutes fausses, on lui a donné une queue composée de quatre rangées d'yeux; dans la planche qui représente la femelle le peintre s'est cru en droit de faire une diversion, la queue n'y est formé que de trois étages ou rangées de plumes. Sonnini, n'a pas été plus heureux dans la figure qu'il donne du mâle, elle surpasse toutes les autres en défauts.

Ces oiseaux habitent à la Chine et dans les montagnes qui séparent l'Indoustan du Thibet, ainsi qu'aux environs de *morung* et de *beitah*. Les Anglais établis au Bengale désignent l'espèce par le nom d'Argus.

Deux mâles adultes font partie de mon cabinet; le jeune âge se trouve dans les galeries du muséum de Paris.

GENRE DINDON.

CARACTÈRES ESSENTIELS.

Bec court, fort, mandibule supérieure courbée, convexe et voutée, base couverte d'une peau nue; une caroncule lâche sur la partie supérieure du bec. *Narines* latérales, placées dans la cire et à moitié fermées par une membrane voutée. *Tête* et cou couverts de mamelons; une membrane lâche sous la gorge. *Queue* composée de 18 pennes capables d'érection qui s'étaient en un demi cercle. *Pieds* à trois doigts devant et un derrière; les trois doigts antérieurs réunis par une membrane; au tarse un éperon obtus. *Alles* courtes, les 8 premières rémiges également étagées, plus courtes que la 4me, qui est la plus longue.

LE DINDON.

Maleagria Gallapavo. *Less.*

CE n'est qu'à regret, que Buffon conserve à ce genre la dénomination impropre de *maleagris*. Ce nom ne peut au reste qu'induire en erreur; et les nomenclateurs modernes n'auroient pas dû suivre cette

fausse opinion d'Aldrovande, qui a voulu prouver, que les Dindons étoient les véritables méléagrides des anciens; mais tout en voulant faire valoir cette dénomination spécifique, appliquée mal à propos au Dindon, l'auteur parle du plumage, couvert de taches rondes; caractère qui appartient exclusivement à la peintade. Il est clairement prouvé de nos jours que ces Poules Numidiques ou Africaines des anciens, sont effectivement nos peintades vulgaires.

Le nouveau continent est reconnu pour être le berceau du Dindon, c'est là qu'il vit dans l'état d'indépendance; il n'est aussi nul part; ni aussi grand, ni aussi beau; sa propagation y est du double plus nombreuse que dans nos contrées. Fernandez croit trouver la souche primitive du Dindon dans l'oiseau Mexicain *Hucpotei* nom que dans cette langue porte le mâle; la femelle s'appèle *Chicatatolin* (a).

(a) *Fernandés Historia avium novae Hispaniae*,
p. 27.

Le Dindon n'a pu, par rapport à sa pesanteur et eu égard à l'insuffisance de son vol peu soutenu, franchir l'espace des mers, qui s'épare les deux continents; aussi, ne voit on pas l'espèce sauvage, habiter d'autres parage et y vivre en liberté. C'est aux soins des hommes qu'on doit l'acquisition du dindon. La race domestique est de nos jours répandue dans presque tous les pays du Globe: partout où les Européens ont des établissemens, ces oiseaux utiles y ont été transportés; le témoignage des voyageurs s'accorde avec ce que nous alléguons.

Le Pere Bourzes Jésuite raconte, qu'il n'y a point de Dindons Sauvages dans la presqu'île en deçà du Gange. Dampierre n'en a point vu à Mindanao (b). Chardin et Tavernier qui ont parcourus l'Asie, disent positivement, qu'il n'y a point de Dindons sauvages dans tout ce vaste pays (c) (d). Selon le dernier

(b) *Nouveau voyage*, Tom. 1. p. 406. Cité par Buffon

(c) *Voyages de Chardin*. Tom. 2. p. 29.

(d) *Voyages de Tavernier*. Tom. 2. p. 22.

de ces voyageurs, ce sont les Arméniens qui les ont apportés en Perse, ou ils ont mal réussi. Les Hollandais les ont apportés à Batavia, où ils ont mieux prospérés; les Dindons sont même très abondants dans cette colonie; les ménageries en sont peuplées, et la chair de ces oiseaux y est très estimée. L'Indoustar doit ses Dindons qui y vivent en domesticité (e), aux soins des Anglais; cette volaille est maintenant très abondante dans toute l'Inde. Au Congo et à la côte d'Or, les Dindons ne se trouvent que dans les comptoirs, que les étrangers ont établis dans ces parrages; il est évident que ces oiseaux y ont été apportés par les Européens (f). Le Dindon domestique

(e) Près de *Kalourie* village sur la côte de Coromandel, les habitans s'occupent principalement de l'éducation des Coqs d'Inde; car j'en vis de grands troupeaux, conduits par des hommes et des chiens, dans des champs couverts d'arbres. *Voy. dans la péins. occ. de l'Inde, par J. Haafner, v. 2. p. 284. Trad. Franc.*

(f) *Bosman, voyages, p. 242.*

est très commun au Cap de bonne-esperance; un colon ne croit pas avoir reçu convenablement ses convives, quand sa table n'est pas couverte de plusieurs pièces de volaille; le Dindon y est surtout très-recherché, il est même du nombre des plats indispensable, dans un festin Africain.

Sonnini nous apprend, que le premier Dindon qui fut mangé en France, parut au festin des nocés de Charles IX. en 1570. (g). C'est en l'année 1524. que cette espèce d'oiseaux utiles fut introduite en Angleterre, on l'avoit reçue d'Espagne, où elle avoit été apportée du Mexique, (h) (i).

(g) *Anderson, Dictionnaire de Commerce, Tom. 1.
p. 410.*

(h) *Sonnini dans l'édition de Buffon, v. 5. p. 263.
note additionelle.*

(i) introduced, as is supposed into England, about the year 1524. It is certain that the name does not occur in the list of Archbishop Nevill's feast; nor is it mentioned in the Earl of Northumberland's household book, so late as the year 1512.

Philosophical transactions.

Les Dindons sauvages sont beaucoup plus gros que les Dindons domestiques, ils pèsent de vingt, jusqu'à soixante livres; leur plumage est constamment d'une couleur uniforme de brun foncé; toutes les plumes sont onduées très légèrement de traits fort déliés de couleur brune; les mâles ont des teintes changeantes, qui donnent de l'éclat à leur plumage (k).

Je n'ai jamais eu occasion de voir de ces Dindons sauvages, celui déposé comme tel dans le Leverian Museum à Londres, diffère trop peu des Dindons ordinaires, pour en donner une figure; on dit que cet oiseau a été apporté de la Géorgie.

Les Dindons sauvages volent en troupe nombreuse de plusieurs centaines; ils fréquentent les bois et les taillis pendant le jour, où ils se nourrissent de glands; ils retournent le soir dans les marécages pour y passer la nuit. Ils se perchent sur les arbres; et on les chasse souvent au chein courant.

(k) *Noté dans l'édition de Buffon vol. 5. P. 251. note additionnelle.*

On trouve les Dindons sauvages depuis le pays des Illinois jusqu'à l'isthme de Panama: les oiseaux que des voyageurs ont rencontrés plus au midi, et qu'ils ont pris pour des Dindons, sont des Hocos. Ils vivent la plupart du temps dans les forêts; ils se nourrissent de fruits sauvages, ceux du chêne vert les engraisent beaucoup. Leur chair est préférable à celle du Dindon domestique, à cause de son fumet, qui approche du fumet du Faisan. Ces oiseaux quittent les bois au mois de septembre et se rapprochent des lieux habités; aussi les naturels du Nord de l'Amérique appellent cette saison le mois des Dindons. Ils leur font la chasse en tuent un grand nombre, et les font gêler pour les conserver et les apporter dans les établissemens des Européens: ce n'est plus que fort avant dans les terres que l'on rencontre les Dindons sauvages; ils sont très farouches, et quoique leur vol soit assez lourd, ils savent si bien fuir et se cacher que l'on a de la peine de les découvrir.

Ceux qu'en élève dans leur pays natal, qui mènent une vie toute agreste et qu'on ne renferme jamais, sont devenus aussi foibles en un mot aussi dégénérés que ceux des basses-cours de l'Europe.

De tous les oiseaux de basse-cour le Dindon est incontestablement le plus grand : sa longueur ordinaire est de trois pieds et demi, mesuré depuis le bout du bec à l'extrémité de la queue ; la hauteur depuis le plan des pieds au sommet de la tête, est de deux pieds : son envergure est d'environ quatre pieds ; lorsque les ailes sont pliées elles n'atteignent guère plus loin que l'origine de la queue. La tête, et une partie du cou, sont dénués de plumes et couverts d'une peau garnie de mamelons charnus de diverse grosseur ; il s'en trouve encore de fort petits sous les plumes de la partie inférieure du cou ; et jusqu'au faisceau de crins. Ces mamelons sont d'un rouge vif, à l'exception de ceux qui se trouvent sur le sommet de la tête et de la partie supérieure du cou, ceux-ci sont variés de blanc, de bleu

et de rouge clair; l'on remarque des petits poils noirs clairs semés entre les mamelons, et de petites plumes plus rares au haut du cou, qui deviennent plus fréquentes dans la partie inférieure; du milieu de la base du bec inférieur descend en flottant sur le cou, jusqu'à environ au tiers de sa longueur, une double peau, qui se colore d'un beau rouge incarnat, particulièrement lorsque l'oiseau est agité: sur la base du bec supérieur est un appendice charnu, ou espèce de caroncule, qui lorsqu'elle est contractée et que l'oiseau ne voit rien autour de lui qui lui porte ombrage, a environ un pouce de long et est alors de couleur livide; mais quand les feux de l'amour, quand le besoin de se reproduire, se fait sentir avec le renouvellement de la belle saison, lorsque quelque chose d'étranger se présente à sa vue, ou lorsqu'on l'excite en sifflant ou en lui montrant un objet quelconque teint en rouge; il gonfle son cou, la caroncule s'allonge en pendante perpendiculairement par-dessus le bec, et ces

parties se colorent du plus bel incarnat : la tête se recourbe majestueusement en arrière ; en même temps les plumes du cou , du dos , et du ventre se redressent , la queue s'élève dans une direction perpendiculaire et forme en s'épanouissant les trois quarts d'un cercle ; les ailes s'abaissent jusqu'à trainer à terre ; dans cette attitude fière et à la fois grotesque , il va tantôt piafant autour de sa femelle , tantôt accélérant sa marche , comme pour menacer les objets qui l'importunent ; dans cette action il fait de petits pas précipités , et c'est alors qu'il fait entendre ce bruit ou bourdonnement sourd , produit par la colonne d'air qui s'échappe de la poitrine : de la partie inférieure du cou , sort un large bouquet de crins durs et noirs , longs de cinq à six pouces : avant que ce bouquet pousse aux jeunes mâles , il est remplacé par une protubérance caluse ; ces crins sont uniquement donnés au sexe masculin ; quoique , quelques auteurs allèguent qu'il y a des vieilles femelles à qui ce bouquet est échu en partage : il en est de

même de celles-ci, comme de nos Poules vulgaires qui portent des épérons pareils à ceux du Coq; c'est encore au mâle seul qu'est donnée la faculté d'allonger la caroncule, la femelle l'ayant toujours dans l'état de contraction; c'est aussi au mâle, qu'appartient le caractère de relever la queue en éventail, la dinde étant dépourvue des muscles reléveurs qui opèrent cette action.

La queue du Dindon a dixhuit grandes plumes, ce sont ces plumes que l'oiseau a la faculté détalier. A cet article Buffon dit: „ que l'on se feroit une fausse idée „ de la queue du Coq d'Inde, si l'on „ s'imaginoit, que toutes les plumes d'ont „ elle est formée fussent succestibles de „ se relever en éventail; à proprement „ parler le Dindon a deux queues; l'une „ supérieure et l'autre inférieure; la première est composée de dixhuit grandes „ plumes implantées autour du croupion, „ et que l'animal relève lorsqu'il piafé; „ la seconde ou l'inférieure consiste en „ d'autres plumes moins grandes, et reste

», toujours dans la situation horizon-
», tale, (a).

Qu'il me soit permis de ne pas être ici de la même opinion que Buffon, et d'affirmer, que c'est bien la véritable queue que le Dindon relève en faisant la roue, et qu'il n'a point de prétendue seconde queue. L'idée que nous attachons à la forme d'une queue, dans presque tous les oiseaux qui en sont pourvu; consiste à mon avis, en des plumes plus ou moins longues; inplantées directement autour ou dans le croupion; cette queue est le plus souvent formée par des plumes qui ont des baguettes foidés, munies des deux cotés de barbes serrées et couchées les unes sur les autres, de manière à former un plan, d'ordinaire horizontal; ces plumes sont presque toujours recouvertes, tant par dessus, que par dessous, par d'autres moins longues et plus foibles, que l'on nomme couvertures ou plumes de recou-

(a) Buffon, édition de Sonnini, v. 5. p. 233.

rement ; c'est ici, ce qui a pu porter Buffon en erreur. Cet naturaliste n'a probablement point fait attention ; que cette prétendue seconde queue qui ne se relevoit point, étoit précisément composée de ces couvertures inférieures, qui se trouvent en-dessous de la véritable queue ; que celles-ci, en égard d'un côté à la faiblesse de leurs baguettes, de l'autre, à leur position sous le croupion, sont par la privées des muscles reléveurs, et pendent lorsque l'oiseau fait la roue, dans une direction plus ou moins horisontale ; elles manquent encore la qualité, de plumes caudale ; en ce que, les trois quarts de la longueur de la baguette est pourvue de duvet, que les barbes ne commencent à se resserrer que vers le bout de chaque plume, et que l'ensemble de ces plumes, formé un faisceau. Je doute que Buffon, ait jamais vu que ces plumes, qu'il soupçonner former une seconde queue, fussent susceptibles d'être couchées régulièrement les unes sur les autres, et fussent capables de s'étaler en forme de plan horisontal ; qualités, que nous attachons à la

forme d'une queue, dans presque tous les oiseaux connus.

Le Dindon a les narines placées dans la mandibule supérieure du bec, et recouvertes par une peau nue et voûtée; les orifices des oreilles sont couverts par de petites plumes fort serrées; les pieds sont forts et nerveux; les trois doigts de devant sont engagés par une membrane depuis leur origine, jusqu'à la première articulation; le mâle seul est pourvu à chaque pied, d'un éperon très gros, court et obtus.

Le Dindon huppé (a) n'est qu'une variété ou jeu de la nature dans l'espèce; il ne diffère qu'en ce qu'il a une huppe de plumes, tantôt noires, tantôt blanches; et ces Dindons huppés sont assez rares. Mademoiselle Backer, nourrissoit autrefois dans sa magnifique ménagerie près de la Haye, une troupe de Dindons d'un beau jaune isabelle tirant au roux; tous avoient une ample huppe d'un blanc pur.

Edwards parle d'un mulêt, qu'il dit être

(a) Voyez *Albin natural History of Birds*,
t. 2. pl. 33.

le mélange de l'espèce du Dindon avec celle du Faisan commun; l'individu sur lequel il fait sa description (a), avoit été tué dans les bois voisins de Handfort province de Dorset, où il fut aperçu au mois d'octobre 1759. avec deux ou trois autres oiseaux de la même espèce. Il étoit en effet dit Buffon, d'une grosseur moyenne entre le Faisan et le Dindon, ayant trente deux pouces de vol; une petite aigrette de plumes noires, assez longues s'élevoit sur la base du bec supérieur; la tête n'étoit point nue comme celle du Dindon, mais couverte de petites plumes fort courtes; les yeux étoient entourés d'un cercle de peau rouge, mais moins large que dans le Faisan. On ne dit point si cet oiseau relevoit les plumes de la queue pour faire la roue, il paroît par la figure qu'il la portoit ordinairement comme le Dindon lorsqu'il marche paisiblement; il est à remarquer, qu'il n'avoit la queue composée que de seize plumes comme celle du Coq

(a) *Edwards glanures pl. 337.*

de Bruyère ou Tétraz auerhan; tandis que celle des Dindons et des Faisans, en a dixhuit; d'ailleurs chaque plume du méris étoit double sur une même racine, l'une ferme et plus grande, l'autre petite et duvettée; caractère qui ne convient ni au Faisan, ni aux Dindons, mais bien au Tétraz et aux Coqs.

Si cependant l'oiseau dont il s'agit, tiroit son origine du mélange du Faisan avec le Dindon; il semble, que l'on auroit du retrouver en lui comme dans les autres mulots; premièrement, les caractères communs aux deux espèces primitives; en second lieu, des qualités moyennes, entre leurs qualités opposées, ce qui n'a point lieu ici; puisque le prétendu mulot de M. Edwards, avoit des caractères qui manquoient absolument aux espèces primitives; (les plumes doubles); et qu'il manquoit d'autres caractères qui se trouvent dans ces deux espèces, (les dixhuit plumes de la queue); et si l'on vouloit absolument une espèce métive, il y auroit plus de fondement à croire, qu'elle dérive du mé-

lange du grand Tétraz et du Dindon, qui a les plumes doubles (a). Je n'ai cité cet article d'Edwards réfuté par Buffon, qu'afin que l'on ne soit point tenté de considérer cet oiseau, comme espèce distincte.

Outre que la Poule d'Inde est plus petite de taille que le Coq, elle en diffère encore essentiellement, en ce que la caroncule placée à la base du bec supérieur n'a pas la faculté de s'allonger, cet appendice de peau étant toujours dans l'état de contraction: en ce que les membranes dont le cou est comme parsemé, sont moins gros, et que toutes ces parties, ainsi que la membrane flottante, sont constamment d'un rouge livide; la faculté de relever la queue et de l'étaler en formant la roue, n'a pas été donnée en partage à la Dinde; nous avons vu que cet attribut n'appartient qu'au mâle. Buffon, revient ici de nouveau sur l'idée qu'il s'est formé de cette seconde queue du Dindon. Voici ce qu'il en dit:

„ Enfin, la faculté de faire la roue lui

(a) Buffon dans l'édition de Sonnini. vol. 5. p. 266.

„ à été refusée, ce n'est pas qu'elle
 „ n'ait la queue double comme le mâle,
 „ mais elle manque apparemment des muscles
 „ releveurs, propres à redresser les plus
 „ grandes plumes dont la queue supérieure
 „ est composée” (a). Il est vrai que
 les muscles releveurs manquent totalement
 à la queue des femelles, mais il n'en
 est pas moins vrai aussi; que dans
 celle-ci, comme dans le mâle, cette pré-
 tendue seconde queue ne consiste abso-
 lument, que dans les plumes de recouvre-
 ment du plan inférieur, comme je l'ai
 déjà fait remarquer.

La Dinde ne fait pas entendre ce cri
 perçant et sonore que le Dindon fait re-
 tentir au loin, et qu'on est à même de lui
 faire répéter tant qu'on veut, en sifflant,
 ou par des sons aigus quelconques; son
 cri n'est qu'un petit pialement plaintif et
 monotone; ses pieds ne sont pas pourvus
 d'éperons ni de tubercules caux.

Il s'en faut de beaucoup, que les Dindes
 soient aussi profitables que les Poules or-

(a) Buffon édition de Sonnini. 7. 5. p. 235.

dinaires, elles ont besoin d'une nourriture qui les exite à pondre, tel que du che-nevis et du Sarasin; elles font cependant d'ordinaire deux pontes par an, d'environ quinze oeufs, souvent moins, sur tout dans les climats septentrionaux; les oeufs sont blancs avec quelques petites taches d'un jaune rougeâtre.

Les petits au sortir de l'oeuf sont très foibles, il leur faut des soins particuliers pour les conserver en vie; le grand soleil les tue presque subitement, le froid les morfond; mais, c'est principalement de l'humidité qu'il est nécessaire de les garantir, sans quoi ils périssent tous; même jusqu'à la rosée leur est pernicieuse; un terrain élevé, sablonneux et sec, leur convient; et ce n'est encore que par des soins bien dirigés, que l'économe parvient à en tirer un parti profitable.

Comme je destine cet ouvrage, non seulement à l'usage des naturalistes, mais aussi à ces amateurs qui s'occupent plus particulièrement d'économie rurale; il m'a paru utile, de donner en substance cette

partie qui a rapport au Dindon, que j'ai trouvée décrite, dans l'excellent ouvrage des oiseaux d'Allemagne, par M. Bechstein.

Les Dindons vivent en polygamie, un seul Coq suffit pour douze ou quinze femelles; celles-ci peuvent servir cinq années, mais les Dindes de deux et de trois ans sont les plus assidues couveuses; celles qui n'ont qu'un an, ne donnent point assez de soins à leur couvée; on choisira toujours les plus grosses et les plus fortes.

L'accouplement a lieu comme dans les Coqs, mais cet acte n'est point aussi souvent répété; voilà pourquoi les œufs sont souvent clairs, et que la Dinde n'en pond guère plus de vingt-huit; dans les parties froides de l'Europe, la femelle ne fait qu'une ponte par an, et d'ordinaire en mars ou en avril, mais dans les pays exposés à une température plus douce; elle fait deux pontes, la première en février et la seconde en août; encore est il nécessaire d'assortir les alimens qui sont propres à échauffer le tempérament de ces oiseaux, tels que de la graine de chanvre, de l'avoine chaude, du Sarasin, &c. a a 5

La Dinde met un intervalle d'un jour entre chaque ponte, lorsqu'elle est terminée, on la voit assidue à rester sur le nid, et c'est l'époque où on lui rendra tous les œufs qu'on avoit enlevé successivement; en observant cependant, de ne point lui donner les deux premiers qu'elle a pondus, ceux-ci étant le plus souvent inféconds; on ne donnera que seize, au plus dix-huit œufs à couvrir; il est nécessaire de placer la nourriture à sa portée car l'assiduité qu'elle met à couver, lui feroit oublier de manger; l'incubation est de vingt-sept ou de vingt-huit jours; à cette époque les jeunes commencent à percer leur coquille dure.

On pourra en agir de la sorte, quand le nombre des Dindons n'est pas considérable; mais du moment que cette éducation devient un objet de spéculation, il est nécessaire de confier le soin des Dindons, à un enfant ou à tout autre personne, qui devra s'occuper uniquement de cette partie; les profits sont conséquents pour un économiste qui pourra se

promettre d'obtenir de trois mâles et de trente femelles, un nombre de six cent Dindonneaux; sur lesquels, on peut compter cinq cents au moins, qui resteront en vie. Pour en retirer ce profit, il est convenable d'observer.

Dès que les Dindes auront fini de pondre elles voudront couver, mais il est nécessaire de ne le leur permettre que lorsque toutes auront pondu leurs œufs, afin que tous les petits viennent à éclore à la même époque; lorsqu'une Dinde voudra couver avant que les autres aient terminés leur ponte; on satisfait à son désir en lui sacrifiant un œuf de Poule. Lorsque toutes les femelles sont au terme de couver, on apprête une grange avec autant de nids qu'il y a de femelles. Dans ces nids posés contre la muraille on placera dix-huit œufs; s'il est possible on rendra à chaque Dinde les œufs qu'elle a pondus; les fenêtres du lieu doivent être fermées à la lumière; on n'ouvrira la grange qu'une fois dans les vingt-quatre heures, on prendra les

Dindes de dessus le nid, ils recevront leur nourriture, après quoi, elles seront replacées sur les nids et rendus à l'obscurité.

Le gardien examinera tous les œufs le vingt-six ou le vingt-septième jour, et s'il remarque que la plus grande quantité annoncent la prochaine sortie du jeune animal, il ne doit plus lever les Dindes de dessus leur nid; on laissera celles-ci sans nourriture, jusqu'à ce que les Dindonneaux soient sortis de l'œuf; cette précaution est nécessaire pour que le jeune animal dont le corps est toujours plus ou moins mouillé se sèche par une douce chaleur, le froid leur seroit mortel à cette époque.

Tous les Dindonneaux éclos, on fera lever les Dindes de dessus le nid en leur offrant de la nourriture; pendant qu'elles vaquent à ce besoin, le gardien reunira deux couvées sous une seule Dinde, de manière à ne laisser que la moitié des couveuses vaquer aux soins de la maternité; l'autre moitié sera

aussi-tôt portée dans une seconde grange, où de nouveaux nids préparés et contenant des œufs de Poule ou de Canards, seront destinés à être couvés par ces Dindes, afin de tirer le partie le plus profitable de leur tempéramment.

Les dindonneaux demandent beaucoup de soins et d'attentions; la chaleur, l'ombre, une nourriture convenable et de l'eau limpide sont des points capitaux, aux quels on doit avoir égard. La pluie, le froid, la rosée et l'exposition trop fréquente aux rayons du soleil, leurs deviennent pernicieux. Comme leurs pieds très tendres sont exposés à prendre des em-poules par la piqure des orties et des chardons, il est nécessaire, de les tremper à quelque reprise dans de l'eau de vie, ce qui durcit la peau et fortifie la jambe. Dans les premières vingt-quatre heures après leur sortie de l'œuf, on ne leur donnera aucune nourriture, mais on aura soin de les laisser tranquillement sous la couveuse, et de ne les déplacer que le lendemain de leur naissance.

La première nourriture des dindonneaux, consistera en œufs cuits durs et hachés, après quelque jours de cette seule nourriture on y mêlera des pois bouillis et des ciboules hachées; quand les dindonneaux auront huit jours, ils peuvent se passer d'œuf, dans le cas cependant ou on désireroit leur continuer cette nourriture, il est bon d'y mêler également la coquille hachée, cette substance servant à hâter la digestion; si le tems est beau, on conduit les jeunes et les vieux dans un lieu ou il y ait de l'herbe courte, ou dans un pré nouvellement fauché, en leur offrant trois fois par jour de la nourriture qui consistera, dans un mélange de pois bouillis, du lait de la salade, des orties hachées, quelque fois aussi avec de l'avoine ou de l'orge bouillie dans du lait; lorsqu'ils auront seize ou dix-huit jours, on leur prépare un mélange haché, d'absinthe avec de la salade, des orties du lait caillé de la bardane, un peu de camomille puante et du son; aucune nourriture ne leur donne une chair plus

blanche et plus délicate que le pain de creton ou marc de suif; on en fait bouillir plus ou moins suivant la quantité d'individus à nourrir; quand ce creton est bien divisé on le délaye dans une chaudière, on y mêle des plantes et surtout l'ortie hachée, des racines potagères; le tout étant bien cuit, on y ajoute de la farine d'orge ou de maïs, dont on forme une espèce de pâte, qu'on distribue aux Dindonneaux deux fois par jour au moins, le matin et à une heure, quand on veut qu'ils deviennent gras. Mais comme on ne peut se procurer du pain de creton partout, les tourteaux, ou marcs d'huile de noix, de lin ou d'amandes douces, le suppléent; mais il faut éviter soigneusement de les engraisser avec cette nourriture, car leur chair en participeroit. Indépendamment de l'ortie, du persil, toutes les plantes auxquelles on reconnoit une propriété tonique et stomachique; conviennent singulièrement aux Dindons de tous les ages; le fenouil, la chicorée sauvage, la mille-feuille,

peuvent entrer dans la composition de leur nourriture ; on leur offrira aussi de tems en tems de la mie de pain racie. Outre cette nourriture, on leur donnera la faculté de chercher dans les champs toutes sortes d'insectes, de limaçons et de vers, de l'herbe et d'autres végétaux, ce qui les fortifie et les préserve de maladies; on aura soin de ne leur offrir que de l'eau limpide, et de les abriter s'il survient une forte bourasque de pluie, de vent ou de tonnerre; à l'âge d'un mois on les conduira dans les champs et on supprimera totalement toute autre nourriture.

La vesce, les poids carrés; l'ers, sont un poison pour les poussins d'Inde; et si dans leur patée, on fait entrer une surabondance de laitue, l'usage immodéré de cette plante les relache; or, pour peu qu'ils soient dévoyés, c'en est fait d'eux; aucun remède ne les garantit de la mort. Il faut donc s'attacher à leur administrer de préférence les herbes aromatiques, plus propres à les échauffer qu'à les rafraichir. Il existe aussi dans les champs quelques

Plantes préjudiciables à la santé des Dindons, et qui sont de même pour les canards et les oies un véritable poison; telles sont la jusquiame, la grande digitale à fleurs bleues, la cigue; ces plantes devroient être indiquées aux conducteurs des troupeaux, pour les arracher par-tout où ils ont coutume de les mener paître.

Lorsque les jeunes Dindons viennent d'éclorre, ils ont la tête garnie d'une espèce de duvet, et n'ont encore ni chair glanduleuse ni barbillons; ce n'est qu'à six semaines ou deux mois, que ces parties se développent, et comme on le dit vulgairement, que les Dindons commencent à pousser le rouge; le tems de ce développement est un tems critique pour eux, comme celui de la dentition pour les enfants, et c'est alors qu'il faut mêler du vin à leur nourriture pour les fortifier; quelques tems avant de pousser le rouge, ils commencent déjà à se percher. Il est rare qu'on soumette les Dindonneaux à la castration, comme les Poules; ils engraisent fort bien sans cela; et leur chair n'en est pas

moins bonne; nouvelle preuve qu'ils sont d'un tempérament moins chaud que les Coqs ordinaires (a).

On a dit, mais sans fondement, que le tempérament des Dindons ne différant absolument point des Poules ordinaires, leurs maladies étoient de la même espèce, et qu'il falloit employer les mêmes remèdes pour les guérir. Sans doute, que soignés d'une manière convenable nourris suffisamment, et logés dans des habitations aérées et saines, ces oiseaux peuvent se garantir de beaucoup d'accidens auxquels ils sont sujets : cependant il ne faut pas se dissimuler, que quoique de la famille des Poules, ils ne soient exposés à des affections particulières.

D'abord les poussins d'Inde sont infiniment plus difficiles à élever que les poulets, et avant d'atteindre l'âge où les soins de la mère leur sont inutiles, ils ne sauroient échapper à une révolution qui est pour eux le tems critique ; c'est ce qu'on appelle pousser le rouge. Leur constitution

(a) Buffon à l'art. cité.

sanguine les expose également à des accidens inconnus chez les poules ordinaires. En effet, lorsque leurs mamelons se gonflent et se colorent, si le tems est variable, beaucoup succombent; mais aucun ne périt, lorsque la saison est favorable, et qu'on a eu soin de les fortifier par de la mie de pain trempée dans le vin, ou une patée dans laquelle on a fait entrer du poivre, du fenouil, du persil, et de la graine de chenevis. Il seroit possible encore moyennant une saignée à la veine axillaire, sous l'aile, de parvenir à les sauver.

Dans leur première jeunesse, on remarque qu'ils sont sujets à une maladie, qui s'annonce par des symptômes très marqués de foiblesse; ils périssent en peu de tems si on ne leur donne des soins. Le bout des plumes de ailes et de la queue des Dindons noirs devient blanchâtre, le plumage se hérissé sur tout le corps; ils ont un aspect languissant, et les ménagères les appellent alors des Dindons échauffés. En examinant attentivement

les plumes qui sont sur le croupion, on en trouve deux ou trois dont le tuyau est rempli de sang; leur extraction rend bientôt à l'animal la force et la santé.

Ils sont par fois constipés, d'autres fois au contraire, ils ont le dévoiement: à ces deux maladies opposées on n'applique guère qu'un seul remède, celui de les rechauffer. Quand les poussins sont malades, ils prennent un air triste et traînent les ailes; il faut les séparer de la Dinde, les mettre auprès du feu, et leur envelopper les pattes avec un peu de chanvre dans la crainte qu'ils ne les becquettent; on leur fait avaler quelques grains de poivre, on leur présente à manger plusieurs fois le jour, et on ne les rend à la mère que quand ils sont bien fortifiés.

A un âge plus avancé, il leur survient souvent un engorgement à la tête, qu'on guérit en facilitant l'écoulement par les narines et en les leur frottant de beurre frais; quelque fois le sang se porte à la tête, qui se couvre de tumeurs bouton-neuses; on les étuve avec une décoction,

dont le vinaigre fait la base , on y joint des oignons , du poivre , et on leur fait manger du chenevis pour en favoriser la sortie : ils périssent quelquefois de cette maladie. Pour éviter la perte totale de l'animal , on en sépare la tête , et le restant est bon à manger.

Parvenus au maximum de leur croissance les Dindons sont exposés à une autre maladie , infiniment plus dangereuse ; plusieurs économes l'ont comparée au claveau des moutons , tandis que les autres n'ont pas fait de doute que ce ne fut la petite vérole ; mais d'habiles observateurs ont remarqué qu'elle n'avoit absolument aucun des caractères distinctifs qui appartiennent à ces deux éruptions contagieuses ; seulement pour ces oiseaux , car il est faux qu'elle le soit pour les moutons , et vice versa , cette maladie se manifeste par des pustules qui leur survient , soit aux environs ou dans l'intérieur du bec , et jusques dans le gosier , soit , à une des parties les plus dénuées de plumes , telles que les faces internes des ailes et des

cuisse, soit sur les mamelons. Elle est communément meurtrière; aussi les fermiers sont dans l'usage de tuer les Dindons quand ils reconnoissent qu'il en sont atteints: cependant il existe des moyens pour les en garantir.

La première précaution qu'on doit employer dans ce cas, c'est, qu'au moment où on s'apperoit que les Dindons sont affectés de cette maladie, il faut les séparer de ceux qui sont sains; soit, pour empêcher qu'ils ne la communiquent, ou pour favoriser l'administration du régime, ou l'application du remède; on brûle ces pustules avec un fer chaud, et si elles sont dans l'intérieur, on les lave avec du vinaigre, dans lequel on a mis un peu de vitriol; enfin, il faut leur donner du vin comme tonique et cordial.

Voici un fait qui prouve qu'il est possible de ressusciter des jeunes Dindonneaux que le froid a saisis loin de leur mère. Un poussin, âgé de cinq à six jours, fut trouvé le matin étendu sur le sol du Poulailier, privé de sentiment et de

chaleur; le Dindonnier le jetta sur le fumier de la basse-cour où il devint la proie des volailles; des enfans s'en emparèrent et se le disputèrent entre-eux; et déjà il avoit passé par plusieurs mains; lorsqu'il parvint à s'en saisir; il le mit sur un lit de cendres chaudes recouvert d'un linge, et à peine eut-il passé trois minutes dans cette position, qu'il donna quelques signes de vie; alors il lui fit avaler quelques gouttes de vin chaud, et il le déposa dans un panier rempli de plumes, où il eut le soin d'entretenir le degré de chaleur convenable; à cinq heures, l'oiseau commença à manger, et le troisième jour il fut en état de suivre le troupeau, et il en est devenu le plus beau de cent vingt Dindons. Cette cure a valu la vie à un grand nombre de Dindonneaux, que des accidens du même genre et de fréquens orages avoient réduits à l'extrémité. (a)

Le Dindon a un jabot et un gésier; la longueur du tube intestinal est à peu

(a) *Nouveau dict. d'hist. nat.* t. 7. p. 252.

près quadruple de la longueur de l'animal, prise depuis la pointe du bec, jusqu'à l'extrémité du croupion; il a deux *coccum*, dirigés, l'un et l'autre d'arrière en avant, et qui pris ensemble, font plus du quart de tout le conduit intestinal; ils prennent naissance assez près de l'extrémité de ce conduit (a).

L'estomac est pourvu intérieurement d'un tissu cartilagineux qui est moins dur que celui du Coq. La trachée s'élargit un peu en entonnoir vers le larynx supérieur; dans son intérieur est un tubercule osseux, arrondi, qui forme le soeie.

M. Cuvier décrit la trachée artère du Dindon, comme suit. Les anneaux de la partie inférieure sont très-séparés les uns des autres par des intervalles membraneux; les trois derniers sont fixes ensemble par deux arêtes osseuses longitudinales, une antérieure et l'autre postérieure; le dernier a son vide partagé en deux ouvertures, par une autre arête osseuse, qui la traverse d'avant en arrière: c'est de ces deux ouver-

(a) *Buffon à Particle du Dindon.*

tures que pendant les bronches; les deux premiers demi anneaux de chaque bronche, sont réunis à leur deux bouts, par un petit cartilage longitudinal qui s'articule avec la trachée, et qui fait qu'ils ne peuvent se mouvoir qu'ensemble; et lorsque la trachée est abaissée; le plan commun de ces deux demi anneaux, formant avec la trachée un angle moins ouvert, le repli de la glotte s'allonge en dedans et se détend (a). Le larynx supérieur est porté dans toute sa longueur par la queue de l'os hyoïde, il y est fixé sans qu'il puisse se mouvoir de haut en bas par la traction, ou la dilation des muscles, pour opérer un même mouvement avec l'œsophage, comme cela a lieu dans les Coqs et dans les Faisans, chez lesquels, le larynx supérieur n'est point immédiatement fixé à la queue de l'os hyoïde; mais où il se trouve colé dans la tunique de l'œsophage, et par là capable d'une plus grande mobilité; Voyez les parties du larynx supérieur et inférieur du Dindon. pl. 3. f. 5. 6. 7. 8. et 9.

(a) Cuvier *anatomie comparée.*

GENRE ARGUS.

CARACTÈRES ESSENTIELS.

Bec de la longueur de la tête, comprimé, droit, base nue; mandibule supérieure voutée, courbée vers son extrémité. *Narines* latérales, placées au milieu de la mandibule supérieure, à moitié fermées par une membrane. *Tête* joues et cou nus. *Pieds*, trois doigts devant et un derrière, les trois doigts antérieurs réunis par une membrane; tarse grêle, sans éperon. *Queue* relevée, comprimée en deux plans, composée de 12 pennes; chez les mâles les 2 pennes du milieu très longues. *Ailes* à pennes secondaires plus longues que les rémiges, et chez les mâles du double plus longues que les rémiges: la première rémige très courte.

L'ARGUS, Mâle.

Argus giganteus. Mihl.

LES descriptions des divers auteurs, qui ont eu pour but de désigner ce bel et rare oiseau, n'ont encore tendu jusqu'ici qu'à l'indiquer d'une manière non seulement vague, mais imparfaite, même telle-

ment défectueuse qu'il est difficile de reconnoître l'espèce, dans ces courtes indications.

„ Guenau de montbeillard dit seulement,
 „ que l'on trouve au nord de la Chine
 „ un espèce de faisan, dont les ailes et
 „ la queue sont semées d'un très grand
 „ nombre de taches rondes, semblables à
 „ des yeux, d'où on lui a donné le
 „ nom d'argus; les deux plumes du mili-
 „ eu de la queue sont très longues et
 „ excèdent de beaucoup toutes les autres;
 „ cet oiseau est de la grosseur du din-
 „ don, il a sur la tête une double
 „ huppe qui se couche en arrière. (a)

Sonnini, donne encore une addition à l'article de cet oiseau; mais ces détails peu circonstanciés ne nous apprenent rien qui soit digne de remarque; si toute-fois Sonnini a fait sa description, d'après un individu qu'il avoit sous les yeux; il est encore certain, que cet oiseau n'a pu être

(a) Buffon dans l'édition de Sonnini, vol. 6. p. 217.
 Cet article est tiré des transactions Philosophiques,
 tom. 55. p. 88. pl. 3.

qu'un jeune; les couleurs, ainsi que le nombre des miroirs ou yeux répandus sur les plumes secondaires des ailes, l'indiquent assez.

Latham (b) ne nous apprend rien d'intéressant concernant ce bel oiseau, qu'il dit cependant avoir vu au Lévran Museum, ainsi que plusieurs parcelles dans d'autres cabinets d'Angleterre,

Marsden (c) fait mention de l'argus mâle, en le désignant sous le nom de *fameux faisán de sumatra*, il le met fort au dessus du Paon pour la beauté du plumage; mais il sera facile au lecteur de voir par la description exacte que je vais donner ce bel oiseau, qu'il est beaucoup moins riche en couleurs éblouissantes que le Paon. Marsden ajoute que ces oiseaux portent à Sumatra le nom de *coo-ow*, qu'ils ont une antipathie décidée pour le grand jour; mais ceci ne doit être dit que des individus qui ont perdu la liberté,

(b) *General synopsis of birds. v. 4. p. 710.*

(c) *Histoire de sumatra par Marsden, traduit. franc. v. 1. p. 187.*

dans leur état naturel ils ne craignent pas plus la lumière que tout autre gallinacé. Mardsen dit encore que les argus vivent peu après la perte de leur liberté, qu'ils sont très farouches et que leur cri à beaucoup d'analogie avec les noms que les Indiens leur ont donnés.

Dans les transactions de la société de Batavia (d), se trouve une très courte mais assez exacte description de l'argus; le Baron de Wurb qui en est l'auteur, désigne cet oiseau sous le nom de (*Juno - Voogel*) ou oiseau de Junon.

L'argus est une de ces espèces dans le famille des Gallinacés dont la classification a du embarrasser singulièrement le naturaliste à système; une place dans un des genres de *Linné* ou de *Latham*, ne peut lui être accordée, et c'est sur des bases aussi légères que peu conformes aux règles de la classification, que les auteurs systématiques se sont permis de le ranger dans le genre du Faisan.

(d) *Verhandelingen van het Bataviasch Genootschap*, 2de deel, pag. 461.

Chez tout les oiseaux la faculté du vol et son plus ou moins de rapidité, dépend en grande partie de la longueur des grandes plumes alaires, ou rémiges; c'est à l'aide de ces plumes (qui d'ordinaire sont les plus fortes, et dont les baguettes sont les plus roides), que l'oiseau peut modérer son vol, et a la faculté de se rabattre plus ou moins promptement; les autres plumes implantées dans le grand os de l'aile, appelées plumes secondaires, aident aussi puissamment à le soutenir; et les couvertures couchées par étage sur ces plumes, contribuent encore à affermir celles-ci, et opèrent une plus grande force à l'action du vol. C'est par cet arrangement mécanique que les ailes peuvent fendre et frapper l'air, et servir à l'oiseau de point d'appui continuel, pour s'élever à son gré; et pour mieux aider a son mouvement progressif dans l'air. Tous les oiseaux de haut-vol, ceux qui sont obligés de rabattre avec célérité, et tous ces oiseaux qui sont forcés à faire de longs voyages, et qui ont un vol soutenu, se trouvent

particulièrement pourvus de rémiges longues et fortes.

Les Gallinacés qui sont oiseaux pesants, dont les ailes peu propres au vol, ne leur permettent ni de partir promptement, ni d'accélérer leur marche, ni de se rabattre brusquement ou de s'élever à une haute distance dans les airs, ont presque tous les rémiges plus courtes que les pennés secondaires; dans le plus grand nombre, les ailes dépassent de fort peu le croupion; c'est d'après ce caractère que les Gallinacés ont été désignés par la dénomination de brachiptères, ou oiseaux à ailes courtés.

Mais, il n'est point d'oiseaux dans la grande famille des Gallinacés, dont les ailes soyent si peu propres au vol que celles de l'argus mâle; les grandes pennés ou rémiges sont non seulement plus courtes que les secondaires, mais tellement disproportionnées, que l'on seroit tenté de considérer cette conformation, comme une erreur de la nature.

En effet les pennés secondaires sont trois fois plus longues que les premières.

rémiges; elles ont outre cette prodigieuse longueur, des baguettes très foibles, et manquent ces rangees de plumes appelées couvertures, ajoutez y [la pesanteur de l'oiseau, sa large queue, au centre de laquelle se trouvent implantées deux grandes et larges plumes qui excèdent les autres de plusieurs pieds, et il ne sera pas difficile d'après cet exposé, de conclure, que l'argus est jusqu'ici non seulement unique dans son genre, mais qu'il est le seul de tous les oiseaux connus, chez qui, une disproportion aussi remarquable ait lieu.

Il n'est guère surprenant qu'un oiseau dépourvu des membres qui sont destinés à le soutenir dans l'air, tels que les Casoars et les Autruches; ou d'autres, qui manquent à ces parties un nombre assez considérable de grandes pennes, tels que les Manchots et les Pingouins, soient attachés à la terre ou confinés dans les abymes de la mer; mais on est bien plus surpris, en voyant un oiseau pourvu de grandes ailes, ou plutôt d'énormes évantails, être si peu propre à se porter au loin dans les airs, L'Argus

Court plus qu'il ne vole, ses pieds assez longs l'y rendent propre; il est encore puissamment secondé dans cette action, par l'usage qu'il fait de ses ailes, dont le mécanisme répond au mouvement des rames. C'est en étendant et en aigitant ces évantails, qu'il parvient à accélérer la vitesse de sa course; la faculté du vol ne lui est cependant pas entièrement refusée, il s'élève quelquefois, mais son vol est alors pesant et peu soutenu.

Suivant le témoignage de Mardsen, l'Argus habite dans l'île de Sumatra, on le trouve également dans le midi de l'Inde et particulièrement dans les royaumes de Pegu de Siam, et de Cambôge; il est très-abondant aux environs de Malaca. Latham et Sonnini nous disent, que les Argus se trouvent dans la Tartarie Chinoise, mais ces auteurs donnent une description si défectueuse de notre Argus, qu'on a de la peine à l'y reconnoître. Ne seroit-il pas probable, qu'ils ont été mal informés concernant le lieu où habitent ces oiseaux? Je ne veux pas nier

la possibilité de leur existence dans la Tartarie Chinoise, mais je n'ai encore vu aucun Argus que l'on sut être apporté de la Chine; tandis que ceux que j'ai été à même d'observer, ainsi que plus de trente individus tant mâles que femelles et jeunes, qui m'ont été adressés, sont originaires de Malaca; ils m'ont été envoyés de Batavia, sous la dénomination de (*Pauw-Fesant*.) Faisan Paon.

L'Argus a été transporté pour la première fois comme objet de très-grande curiosité à Batavia, en l'année 1780, par les soins du Gouverneur de Bruin, résidant pour la Compagnie, à Malaca. Le Baron de Wurb, qui a donné quelques détails sur cet oiseau nous apprend, qu'avant cette époque, l'Argus n'avait point encore été vu dans le chef lieu de l'île de Java.

L'Argus adulte est de la taille d'une Poule d'Inde, sa dimension totale, prise de la pointe du bec jusqu'à l'extrémité de la queue est de cinq pieds trois pouces; les deux plumes intermédiaires de la queue ont seules trois pieds huit pouces; la longueur

des plumes secondaires des ailes est de deux pieds dix pouces; la longueur du tarse quatre pouces quatre lignes.

La gorge, une partie du cou antérieur et les joues sont dénuées de plumes, la peau qui recouvre ces parties est parsemée de quelques poils noirs clair semés, elle forme plusieurs plis irréguliers, sans aucun rudiment de membrane sous le cou, ni d'appendice de cette nature aux joues; la couleur de ces parties est d'un beau rouge cramoisi. Le front, le haut de la tête, et l'occiput, sont garnis de petites plumes veloutées; des plumes étroites à barbes clair semées, semblables à des poils se redressent tant-soit-peu sur le derrière du cou (e); la partie inférieure du cou, la poitrine, le ventre et les cuisses sont d'un brun rougeâtre; chaque plume est irrégulièrement maculée de jaune foncé et de noir: le haut du dos et les petites couvertures des ailes,

(e) Buffon, et les méthodistes commettent une erreur, en donnant à l'Argus une double huppe, cet oiseau ne porte pas le moindre indice de ce caractère.

ont de grandes taches noires, entrecoupées par de petites lignes jaunes d'ocre : une partie du haut du dos, le croupion et les couvertures du dessus de la queue sont semés de taches brunes, sur un fond de jaune d'ocre clair ; ces parties imitent parfaitement le pelage du léopard ; les plus longues des couvertures du dessus de la queue sont d'un jaune pâle, les taches brunes y sont plus rapprochées que sur le dos, et toutes sont d'un brun roux dans leur centre : les penes de la queue, ainsi que les deux larges et longues plumes placées au centre de celle-ci, sont d'un brun marron très foncé, elles sont parsemées de petits points blancs, entourés d'un cercle noir : l'extrémité de ces deux plumes est contournée en spirale, terminée en pointe et d'un gris sale. Les ailes, dont la forme singulière vient de fixer notre attention, ont des penes très larges, parsemées d'une quantité de miroirs ou yeux, ceux-ci font le principal ornement de l'oiseau et lui ont valu le nom d'Argus : les rémiges et les penes du

fouet, ont des baguettes fortes d'un beau bleu; les autres, ou pennes secondaires ont toutes les baguettes foibles, étroites et d'un blanc pur; les barbes extérieures des premières pennes ou des rémiges, sont d'un blanc sale semé de taches noires; chaque tache noire est entourée d'un cercle jaune, qui se nuance en un second cercle dont la couleur est grise; les barbes intérieures sont du double plus larges que les barbes extérieures, elles ont de petites rayes très-courtes qui semblent sortir des baguettes; à ces rayes est accolée une large bande longitudinale, qui prend naissance au haut de la barbe et aboutit jusques à deux pouces près de son extrémité; elle est de couleur rousse semée de petits points blancs, de la grosseur d'un grain de millet; le jaune-terreux domine sur tout le reste de cette barbe, et les taches noires qui s'y trouvent, diffèrent de celles des barbes extérieures, en ce qu'elles ne sont entourées que d'un cercle de couleur brune. Ces pennes sont au nombre de dix. Les autres, que nous nommons pennes secondaires

offrent encore plus de différences dans la couleur de leurs barbes; l'intérieure est presque entièrement d'un blanc grisâtre semé de points noirs, qui sont entourés d'un cercle brun: les barbes extérieures étalent ces beaux miroirs rangés à la file le long des baguettes; entre les miroirs se trouvent de petites rayes ondulées d'un brun noirâtre, posées sur un fond blanc; il paroît naître de chaque miroir une raye large de deux lignes, d'un brun noirâtre, qui se prolonge en diagonale vers l'extrémité de la barbe, ou elle se partage en taches arrondies; les miroirs distribués sur les plumes secondaires sont au nombre de dix neuf sur les plus longues penes, ils diminuent graduellement en nombre, jusqu'à n'en avoir que quinze, sur les penes les plus éloignées du corps: ces miroirs sont d'un vert olivâtre composé, de plusieurs teintes; une petite tache d'un blanc pur placée à la partie inférieure du miroir, semble marquer la lumière, tandis que les nuances foncées en dessinent l'ombre, et qu'un large cercle noir en trace le contour.

Cette description qui peut-être paroitra longue et minutieuse à un grand nombre de mes lecteurs, m'a cependant parue nécessaire; j'y ai présenté un aperçu exact, mais encore bien loin d'égaliser la nature; il est impossible de rendre par écrit les diverses nuances, les teintes et demi-teintes, qui règnent sur le plumage varié de l'Argus. Il semble que la nature, après avoir prodiguée, et si j'ose dire épuisée ses couleurs les plus vives et les plus brillantes, sur un grand nombre d'oiseaux; ait pris plaisir à rassembler sur celui-ci, les couleurs ternes; que peu satisfaite, d'avois su charmer la vue par l'éclat du pourpre, de l'or et de l'azur, qui brillent dans le plumage des Paons, des Oiseaux de Paradis, des Colibris, et des Oiseaux-Mouches; elle ait voulu dévoiler à nos yeux, toute les ressources de son art, en produisant les nuances les plus élégantes, du rebut même de sa palette admirable.

Dans le jeune - âge l'argus mâle est d'un brun terne maculé et irrégulièrement moucheté de roux - jaunâtre, de brun et

de noir; après sa première mue, on ne voit encore aucun indice des miroirs; les baguettes de toutes les pennes des ailes sont noires; le croupion n'est point coloré de ces teintes qui imitent le pelage du léopard, et les deux pennes du milieu de la queue ne dépassent point celle-ci; les rémiges sont alors d'un brun foncé nuancé d'olivâtre sur les barbes intérieures, et marqué vers le bout, ainsi que sur les barbes extérieures, de taches noires et brunes: les pennes secondaires sont d'un brun uniforme sur leurs barbes intérieures; mais sur les barbes extérieures dont le fond est d'un brun jaunâtre, on remarque seulement quelques larges zigzags noirs, et à l'endroit où les miroirs doivent paroître, sont des croissants noirs entourés de marron.

Après la seconde mue, toutes les couleurs ci-dessus indiquées se développent et acquièrent plus de régularité; mais après la troisième mue, elles se dessinent plus parfaitement; le dos et le croupion se couvrent de plumes d'un jaune roussâtre, parsemé de grandes taches marron; les deux

pennes du centre de la queue parviennent à la moitié de leur longueur; les rémiges se dessinent avec des taches régulières; sur les pennes secondaires commencent à se fermer les miroirs, qui sont petits, d'une forme irrégulière, et moins nombreux que sur ces mêmes plumes dans l'oiseau décoré de son plumage parfait; au lieu de ces larges rayes, qui semblent se prolonger de chaque miroir, on ne voit que des grandes taches noires, semées sur un fond brun-jaunâtre; ce n'est qu'après sa quatrième mue accomplie, que l'Argus se revêt des couleurs, dont j'ai fait l'énumération.

Quand l'Argus piafe autour de sa femelle, il étale ses belles plumes des ailes; en les faisant trainer à terre; c'est alors qu'éclatent comme par un charme ces miroirs variés; il relève aussi sa queue, qui ressemble à un large éventail: quand l'oiseau ne voit rien autour de lui qui l'inquiète, ou qu'éloigné de sa femelle, il marche paisiblement, alors les miroirs ne sont point visibles, sa queue forme deux plans verticaux adossés l'un à l'autre, les

plumés secondaires des ailes sont couchées le long de cette queue, et dépassent de beaucoup les pennes latérales de celle-ci.

Les pieds, qui ne portent point d'éperon sont de couleur rouge; le tarse est long, et la membrane interdigitale engage les doigts jusqu'à la première phalange; le bec est jaune, ainsi que les ongles, et l'iris est d'un orange vif. Il ne m'est rien parvenu sur la manière dont ces oiseaux pratiquent leurs nids, ni sur la ponte.

L'Argus est déposé dans ma collection, et on en voit dans plusieurs cabinets.

L'ARGUS Femelle,

Argus giganteus. Min. Femina.

LA femelle de l'Argus dont aucun auteur n'a fait mention, ressemble si peu au mâle, qu'un observateur peu exercé en histoire naturelle ne manqueroit pas d'en faire deux espèces distinctes; quoique le corps de la femelle soit à peu - près, du même volume que celui du mâle, la grande différence qui se trouve dans la longueur de la queue et des ailes; sur tout, dans la forme de ces dernières, font paroître cet oiseau beaucoup plus petit que le mâle: sa longueur n'excede pas vingt - six pouces mesurée depuis le bout du bec, à l'extrémité des plumes du centre de la queue; la plus grande longueur de l'aile qui dans le mâle est de deux pieds dix pouces, ne porte chez la femelle que treize pouces quatre lignes; ajoutez à ces dissemblances, celles également

marquantes dans la distribution des couleurs du plumage, l'absence de cette multitude d'yeux, qui ajoutent tant d'élégance à la parure du mâle, celle de ces deux longues plumes implantées au centre de sa queue; et on sera convaincu, que la modeste compagne de l'Argus, semble avoir été en quelque sorte oubliée par la nature; tandis que celle-ci, s'est plu à orner de ses riches dons, l'élégante livrée du mâle.

Les Argus femelles, ont comme les mâles la nudité sur les côtés de la tête et sur le devant du cou, la queue composée de deux plans parallèles qui ne sont point adossés mais entre-ouverts et formant un angle; enfin les penes secondaires plus longues et dépassant les rémiges. Un duvet cotonneux et très-court, couvre le haut de la tête et l'occiput, ces plumes s'allongent sur le derrière du cou où les barbes ne sont plus desunies; la couleur qui règne sur ces parties, est un gris-brun nuancé de gris plus clair; le bas du cou, la poitrine et le haut du dos sont d'un roux marron, cette couleur forme la teinte

de toutes les plumes des parties supérieures, mais ces dernières portent des zigzags noirs; le dos, le croupion, les petites couvertures des ailes et celles de la queue, portent sur un fond d'un brun-jaunâtre, une multitude de rayes transversales noires, les unes larges les autres étroites et en forme de zigzags; les pennes de la queue sont d'un brun couleur marron, varié de taches et de rayes noires; les rémiges et les plumes du fouet de l'aile, dont les baguettes ne sont point teintes en bleu comme chez le mâle, ont les barbes d'un roux foncé, marqué de petits points noirs; les pennes secondaires qui dans l'Argus mâle, sont pourvues de ces yeux ou miroirs, sont chez la femelle, d'un brun noirâtre, irrégulièrement marqué de petites bandes d'un jaune d'ocre, qui par leurs différentes formes, ressemblent en quelque façon aux caractères dont les Chinois font usage, pour transmettre leurs pensées; le bec la peau nue du cou et les pieds, sont comme dans le mâle.

Sur trente-deux Argus qui m'ont été

expédiés à différentes époques, je n'ai reçu que deux femelles et trois jeunes mâles; ce qui ne doit point faire présumer que les femelles sont moins abondantes dans leur pays natal, mais celles-ci n'ayant point un plumage éclatant, ni des formes extraordinaires; il s'en suit, que les personnes chargées du soin de faire des collections dans les contrées éloignées, fixent particulièrement leur attention sur les espèces à plumage richement décoré, et négligent de porter leurs soins, à l'acquisition des espèces moins privilégiées, qui par la même en sont devenues plus rares.

Les femelles des différentes espèces d'oiseaux de paradis, que j'ai le premier fait connoître à mon ami M. le Vaillant, n'existent peut-être dans aucune autre collection en Eaope; tandis que les mâles de ces espèces, sont considérés comme objets de marchandise; il s'en fait même un grand trafic à Batavia, qui est l'entrepôt de ce genre de négoce.

GENRE PEINTADE.

CARACTÈRES ESSENTIELS.

Bec court, fort; mandibule supérieure courbée; convexe et voutée, base couverte d'une peau nue. *Narines* latérales, placées dans la cire et divisées par un cartilage. *Tête* nue ou emplumée; sur le front un casque osseux, ou une touffe de plumes alongées. *Pieds* à trois doigts devant et un derrière, les doigts antérieurs réunis par une courte membrane; le tarse sans éperon. *Queue* courte, déprimée composée, de 14 ou de 16 penes. *Alles* courtes les 3 premières rémiges étagées, plus courtes que la 4^{me}, qui est la plus longue.

PAINTADE MÉLÉAGRIDE.

Numida Meleagris. *Lath.*

LA peintade, est un oiseau fort anciennement connu sous le nom de Méléagride ou Poule Numidique; les Grecs et les Latins la désignaient par la dénomination de Meleagris, et c'est à tort que les nomenclateurs ont imposés ce nom comme générique au Dindon, ainsi que nous l'avons

fait observer à l'article de cet oiseau, mais quoique assez généralement connu, la peinture n'en étoit pas moins rare du tems des anciens. Cet oiseau élevé autrefois à Rome avec tant de soins, s'étoit perdu en Europe; il est vrai que l'on n'a commencé à les élever en abondance dans presque toutes les contrées, qu'après que les Européens ont fréquentés les côtes occidentales de l'Afrique, qui est la partie des peintades Méléagrides; de là, elles ont été répandues non seulement en Europe, mais les navigateurs les ont aussi transportées en Amérique (a), où suivant le témoignage de plusieurs voyageurs, elles ont formées plusieurs races; mais ces races ou pour mieux dire ces variétés, se réduisent à quelque peu de différences dans la couleur du plumage, comme nous allons le voir.

(a) Les peintades ont été transportées aux Antilles par les Génois, ce n'est qu'en l'année 1508, qu'elles furent apportées à Porto-Rico par des vaisseaux négeriers de cette nation; leur plumage a été légèrement modifié par le climat. *Le dru. voy. aux îles tener. St. Thom. Porto-Rico. v. 2. p. 207.*

Les peintades maronnes dont parle le Père Charlevoix, qui suivant cet auteur vivent dans l'état de sauvages à St. Domingue, sont provenues de celles qui y furent transportées, elles ne diffèrent aurore des nôtres, que par leur plumage tant soit peu rembruni.

Les Peintades à poitrine blanche, qui suivant le sentiment de Brisson sont propres au climat de la Jamaïque, se trouvent aussi abondamment dans nos contrées, et ne sont en effet que des variétés accidentelles, aussi bien que celles, dont le fond du plumage est d'un gris blanc ou cendré; il n'est pas rare de voir dans la même couvée des Peintades qui varient du bleu-noirâtre au gris-bleu cendré.

Les variétés d'un blanc parfait sont très-rares, on les voit le plus souvent à plumage blanchâtre tirant plus ou moins au grisâtre avec des taches blanches.

Bechstein fait mention d'un peintade hybride, fruit de l'alliance du mâle peintade avec une poule vulgaire; ces oiseaux produisent des individus qui tiennent le milieu

entre les deux espèces, ces individus sont toujours inféconds. Pour se procurer ces hybrides on doit observer, de réunir et d'enfermer un jeune coq peintale avec trois ou quatre jeunes poules vulgaires, dès l'époque où ces jeunes oiseaux pourront se passer des soins de leur mère, on doit les tenir éloignés de toutes les autres volailles, et leur prodiguer une nourriture échauffante.

J'ai déjà dit, que l'Afrique devoit être considéré comme le berceau de la Peintade; les premières qui furent transportées en Europe portèrent le nom de Poules Numidiques, et c'est apparamment de la Nubie qu'elles furent portées à Rome, ou suivant le témoignage de Varron elles étoient encore fort rares (b). Les Romains faisoient beaucoup de cas de ces oiseaux, et leur chair étoit estimée dans les grands festins.

C'est sur les côtes occidentales de l'Afrique, et principalement dans la partie méridionale, depuis le Cap de Bonne Espé-

(b) *Varron de re rustica lib. 3. Cap. 9. — cita par Buffon.*

rance jusqu'à la côte de Guinée, que les Peintades vivent en grande troupe dans l'état de sauvages; elles se réunissent plusieurs couvées ensemble, volent par bandes, se rendent à des heures fixes aux sources ou aux rivières voisines pour se désaltérer; à la chute du jour elles se retirent dans les bois, et se perchent sur les arbres pour passer la nuit.

Frisch parle de deux espèces de Peintades, l'une à barbillons bleus et l'autre à barbillons rouges cette erreur que M Frisch; partageoit avec plusieurs auteurs, a été relevée par M. M. de l'Académie et par M. de Buffon, ces savants ont mis hors de tout doute que ces deux espèces prétendues, ne sont en effet que l'un le mâle et l'autre la femelle, le premier ayant toujours les barbillons d'une teinte bleuâtre, tandis que la dernière les a plus ou moins rouges.

Les Peintades sont des oiseaux criards et importuns; Latham compare leur voix au son aigu d'une porte criant sur ses gonds rouillés, ce cri monotone et de-

agréable répond assez bien aux sillabes *ceuk-stuk* prononcées avec force et articulées d'une voix aigre; lorsque ces oiseaux paroissent se lasser en quelque-sort de cette piaillerie maussade, ils font alors entendre par interruption un petit cri qui peut se rendre par les mots, *chi-wi*.

Vrais fléaux des bassecours, les Méléagrides poursuivent à outrance toutes les espèces de volailles, et leur livent une guerre continuelle et opiniâtre; ils sont vifs, inquiets, remuants et quoique leur chair soit de très-bon gout, ils sont si difficiles à élever, et des despotes si intolérants, que l'on renonce souvcnt à les propager dans les ménageries; j'ai vainement essayé plusieurs-fois, de faire peluler ces oiseaux dans les bois avec les faisans, mais le succès n'a jamais couronné mon attente. J'ai constamment remarqué, que les faisans délogent et cèdent le terrain à ces nouveaux hôtes importuns; souvent les faisans quittent entièrement un tel district à force d'être poursuivis par les Peintades; et cet inconvcniant m'a fait renoncer

à les élever dans l'état de sauvages, quoique leur chair acquiert alors un goût bien plus exquis, et qu'elle est préférable à celle du faisan.

La taille de la Peintade Méléagrides égale à-peu-près celle du Coq domestique, sa longueur prise du bout du bec à l'extrémité de la queue, est de vingt pouces; ses ailes pliées s'étendent à un pouce au-delà de l'origine de la queue, celle-ci est courte et penchée vers la terre, le dos est arrondi; un espèce de casque conique s'élève sur le sommet du crâne et se recourbe en arrière, il est d'un rouge bleuâtre. Les peintades qui se trouvent en état de sauvages en Afrique, sont plus petites de taille que les peintades domestiques, elles ont aussi le casque moins élevé et plus mince.

La partie supérieure du cou porte des poils clair-semés, ceux de la nuque se dirigent avec la pointe vers le haut de la tête; la peau nue qui recouvre le cou, est d'un bleu cendré; les barbillons qui pendent à la base de la mandibule

supérieure du bec sont d'un rouge bleuâtre dans le mâle, et d'un rouge clair dans la femelle; le bec est de couleur de corne rougeâtre; les pieds sont d'un rouge rembruni, et les ongles sont jaunes. Tout le plumage est d'un bleu-noirâtre avec des taches blanches plus ou moins arrondies semées sur toutes les plumes, la poitrine seule exceptée, qui est d'un bleu cendré uniforme; les premières grandes plumes des ailes sont blanches, les autres ont la même couleur que le reste du plumage, et sont tachées et rayées longitudinalement de blanc.

Les Peintadeaux sont fort difficiles à élever, leur constitution foible les rendent peu propres à être propagés dans nos climats septentrionaux, ils demandent des soins continuels, et c'est probablement la cause qu'on en élève en si petit nombre. Je crois cependant, que pour peu qu'on voulut se livrer avec assiduité à l'éducation des Peintadeaux, l'économe réussiroit à en tirer un parti profitable, la chair de ces oiseaux étant généralement

estimée et d'un fort bon gout aussi-bien que les œufs. Je déconseille cependant aux amateurs qui auroient des basse-cours peuplées, de tenter une épreuve sur l'éducation des Peintades, ils verroient périr en fort peu de tems toutes les autres volailles; au reste, la voix desagréable et discordante de ces oiseaux, sera toujours une des principales causes, qui détournera l'amateur de les laisser peluler à l'entour de sa demeure.

Les peintades ne s'habituent point facilement à chercher leur nourriture, comme font les poules; elles demandent des soins plus assidus; on est obligé de leur présenter régulièrement un ou deux fois par jour leur nourriture, qui consiste en orge, millet ou sarrasin. Dans les champs ils mangent des sauterelles, des escarbots, des vers et des fourmis, ils coupent et détruisent également les bourgeons et les fleurs. Ils mangent plus que les Coqs et les Poules, probablement par la raison du peu de longueur de leurs intestins.

On peut donner jusqu'à dix femelles.

un Coq peintade, la ponte se fait ordinairement à la fin de may ou dans les premiers jours de juin, elle est habituellement de seize à vingt-quatre œufs, dont la coquille est très-dure, d'un blanc jaunâtre monchété de petits points bruns; la femelle dépose volontiers sa couvée dans un lieu écarté, sous quelque buisson; il est rare qu'elle couve bien et assidument; ses petits quand ils sont éclos lui vont encore moins à cœur; il est conséquemment profitable, de faire couver ses œufs par une poule, l'incubation est de trois semaines et trois ou quatre jours, les jeunes sont délicats difficiles, à élever et demandent beaucoup de soins pour leur nourriture; on doit avoir soin de les placer dans un lieu sec, où les insectes ne manquent point. Avant les six mois on ne distingue point le chapeau du dessus du crâne, ni les barbillons à la machoire inférieure; vers ce tems, ces appendices paroissent, c'est l'époque critique pour les jeunes peintadeaux, ils sont alors sujets aux maladies dont on ne

peut les garantir, que par beaucoup de soins et par une nourriture convenable.

Une différence considérable qui se trouve entre la poule commune et la peintade, c'est que le tube intestinal est beaucoup plus court à proportion dans cette dernière, n'ayant que trois pieds selon M. M. de l'Académie, sans compter les coecum, qui ont chacun six pouces; ils vont en s'élargissant depuis leur origine, et reçoivent des vaisseaux du mésentère comme les autres intestins: le plus gros de tous est le duodénum, qui a plus de huit lignes de diamètre; le gesier est comme celui de la poule, on y trouve aussi beaucoup de petits graviers, quelquefois même rien autre-chose, apparamment lorsque l'animal étant mort de langueur, a passé les derniers instans de sa vie sans manger; la membrane interne du gesier est très-ridée, peu adhérente à la tunique nerveuse, et d'une substance analogue à celle de la corne.

Le Jabot, lorsqu'il est soufflé est de la grosseur d'une bale de paume; le canal

intermédiaire entre le jabot et le gésier, est d'une substance plus dure et plus blanche, que la partie du conduit intestinal qui précède le Jabot, et ne présente pas à beaucoup près un si grand nombre de vaisseaux apparens.

Le coeur est plus pointu qu'il ne l'est communément dans les oiseaux, les poumons sont à l'ordinaire; mais on a remarqué dans quelques sujets, quand soufflant dans la trachée-artère pour mettre en mouvement les poumons et les cellules à air, on a remarqué dis-je, que le péricarde qui paroissoit plus lâche qu'à l'ordinaire, se gonflait comme les poumons: la trachée reçoit dans la cavité du thorax, deux petits cordons musculeux, longs d'un pouce, large de deux tiers de ligne, lesquels s'y implantent de chaque côté (c).

Ces deux muscles, adhérent d'une part au bas de la trachée et de l'autre aux clavicules, ils sont comme je l'ai dit dans le discours, propres à toutes les espèces de Gallinacés; ils servent à tenir la tra-

(c) Buffon dans l'édition de Sonnini, v. 5. p. 291 et 292.

chée fixée au milieu de l'ouverture du thorax. La partie du bas de la trachée et le larynx inférieur des Peintades, diffèrent beaucoup de ces mêmes parties dans les Coqs et dans les Faisans; chez les Peintades, tout le tube de la trachée depuis la glote jusqu'à la distance d'un pouce du larynx inférieur, se forme d'anneaux entiers, dans les intervalles desquels sont des membranes; cette partie de la trachée est susceptible de s'allonger et d'être raccourcie, par les deux paires de muscles qui l'accompagnent dans sa longueur; mais, à un pouce de distance du larynx inférieur, les anneaux sont larges parfaitement cylindriques et soudés les uns aux autres; de chaque côté de ce tube sont vers le bas, cinq membranes, qui sont suivies des trois anneaux du larynx inférieur, d'où pendent les bronches; celles-ci, sont formées de demi-anneaux plats, qui diminuent graduellement de longueur. Voyez cette partie pl. I. fig. 4. et 5.

PEINTADE MITRÉE.

Numida Mitrata. *Latham.*

DANS l'article précédent il a été dit, qu'on observe dans l'espèce de la peinture vulgaire ou Méléagride plusieurs variétés, décrites par les auteurs, comme autant d'espèces ou de races particulières, dont l'existence, doit être attribuée à l'influence des divers climats dans lesquels ces Peintades se trouvent transportées; peut-être seroit il même plus naturel de croire, que ces variétés doivent leur origine à un simple hasard, à une constitution vicieuse, ou bien à une dégradation produite par l'état de domesticité.

Il existe cependant des espèces, chez lesquelles les principaux caractères sont si différens, dont la taille, ainsi que plusieurs autres attributs ont si peu d'analogie avec

les Peintades Méléagrides, qu'on ne sauroit se refuser de les admettre comme des espèces distinctes, qui paroissent mériter notre attention particulière, en ce qu'elles n'ont été connues que depuis un petit nombre d'années, et que ces Peintades ont été trouvées dans l'état de sauvages.

La Peintade Mitrée a été indiquée très succinctement, d'abord par Pallas et ensuite par Latham, et Sonnini, ces derniers auteurs en ont parlé, d'après le Spicileges du voyageur Russe. Nous nous proposons d'ajouter quelques nouveaux détails, qui serviront à la connoissance plus parfaite de cette espèce et de la suivante.

La peintade mitrée a les moeurs et les habitudes de la méléagride, son cri peu différent est également continu et discordant; sa taille est encore pareille; elle mesure en totalité vingt pouces; son tarse a trois pouces, et le doigt du milieu avec l'ongle à deux pouces sept-lignes; dans l'état d'adulte son casque s'élève à environ un pouce sept-lignes au-dessus du crane; dans les jeunes

individus, ce casque est moins recourbé en arrière et angulaire; deux petites membranes larges tout au plus de deux lignes prennent leur origine vers l'angle de la mâchoire supérieure du bec, une autre également peu large se dirige le long de la partie nue de la gorge; les pieds sont plus forts et plus nerveux que dans la pintade mélagride.

Si de ces dissemblances, nous passons à l'examen du plumage, nous y trouvons également des disparités. Le bec dans cette espèce est d'un rouge jaunâtre; le casque, le haut de la tête, l'espace entre les yeux et le bec, ainsi que l'extrémité des barbillons sont d'un rouge couleur de sang; le reste de la partie nue du cou est d'un bleu clair teint de violet; il y a quelques poils clair semés et noirs sur cette partie; le plumage est généralement d'un noir plus foncé que dans l'espèce vulgaire; les taches blanches sont plus régulièrement distribuées; les grandes plumes ne sont point blanches mais de la même couleur que le reste du plumage; le bas

du con et la poitrine sont d'un gris-noirâtre avec d'étroites rayes transversales; les pieds et les ongles sont d'un gris-noirâtre; l'iris est d'un gris-brun.

La peintade mitrée a été trouvée dans l'état de sauvage à l'île de Madagascar; il est à présumer quelle se trouve également répandue sur le continent de l'Afrique, puisque l'individu qui fait partie de mon cabinet, a été envoyé de la partie méridionale de cette contrée.

PEINTADE CORNAL.

Numida cristata. Lath.

BUFFON, fait mention de cette jolie espèce, mais en des termes vagues; Sonnini, nous en donne une description d'après Pallas, sous le nom de Peintade à crête, dénomination qui m'a paru défectueuse, en ce qu'elle donneroit très-facilement à présumer que cet oiseau porte sur la tête une crête charnue comme le Coq, tandis qu'effectivement elle porte une touffe de plumes; cette considération me paroît assez valable pour m'autoriser à changer cette dénomination, en proposant à sa place, celle que porte l'espèce dans son pays natal.

La Peintade cornal est moins grand que la méléagridé, le bec est de couleur de corne surmonté d'une cire bleuâtre ou sont places les narines, elle n'a point de caroncules gutturales, mais on remarque un petit appendice de peau ou un pli longitudinal de

chaque côté de la mandibule inférieure; la gorge, le haut du cou et l'occuput, sont recouverts d'une peau nue, qui est d'un bleu foncé sur les côtés et sur le derrière du cou, se nuance en bleu grisâtre à l'entour des oreilles, et prend une teinte de rouge cramoisi, sur toute la partie antérieure du cou; on voit quelques poils très déliés et noirs, semés sur ces parties nues; sur la tête s'élève une ample touffe de plumes noires à barbes déliées; la majeure partie de cette huppe, se recourbe et tombe en arrière, tandis que les plumes placées à la base du bec retombent en avant sur la mandibule supérieure: tout le plumage est noir, le cou et le haut de la poitrine sans taches, mais le reste du corps semé de petits points d'un blanc bleuâtre, qui n'ont guere plus de circonférence qu'un grain de millet; ces taches sont entourées d'un cercle fort étroit d'un beau bleu clair; les grandes pennes des ailes sont d'un brun noirâtre sans taches; les secondaires sont en partie de cette couleur et portent quatre rayes lon-

gitudinales le long de la baguette: trois ou quatre de ces pennes ont une large bande blanche, qui borde toute la longueur des barbes extérieures; les autres plumes secondaires les plus proches du corps sont rayées longitudinalement de blanc bleuâtre: la queue porte des rayes ondées d'un blanc bleuâtre sur fond noir; les pieds sont nerveux et d'un brun-noirâtre, l'iris est brun.

Le Cornal habite les régions de la brûlante Afrique, c'est dans les pays des Grands Namaquois, et dans l'intérieur des terres de la Guinée, qu'elles vivent en grandes bandes de quelques centaines, composées de plusieurs couvées réunies; elles font retentir les déserts de leurs cris discordants et sinistres; c'est particulièrement aux premiers rayons du soleil, et vers la chute du jour, que ces cris aigus sont les plus fréquens. Leurs mœurs sont du reste les mêmes que celles des espèces voisines; elles se nourrissent également de toutes sortes de graines, de vers, d'insectes, et de bayes.

Si les espèces des peintades Mitrées et des peintades Cornat, ne sont point réduites à une domesticité aussi parfaite, que les Mélagrides ou poules Numidiques des anciens, si elles sont même encore rares dans les ménageries comme objets de curiosité, on ne doit pas s'imaginer que le naturel plus sauvage ou la différence de mœurs en sont les causes; je puis assurer que ces espèces sont aussi faciles à rendre domestiques que les Mélagrides; mais jusqu'ici, on n'a point encore fait des tentatives pour se les rendre familières. L'Homme depuis longtemps fâcheux possesseur d'un oiseau, réduit à la domesticité par des essais, dont les premières tentatives remontent à des tems très reculés, n'a dès-lors plus songé à augmenter le nombre de ses jouissances, en étendant ses vues sur des espèces analogues, desquelles, il ne pouvoit en apparence se former un nouveau but d'utilité. L'Existence de ces oiseaux dans l'intérieur des terres a retardé leur découverte; aussi les Grecs et les Romains n'ont ils jamais possédés ces espèces dans

l'état de domesticité; il est certain qu'aucun auteur ancien n'en fait mention; tandis que les peintades mélagrides, qui habitent plus particulièrement le long des côtes d'Afrique, ne sont pas échappées à l'attention prévoyante de ces nations, dont les travaux utiles nous sont échus en héritage, et continuent encore de nos jours, à tendre à notre utilité et à augmenter en même tems, le nombre de nos jouissances.

La peintade cornal fait partie de mon cabinet.

Mon ami le Vaillant m'a dit avoir découvert dans l'intérieur de la Caffrie, une nouvelle espèce de peintade, différente de la Mélagride et du Cornal. N'ayant jamais vu un individu de cette espèce, je me contente de la signaler d'après la note, que M. le Vaillant m'a communiqué.

Je nomme cette peintade la peintade Nègre, elle habite le pays des Caffres, vit en troupe comme la peintade à casque; elle a une très grosse huppe sur la tête, et tout le cou garni des plumes, sans aucune nudité ni barbillons. La

---DES PEINTADES. 453

huppe, tout le cou et la poitrine sont d'un noir mat; le dessous du corps est gris-brun perlé de blanc; et toutes les parties supérieures, sont d'un gris-bleu avec des taches blanches, entourées d'un cercle bleu.



A D D I T I O N
À L'ARTICLE
D U P A O N.

A ce que j'ai dit de la forme de la trachée, à la page 44 de ce volume, article du paon domestique; jouterai encore les observations suivantes.

Les anneaux de la trachée sont entiers, pour autant que cela concerne ceux de la partie inférieure du tube de cet organe; ils y sont larges parfaitement cylindriques, soudés à leur partie postérieure et très peu distants par-devant; ce qui fait que le bas de la trachée, a seulement la faculté de se plier en arrière et de côté, mais point en avant; elle y est incapable de s'allonger ou de se raccourcir, et présente pour la longueur d'un pouce et demi, un tube cartilagineux, apeu-près semblable à celui, qu'on remarque dans quelques espèces d'Oijcs; la trachée est

ADDITION À L'ARTICLE DU PAON. 455

terminée par un seul anneau, divisé par la traverse d'où pendent les bronches; celles-ci sont plates et presque entièrement membraneuses: tout le reste du tube de la trachée est formé de demi anneaux, qui, ne se réunissent point par devant, mais qui alternent; la distance entre chaque demi anneau, est garnie d'une membrane large de plus d'une ligne; ce qui fait que cette partie de la trachée, est susceptible d'une grande extention, par le ressort des muscles qui l'accompagnent.

DISCOURS
SUR LES GENRES
PAUXI, HOCCO
ET
PÉNÉLOPE.

LES trois genres essentiellement distincts, que je désigne par les dénominations de *Pauxi*, *Crax* et *Pénélope*, ont le nouveau monde pour patrie; ils y remplacent le genre du Faisan, qui se trouve répandu dans les différentes contrées de l'ancien continent, où on n'a trouvé jusqu'ici, aucune espèce analogue aux *Pauxis*, aux *Hoccos* et aux *Pénélopes*.

Pour ce qui regarde les caractères habituels de ces oiseaux, je ne puis mieux faire que de rapporter ici avec mes remarques, les détails donnés par deux voyageurs qui ont observés plusieurs de ces espèces, dans les pays qu'elles habitent. M. M. Sonnini

(a) et d'Azara (b), sont les auteurs que je me propose de citer à cette fin.

Les Pauxis et les Hoccos vivent en grandes troupes, dans les vastes forêts de l'Amérique méridionale; leur naturel est peu sauvage, leur caractère est doux, tranquille et sans défiance; mais le nombre de ceux qui fréquentent les environs des lieux habités, deviennent ombrageux et farouches, tout les fait enlever, parceque étant toujours en but aux poursuites des chasseurs, ils se voyent sans cesse inquiétés par leurs alertes et principalement par l'explosion de leurs armes à feu: mais ce qui paroît prouver, que le naturel des Paux et des Hoccos, est plutôt doux et sociable, c'est qu'ils s'appriivoisent très facilement; et que leur familiarité dans l'état de domesticité, est bientôt à l'égal de celle de nos oiseaux de bassecour; je les ai observés dans plusieurs ménageries en Hollande, où ils n'étoient guère moins familiers que les

(a) *Sonnini, nouv. édit. de Buff. t. 6.*

(b) *d'Azara, voy. dans l'Amer. merid. t. 4. p. 161.*

Dindons, les Pabbs, et les Peintades ; j'attribue leur infécondité dans l'état de domesticité aux peu de soins particuliers qu'on donne à ces oiseaux ; qui sans contredit en demandent de plus assidus, avant d'être parfaitement acclimatés. La magnifique ménagerie de M. Ameshoff a pu servir d'exemple ; cet amateur a eu la satisfaction de voir ses tentatives couronnées par le plus heureux succès ; les Hoccox coxillix (c) le pauxi a pierre (d) et d'autres, produisaient chez lui en aussi grande abondance, que nos volailles de basse-cour, sa table en étoit abondamment pourvue (e). La chair des jeunes est blanche et du gout le plus

(c) *Cras rubra* Muhl.

(d) *Cras pauxi* Latb. et Gmel.

(e) je me rappelle avoir assisté dans mon enfance à un diner chez M. Ameshoff, qui, pour faire étalage de la magnificence de sa ménagerie, faisoit servir sur sa table, non seulement des Pauxis des Hoccox et différentes espèces de Faisans exotiques ; mais aussi les Sarcelles à éventail de la Chine et les Canards de la Louisiane, se trouvoient sur la table, lors de ce festin digne des tems d'Hélogabale.

exquis, elle est supérieure à celle de la Pintade, et du Faisan. Il est surprenant que dans l'Amérique méridionale, les colons ne s'attachent point à élever les différentes espèces de Hocos; selon le témoignage de Sonnini, ceux de la Guiane n'avoient pas encore fait cette tentative à l'époque de son voyage dans ces contrées: ce seroit néanmoins unir l'agréable à l'utile; car indépendamment de la beauté de ces oiseaux, leur chair est blanche et d'un excellent goût, les soins de la domesticité la rendroit encore plus succulente.

Le naturel des Hocos semble en quelque sorte fait pour la domesticité; il est certain, qu'en s'appliquant d'avantage à leur éducation qu'on ne l'a fait jusqu'ici, on parviendra à force de soins à se procurer de quelques espèces dans ce genre; peut-être de toutes, la même utilité, jointe aux mêmes jouissances, dont nous dédaignons si amplement les soins mis à nous rendre familiers, différentes autres espèces de Gallinacés; le naturel des Hocos nés et élevés en domesticité, est

plus particulièrement à comparer aux mœurs douces et paisibles des Coqs, ils aiment à se trouver dans le voisinage de l'homme, dont ils semblent rechercher la société; sans montrer le désir de prendre leur refuge vers les lieux solitaires, il font usage des gîtes que l'homme leur prépare, y reviennent journellement et préfèrent ceux-ci pour pondre et pour couver; ils sont poligames, plusieurs femelles peuvent être réunies à un seul mâle; quoique d'espèces différentes, ils sont peu difficiles à s'allier entre-eux; ils produisent des individus féconds, lesquels s'allient également; il est probable que ce mélange étant répété de différentes manières, on parviendrait à cultiver par des soins convenables, plusieurs races différentes de ces oiseaux, dont les descendants, seroient propres à former des variétés singulières, susceptibles de se multiplier à l'infini sous les yeux de l'homme. Je parlerai plus particulièrement de ces individus métis, aux articles qui traitent des différentes espèces.

Pour tirer bon parti des Hocos que l'on voudroit acclimater dans nos con-

trées, il seroit nécessaire d'obtenir des colonies des oiseaux préalablement accoutumés à l'état de domesticité, ou nés dans la domesticité; quelques soins particuliers donnés à leur première arrivée, les acclimateroient dans peu de tems; en leur distribuant d'abord une nourriture plus ou moins échauffanté, tel que du chenevis, et sur tout, en ne les exposant pas tous d'un coup, à la température plus froide de nos contrées, à la quelle il est nécessaire de les accoutumer peu à peu. Il sera encore nécessaire de les placer dans un abri, où ils puissent jouir des premiers rayons du soleil, et de chauffer légèrement l'endroit où on les enfermera, durant le premier hiver de leur arrivée; en observant toujours, que le terrain qu'on leur donne soit vaste, ombragé d'un coté et très sec. Une fois acclimatés ils ne sont pas délicats sur le genre de nourriture, ils mangent indifféremment le maïs, les petits pois, le sarrasin, le riz et le pain: je erois cependant que le maïs mêlé avec un peu de

462 DISCOURS SUR LES GENRES

graine de chanvre leur conviendra le mieux : il faudra aussi leur donner de tems en tems des orties, dont ils sont très friands.

Le naturel des Pauxis est paisible, ils sont très doux peu bruyants, ils vivent en très bonne intelligence avec toutes les autres espèces de Gallinacés; ce qui n'est pas le cas des Pintades, qui ont de plus un inconvénient, dans les cris discordants qu'ils répètent à continnité; la démarche de ces oiseaux est grave, ils volent peu; et leur vol est lourd et peu soutenu, mais ils courent avec une grande célérité; ils portent la queue pendante, presque à chaque pas elle fait un petit mouvement en s'élargissant horisontalement.

Leur cri peut très bien se rendre comme le dit Sonnini, par les syllabes *pa-hic*; un autre son plus aigu et plus sonore, provient très vraisemblablement de la grande longueur de la trachée et de ses différentes sinuosités. Sonnini, est encore très véridique dans l'observation suivante; le Hacco de la

PAUXI HOCCOS ET PÉNÉLOPE. 463.

Gujane dit-il, (et ceci peut se dire de toutes les espèces de Pauxis et de Hoccos), fait encore entendre un bourdonnement sourd, ce n'est point un cri, mais un son concentré et semblable à celui du son d'une basse, ce bruit sourd qui est aussi propre au Dindon, paroît être formé dans la capacité de l'abdomen, et ne se répand au dehors que par les pores des chairs et des tégumens; en sorte qu'on peut dire que ces oiseaux sont ventriloques. Les sons différens que les Pauxis, les Hoccos et les Pénélopes font entendre, sont modifiés par les sinuosités que décrit le tube de la trachée, ces sinuosités varient très-sensiblement dans les différentes espèces dont nous aurons à parler. J'ai eu occasion de disséquer plusieurs de ces oiseaux, et me suis assuré par là, des disparités qui existent entre chaque espèce; ces recherches anatomiques sont en partie nouvelles, et en partie renouvelées, pour vérifier les observations précédemment faites par Mr. M. Bajon (f) et Latham (g).

(f) Mémoires sur Cayenne, t. 1. p. 374. — 403.

(g) Transactions of the Linnean Society, v. 4.

C'est, chez ces trois genres d'oiseaux propres à la partie méridionale du Nouveau Monde, qu'on trouve dans le tube même de la trachée, des sinuosités plus ou moins longues; et c'est là, le seul caractère bien marqué, par lequel ces trachées diffèrent, de celles des autres oiseaux Gallinacés; le larynx inférieur, est comme chez ces derniers dépourvu de muscles propres, qui servent de moteurs à cette partie dans plusieurs autres genres d'oiseaux. Le larynx inférieur et les bronches des Pauxis, des Hoccois et des Pénélopes ne diffèrent, de ces mêmes parties dans les Paons, les Coqs et les Faisans, que par la position des anneaux, la distance des membranes qui se trouvent entre chacun-d'eux, et le peu de différence dans la forme des traverses d'où pendent les bronches (h).

Dans les Pauxis à pierre (i), et dans

(h) Voyez pour ces différences, les figures des planches anatomiques de ce volume et du suivant.

(i) On ne connaît de nos jours que deux

tous les Pénélopes chez lesquels la forme de la trachée a été observée ; on a trouvé, qu'elle décrit une ou plusieurs circonvolutions, qui toutes se dirigent sur les muscles de la poitrine, entre les tégumens, immédiatement au - dessous de la peau ; dans les seuls Hoccos on a observé, que ces circonvolutions du tube de la trachée, ont lieu à la partie inférieure du cou, ou dans la cavité du thorax, apeuprès de la même manière, que dans les mâles du genre Spatule (*Platalea*) ; mais, on n'a point encore rencontré une espèce dans aucun de ces trois genres, chez laquelle, les circonvolutions du tube de la trachée, se forment dans l'intérieur de l'os du sternum ; comme nous voyons que cela a lieu, dans le plus grand nombre des espèces qui composent le genre Grue (*Grus*), et

espèces qui composent le genre Pauxi, le Pauxi à Pierre et le Pauxi Mitu ; je n'ai jamais eu occasion de disséquer, ou de voir les parties internes de ce dernier, et on n'est point encore instruit sur la forme de la trachée, dans cette espèce.

dans le Cygne sauvage (*Cygnus flavirostris*) ; on assure que semblable conformation a lieu, dans le genre Paille-en-queue (*Phœton*).

Il n'est pas nécessaire à ce que je présume, d'entrer ici dans de longs détails, pour prouver que les Pauxis, les Hoccas et les Pénélopes, ne sont ni des Dindons, ni des Faisans ; il sera facile de juger d'après mes descriptions, jusqu'à quel point on doit ajouter foi, à cette fausse opinion de quelques naturalistes ; les dissemblances seront encore plus marquées, pour celui qui prendra pour guide, les lumières que nous offre l'examen des parties internes.

En portant seulement un regard superficiel, sur les oiseaux qui composent le genre Pauxi et le genre Hocco, on seroit tenté de les considérer comme appartenant à un même genre ; aussi presque tous les méthodistes ont-ils commis cette erreur. En effet, ces oiseaux ont une même taille, les mêmes mœurs, un plumage dont la couleur dominante est la même dans presque toutes les espèces ; enfin très-peu de disparités dans les habitudes, et un naturel

également susceptible de se plier au joug de la domesticité. Un nombre aussi considérable de caractères semblables, a fait négliger de porter l'attention sur les caractères disparates; ceux-ci, ont à la vérité exclusivement rapport, à des formes différentes dans la structure du bec et des narines; mais, comme dans l'ordre de la classification méthodique, où les seules dissemblances dans la forme du bec, dans la position des narines et la forme de leur ouverture, dans la construction des pieds, des doigts et des onglés (k), doivent

(k) Les différences dans les formes de ces parties, qui constituent les caractères *indispensables*; peuvent encore obtenir une plus grande étendue, et servir en même tems à mieux distinguer les genres, par des caractères accessoires; tels que, ceux pris de la forme des ailes, de la longueur respective qui se trouve entre les rémiges, de la forme de la queue et du nombre de ses pennes; auxquels on peut encore ajouter; des caractères pris dans la forme totale du corps, des plumes, ou de quelque partie de celles-ci.

463. DISCOURS SUR LES GENRES

décider des différences génériques; on ne pourra point se dispenser, d'assigner un genre particulier aux Pauxis et aux Hoccos, tandis qu'on se verra également dans la nécessité, de séparer les Pénélopes, de l'un et de l'autre de ces genres.

Les Pauxis et les Hoccos, sont de gros oiseaux de la taille du Dindon et du Paon; ils ont les ailes très courtes en proportion du volume du corps; les quatre rémiges extérieures sont les plus courtes, également étagées, la cinquième et la sixième sont les plus longues; la queue est longue, composée de douze pennes fortes et larges; les jambes sont longues et robustes; les doigts sont longs, trois devant et un derrière, ceux de devant sont réunis par une membrane, qui s'étend jusqu'à la première articulation; le doigt postérieur s'articule plus bas sur le tarse, que dans les autres genres des Gallinacés, mais il n'est point placé à niveau des autres doigts, comme dans les Pigeons.

Les Pauxis ont le bec court, fort, comprimé; sur le mandibule supérieure,

s'élève un prolongement de la même nature cornée que la mandibule, et formant avec elle une même pièce; les narines sont basales, latérales, percées perpendiculairement près du front derrière le prolongement corné, à moitié fermées par le haut et ouvertes en-dessous.

Les Hoccos ont le bec de médiocre longueur, comprimé, plus haut à sa base que large; la mandibule supérieure élevée, courbée depuis son origine et voutée; la base du bec recouverte d'une cire; sur la tête une huppe à plumes contournées et frisées; les narines latérales, percées longitudinalement dans la cire, à moitié recouvertes par le haut, et ouvertes par devant.

Plusieurs caractères, que je viens d'indiquer dans les mœurs et dans les formes des Pauxis et des Hoccos, peuvent s'appliquer également aux Pénélopes; ces derniers, ont cependant des caractères particuliers, qui serviront à les distinguer.

Autant les Pauxis et les Hoccos, sont des oiseaux qui cherchent la compagnie

de leurs semblables, autant les Pénélopes les évitent; on les rencontre rarement réunis en bandes, le mâle et la femelle se réunissent vers la saison des amours; aussitôt que les jeunes peuvent voler, ils quittent la compagnie de leurs parens et se cachent dans les bois. Ce sont des oiseaux plus remuans, plus criailleurs et qui ont la voix beaucoup plus forte, que la plupart des Hocos. Le Pauxi à pierre a la voix la plus rétentissante, tandis que dans le genre Pénélope, c'est le siffleur, qui a la voix la plus foible. Je reviendrai sur ces différences, dans les articles qui traitent de chaque espèce en particulier. En faisant connoître l'anatomie de ces oiseaux, Bignon (1) nous assure, que les Hocos, ne font qu'une couvée par an, tandis que les Pénélopes en font deux (2).

(1) Bignon mémoires sur Cayenne v. 2. p. 248.

(2) Je remarque ici, que beaucoup d'espèces d'oiseaux propres au Nouveau Monde, font deux pontes par an dans les contrées chaudes, tandis

P AUXI HOCCO ET PÉNÉLOPE 471

Les Pénélopes, sont à peuprès de la taille de la Peintade et du Faisan; ils ont comme les Pauxis et les Hoccos, la queue longue, légèrement étagée et arrondie; les plumes au nombre de douze; les quatre rémiges extérieurs de chaque aile, sont les plus courtes, également étagées entre-elles, la cinquième plume, quoique proportionnellement beaucoup plus longue que les quatre premières, est cependant d'une ligne plus courte que la sixième, qui est la plus longue; les pieds sont munis de quatre doigts, dont trois devant et un derrière, celui-ci s'articule presque à niveau des doigts de devant, qui sont réunis par une membrane jusqu'à la première articulation; le bec est médiocre, plus large que haut, et moins courbé que celui des Hoccos; la mandibule supérieure

que ces mêmes espèces, répandues dans des pays dont la température est plus froide, n'y font qu'une seule couvée. Parmi les Gallinacés de l'Amérique Septentrionale, nous remarquons la même particularité,

471 DISCOURS SUR LES GENRES

est déprimée et ne commence à se courber que vers son extrémité; la base du bec, la région des yeux et des côtés de la tête, sont nus; dans plusieurs espèces, on remarque un appendice charnu on espèce de barbillon, qui pend sur le milieu de la gorge; cette peau est double comme dans le Dindon: les narines sont latérales, de forme ovale, placées dans la cire au milieu la mandibule, à moitié fermées par une membrane, et ouvertes par-devant.

Les Pauxis les Hocos et les Pénélopes, construisent leurs nids sur les arbres, la femelle y dépose plusieurs œufs; Sonnini dit, que le nombre de ceux-ci varie de deux à cinq suivant l'âge des femelles: mais d'Azara porte ce nombre jusqu'à huit. Il est certain, qu'en domesticité et lorsqu'ils sont bien acclimatés, ils pondent en aussi grande abondance que nos Paons, nos Dindons et nos Peintades; les jeunes courent au sortir de l'œuf, et mangent de suite comme les poussins; les femelles rassemblent leurs poussins sous les ailes pour les réchauffer, et elles ont alors des cris

particuliers d'apel. Ces faits que je puis garantir, ne s'accordent pas bien avec l'habitude qu'ont ces oiseaux, de nicher dans l'état de sauvages sur les arbres; dans ce cas, comment les parents nourrissent-ils leur progéniture, et à quelle époque les jeunes quittent-ils le nid, et pourvoyent-ils, à leur propre subsistance? J'inclinerais très fort à soupçonner, que les Hoccos et les Pénélopes, transportent leurs petits peu après leur naissance à terre; qu'ils emploient pour cela, les mêmes moyens dont j'ai vu se servir les Canards sauvages (*Anas boschas*), quand il leur arrive de placer leur nid sur quelque arbre apporté d'un étang; habitude qui est propre à plusieurs espèces de Canards d'Amérique; lesquelles, ainsi que j'ai été à même de l'observer chez le Canard sauvage, descendent avec leurs petits de la sommité des plus hauts arbres, en les prenant l'un à un, par le bec; c'est ordinairement le mâle qui se charge de ce soin, tandis que la femelle rassemble sa couvée autour d'elle, à mesure que le mâle les descend. M. Vieillot,

m'a confirmé dans cette supposition par un fait, dont il a été témoin. Étant à la chasse dans les bois de l'Amérique, il fit lever une petite bécasse (*Scolopax minor*), entourée de ses petits qui ne pouvoient voler; étant allé à l'écart, M. Vieillot vit arriver la bécasse, qui transporta tous ses petits, en les saisissant par le bec.

C'est aux naturalistes voyageurs, à nous résoudre ces questions embarrassantes, mais la plupart de ceux-ci, ne portent pas toute l'attention nécessaire, que demande l'étude des mœurs, et la connoissance de toutes les habitudes des espèces, qu'ils sont à portés d'examiner; ce qui fait, que nous n'avons souvent que des notions imparfaites, sur les habitudes d'un très-grand nombre d'animaux; les voyageurs d'aujourd'hui, veulent faire marcher de concert tous les genres d'observations, et par cela même, ils négligent de porter l'attention et le fini du travail, que demande chaque partie, pour pouvoir servir avec quelque fruit, aux progrès des sciences.

J'invite les naturalistes, à ne point dé-

cidér trop légèrement sur l'apparante identité des espèces, qui composent le genre Pénélope; je m'y suis souvent abusé, avant d'avoir bien saisi les caractères qui distinguent ces espèces, dont le plumage n'offre que peu ou point de dissemblance; et chez lesquelles, les caractères qui tiennent aux formes extérieures, sont très-peu apparens. Il est également utile de dire, particulièrement pour les Hoccos; qu'on doit avoir soin, avant d'établir des comparaisons ou juger des disparités dans ces espèces; de s'assurer, si les individus sur lesquels on veut les établir, sont originaires de l'état de sauvagerie, ou bien s'ils ont été produits en domesticité.

Le grand nombre d'individus nés dans les ménageries de Hollande, ont successivement passé dans les collections publiques et dans celles des amateurs; ces individus, particulièrement ceux des trois espèces de *Hocco Teuchoti*, *Coxilliti* et *Mituparanga*, sont très-souvent le produit mixte de ces trois espèces; puisque dans nos

ménagries, on s'est souvent servi d'un mâle de l'une de ces espèces, avec les femelles de l'autre.

Avant de terminer cet article il est nécessaire de faire observer; que le Hoadzin (n) ou faisan huppé de Cayenne pl. enl. de Buffon, n°. 337, qui est le même oiseau que le Sasa de Sonnini; n'est ni un Hocco, ni un Pénélope, comme l'ont prétendu plusieurs ornithologistes; ce n'est point aussi un Faisan, comme je l'ai fait observer, lorsqu'il a été question de ce genre; enfin, l'Hoadzin n'est pas un Gallinacé; la longueur de ses ailes et la conformation de ses pieds; l'éloignent entièrement de cet ordre d'oiscanx; ses mœurs sont aussi très-différentes. M. Illiger dans son *Prodomus Mammalium et Avium*, place cet oiseau dans l'ordre des Gallinacés, sous le nom générique

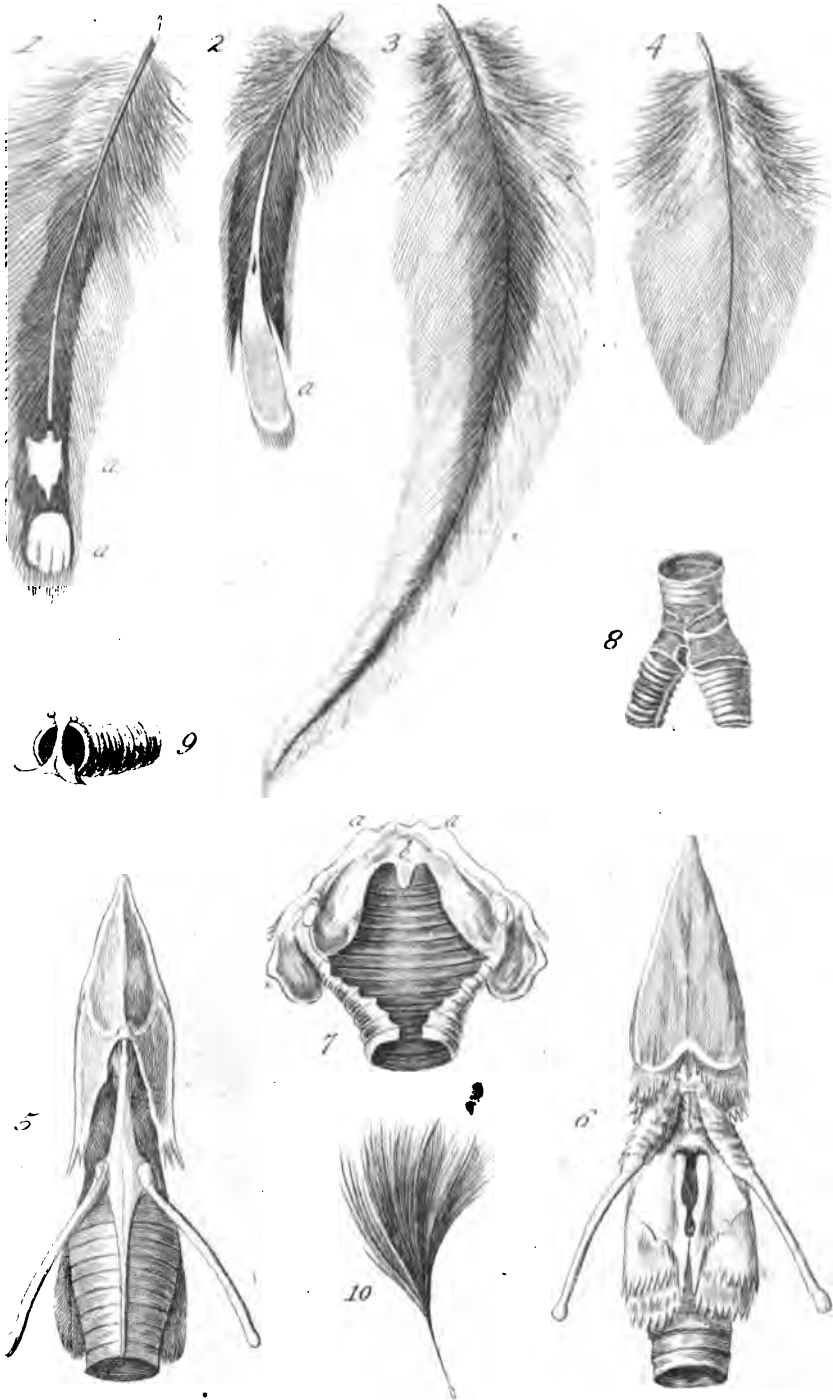
(n) *Phasianus cristatus* Lath. et Genél.

(o) *Voyez Sonnini*, v. 6. p. 290. et p. 294. où cet auteur décrit cet oiseau.

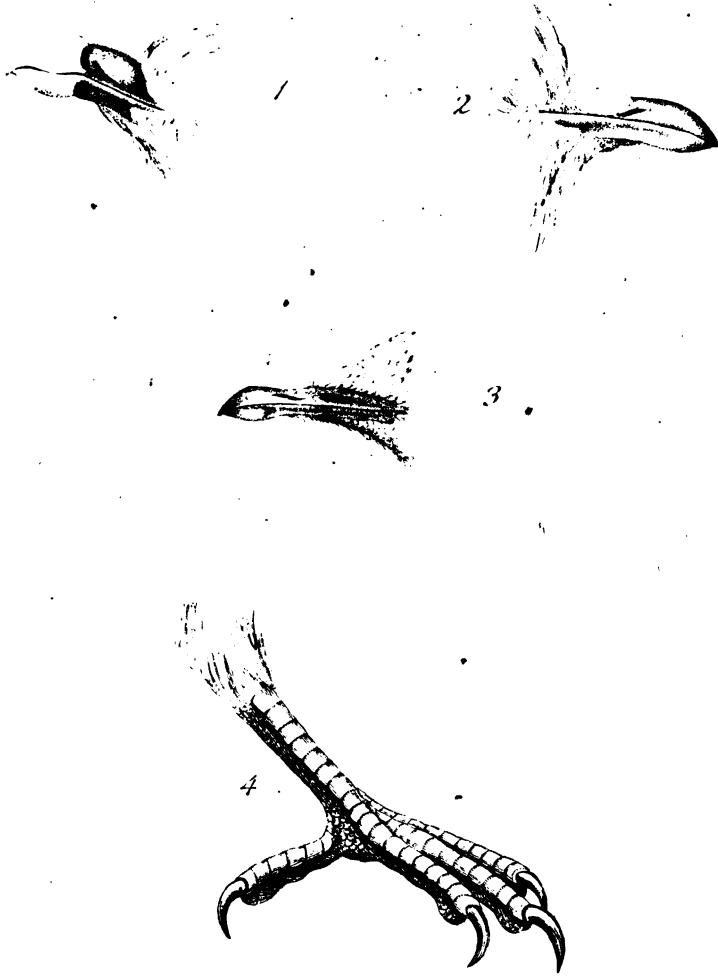
Opisthocomus; il range aussi le *Menura* dans cet ordre; mais, ni l'un ni l'autre, y sont à leur place.

ERRATA.

- Pag. 13. *fig.* 9. les quels *lisez* lesquels.
— 26. — 13. penes *lisez* rémiges.
— 67. — 16. prouvedidemment *lisez* prouvé
évidemment.
— 73. — 3. vilageois *lisez* villageois.
— 74. — 2. Padone *lisez* Padoue.
— 85. — 6. après et *lisez* et après.
— 252. — 17. l'occuput *lisez* l'occiput.
— 267. — 2. Ecandatus *lisez* Ecaudatus.
— 273. — 18. fin *lisez* Sir.
— 283. — 24. emplumés *lisez* empluméc.
— 291. — 1. emplachemens *lisez* emplace-
mens.
— 293. — 18. que de *supprimez* de.
— 296. — 20. fuie *lisez* fuit.
— 310. — 17. paine *lisez* parmi.
— 372. admiroit, avec un égal intérêt oiseaux
dans leurs superbes enceintes; on dans
ces ménageries *lisez* oiseaux dans leurs
superbes enceintes; on admiroit avec
un égal intérêt dans ces ménageries,
— 373. — 12. formé *lisez* formée.
— 373. — 22. adultus *lisez* adultes.
— 376. — 6. parrage *lisez* parrages.
— 376. — 11. établissents *lisez* établissements







1. Bec de Colombar. 3. Bec de Colomir-Gallin.
2. — de Colombe. 4. Pied de Colombe.

